HISTOIRE

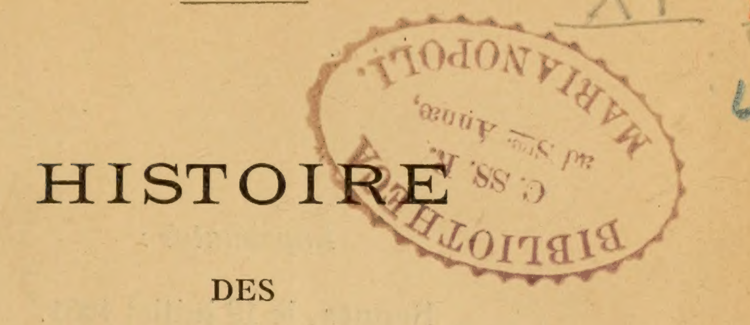
DES

PETITES SŒURS DES PAUVRES

PROPRIÉTÉ DE :

ABBÉ A. LEROY

Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à la Tour Saint-Joseph
(Maison-Mère et Noviciat)



HISTOIRE

DES

PETITES SŒURS

DES PAUVRES



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1902

Imprimatur :

Rennes, le 18 juillet 1901.

F. DURUSSELLE,
Vic. Gén.



PREMIÈRE PARTIE

EN EUROPE

PREMIÈRE PARTIE

EN EUROPE

Les Petites Sœurs des Pauvres sont nées au XIXe *siècle, en France. Dieu leur donna comme lieu d'origine la Bretagne, pays remarquable par l'attachement à la foi et à ses coutumes. Il plaça leur berceau à Saint-Servan, dont les faubourgs se confondent avec ceux de Saint-Malo, au rivage de la mer. En Bretagne on rencontre ce type de jeunes filles simples, au maintien modeste, au visage pur, à l'âme religieuse, qui allaient devenir les premières* Petites Sœurs des Pauvres. *Les conditions sociales se rapprochent ; souvent le pauvre, qui demande la charité à la ferme, y trouve une hospitalité temporaire, prend place au foyer, à la table, sous le toit pour la nuit, puis reprend sa course. Dans les familles la vie est frugale ; on connaît l'ordre, l'économie, l'épargne, on a des goûts simples. Mais au fond de ces âmes et de ces mœurs, il y a souvent des trésors de patience, de volonté et de foi. L'Œuvre s'en ressentit et a gardé dans sa constitution, ses usages, sa manière d'être quelque chose de l'empreinte primitive* (1).

(1) Une étude sur l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres termine l'ouvrage et peut être consultée, avant la lecture de l'histoire, par les personnes peu familiarisées avec le sujet.

CHAPITRE PREMIER

Les petits commencements.

Les fondatrices. — Le vicaire de Saint-Servan. — En automne 1839. — Une invention dans le domaine de la charité. — L'asile primitif.

Jeanne Jugan était née à Cancale, en 1792, pendant la grande révolution. Elle avait grandi en gardant les troupeaux de la ferme sur les hautes falaises, qui bordent la magnifique baie et ses pêcheries. C'était une fille pieuse, simple, laborieuse. Elle était l'aînée et prenait soin de son frère et de ses deux sœurs, tout en vaquant avec sa mère aux soins du ménage. Le spectacle de la mer, la fréquentation de l'église habituaient son esprit à la pensée de Dieu ; le récit des scènes de la Révolution et des drames des pêcheurs à Terre-Neuve éveillaient son âme à la compassion pour le malheur. Quand elle eut dix-huit ans, un pêcheur la rechercha en mariage ; mais, pendant un voyage qu'il faisait en mer, la jeune fille suivit les exercices d'une mission qu'on donnait alors à Cancale, et déclara qu'elle ne se marierait pas. Elle dit à plusieurs reprises à sa famille : « Dieu me veut pour lui ! Dieu me garde pour son œuvre ! »

A l'âge de vingt-cinq ans, elle entra comme infir-

mière à l'hôpital du Rosais, à Saint-Servan ; plus tard elle devint la servante et la compagne de Mlle Le Coq, dans la rue du Centre, partageant sa vie de piété et de bonnes œuvres; et celle-ci, en mourant, lui légua son mobilier. Jeanne avait amassé six cents francs d'économies. Elle était connue par la douceur et l'égalité de son caractère, et on la respectait malgré un peu d'originalité dans les manières. N'ayant pu réaliser son désir de la vie religieuse, elle était tertiaire du Sacré-Cœur, forme de vie semi-séculière et semi-religieuse fort répandue alors en Bretagne (1).

Elle s'entendit avec une ancienne servante plus âgée, Françoise Aubert. A elles deux, elles louèrent les deux chambres, avec grenier au-dessus, d'une modeste maison située sur une place, non loin de l'église. D'autres personnes habitaient le rez-de-chaussée. Elles accédaient à leur logement par un escalier tournant avec une corde pour rampe. Au fond de la deuxième chambre un escalier droit, très raide, menait au grenier où l'on pénétrait en soulevant une trappe. Françoise avait une petite rente, que lui avait léguée le prêtre qu'elle avait servi, et travaillait à filer de la laine, sans sortir de chez elle ; tandis que Jeanne allait en journées et était garde-malade, moyen de subsistance très conforme à ses goûts de charité. Ensemble elles servaient Dieu et se prêtaient à toutes les bonnes œuvres.

Marie Jamet et Virginie Trédaniel naquirent à Saint-Servan : Marie au village de Lambéty, le 20 janvier 1820, Virginie près de la Cité, le 7 décembre

(1) Le Tiers-Ordre du Sacré-Cœur fut établi par le Vénérable Père Eudes en 1648.

1821. L'une et l'autre allèrent un peu à l'école chez des religieuses, suivirent le catéchisme à l'église de la paroisse et y firent pieusement leur première communion.

Marie Jamet eut une existence tranquille dans sa famille, aidant à élever ses deux frères et sa sœur, à tenir le ménage et le petit commerce d'épiceries et de jardinage dont s'occupait sa mère; son père était maçon. C'était une jeune fille sage et pieuse, d'un caractère ouvert et intelligent, très porté à la bienfaisance. Alors qu'elle était enfant, sa tante la menait avec elle dans les visites qu'elle avait coutume de faire à l'hôpital de Saint-Malo, et la petite fille parcourait les salles en manifestant le contentement de son cœur. En grandissant, elle visita les malades dans le voisinage de sa famille et il n'était pas rare de rencontrer Marie, montée sur un banc auprès de leurs lits et leur faisant la lecture; elle les veillait même avec la permission de ses parents, et elle savait leur obtenir quelques secours des personnes riches.

Virginie Trédaniel était la fille d'un marin, sa mère était employée à la corderie. Seule enfant survivant de la famille, elle fut élevée par sa grand'mère comme les petites filles de sa condition, le plus souvent sur les grèves. L'enfant montrait un bon naturel, un cœur sensible, une certaine vivacité de caractère et d'esprit. Elle atteignait à peine l'adolescence lorsque sa mère mourut et la jeune fille pauvre dut pourvoir à son entretien en exerçant l'état de couturière. D'autres deuils l'atteignirent successivement et Virginie, abandonnée à elle-même, se trouvait dans une situation vraiment critique lorsque M. Guazon, son tuteur, qui était membre de la municipalité, réussit à lui trouver

un asile. Françoise Aubert et Jeanne Jugan reçurent chez elles, avec un grand sentiment de charité chrétienne, la jeune personne qu'on leur confiait. Elles commencèrent à trois cette vie commune qui ne devait plus cesser. Virginie continua, sous leur tutelle, à exercer son métier de tailleuse et à faire des journées d'ouvrière. Cet événement ne se produisit pas sans une disposition de la Providence.

Le 18 janvier 1838, un nouveau vicaire, petit de taille, arrivait à Saint-Servan. Il s'appelait Auguste-Marie Le Pailleur, et était né à Saint-Malo, le 17 juillet 1812. Son père avait un modeste emploi dans la douane et sa mère tenait un petit commerce. Après avoir fait de bonnes études au collège de Saint-Malo, il était entré au Grand-Séminaire de Rennes et venait d'exercer le saint ministère pendant deux ans à Gevezé, à la campagne.

Aux débuts de son ministère en cette belle paroisse de Saint-Servan, on remarqua que la plupart des enfants pauvres du catéchisme s'adressèrent à lui; il en fut de même des malades et abandonnés. Dans ce contact avec le malheur son âme s'ouvrit, et l'idée d'une œuvre de bienfaisance commença à occuper son esprit.

Marie et Virginie furent au nombre de ses pénitentes. L'une et l'autre étaient enfants de Marie et s'étaient rencontrées aux réunions de la confrérie. Leur directeur ne tarda pas à reconnaître en elles des âmes fortement trempées, ayant des aspirations à la vie religieuse et du zèle pour la charité. Elles contractèrent, sous son patronage, une pieuse amitié. Virginie reçut bon accueil dans la famille de son amie; et

Marie, pour se perfectionner dans les travaux de couture, s'habitua à fréquenter la demeure de Jeanne et de Françoise. Ainsi par des circonstances, en apparence toutes naturelles, Dieu rapprochait et unissait les éléments de l'œuvre.

Les deux congréganistes avaient besoin d'un règlement de vie ; elles le firent elles-mêmes et l'abbé le revisa. Il y avait la pratique de l'oraison et du recueillement, l'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements, un ordre suivi pour l'emploi du temps de la journée, le contrôle de la conduite par les examens, l'exercice des vertus chrétiennes. Elles avaient découvert sur la grève du Rosais, en dehors de la ville, un creux de rocher dans la falaise; c'était un endroit assez solitaire, dans le gracieux paysage que forme la Rance à son embouchure. Chaque dimanche elles s'y acheminaient, après les offices, et dans cet oratoire formé par la nature, elles conféraient des choses religieuses et de l'observance du règlement. Cela dura deux ans, de 1838 à 1840. Elles recevaient au confessionnal une direction dans le même sens.

Au règlement était adjoint un article qu'il faut citer, parce qu'il renseigne sur les idées qu'avait alors le petit groupe : « Nous pratiquerons à l'égard du prochain tous les devoirs de charité qui seront en notre pouvoir; nous aimerons surtout à agir avec bonté et douceur envers les enfants, les pauvres, les malades et les infirmes; et nous ne leur refuserons pas nos soins, toutefois lorsque l'occasion se présentera. » Cette charité était d'ordre général, et non encore spécialisée.

Nous touchons au début de l'œuvre. Un document

historique, portant la date : Saint-Servan, le 21 décembre 1844, rédigé par l'abbé Le Pailleur, revêtu de toutes les signatures administratives et conservé aux archives de l'Académie française, dit : « Les soussignés, témoins de la charité héroïque d'une pauvre fille qui, depuis plusieurs années, se dévoue au soulagement des malheureux dans la ville de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), croient devoir produire une vertu si généreuse et la soumettre à MM. les Membres de la Commission concernant les prix de vertu fondés par M. de Montyon. Elle, bien éloignée de penser qu'elle méritât des éloges, a conjuré aux larmes qu'il ne fût fait aucune mention d'elle, mais enfin elle a consenti dans l'intérêt de ses pauvres. — Jeanne Jugan est née à Cancale, au village des Petites-Croix, le 28 octobre 1792...

« Saint-Servan, quoique comptant une population assez considérable, et une population de marins qui, trop souvent décimés par les dangers de la mer, laissent leurs vieux parents sans ressources, Saint-Servan n'avait point d'hospice, ni aucun lieu pour recueillir la vieillesse indigente de l'un et l'autre sexe, de sorte que beaucoup de malheureux vieillards y étaient exposés à toute sorte de misères. Leur triste position attendrit le cœur de Jeanne, elle entreprend de venir à leur secours. Mais comment fera-t-elle ? Elle n'a pas de fortune, n'importe. Elle se confie en Dieu... Au commencement de l'hiver 1839, elle apprend qu'une vieille femme pauvre, infirme et aveugle vient de perdre sa sœur, l'unique personne qui la soignait et qui allait lui chercher son pain ; touchée de son sort, Jeanne la fait transporter dans sa maison et l'adopte pour sa mère. La nourriture de cette première ne l'inquiète pas beaucoup : pour la faire

vivre, elle travaillera plus avant dans la nuit. Peu de temps après, une ancienne servante qui avait fidèlement servi, et sans gages, jusqu'à leur mort ses maîtres tombés dans la détresse, et qui non seulement les avait servis ainsi, mais avait dépensé pour eux toutes ses économies, et, tout étant épuisé, avait fini par aller leur chercher du pain, et à elle aussi ; après leur décès, faible et infirme, elle expose à Jeanne son triste sort : celle-ci à l'instant la recueille avec joie. » Le nom de la première était Anne Chauvin, veuve Harraux ; le nom de la servante Isabelle Quéru.

Dans la maison de Jeanne Jugan, devenue ainsi le premier asile de vieillards, se groupent les éléments préparés par la Providence. On a gardé mémoire de la journée du 15 octobre 1840. L'abbé Le Pailleur, Jeanne, Marie et Virginie se trouvèrent réunis pour la première fois auprès des chers pauvres. A partir de ce jour, qui était la fête de sainte Thérèse, l'œuvre de l'hospitalité, déjà en exercice dans la demeure de Jeanne, prit un caractère de stabilité et d'association.

Deux mois plus tard, en décembre, une jeune personne de Saint-Servan, appelée Madeleine Bourges, tomba dangereusement malade. Elle habitait une modeste chambre, que ses maîtres lui avaient laissée pour reconnaître ses bons services, et elle faisait pour vivre des journées de blanchisseuse. Croyant qu'elle allait mourir, elle voulut laisser sa bourse et son petit avoir aux pauvres ; mais Jeanne et Françoise la prirent chez elles, et les bons soins la rappelèrent à la vie. Pendant sa maladie, Madeleine eut connaisance de la petite œuvre et, après sa guérison, elle voulut consacrer à la charité une vie que Dieu lui avait rendue. Ce fut une précieuse recrue.

Jeanne continuait son travail au dehors, prenant bien soin le matin et le soir de ses *bonnes femmes;* Françoise et Virginie veillaient sur elles pendant le jour; Marie, qui habitait chez ses parents, et Madeleine dans sa petite chambre, venaient aussi souvent que possible et travaillaient aussi pour le bien commun.

L'Œuvre était à l'état rudimentaire; mais à la Saint-Michel, 29 septembre 1841, elle commença son développement. Pendant l'été on avait loué une habitation auprès du port Solidor, à proximité de l'église, moyennant cent francs par an. C'était une maison longue et basse, divisée en deux parties par une cloison ; le sol était en terre battue et humide ; le jour entrait dans l'un des appartements par une porte vitrée donnant sur la rue, descendait dans l'autre par une large cheminée; deux étroites fenêtres à la hauteur des murs s'ouvraient sur une ruelle et donnaient une pâle lumière. Il n'y avait ni cave ni grenier ; la seconde pièce en tenait lieu, tandis que la première servait d'habitation. Le 29 septembre on fit le déménagement, sans qu'il y eût besoin de voitures, on le fit à bras, sur des brancards ou en paquets : il y avait cinq lits de bois, deux armoires, une table, quelques chaises, les ustensiles de cuisine, du linge et des vêtements. Françoise Aubert, Jeanne et Virginie s'y installèrent et le jour même le personnel augmenta de quatre nouvelles *bonnes femmes*. Un mois après il y en avait douze, autant qu'il y avait de places. M. de Bonteville, curé de Saint-Servan, vint bénir la maison et les bonnes vieilles.

« Douze pauvres vieilles femmes » continue le document officiel, « y trouvent un abri. Mais pour les nourrir que fera Jeanne ? Quelque peu d'argent qu'elle

avait réservé est bientôt consommé. Alors sa charité la rend ingénieuse. Puisque je n'ai plus de pain à leur donner, dit-elle, eh bien, j'irai leur en chercher : aussi bien, cette tâche me convient mieux qu'à ces misérables, cassés par les ans et les infirmités. Elle réalise ainsi sa pensée : elle demande à chacun de ses pauvres le nom des personnes bienfaisantes qui l'assistaient, et elle va elle-même solliciter leurs aumônes. Tous consentent volontiers, et avec juste raison ; car, au lieu qu'auparavant ces malheureuses avaient la fatigue et l'humiliation de mendier, et souvent elles abusaient de ce qui leur était donné, Jeanne remplit cette tâche à leur place, et chacun est sûr que son aumône est bien placée. » Ainsi on se substituait aux pauvres. Toutes entrèrent avec joie et sans hésitation dans cette voie d'abnégation et ce nouveau dévouement. Ce fut un acte décisif et qui eut, pour l'avenir de la *Famille hospitalière,* les plus grandes conséquences. Désormais la quête est posée, entre dans l'Œuvre comme un élément essentiel et lui donne, avec les moyens de vivre, un nouveau caractère de charité.

« Excitées par son exemple », reprend le Mémoire, « trois personnes se sont unies à elle pour partager ses soins et ses fatigues. Celles-ci vaquent à l'intérieur à tous les ouvrages les plus pénibles avec un dévouement admirable et même au détriment de leur santé, tandis qu'à l'extérieur Jeanne, infatigable, se multiplie en proportion du nombre de ses pauvres. » Une dame du pays a raconté comment, étant toute petite fille, un matin sa sœur lui dit : Filleule, je vais te conduire visiter les *Jeanne Jugan*. Elles entrèrent dans « le grand en-bas », où les sièges étaient rares et les lits

fort rapprochés. L'enfant s'assit sur un escabeau entre deux couchettes dont les couvertures se composaient d'un nombre considérable de morceaux. Sa marraine avait été accueillie par deux jeunes personnes modestes, gaies, de physionomie agréable, avec lesquelles elle causait avec animation et intérêt : c'étaient Mlles Jamet et Trédaniel. La petite fille remarqua Jeanne Jugan ; elle avait fait un bon sourire et une petite révérence aux deux visiteuses ; ce fut tout, car elle se disposait à aller en quête, elle mettait son manteau, ajustait sa coiffe et passait à son bras le panier si connu de toute la ville. Les bonnes femmes l'appelaient sœur Jeanne : « Sœur Jeanne, disaient-elles, remplacez-nous bien, quêtez pour nous, n'oubliez pas nos commissions, notre tabac et nos sous. » Jeanne se penchait vers elles, et recevait encore quelques confidences à voix basse ; elle leur souriait. Elle les quitta avec promptitude, car elle faisait vite les choses et cependant n'avait pas l'air de se presser ni de s'empresser jamais. L'enfant admira la propreté qui régnait dans cette grande pièce un peu sombre et l'arrangement du pauvre mobilier.

Dans la première organisation, Françoise avait part au ménage ; Virginie donnait son gain et prolongeait souvent son travail dans la nuit ; Madeleine faisait des lessives pendant le jour et se mettait à son rouet bien avant dans la soirée ; Marie, qui n'était pas aussi libre chez ses parents, achetait des légumes qu'elle revendait au profit de ses pauvres. Le dimanche on menait les *bonnes femmes* à l'église, et ce cortège éveillait l'attention publique : les uns trouvaient ce dévouement très beau, les autres désapprou-

vaient l'entreprise. Cependant le bien se faisait et, d'autres pauvres demandant à entrer, on songea à s'agrandir.

Une personne, aisée et généreuse pour les pauvres, goûtait l'œuvre : M[lle] Doynel offrit de figurer au contrat. Or il y avait, non loin de l'église, dans une rue tranquille, une ancienne communauté de religieuses de la Croix, qui était en vente. M. le curé encouragea son vicaire, qui devint officiellement chargé de l'Œuvre dans la paroisse et eut la hardiesse de figurer aussi au contrat. Même, pour aider à payer la maison des pauvres, il vendit son calice d'argent et sa montre d'or. La maison fut achetée pour 20,000 francs, et le contrat passé le 2 février 1842.

Le succès éveilla des susceptibilités. Qu'allait-on faire avec cette communauté ? ces jeunes personnes ? cette quête? ces bonnes femmes? Y avait-il là vraiment les éléments d'une œuvre durable ? Si l'on voulait faire des religieuses ne valait-il pas mieux confier la maison à des sœurs expérimentées ? Si l'essai ne réussissait pas, on allait donc encore priver la ville d'un asile dont elle avait besoin ? L'opinion aidant, on agit sur les deux signataires de l'acte d'acquisition, pour les amener à une conclusion en ce sens; mais l'un et l'autre eurent la sagesse et le mérite de ne pas entrer dans ces combinaisons, en apparence si raisonnables. Déjà un comité de dames s'était formé dans le but de fonder un asile pour les enfants et de soutenir, en le contrôlant, celui des bonnes femmes. La tentative allait-elle absorber la *Petite Œuvre* et la faire aboutir à un hospice de province ? De part et d'autre on sollicita l'intervention de l'évêque. L'autorité diocésaine reconnut le bien

fondé des acquéreurs et maintint à la petite œuvre la situation acquise.

Il en resta quelque opposition. Un trait montre bien l'état de choses. Jeanne Jugan allait recevoir au bureau de bienfaisance quelques bons de pain au nom de ses pauvres. On l'avait un peu distinguée; ainsi, le jour des distributions, elle attendait son tour sans se mêler aux mendiants et elle entrait dans la cour. Un jour une des distributrices lui dit, et non sans quelque dureté, qu'elle n'était pas à sa place dans la cour et qu'il fallait rester dehors avec les autres. Jeanne se soumit. Mise de la sorte au rang des mendiants, elle éleva son cœur vers Dieu, pensa à ses pauvres, et vint chaque fois attendre son tour, comme si cela eût été pour elle. Finalement, au commencement d'août 1842, le bureau de bienfaisance retira le pain, le linge et autres secours qu'il donnait aux indigents avant leur entrée à l'asile et qu'il leur avait continués, pour se tourner vers d'autres misères qui avaient besoin d'assistance. On devait s'y attendre; cependant il en résulta une grande pénurie de linge à l'asile. Pour la faire cesser, on fit appel à la Bonne Mère du ciel pendant la fête et l'octave de l'Assomption.

Avec l'aide d'un bon gendarme, M. Brisard, qui s'était attaché à la petite œuvre et se plaisait à raccommoder les lits, les rouets et les dévidoirs des bonnes femmes, on dressa un autel. Lui-même apporta les rideaux de sa chambre pour couvrir les planches et le voile de sa femme pour orner la Vierge; d'autres personnes apportèrent des fleurs et ce qu'il fallait pour la décoration en bleu et en blanc de l'autel. Alors les Servantes des Pauvres déposèrent aux pieds

de Marie le peu de linge qu'il y avait et lui adressèrent cette supplication : « Bonne Mère, voyez notre détresse, nous n'avons pas de linge pour changer vos enfants ! » Puis, retirant elles-mêmes leurs bagues et leurs boucles d'oreilles, aimables parures de leur jeunesse, elles en firent le sacrifice et les suspendirent en offrande à l'Enfant Jésus de la statue. La décoration attira beaucoup de personnes à l'asile, où la religion et la pitié agissant de concert touchaient les cœurs ; on déposa au pied de l'autel une quantité de linge et de draps, même une pièce entière de toile, et plusieurs autres dons ; de telle sorte que ce qu'on avait regardé comme une épreuve devint un moyen pour faire connaître l'œuvre et y attacher des bienfaiteurs.

CHAPITRE II

Les petits commencements *(suite)*.

Les Servantes des Pauvres. — Le Supérieur des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. — En communauté. — La formation du règlement. — Les Sœurs des Pauvres. — Le Mémoire à l'Académie et le prix Montyon.

Cependant l'association s'était un peu organisée. On avait continué les réunions spirituelles du rocher au bord de la Rance, et cela avait été facile dans la première maison, en utilisant le grenier; mais dans la seconde il n'en fut pas de même. Une bonne voisine, Mme Mignot, prêta chez elle un appartement et on continua, en s'y réunissant de temps en temps, la formation religieuse. L'acquisition d'une ancienne communauté enhardit les espérances; même Virginie alla passer cinq à six mois dans une école de petite ville, pour prendre un peu d'instruction. Le moment sembla venu de se constituer. Le 29 mai 1842, jour de la Fête-Dieu, après les vêpres, Jeanne, Marie, Madeleine et Mlle Doynel se réunirent chez la bonne dame, sous la présidence du vicaire. Il s'agissait de nommer une supérieure et d'ajouter au règlement. Jeanne avait cinquante ans; elle demeurait avec les *bonnes femmes ;* par ses quêtes elle était plus connue ;

autant de circonstances providentielles : elle réunit les voix de tous, et fut élue. Les *Servantes des Pauvres*, car tel était le titre qu'elles adoptaient, prirent tout haut la résolution de lui obéir, « sans faire de vœu afin de ne pas s'engager sous peine de péché, mais seulement parce que en obéissant, elles faisaient une chose plus parfaite. » Au règlement on ajouta quelques pratiques de modestie, d'obéissance, de pauvreté ; on y introduisit, en le modifiant un peu, l'article du règlement primitif au sujet des œuvres : « Elles se dévouent pour soigner les pauvres malades et vieillards, ou autres qui auraient quelque infirmité, de tout âge et de tout sexe, selon que se manifestera la volonté de Dieu. » Ce n'étaient point les lois de l'état religieux, ni les constitutions de l'œuvre future ; mais il y en avait les linéaments et un mouvement pour s'orienter dans ce sens. Le 10 juillet, dans le même lieu, on lut à Virginie le règlement ; elle aussi promit de l'accomplir et obéissance à Jeanne, la supérieure. Le 15 août, dans la même salle, avant les vêpres, les trois jeunes Servantes des Pauvres prononcèrent en présence de leur directeur et de leur supérieure (elle-même engagée comme tertiaire), le vœu simple de chasteté pour six mois. Ainsi on élevait peu à peu l'édifice matériel et l'édifice spirituel.

La Providence avait préparé un ami fidèle, un conseiller éclairé et judicieux, dans la personne du Père Félix Massat, supérieur de l'établissement des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Dinan. Cet homme de Dieu comprit la Petite Œuvre de Saint-Servan, l'aima et la compara aux débuts de son ordre à Grenade. Il mit au service de l'humble association son expérience de la vie hospitalière et religieuse ; il

recommanda notamment de s'adonner à l'oraison, et aux saintes voies de la Croix en prévision des difficultés qu'on aurait à traverser. Chose étonnante ! il envoya même, à la date du 29 août 1842, un diplôme d'union de prières ainsi conçu (1) :

« Fr. Bénoit Vernó, très humble serviteur, Prieur général de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, au très cher dans le Christ M. et révérend Père Le Pailleur, prêtre, également à Mme et révérende Mère Jeanne Jugan, supérieure des jeunes personnes servant les vieillards infirmes de l'un et l'autre sexe, en la paroisse de Saint-Servan, et pareillement à toutes et à chacune des supérieures et leurs compagnes, existant maintenant et dans l'avenir; les présentes valables pour cent ans. (Suit l'exposé des faveurs). De Magallon, provincial. — Dinan, le 29 août 1842, fr. Félix Massat, socius du provincial. » Spectacle touchant ! l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu accueillant la famille hospitalière à son entrée dans la vie, comme pour lui servir d'appui spirituel et de répondant d'avenir : cela rentre dans les harmonies providentielles.

On reçut une autre faveur. Mgr Brossais Saint-Marc, évêque de Rennes, étant dans la région, daigna, le 27 septembre dans l'après-midi, s'acheminer vers

(1) *Fr. Benedictus Vernó minimus servus Prior generalis Ordinis hospitalitatis sancti Joannis de Deo.*

« *Dilmo in Christo, D. admodum reverendo Patri Le Pailleur sacerdoti, simul ac Dnæ reverendæ Matri ac Matronæ Joannæ Jugan superiori puellarum infirmis utriusque sexûs senio confectis inservientium in parochiâ Sti Servatii, pariterque omnibus et singulis superioribus et illarum sodalibus nunc et pro tempore existentibus : ad centennium præsentibus valituris. — De Magallon, Proval Reg. fol. 21. Dinantii Die 29a Augti 1842, fr. Felix Massat, Soc. ex Prov.* »

l'humble asile dont il avait protégé récemment l'existence. Ce fut une douce consolation et un grand encouragement pour les Servantes des Pauvres et leurs vieillards, car Monseigneur fut touché et exhorta à continuer la bonne et utile entreprise, qu'il bénit. Cette démarche toute bienveillante de l'évêque, la présence sympathique du curé de la paroisse, levèrent les doutes dans l'esprit du public, et, à partir de ce jour, beaucoup de personnes se montrèrent bien disposées.

On avait besoin de ce mouvement favorable d'opinion, puisqu'on se préparait à déménager et à recueillir de nouveaux indigents. Le 29 septembre, à la Saint-Michel, on prit effectivement possession de « la maison de la Croix », et on reçut le jour même six nouvelles *bonnes femmes*. La besogne augmentant, Madeleine se réunit à Jeanne et à Virginie; ce fut un jour heureux pour elle et ses compagnes, et un grand secours pour le soin des pauvres, car elle avait bon cœur, aimait le travail et s'entendait à l'économie d'une maison. On renouvela à Françoise Aubert l'offre de faire partie de l'association ; mais elle refusa par humilité et en disant qu'elle était trop vieille ; elle demanda seulement une chambre dans la maison et la faveur de soigner encore la première bonne femme aveugle. Cette digne personne eut le rôle de première bienfaitrice de la *Petite Famille* : ses meubles, son linge, son travail, son argent, tout passa à l'Œuvre dans les petits commencements [1]. Marie Jamet, retenue dans sa famille, gémissait de ne pouvoir se joindre à ses compagnes ; enfin les parents

(1) Elle mourut le 16 janvier 1850, à la maison de Saint-Servan, pieusement assistée par les *Petites Sœurs*.

donnèrent leur consentement et elle rejoignit ses compagnes. Vers la mi-octobre 1842 nos quatre petites fondatrices se trouvèrent réunies et se portèrent d'un élan commun vers le but de leur entreprise.

On disposa rapidement la maison pour sa nouvelle destination d'hospice. Le bâtiment se développait autour d'une cour de moyenne grandeur ; il y avait un beau jardin. On aménagea des dortoirs, et on logea vingt-cinq *bonnes femmes*. On allait donc pouvoir vivre en communauté ! Jeanne, qui était la supérieure, continuait la quête ; mais Marie fut nommée sa conseillère le 20 octobre et elle la suppléait souvent. Pour le règlement on l'augmentait au fur et à mesure des besoins. Avant de fixer un point à accomplir comme règle, on l'étudiait : la supérieure et la conseillère, quelquefois les deux autres sœurs en conféraient avec le directeur de la petite association. Quand on avait vu bien clair, devant Dieu, que ce point était nécessaire à la règle, on le faisait suivre pendant quelques mois, afin de ne rien mettre dans le règlement qui ne pût être pratiqué.

Les *Servantes des Pauvres* commencèrent par couper leur chevelure et porter un bandeau sur le front ; elles gardaient encore leurs costumes à la mode du pays pour les user, car elles n'avaient pas les moyens de s'imposer la dépense d'un changement total, mais il était dit dans le règlement : « Leurs vêtements seront de couleur noire ou brune, ou bien ces couleurs y domineront ; ils n'auront rien de recherché, ni de singulier ; la coiffure sera un bonnet ou coiffe ronde avec continuation de garniture ». Le 8 décembre suivant, elles se mirent à porter une ceinture de cuir et un christ, mais d'une manière non apparente.

Toutes ces pratiques et tous ces objets étaient autant de symboles des engagements qu'elles avaient pris. On a vu qu'en mai précédent, les jeunes filles avaient fait, à titre temporaire, le vœu de chasteté ; elles le renouvelèrent, puis les quatre Servantes des Pauvres y ajoutèrent, également à titre temporaire, le vœu simple d'obéissance, qui est le lien ordinaire des communautés religieuses : Jeanne et Marie le firent le 21 novembre, Virginie et Madeleine le 8 décembre 1842, pour un an. A cette occasion on décida de renouveler les vœux annuels de chasteté et d'obéissance le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, qu'on prenait pour patronne de l'Association. Tous ces actes avaient une grande signification et étaient autant d'espérances pour l'avenir ; cependant il ne faut pas y voir les vœux et les engagements de l'état religieux, puisque l'Église n'y intervenait pour rien, mais plutôt une préparation à cet état, aussi grande que les circonstances le permettaient. La légende dorée ne doit point prendre le pas sur l'histoire.

On commença à recueillir des hommes. « Un jour », dit le Mémoire à l'Académie, « Jeanne apprend qu'un vieillard de soixante-douze ans, Rodolphe Lainé, ancien marin non pensionné, est abandonné dans un caveau humide. Elle s'y rend ; elle aperçoit un homme au visage exténué, couvert de haillons à moitié pourris, et jeté sur ce qui avait été de la paille autrefois et n'était plus qu'un hideux fumier. Ce malheureux avait une pierre pour oreiller ; son caveau était au bas d'une maison de pauvres, ceux-ci lui donnaient quelques morceaux de pain, et il vivait ainsi depuis deux ans. A cet aspect, Jeanne est émue

de la plus vive compassion, elle sort, elle va confier ce qu'elle a vu à une personne bienfaisante, et arrive un instant après avec une chemise et des vêtements propres. Quand le vieillard est changé, elle transporte ce nouvel hôte en sa maison. » On ne tarda pas à lui adjoindre des compagnons, et l'asile prit une nouvelle physionomie avec le quartier des hommes et le quartier des femmes. Conformément aux deux premiers règlements, on recueillit aussi quelques infirmes et quelques enfants. Le Mémoire cite deux fillettes, l'une de cinq ans, l'autre de quatorze ans, et deux garçons de neuf à dix ans ; il en vint plusieurs autres, de sorte que l'établissement prit un peu l'aspect d'un hospice. A la fin de l'année 1843 on comptait quarante indigents à l'asile ; un an plus tard il y en aura soixante; mais il faut dire comment cela arriva et comment on s'y prit.

Il fallut créer des ressources pour alimenter les indigents de l'asile, car si le travail et le dévouement des Servantes des Pauvres suffisaient à les soigner, ils ne suffisaient pas à les nourrir et à les vêtir. M[lle] Elise Dubois, qui avait rendu plusieurs services, s'offrit à accompagner sœur Jeanne dans les campagnes environnantes ; l'exemple porta ses fruits, car personne n'osait refuser en voyant cette bonne demoiselle ne craindre ni rebut, ni fatigue pour faire connaître l'œuvre et sa quêteuse. Elles recueillirent de la sorte une bonne provision de froment, de blé noir, de pommes de terre ; elles reçurent également du fil, de la filasse, de la toile ; et cette quête attira de bonnes visites à l'asile. A Saint-Servan et à Saint-Malo les nouvelles hospitalières établirent la quête des dessertes, la quête des marchés, la quête des navires ; et,

à partir de février 1843, elles eurent la satisfaction de voir les ouvriers des chantiers Guibert, au nombre de plusieurs centaines, s'abonner pour un sou par semaine, et continuer pendant plusieurs années ce secours appréciable.

On vivait, et ce n'était pas une petite surprise dans la région que de voir les pauvres augmenter en nombre et recevoir leur entretien, sans que l'asile eût aucune ressource assurée ! A la quête et à la tenue des emplois on joignait l'industrie. A l'occasion de Noël, en 1842, on avait transformé tout un appartement en crêche, avec paysages champêtres et personnages ; cette pieuse représentation attira beaucoup de monde et la collecte monta à 600 francs. On essaya un petit commerce : après avoir acheté de la laine brute, les sœurs la lavaient et la blanchissaient, puis les bonnes femmes la cardaient et la filaient, et finalement on faisait des tricots dont on retirait quelque bénéfice. Madeleine, seule le plus souvent et quelquefois accompagnée d'une sœur, allait dans les villages vendre ces petits ouvrages, en y joignant quelques menus objets qu'on achetait en gros à Rennes et à Dinan et qu'on écoulait avec profit.

On apprenait aussi à se confier en la Providence. Une échéance de 600 francs arriva dans un moment où l'on n'avait pas 30 francs en bourse ; mais un prêtre du voisinage passa à l'asile et remit un rouleau de pièces d'or montant à 400 francs. Divers traits de ce genre venaient de temps en temps aider à payer les dettes et affermir la confiance des charitables associées.

Cependant on n'était pas riche. L'hiver les sœurs ménageaient le feu et la lumière et souvent veillaient les malades dans les ténèbres, se contentant d'allumer

la chandelle quand ils avaient besoin de secours. Un soir, après le repas des pauvres, il ne resta pour le repas des sœurs qu'un petit pain d'un sou. Elles se mirent à table, dirent le Benedicite, puis délibérèrent pour savoir à laquelle irait ce petit pain, chacune voulant en faire bénéficier sa voisine ; bref, on fit quatre parts, et chacune mangea sa bouchée de pain. Vers huit heures, le garçon du presbytère se présenta à l'asile apportant les dessertes d'un repas. Nos quatre sœurs, émues de ce secours providentiel, se mirent à pleurer, mais elles soupèrent.

D'autre part le bien se faisait. Ces pauvres femmes âgées, naguère errant dans les rues sans aucun soin, maintenant propres et assistées avec un tendre respect, étaient autant de conquêtes de la charité. On avait pris de préférence les plus malheureuses, notamment une pauvre femme qui ramassait des chiffons et était l'horreur de la ville. Son retour au bien fut sincère et causa une véritable joie dans le pays. Aussi les habitants appréciaient de plus en plus cette œuvre, et le dévouement personnel des courageuses filles.

Toutefois leurs compagnes d'enfance, les voyant passer dans leur petit costume, pliant parfois sous les fardeaux de la quête, s'éloignaient de cette mendicité. Quelques-unes s'en moquaient ; d'autres étaient remuées et, sentant je ne sais quel attrait et quelle admiration malgré les répugnances de la nature, évitaient de se mettre en contact. Elles l'ont raconté plus tard, lorsque la grâce fut victorieuse et qu'elles se furent données à leur tour. Eulalie Jamet, quand elle rencontrait sa sœur sur le chemin, lui disait : « Va, va ne me parle pas ; avec ton accoutrement et ton panier, tu me fais honte ! » Une autre jeune fille

demandait la grâce d'être religieuse, « mais pas chez ces sœurs-là », ajoutait-elle. Ainsi le nombre des pauvres croissait, les ressources et le labeur aussi, mais les Servantes des Pauvres ne se recrutaient pas. Ce fut l'épreuve des premières années.

Jeanne avait été réélue Supérieure, malgré son emploi qui l'attirait au dehors. Tandis que ses trois compagnes « vaquent à l'intérieur à tous les ouvrages les plus pénibles », dit le Mémoire officiel, « à l'extérieur Jeanne, infatigable, se multiplie en proportion du nombre de ses pauvres. Elle est sans cesse en marche, quelque temps qu'il fasse, un panier au bras, elle le rapporte toujours plein. — Pour plaider leur cause, elle est vraiment éloquente, on l'a vue souvent fondre en larmes en exposant leurs besoins ; aussi il est difficile de lui résister, et presque toujours elle a réussi à amollir les cœurs les plus durs. Du reste elle n'importune personne : si on la rebute, elle se retire aussitôt sans manifester le moindre mécontentement, disant : « Une autre fois vous nous assisterez. » Tel était bien son véritable rôle, celui de quêteuse, de pionnier de la Famille hospitalière. Comme elle avait reçu d'en haut l'intelligence du vieillard pauvre et délaissé, de même elle reçut l'intelligence de la quête, et le génie de charité dont elle était douée lui en fit découvrir les ressources providentielles.

D'autre part ses courses au loin et ses absences presque continuelles de la maison, son manque presque absolu d'instruction, son âge même et ses habitudes qui ne se prêtaient plus aussi facilement à une nouvelle formation religieuse, semblaient nécessiter un changement dans le supériorat. Il s'accomplit

le 23 décembre 1843. Marie Jamet, qui avait le don du gouvernement et une grande entente de la tenue d'une maison, lui succéda. Virginie de son côté devenait une excellente infirmière : domptant peu à peu la vivacité de sa nature, elle pansait les plaies avec une adresse et une compassion qui ne se lassaient pas ; elle avait la main légère et hardie des praticiens, le mot, le regard, la pitié qui pénétraient l'âme la plus réfractaire. Ainsi les aptitudes de chacune se dégageaient et trouvaient leur emploi.

Le 7 février 1844, elles prononcèrent les vœux simples de pauvreté et d'hospitalité, comme elles avaient prononcé précédemment les vœux simples de chasteté et d'obéissance. Les contours de l'Œuvre se précisent : l'engagement d'hospitalité fixe la mission. Tous ces vœux étaient temporaires et à l'essai. Ainsi engagées au service de Dieu et des pauvres, enhardies par la présence de la première postulante qui venait d'entrer, elles prirent entre elles des noms de religion : Marie Jamet eut le nom de Marie-Augustine de la Compassion, Jeanne Jugan celui de Marie de la Croix, Virginie Trédaniel celui de Marie-Thérèse de Jésus, Madeleine Bourges celui de Marie-Joseph. Se regardant dans leur cœur comme religieuses hospitalières, elles échangèrent leur titre de *Servantes des Pauvres* en celui de *Sœurs des Pauvres*, parce qu'elles étaient devenues véritablement « les Sœurs des Pauvres. » Dans le vœu d'hospitalité et dans le cérémonial usité pour la profession, comme dans l'usage du scapulaire noir et de la ceinture de cuir, nous retrouvons l'influence heureuse du Père Félix Massat, le conseiller judicieux et fidèle, de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu : l'histoire doit enregistrer la part

d'influence qu'exerça cet ordre sur l'organisation primitive de la congrégation hospitalière. De pareilles organisations sont complexes ; elles ne sont le fait ni d'un jour, ni d'une personne, mais le résultat des efforts et des aspirations de plusieurs, surtout de l'action de Dieu dans les âmes choisies.

Aux yeux du monde rien ne semblait changé, puisque ces actes étaient d'ordre privé et n'engageaient que les personnes elles-mêmes ; mais à l'intérieur elles agissaient en religieuses. Eulalie Jamet avait eu récemment cette surprise, lorsqu'elle était venue remplacer auprès des pauvres l'une des sœurs qui était malade : le côté religieux et pénitent de l'Œuvre lui était apparu et l'avait gagnée irrésistiblement. Jusqu'alors, malgré le désir de la vie religieuse qu'elle avait depuis son enfance, l'asile avait eu pour elle peu d'attraits. La jeune fille avait dix-neuf ans, était heureusement douée ; elle fut la première postulante et son entrée, en janvier 1844, sembla une première bénédiction du Ciel sur l'association. Embrassant avec ardeur les sacrifices, imitant en tout le dévouement des quatre hospitalières, la sœur de Marie fut admise, le 10 avril suivant, à la vêture. La première prise d'habit se fit sans éclat : la ceinture de cuir, symbole de chasteté, et le bandeau, symbole d'obéissance, formaient pour le moment tout le costume. La jeune novice reçut le nom de Marie de la Conception.

Pendant ce temps on avait payé la maison : une loterie, qui venait de rapporter 1,500 francs, avait achevé les comptes. On comprend qu'une acquisition, cour et jardin y compris, de 20,000 francs, n'offrait que peu de logement et qu'il devenait indispensable

d'agrandir l'établissement hospitalier. Quand on eut réuni un tas de pierres, tiré du sable dans le jardin, on se décida à lancer dans le public une souscription, qui fut bien accueillie, produisit des charrois gratis, des matériaux à bas prix, et diverses petites sommes, assez pour faire les fondations et payer les premières dépenses. Mais avec quoi allait-on élever les murs et poser la charpente ?

Or il y avait parmi les pauvres de l'asile une vieille femme qui avait été poissonnière, puis avait peu à peu abandonné son commerce, mendiant et errant sur les grèves, le plus souvent ivre. Des parents aisés l'avaient secourue, sans pouvoir la relever de son abjection ; les sœurs avaient été plus heureuses, elles l'avaient convertie. Cette pauvre femme habituée à n'entendre que des huées et des injures, fut gagnée par la vue du dévouement des sœurs et par leurs procédés de douceur. Un de ses neveux qui habitait l'île de Jersey, vint et contempla le prodige ; en reconnaissance du bienfait il légua peu de temps après, en mourant, 7,000 francs à l'asile. Avec cette somme on éleva les murs ; mais quand la charpente fut posée, les ressources parurent définitivement épuisées. Il n'en était rien.

Quelques mois plus tôt, l'administration municipale et M. de Bonteville, le curé, avaient adressé à l'Académie le MÉMOIRE A JEANNE JUGAN dont on a lu de larges extraits. Il se termine par cette double mention : « Le maire de la commune de Saint-Servan, en légalisant les quinze signatures ci-dessus apposées des membres du Conseil municipal et de M. le curé, certifie que les faits mentionnés dans l'exposé sont à sa parfaite connaissance. Saint-Servan, le 21 dé-

cembre 1844, Douville. » — « Le soussigné, membre du Conseil général, faisant fonction de sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Malo, s'est fait rendre compte de toutes les belles actions de la demoiselle Jeanne Jugan. Les témoignages des personnes honorables qu'il a recueillis ont été unanimes sur tous les faits consignés dans le rapport ci-contre. Il recommande donc avec le plus vif empressement cette vertueuse fille au bienveillant intérêt de Messieurs les Membres de la Commission établie pour la distribution des prix de vertu fondés par M. de Montyon. — Le conseiller général : Louis Blaise. »

Sur l'exposé des faits et les témoignages irrécusables qu'on vient de lire, la Commission de l'Académie émit un avis favorable : le premier prix Montyon, d'une valeur de 3,000 francs, fut décerné à la vertueuse Bretonne. Le célèbre Dupin qui fut chargé de prononcer le discours sur les prix de vertu en 1845, s'écria : « Messieurs, le plus grand nombre des hospices a été fondé par des communes ou par l'État. D'autres établissements du même genre l'ont été par des hommes riches, par des dispositions testamentaires, par des appels à la bienfaisance, à l'aide de souscriptions ou même de loteries savamment organisées ; l'hospice de Saint-Servan a été formé par une pauvre servante qui n'avait pour richesses que sa charité. » M. Dupin termina par une péroraison qui fut dans toutes les mémoires : « Il reste un problème qui se présente sans doute à l'esprit de chacun de vous : comment est-il possible que Jeanne puisse suffire aux dépenses d'une telle maison ? Que vous dirai-je ? La Providence est grande, Jeanne est infatigable, Jeanne est éloquente, Jeanne a les prières,

Jeanne a les larmes, Jeanne a le travail, Jeanne a son panier qu'elle emporte sans cesse à son bras et qu'elle rapporte toujours plein. Sainte fille ! l'Académie dépose dans ce panier la somme dont elle peut disposer ; elle vous décerne un prix de 3,000 francs. »

La presse fit écho au discours et rendit le nom de Jeanne Jugan célèbre dans toute la France. Les journaux les plus avancés s'extasièrent sur la vertu de cette charitable personne, en qui ils voyaient une sainte laïque et une émule des plus dévouées religieuses ; même la chose alla si loin que la société des Francs-Maçons décerna et adressa à Jeanne Jugan, en la qualifiant de fille admirable, une médaille d'or. La médaille eut sa destination. Jeanne la fit fondre, et l'or pur, prenant une forme nouvelle, devint la coupe du calice qui servit à célébrer les saints mystères dans la petite chapelle de l'asile. Elle employa ses 3,000 francs à terminer la maison des pauvres.

CHAPITRE III

Les premières fondations (1846).

Le saint homme de Tours. — Les trois vicaires. — Les fondations de Rennes, Dinan, Tours. — Vue d'intérieur par un visiteur anglais et par Louis Veuillot.

Le pittoresque et la fraîcheur des côtes bretonnes amènent chaque année, pendant la saison d'été, un grand nombre d'étrangers. M. Dupont, « le saint homme de Tours », y vint avec sa mère et sa fille, plusieurs années de suite. Il eut ainsi connaissance de « la Petite Œuvre »(1) et l'encouragea de ses visites et de ses aumônes. Sa venue à Saint-Servan devait avoir, pour l'avenir de l'institution, un résultat de la plus grande importance. On a vu que le clergé de la paroisse favorisait l'asile depuis ses débuts ; il faut ajouter que trois vicaires, MM. Le Pailleur, Diot et Rogerie, se donnaient davantage, et que, après avoir élaboré entre eux un projet de zèle pour aider à l'évangélisation de quelques diocèses de France, plus déshérités sous le rapport de la foi, un commencement d'association s'établit entre les Sœurs des Pauvres et ces prêtres zélés. M. Dupont entra dans ces vues et

(1) Cette appellation servait dans les commencements pour désigner la charitable entreprise.

mit à la disposition des missionnaires le domaine de Bougligny, dans le diocèse de Meaux. Par le fait même, le cercle d'horizon s'élargissait.

Comme conséquence, on décida dans les conseils de l'association de faire quelques tentatives pour étendre la famille des Sœurs. A ce moment l'asile comptait soixante-quinze indigents et on en concluait avec raison, que l'Œuvre avait prouvé sa vitalité et pouvait réussir ailleurs en employant le même système. Une vocation sérieuse vint encourager les espérances. Françoise Trévily, qui occupe le sixième rang sur la liste des sœurs, sous le nom de sœur Anne-Marie, voulait bien se dévouer au service des pauvres; mais ses parents, qui habitaient Erquy, à quelque distance sur la côte, la retenaient chez eux. Marie Jamet, la supérieure, alla les trouver; ensemble les deux jeunes filles firent valoir les droits de Dieu et de la charité, et les parents donnèrent leur consentement. La nouvelle postulante était digne de ses devancières. D'autre part les habitants de Saint-Servan, flattés du renom de leur quêteuse devenue une gloire du pays, pressaient de l'utiliser en faveur de leur hospice. Un vaste champ à exploiter s'ouvrait devant elle : il fallait l'envoyer à Rennes, la grande ville; il fallait tendre la voile puisque le vent s'était levé et soufflait favorable. On mit à profit toutes ces circonstances.

Jeanne partit le 19 janvier 1846, munie d'un certificat du maire de Saint-Servan; elle ne s'effraya ni ne se troubla, elle partit à la garde de Dieu, résolue à tout faire pour réussir dans sa double mission. Elle trouva un logement chez Mlle Morel, qui avait été l'une des fournisseuses du commerce de l'asile.

Jeanne Jugan (car pour personne il n'était question de sœur Marie de la Croix) fut bien accueillie à Rennes ; son nom était une recommandation, et volontiers on la faisait causer. Son cœur s'ouvrait quand on lui parlait de ses pauvres ; elle racontait la merveille de Saint-Servan et trouvait des accents qui pénétraient ; elle donnait à entendre qu'un établissement pareil serait bien utile à Rennes, et généralement on en convenait. L'évêque même l'accueillit avec bonté et lui remit son offrande, en observant gaiement qu'elle allait faire tort aux pauvres de la ville ; alors Jeanne, dans sa candeur et sa hardiesse, dit qu'elle ne demandait pas mieux que de ne rien emporter à Saint-Servan et de soigner les pauvres de Rennes ; toutefois le propos n'alla pas plus loin. Le préfet l'accueillit avec égards et l'assura de la bienveillance de son administration. Elle se sentit soutenue et envoya nouvelle à Saint-Servan.

La supérieure lui répondit : « D'après le tableau que vous m'en faites, il paraît que les pauvres de Rennes sont bien abandonnés, j'en ai le cœur déchiré tout comme vous. Sans doute, il serait bien heureux qu'ils eussent une maison comme la nôtre. Vous avez d'excellents désirs ; mais la chose n'est pas facile. S'il ne fallait que des enfants dévoués, nous pourrions encore en offrir, mais vous devez savoir qu'une chose de ce genre ne se peut établir que du consentement de M. le Préfet et probablement de M. le Maire, et avec le concours de beaucoup d'autres personnes, et cela n'est pas facile. » Des nouvelles de plus en plus favorables arrivant, la supérieure écrivit de nouveau : « Quoi, le bon Dieu voudrait encore nous confier d'autres pauvres ; nous ne sommes

pas dignes d'une si belle mission ! Si vous avez le bonheur de recueillir des pauvres faites-le nous savoir de suite. J'irai vous trouver. » Vers la fin de février, Marie Jamet arrivait à Rennes.

Le 28 février 1846 on commença, mais petitement, dans une chambre et un cabinet, où l'on installa dix *bonnes femmes*, qui se plaisaient avec Mlle Marie et Mlle Jeanne, comme elles les appelaient. Ce résultat acquis, on chercha une maison qui pût convenir pour organiser un asile ; ne la trouvant pas, les deux Sœurs des Pauvres se tournaient vers le ciel et invoquaient saint Joseph, « qui avait trouvé à Jésus et à Marie une étable d'abord, une maison ensuite à Nazareth. » Or le 19 mars, la supérieure s'étant rendue à la première messe à la paroisse de Toussaints, pendant que sa compagne gardait les bonnes femmes, une personne s'approcha au moment où elle faisait son action de grâce : « Avez-vous une maison? — Pas encore. — J'ai votre affaire. » On alla visiter la maison, qui était suffisante pour loger de quarante à cinquante pauvres, fournir un appartement aux sœurs, avec un petit pavillon qu'on pourrait convertir en chapelle. On en référa à Saint-Servan : les trois vicaires prêtèrent leurs noms au contrat et leurs bourses, et l'acte d'acquisition fut signé le 25 mars. On s'installa le jour même au faubourg de la Madeleine. Eulalie Jamet (car il n'était point encore question au dehors de sœur Marie de la Conception) fut nommée Supérieure le 9 mai 1846. Les autorités civiles virent de bon œil cette fondation et donnèrent par écrit, M. le Maire pour la ville de Rennes, M. le Préfet pour tout le département, les permissions de faire la quête à Jeanne Jugan et à Françoise Trévily, sa compagne.

Le clergé de la paroisse de Toussaints prêta un concours souvent dévoué, particulièrement M. l'abbé Gandon.

Deux traits sont restés dans le souvenir, qui montrent que la communauté avait ses moments de pénurie et ses moments d'assistance. Un jour qu'il fallait absolument faire la lessive, le bois vint à manquer. Dans cette détresse, on s'adressa au Père céleste qui prend soin des oiseaux de l'air et des humbles fleurs des champs. Un peu plus tard on vit arriver une charretée de bois. L'homme qui la conduisait raconta que le maître était venu au chantier et lui avait donné ordre de mener du bois à l'asile de la Madeleine, puis qu'il était revenu sur ses pas et avait dit : Ces sœurs sont si pauvres qu'elles n'auront pas le moyen de payer un casseur de bois, portez-le tout cassé. On bénit Dieu et on fit joyeusement la lessive ; cette fois encore les chers vieillards et infirmes n'eurent pas à souffrir.

Un soir, la sœur cuisinière vint demander s'il fallait sonner le souper, attendu qu'elle n'avait rien à servir aux sœurs. — Les pauvres ont-ils mangé leur content ? s'informa la supérieure. — Oui, ma Bonne Mère. — C'est bien ; il faut tout de même sonner pour accomplir la règle. — On se rend au réfectoire, on récite le Benedicite, on se met à table : il n'y avait rien... On se met à faire la lecture pour nourrir au moins l'âme... Mais voilà que la sonnette résonne ; une sœur va voir à la porterie ; c'est un domestique qui arrive tout chargé et qui remet un souper tout chaud, prêt à servir, en disant que sa maîtresse avait eu peur que les sœurs n'eussent faim, et qu'elle avait passé sa soirée à leur préparer elle-même un bon souper.

La sœur rentre toute impressionnée en voyant la Providence si attentive à les secourir, et met sur la table le festin imprévu.

Dans ces cas-là le pain de la Providence avait bon goût ; il nourrissait le cœur et l'âme aussi bien que le corps. En le mangeant, la communauté avait l'impression que le Père du Ciel veillait ; car c'était Lui en vérité qui inspirait ces bonnes personnes à l'heure du besoin, c'était Lui aussi qui éprouvait la fidélité de ses servantes et qui ne leur laissait avoir faim que pour les secourir avec une tendre sollicitude. C'était un régime de foi, dur par moments à la nature qui pâtissait, mais pénétré de surnaturel.

Déjà on négociait une autre fondation. Il y avait à Dinan une personne qui tenait un commerce et avait été l'une des fournisseuses de l'asile. Cette demoiselle Follen avait visité la maison de Saint-Servan, avait été frappée du bien qui s'y produisait et, avec cette intelligence des choses du Bon Dieu qui ne dépend pas de la culture de l'esprit, elle avait résolu d'avoir une maison pareille à Dinan. Elle en parla au maire et aux curés de la ville, qui engagèrent la négociation ; même M. Brajeul, curé de la paroisse Saint-Sauveur, fut assez heureux pour obtenir le consentement de l'évêque de Saint-Brieuc.

La ville avait conservé son enceinte de fortifications et les tours qui la flanquaient. L'une de ces tours, située à l'entrée de la cité, avait longtemps servi de prison ; les lourdes portes et les gros verrous y étaient encore, fermant à l'extérieur. Le maire la mit gracieusement à la disposition des hospitalières. Ce fut là que le 4 août 1846, les *Sœurs des Pauvres* s'instal-

lèrent, prisonnières de la charité. Pénétrons-y avec un visiteur anglais, qui a écrit de sa visite une relation, qui mérite à tous égards la reproduction : « Le 22 août 1846, trois semaines après son arrivée dans la vieille tour, près de la porte de Brest, qui lui servait de logement, j'eus le bonheur de voir en ce lieu Jeanne Jugan avec ses compagnes et cinq ou six pauvres vieilles qu'elle avait déjà recueillies. Il fallait, pour accéder à l'appartement qu'elles occupaient, franchir un escalier tournant et difficile ; l'étage en était bas, les murs nus et rudes, les fenêtres petites et grillées, de sorte qu'on se croyait dans une caverne ou dans une prison ; mais ce triste aspect était un peu égayé par la lueur du feu et par l'air de contentement des habitants de ce lieu. Quelques lits rangés dans l'enfoncement de la pièce carrelée, une ou deux vieilles chaises ou escabeaux, une petite table et quelques ustensiles formaient tout l'ameublement. Jeanne nous reçut d'un air bienveillant ; elle nous montra volontiers son appartement et une autre chambre un peu meilleure où les pauvres femmes travaillaient ; et elle répondit de bonne grâce à toutes nos questions. Elle était simplement mais proprement vêtue d'une robe noire, d'un bonnet et d'un mouchoir blancs ; c'est le costume adopté par la communauté. Elle paraît avoir environ cinquante ans, sa taille est moyenne, son teint bruni et elle semble usée, mais sa physionomie est sereine et pleine de bonté ; on n'y remarque pas le moindre symptôme de prétention ou d'amour-propre.

« Je lui demandai avec quels fonds elle avait commencé ; elle me répondit qu'elle avait un peu plus de quatre cents francs et quelques meubles. Elle ne

savait pas un jour d'où lui viendraient les provisions du lendemain ; mais elle persévérait avec la ferme persuasion que Dieu n'abandonnerait jamais les pauvres et elle agissait d'après ce principe certain, que tout ce que l'on fait pour eux, on le fait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je lui demandai comment on pouvait distinguer ceux qui méritaient vraiment d'être secourus; elle me répondit qu'elle recevait ceux qui s'adressaient à elle et qui paraissaient les plus dénués, qu'elle commençait par les vieillards et les infirmes comme étant les plus nécessiteux, et qu'elle s'informait chez leurs voisins de leur caractère, de leurs ressources, etc. Pour ne pas laisser dans l'oisiveté ceux qui pouvaient encore s'occuper à quelque chose, elle leur faisait éplucher et carder de vieux morceaux d'étoffe, puis filer la laine qu'ils en retiraient; ils arrivaient ainsi à gagner un sou et demi par jour. Si elle découvrait quelque autre ouvrage proportionné à leurs forces, elle le leur procurait et leur laissait pour leur usage particulier un tiers de ce qu'ils pouvaient gagner ainsi.

« Comme elle ne laisse pas les pauvres sortir sans permission, ni quêter pour leur profit personnel, elle pense que son système tend à empêcher la fainéantise et la mendicité. Elle et ses compagnes quêtent dans le voisinage pour les soutenir, et elle dit qu'elle trouve assez de gens disposés à donner. Elle demande au boulanger le pain de reste ou le pain rassis; le laitier lui donne du lait écrémé; le boucher la viande qui, quoique bonne encore, ne pourrait se garder plus longtemps, et quand il y a abondance de poisson elle en reçoit une partie des marchandes. On lui réserve au marché les légumes et les fruits dont

quelque côté est gâté et qui ne seraient plus présentables à la vente. Elle tire ainsi de chaque fournisseur ce dont ils peuvent le plus facilement se passer et, des autres personnes, elle obtient des restes de table, des vêtements usés, de vieux meubles, etc., ou de l'argent, de sorte qu'elle parvient à entretenir convenablement ses pauvres.

« Il y a dans cette femme quelque chose de si calme et de si saint qu'en la voyant je me crus en présence d'un être supérieur, et ses paroles allaient tellement à mon cœur que mes yeux, je ne sais pourquoi, se remplirent de larmes. » Ce témoignage est une contribution importante à l'histoire.

La vieille prison ne tarda pas à devenir insuffisante; mais on découvrit un ancien couvent délabré, qu'on obtint pour le prix de 23.000 francs avec des délais pour payer. En attendant l'entrée en jouissance, Virginie Trédaniel, nommée supérieure, s'installa avec sa famille de pauvres dans une maison du faubourg. La principale ressource de l'humble asile était le bel établissement tenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu pour les aliénés : là on avait des dessertes assurées.

« La Petite Œuvre » avait formé sa base d'opération avec les trois asiles de Saint-Servan, Rennes et Dinan ; elle comptait une dizaine de sujets prêts à tous les dévouements et voyait se dessiner un mouvement de vocations ; elle avait des amis zélés au centre de la France qui l'attiraient. Que fallait-il de plus ? Avec une tranquille assurance Marie Jamet, la supérieure, prit avec elle une novice et une postulante, et elle partit pour Tours. En leurs personnes l'association

charitable faisait son exode hors de la Bretagne, et M. Dupont, qui avait payé le voyage et préparé les voies, les recevait chez lui le 31 décembre 1846. Les trois Bretonnes réussirent à louer une maison sur la paroisse de la Riche et trouvèrent en M. Alléron, le curé, une direction conforme à leur règlement.

Le soir de l'Épiphanie, les trois *Sœurs des Pauvres* venaient de rentrer et se mettaient à table avec la famille Dupont; mais elles étaient tristes, car les pauvres tardaient à venir et on ne fonde pas un asile sans vieillards. Bientôt une personne se présente et dit : « Nous avons une bonne femme; nous l'avons menée à votre maison de la Riche, où elle vous attend. » A cette annonce les figures s'épanouissent, les sœurs se lèvent et se rendent en toute hâte à l'asile; M. Dupont se lève aussi, et les suit. Ils trouvent dans le corridor une pauvre vieille, décrépite; les sœurs lui font un accueil qui la ravit et s'occupent sans retard de son installation. C'était facile, car le souper aussi avait suivi et il y avait trois lits tout préparés, donnés par M. Dupont, un en son nom, un au nom de sa mère, un au nom de sa fille. Les trois lits ne tardèrent pas à être occupés, et il vint encore d'autres pauvres.

On n'a pas de peine à se figurer combien toutes ces premières fondations devaient être pénibles, et quelle pénurie il y avait à certains jours à l'asile; ajoutons qu'à Tours le maire se bornait à laisser faire, qu'il en était de même de l'archevêque, et qu'en conséquence les pauvres sœurs opéraient à leurs risques et périls, sans autorisation d'aucune sorte les accréditant auprès du public. Bref, l'Œuvre devait faire ses preuves et montrer ce dont elle était capable.

En attendant, la fondation de Tours fut marquée par une circonstance qu'on ne sait pas expliquer naturellement. Dans les débuts, les sœurs n'avaient qu'une marmite pour la soupe ; la marmite devint bientôt insuffisante et il fallut y adjoindre deux pots. Une fois que la sœur cuisinière venait de mettre au feu toute sa petite cuisine, la supérieure survint et dit : « Ma sœur, pourquoi ces pots? c'est assez de la marmite, il ne faut plus mettre les pots. — Mais, ma Bonne Mère, il faut cela pour faire les portions. — Contentez-vous de la marmite. » La sœur obéit et, à son grand étonnement, la marmite donna assez pour tout le monde; même il advint qu'on reçut six *bonnes femmes* de plus et la merveilleuse marmite donna encore. « Il semble que le Bon Dieu l'a agrandie », écrivait la supérieure, « les portions sont aussi plus fortes et tout le monde en a assez. Ceci a bien frappé nos sœurs et on parle souvent de la petite marmite. »

De son côté M. Dupont écrivait à des amis : « Nos chères petites Sœurs des Pauvres, ces nobles émules de Jeanne Jugan, nous sont arrivées. Elles ont les sympathies de tout le monde. Elles ne se contentent pas du vœu de pauvreté : elles ont bravement fait celui de la misère, demandant aux riches leurs restes; elles les servent aux vieillards qui se sont confiés à leurs soins maternels; puis, quand ceux-ci sont repus, elles trouvent de quoi manger elles-mêmes. Serait-il possible que Dieu ne fit rien pour elles ? Or, voilà que de toutes parts, ici, elles sont merveilleusement accueillies. Cette œuvre des « Bonnes Femmes » est appelée à se répandre partout. »

Ce qui n'était pas moins étonnant, c'était de voir les pauvres se confier à leurs soins. Le soir de l'Épi-

phanie la première bonne femme s'était endormie contente, mais son réveil au matin fut moins gai : en ouvrant les yeux, elle ne vit autour d'elle que des murs blancs, point de meubles, rien; l'inquiétude la prit et elle se mit à crier : Où suis-je?... C'était bien là la question des pauvres : Avec quoi nous soutiendront-elles?... Il fallait inspirer aux vieillards eux-mêmes la confiance hardie et abandonnée des sœurs, vivre au jour le jour, voir grossir sans cesse la famille indigente. Au bout de quelques semaines, la pauvre femme savait qu'elle était dans une bonne maison, et les vieillards comprenaient avec quoi on les soutenait. Puis deux ou trois nouvelles sœurs vinrent augmenter le nombre des hospitalières et travailler à l'entreprise.

Louis Veuillot a raconté dans une admirable page sa visite à l'asile naissant : « La maison renfermait alors quatre vieillards hommes et vingt-six pauvres femmes âgées de soixante-dix à quatre-vingt-dix ans. Toutes les misères physiques et morales sont là rassemblées ; mais non, elles n'y sont plus : elles n'ont pu franchir ce seuil où l'espoir, l'amour et la paix attendent ceux que personne n'aime et qui n'ont plus ni paix ni espérance. J'ai vu des vêtements propres, des visages gais et même des santés charmantes. Entre les jeunes sœurs et ces vieillards, il y a un échange d'affection et de respects qui réjouit le cœur.

« Toutefois les nouveaux arrivés ne sont pas toujours tendres. Les sœurs ont été plus d'une fois battues. L'un des hommes se montrait rude et impoli. — « C'est un esprit fort, me dit-on en souriant, il a beaucoup lu, et il méprise encore un peu ceux qui

croient en Dieu et qui prient. Dans un mois vous ne le reconnaîtrez plus. Il se sera confessé. »

« A l'infirmerie, un seul lit était occupé. Une bonne vieille y mourait, la paix sur le visage, le crucifix aux mains. Elle avait été administrée dans la matinée. Nous lui demandâmes comment elle se trouvait : « Heureuse, répondit-elle ; bientôt Dieu me donnera place dans son paradis. » Elle nous pressa de prier pour elle. Elle était si calme, si douce, d'un air si vénérable, que nos cœurs nous commandaient de nous mettre à genoux et d'implorer la grâce d'une sembable mort. « Voilà, nous dit Mme Marie-Augustine, la première conquête que nous fîmes ici. Lorsque nous arrivâmes, ses enfants, des ouvriers pourtant qui gagnent leur vie, venaient de la chasser, ne voulant pas la nourrir davantage. Elle ne pouvait leur pardonner cette cruauté, et tous ses discours n'étaient que malédiction et blasphème. Elle meurt en priant pour eux et en leur donnant du fond de son âme sa bénédiction... qu'ils ne viendront pas recevoir.

« Dans la cuisine, je vis un amas de toutes sortes de débris, rapportés le matin de cinquante maisons. On fait réchauffer, on raccommode tout cela, et c'est la nourriture de tout le monde. Les religieuses s'astreignent en tout au régime de leurs pauvres, et il n'y a nulle différence, sinon qu'elles servent et qu'ils sont servis. Cette récolte de la charité se fait tous les jours deux fois. Tout arrive à point pour les besoins du moment ; au souper rien ne reste, au déjeûner rien ne manque. La charité a donné la maison ; lorsque survient un pensionnaire, elle envoie le lit et le vêtement. »

Cette vue d'intérieur d'un asile en 1847 est précieuse

à recueillir. L'illustre polémiste chrétien en concluait, contre les *Libres Penseurs*, que les Sœurs des Pauvres, sans avoir lu les socialistes ni les économistes d'aucune école, avaient une science pourtant : « N'ont-elles pas résolu le problème d'assister le pauvre sans dégoût pour elles, sans humiliation pour lui, sans dépense pour l'État, sans rien imposer au public que le plaisir de donner ? Quelle est donc cette science qui fait de tels prodiges ? Eh ! mon Dieu ! c'est tout simplement la science de Jésus crucifié. »

CHAPITRE IV

Progrès et difficultés d'organisation.

Le costume et les vœux. — La position ecclésiastique de la *Petite Œuvre* à Rennes, à Saint-Brieuc et à Tours. — Essais d'organisation à Saint-Servan et à Tours.

Les *Sœurs des Pauvres* avaient maintenant un costume, qui mettait entre elles quelque uniformité et qui les distinguait un peu du peuple : c'était le manteau. En allant à Rennes elles avaient emporté un manteau en usage principalement parmi les veuves de Saint-Servan, et elles se mirent à le porter dans leurs sorties : l'ample vêtement était à double fin, d'une part il donnait un caractère plus grave à la personne, d'autre part il recouvrait avantageusement les dons de la charité qu'il fallait transporter à bras. A Rennes le capuchon retombait en arrière sur les épaules, à Tours on le releva sur la tête à la mode des femmes du peuple ; et comme on trouva que cela faisait bien, l'usage en fut adopté dans la « Petite Famille » (1). Tout naturellement le nom de Sœurs

(1) Cette appellation continuait celle de « la Petite Œuvre » et la remplaçait à mesure que l'association grandissait en nombre et en importance. Le titre de congrégation viendra plus tard, en 1852.

leur était donné dans le public, et peu à peu le titre religieux remplaçait les noms de famille.

Ce titre même soulevait une question considérable au point de vue ecclésiastique : étaient-elles des religieuses, ne l'étaient-elles pas ? Le fait est qu'en s'établissant à Rennes, les charitables personnes avaient pris leurs arrangements en dehors de l'autorité épiscopale, et qu'elles n'avaient point à ce moment la prétention d'engager l'Église dans leur tentative. Il en résulta cependant une situation délicate, qui devint plus sensible avec le développement de l'asile. Mgr Brossais Saint-Marc sut toujours reconnaître le dévouement personnel des sœurs et le bien fait aux pauvres ; mais d'autres considérations étaient en cause : le titre de religion, la valeur des vœux, l'approbation de la règle, la nomination des autorités. Il le fit entendre dans une entrevue avec la supérieure qui eut lieu en octobre 1846, et dans la décision verbale qu'il donna aux curés et confesseurs de les considérer comme de bonnes filles, non comme des religieuses. Comme conséquence, les sœurs devinrent perplexes à l'époque de la rénovation de leurs vœux annuels. Elles en référèrent à ces Messieurs de Bougligny, qui répondirent en distinguant les deux espèces de vœux : les vœux tels qu'on les fait dans les congrégations religieuses approuvées par l'Église, et les vœux privés que toute personne peut librement contracter ; ils disaient ensuite aux sœurs que leurs vœux n'avaient pas le premier caractère et qu'elles ne pouvaient encore y prétendre, mais qu'elles pouvaient librement refaire leurs vœux personnels.

L'année suivante, la question se représenta dans le diocèse voisin, à l'occasion de la maison de Dinan.

L'évêque de Saint-Brieuc nomma bienveillamment une commission ecclésiastique en 1847 pour examiner le règlement des *Sœurs des Pauvres*. Favorable sur l'ensemble, la commission émit sa conclusion conformément au droit canonique, à savoir : demander l'approbation à l'évêque du lieu où serait fixée la maison-mère. Mais où fixerait-on la maison-mère et quand? Tout cela était précisément en question et loin d'être résolu; il fallait laisser se produire les événements et attendre les indications providentielles.

Or du côté de Tours la situation s'améliorait rapidement : l'archevêque très réservé au début, était gagné à l'Œuvre à mesure qu'elle se développait sous ses yeux. Il encouragea même les Sœurs des Pauvres à acquérir une communauté que les sœurs de la Présentation quittaient en ville pour aller s'établir de l'autre côté de la Loire, et l'arrangement fut conclu le 27 février 1848, moyennant notamment une somme de 15,000 francs, donnée par M. Dupont sur la dot de sa fille qui venait de mourir, et une somme de 20,000 francs apportée par une postulante. Mgr Morlot donna à entendre qu'il verrait sans déplaisir la maison-mère et le noviciat s'y établir.

Quelques mesures prises récemment rendaient cette combinaison possible et avantageuse. D'abord, un commencement de noviciat s'était formé à Saint-Servan, sous la direction de la supérieure et avec l'aide de sœur Pauline, qui avait reçu une bonne instruction chez les religieuses de l'Adoration. On se contentait de former les postulantes pendant quelques mois à la pratique de l'oraison, du règlement, de la vie commune; puis elles devenaient novices et continuaient à se former en tenant des emplois

auprès des pauvres dans l'une ou l'autre maison. En temps opportun, l'un ou l'autre des trois prêtres associés se détachait et, après une retraite préparatoire, faisait au nom de l'association la cérémonie de vêture ou de profession. Au commencement de 1848 l'Œuvre comptait neuf sœurs, neuf novices et plusieurs postulantes; quelques autres sujets n'avaient pas persévéré ou n'avaient pas été trouvés aptes à la vocation.

Dans les conseils de l'association on prit une mesure considérable. En s'éloignant du lieu d'origine l'Œuvre se montrait avec sa physionomie réelle, semblable à la plante qui, en sortant du sol, se développe, prend sa forme et produit des rameaux selon son espèce : c'était bien une œuvre de vieillards, avec quelque indulgence pour les infirmes. En ce temps-là l'adresse des établissements était : *Maison d'asile pour les vieillards et infirmes*. En conséquence l'essai tenté avec quelques enfants, dans « la maison de la Croix » à Saint-Servan, fut abandonné en principe, l'expérience ayant montré que les œuvres de vieillards et les œuvres d'enfants sont deux modes d'assistance qui demandent à être spécialisés. Le cercle de la charité hospitalière est désormais délimité, et c'est dans ce cercle que l'Œuvre va se mouvoir et concentrer toute sa puissance d'action.

D'autre part, l'existence de plusieurs maisons nécessitait la distribution régulière de l'autorité et des emplois, c'est-à-dire un commencement d'organisation hiérarchique. Le 12 décembre 1847, les supérieures des quatre établissements s'étaient réunies à Saint-Servan, qui servait de maison-mère, pour faire les nominations : sœur Marie-Augustine fut maintenue

dans la charge de supérieure générale, et sœur Marie-Thérèse fut nommée mère assistante. On s'est plu à voir dans cette réunion le premier chapitre de la Congrégation : de fait on pourvut aux charges et aux emplois des quatre maisons, on délimita les attributions des supérieures locales, on fixa les relations des sœurs et des maisons avec les supérieures majeures. Ainsi quoique tous ces actes fussent d'ordre privé, l'association agissait en tout d'une manière religieuse et comme une naissante congrégation. Dès lors envisageant l'œuvre sous le point de vue religieux, moins apparent au principe, et laissant dans l'ombre le côté hospitalier qui avait prévalu, on prit l'habitude de faire remonter son origine au règlement et aux exercices du « petit rocher » : une légende se forma à côté de l'histoire, non sans l'altérer et interposer les rôles.

Il arriva donc que le centre de l'institution s'établit à Tours, en 1848, dans une maison de communauté, pour y former un commencement de maison-mère et de noviciat. Le groupe se composait, en 1849, d'une cinquantaine de pauvres à l'asile et d'une quinzaine de sujets au noviciat. L'abbé Le Pailleur se donna à cet humble ministère, à la suite de la dissolution de l'association de Bougligny, et continua avec la Petite Œuvre les rapports de Saint-Servan.

La « maison pour les vieillards et infirmes » de Tours n'avait pas encore acquis une grande importance ; la raison en était que les autorisations officielles, civiles et ecclésiastiques, pour la quête avaient été refusées jusqu'alors. On se décida à employer le grand moyen, on fit venir Jeanne Jugan. « Depuis deux jours », écrivait joyeusement M. Dupont

à la date du 12 février 1849, « nous avons l'honneur de posséder la mère de toutes ces petites sœurs. Quelle admirable confiance en Dieu! Quel amour de son saint nom! Elle va nous faire du bien à Tours. Les grossiers gens du monde croient que cette *pauvre chercheuse de pain*, comme elle s'appelle, leur demande l'aumône; mais si leurs yeux s'ouvraient, ils comprendraient, eux, qu'ils en reçoivent une immense, en entendant parler si amoureusement et si simplement de la providence de Dieu. » Toutes les oppositions administratives tombèrent devant la quêteuse diplômée : Mgr Morlot, M. le Préfet et M. le Maire donnèrent des autorisations excellentes et par écrit, et l'état de choses fut régularisé.

Un auteur s'est demandé dans quelle mesure le vénérable M. Dupont, universellement connu par la dévotion à la Sainte Face de Notre-Seigneur, prit part à l'établissement de « la Petite Famille. » Nul doute que son influence fut grande, ses avis très appréciés; on le vénérait comme un saint. Et son historien conclut : « C'en est assez pour dire que le serviteur de Dieu eut indirectement grande part à l'organisation définitive et aux constitutions fondamentales de cet admirable institut. »

CHAPITRE V

Nouvelles fondations (1849-1851).

Les conférences de Saint-Vincent de Paul. — Les Petites Sœurs des Pauvres. — Fondations de Nantes, Paris, Besançon, Angers. — Le premier deuil. — Le château du diable. — Fondations de Bordeaux, Rouen, Nancy, deuxième maison de Paris. — Essai d'organisation dans la capitale.

A Tours on se trouva en contact avec les Conférences de Saint-Vincent de Paul, et les bons rapports s'établirent aussitôt. L'un des membres de la conférence de Tours, Hector d'Outremont (1), écrivit à M. Féburier, président de la conférence de Saint-Germain-des-Prés à Paris : « Je ne sais si vous avez entendu parler d'une œuvre qui commence à prendre quelque extension, et que l'on désigne dans notre ville sous le nom d'*Asile des Bonnes Femmes*. La vieillesse n'avait jusqu'ici trouvé de ressources que dans les hôpitaux, qui malheureusement ne s'occupent pas assez du soin des âmes, et qui, n'ayant qu'un nombre fixe de places à donner, laissent souvent leurs portes fermées à bien des misères. La charité chrétienne proprement dite ne s'était pas encore spécialement occupée de la dernière partie de la vie,

(1) Mort évêque du Mans.

dont vous sentez l'importance pour l'éternité. Réunir dans une même maison les pauvres vieillards hommes et femmes, les nourrir, loger, chauffer, leur fournir en un mot tous les secours temporels et surtout tous les secours spirituels dont ils ont besoin, voilà en résumé l'œuvre toute entière. » Les Conférences, regardant la Petite Œuvre comme une jeune sœur dans la charité, la menèrent à Nantes et à Paris en 1849.

A Nantes, les membres de la Conférence avaient réuni quelques vieilles femmes, mais l'essai périclitait faute de personnel infirmier et d'organisation. Ils furent ainsi amenés, en février 1849, à demander des renseignements, puis des sœurs pour l'établissement dans leur ville d'une « maison d'asile de vieillards et d'infirmes »; et, pour aider à la fondation, ils promirent une allocation de 45 francs par an pour chacun des pauvres que placerait la Conférence. LeVendredi-Saint, 6 avril 1849, la bonne mère Marie-Thérèse et sa compagne ouvrirent l'asile, n'ayant ni paillasses, ni couvertures, ni lits, ni chaises, mais 3 francs en bourse, avec la charge d'un loyer de 800 francs; elles recueillirent presque aussitôt quatorze pauvres, dont huit placés par la Conférence. Les premières semaines furent pénibles, et on les traita d'aventurières, car en vérité on ne comprenait rien dans le voisinage à une pareille entreprise; puis ce fut un changement à vue, qui s'opéra sur le marché, gagna les faubourgs et la ville, et amena des effets durables.

Une sœur de renfort arriva, qui brûlait du désir de se dévouer et qui obtint la faveur d'aller quêter au marché, ce qu'on n'avait pas osé faire jusque-là. Elle s'avance, fait sa demande pour les pauvres et parle-

mente avec les marchandes, qui s'enthousiasment et qui disent : « Oui, ma sœur, nous allons vous donner, c'est trop beau ce que vous faites et, quand nous serons vieilles, nous aurons grand besoin de votre maison. » La sœur recueille trois grands sacs de légumes ; elle prend alors un des sacs et le charge sur ses épaules pour l'emporter. Les marchandes s'émotionnent de nouveau et l'arrêtent en criant : « Non, non, vous ne l'emporterez pas, c'est trop ! » et se regardant les unes les autres, elles se disaient : « Mon Dieu, que deviendrons-nous, nous autres, qui ne faisons rien pour le bon Dieu ! » Elles payèrent un commissionnaire et invitèrent la Sœur des Pauvres à revenir les mercredis et les samedis. — Bientôt il y eut soixante vieillards et infirmes à l'asile et, chose remarquable, dix jeunes filles de la région, gagnées par le dévouement, partirent pour le noviciat.

Ce fut à Nantes que le nom si populaire des *Petites Sœurs des Pauvres* se compléta, dans sa douceur chrétienne et son humilité. Jusqu'alors elles s'appelaient les *Sœurs des Pauvres;* à Nantes, on se mit à les appeler couramment les *Petites Sœurs*. La sagesse populaire avait trouvé le qualificatif véritable, celui qui exprime l'essence des choses. Le nom parut heureux et l'association l'adopta.

Pendant que ces événements se passaient à Nantes, la supérieure générale et sa compagne arrivaient à Paris, le 28 mars 1849, avec l'impression qu'une « maison d'asile de vieillards », posée dans la capitale, serait une recommandation considérable aux yeux du public. Un débat eut lieu à leur sujet à la réunion générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul : fallait-il l'absorber dans l'œuvre générale de l'assis-

tance, ou laisser à la petite œuvre son autonomie et ses procédés ? La Bonne Mère Générale, parlant avec le sens pratique qui la caractérisait, obtint qu'on commencerait à Paris comme ailleurs, petitement et en location. Les deux sœurs, que ces Messieurs logeaient dans un établissement de refuge appelé Nazareth, se mirent à la recherche d'une maison et à faire des visites utiles, ménageant avec grand soin le peu d'argent qu'elles recueillaient, et utilisant pour leur propre subsistance les bons de pain et de viande des fourneaux économiques qui leur étaient offerts. Après deux mois de recherches infructueuses, sœur Marie-Louise resta seule à Paris et continua en vain pendant deux mois les démarches, car personne ne voulait louer à ces indigentes. Alors M. Tulasne, médecin du refuge de Nazareth, alla lui-même à la découverte et loua, sous sa caution, dans la rue Saint-Jacques, une maison assez vaste pour y fonder l'asile. Les Petites Sœurs des Pauvres y entrèrent le 1er août 1849, et les vieillards avec elles.

Déjà une nouvelle fondation se préparait à Besançon. Au mois de mai 1849, Mlle Junot, fille du célèbre général de Napoléon, avait écrit : « Nous avons déjà fait quelques démarches pour remettre en des mains religieuses notre œuvre d'orphelines, afin de l'établir sur des bases plus solides ; jusqu'ici la Providence n'a pas paru favoriser nos recherches et nous avons dû attendre avec patience ses moments. L'œuvre de Jeanne Jugan, parvenue à notre connaissance tout simplement par quelques articles que j'en ai lus sur le journal de l'Univers Catholique, m'a tellement plu par la simplicité et le providentiel de son établissement, de son agrandissement, etc., que le bon Dieu

a permis que la pensée me vint de faire à Mme la Supérieure Générale des ouvertures. » Telle fut l'origine de la maison de Besançon, car l'établissement antérieur modifia sa destination et devint « la maison d'asile des vieillards et infirmes. » La bonne demoiselle céda gratuitement la majeure partie de son habitation, la chapelle et un bon commencement de ménage : aucune fondation n'avait débuté avec autant d'éléments de prospérité. Sœur Jeanne-Marie, qui était douée d'un bon jugement et l'une des colonnes de l'œuvre, fut nommée supérieure; elle avait deux novices pour lui aider à mener la fondation, mais on comptait sur les vocations du pays et on ne se trompait pas. M. le Maire approuva cordialement la nouvelle œuvre, Mgr Mathieu bénit et remit son offrande, tandis que M. le Préfet, considérant qu'une pareille organisation et un pareil budget n'étaient guère du genre administratif, se bornait à tolérer.

La charitable association avait alors dix années d'existence. Au commencement de l'hiver 1839, nous avons trouvé le premier pauvre dans la demeure de deux anciennes servantes, puis nous avons trouvé douze vieilles femmes, un véritable asile de vieillards, dans la maison du port Solidor. C'était peu de chose en apparence, mais en réalité c'était la cellule primitive de tout l'organisme, c'était un régime nouveau d'hospitalité, c'était la charité se faisant non plus seulement servante, mais mendiante pour les pauvres. Maintenant l'œuvre a fait ses preuves et fondé huit asiles de vieillards. L'année 1850 accélère le mouvement et voit naître les quatre établissements d'Angers, de Bordeaux, de Rouen et de Nancy.

Nous retrouvons sœur Marie de la Croix à la fondation d'Angers, où elle pose la quête. Comme partout elle obtint sans difficultés les autorisations de la municipalité et fit connaître l'œuvre, qu'on s'obstinait dans le public à identifier avec elle, à tel point qu'en Anjou comme en Bretagne on appelait les Petites Sœurs des Pauvres « les Jeanne Jugan »; mais ses forces allaient la trahir et elle allait rentrer dans l'obscurité, tandis que l'essaim des jeunes sœurs s'envolait dans toutes les directions pour reproduire sans elle la merveille de Saint-Servan. Un chroniqueur a écrit, au vol de la plume dans un article d'un jour, ces phrases expressives : « La mission parfois si pénible et toujours si désintéressée des Petites Sœurs des Pauvres me paraît extrêmement touchante. C'est une des formes les plus exquises de la charité et du dévouement, dont l'invention leur revient, et qui ne pouvait être inventée que par des femmes. Ce que je trouve particulièrement original dans cette manière des Petites Sœurs des Pauvres, c'est que, pour venir en aide aux nécessiteux et aux débiles, elles n'ont rien trouvé de mieux que d'user de leurs moyens et de tendre la main pour eux. »

Nous trouvons, dans une lettre ancienne, le récit d'une de ces quêtes étonnantes de sœur Marie de la Croix : « Dans les premiers temps de l'institut, elle vint quêter à Redon et demanda la permission de quêter parmi nos élèves (1). J'allai la voir au parloir et elle m'électrisa. Alors, poussé par je ne sais quelle inspiration, je lui dis : Ma sœur, suivez-moi, et sans plus de façon je l'introduisis dans l'étude de nos

(1) Collège tenu par les Pères Eudistes.

grands pensionnaires réunis là au nombre de cent environ. Tous les élèves étonnés se levèrent et je dis : La sœur va vous dire l'objet de sa présence au milieu de vous. Et Jeanne Jugan exposa bonnement et simplement l'objet de sa mission. Émerveillés et profondément touchés, tous ces élèves vidèrent absolument leurs poches et leurs pupitres, et donnèrent de grand cœur, et non sans fruit notable pour l'escarcelle de la sœur, jusqu'à leur dernière obole. A proportion, il en fut de même dans les autres divisions d'élèves. Jamais les écoliers de ce temps-là n'ont oublié cette visite de charité, et tous nos professeurs en furent émerveillés et touchés. »

Cette fondation d'Angers fut faite dans une ancienne chapelle, mise à la disposition des Petites Sœurs par M. Maupoint, alors vicaire général à Rennes et ami de l'œuvre. La Bonne Mère était sœur Félicité, cette jeune fille de Saint-Servan qui demandait autrefois la grâce d'être religieuse, « mais pas chez ces sœurs-là ; » elle eut une autre grâce, celle de mourir en pleine fondation, sur le champ de bataille de la charité et d'être la première victime du dévouement dans la congrégation hospitalière (20 novembre 1851).

Le 22 mai 1850, deux Petites Sœurs des Pauvres étaient arrivées à Bordeaux, à la demande de M. Germainville, avec une mise de fonds de dix francs. Après avoir cherché en vain pendant trois semaines une maison, elles s'égarèrent à l'extrémité de la ville et s'assirent fatiguées au bord du chemin ; une servante s'approcha pour causer et, ayant été mise au courant de l'affaire, indiqua dans le voisinage une grande maison abandonnée, qu'on disait hantée et

qu'on appelait « le château du diable ». Sans s'effrayer du nom et de la chose, les deux sœurs le visitèrent, puis le louèrent à raison de 1,100 francs par an, sous la responsabilité de quelques amis. Elles s'y transportèrent avec leur petit bien et firent choix d'une chambre pour passer la première nuit. Vers dix heures un vacarme épouvantable se fit entendre comme si on eût frappé à coups redoublés, et une flamme bleuâtre parut dans la ruelle des lits ; on entendit en même temps un cri lugubre. Les sœurs furent bien effrayées et ne purent dormir. La nuit suivante elles s'installèrent dans un appartement donnant sur le corridor, laissant la porte ouverte : à la même heure le bruit recommença et elles virent une grande lumière par l'ouverture de la porte. De nouvelles sœurs étant arrivées quelques jours plus tard, on ne leur dit rien : le bruit se renouvela et dura comme d'habitude de dix heures du soir à deux heures du matin. Ces bruits nocturnes persistèrent trois mois ; ils cessèrent subitement le jour où l'on conserva le Saint-Sacrement dans l'humble chapelle. — Six mois après le début, il y avait vingt-cinq pauvres ; l'œuvre plaisait à tout le monde et la quête allait bien. Ce fut à Bordeaux que les Petites Sœurs adoptèrent l'usage d'un âne pour la quête en nature et le transport des provisions.

Pendant que les Petites Sœurs faisaient la belle fondation de Bordeaux, deux quêteuses, poussées par le besoin, faisaient une excursion en Normandie et arrivaient à Rouen, au mois d'août 1850. Plusieurs personnes influentes se concertèrent aussitôt et déclarèrent que les Petites Sœurs des Pauvres ne s'en iraient pas de la ville et qu'elles devaient y établir leur

œuvre. A cette nouvelle, la supérieure générale accourut et vit l'archevêque, qui représenta les dificultés de l'entreprise mais sans y mettre opposition, et qui ajouta : « Je désire que vous fassiez le bien, je vous regarde comme de bonnes filles et plus tard, si vous le méritez, je vous compterai au nombre de mes communautés. » Fortes de cette parole et du concours de leurs amis, les Petites Sœurs prirent quatre pauvres dans l'étroite maison où on les avait logées ; mais le 18 septembre elles entrèrent en jouissance d'une spacieuse maison, louée 4,000 francs par leurs bienfaiteurs.

Les sœurs, y compris la bonne mère Stéphanie âgée de dix-neuf ans, étaient toutes postulantes. Fonder un établissement avec des postulantes, c'était confondre la sagesse humaine ; mais « Notre-Seigneur le fit afin que la gloire de fonder des asiles de la vieillesse revint toute à l'Auteur, non à des instruments si faibles. » Il faut entendre le récit de la première quête au marché de Rouen : « Il est impossible de dire la manière dont nous accueillirent ces bonnes marchandes au cœur grand et généreux. La foule qui nous entourait était si grande, que pour voir et pour parler il fallait monter sur des chaises, et fendre la foule pour venir déposer son offrande pour les pauvres vieillards. C'était un cri général dans le marché : Ce sont des bonnes sœurs qui quêtent pour les pauvres vieillards ; donnons-leur car quand nous serons vieilles et que nous ne pourrons plus marcher, elles en feront autant pour nous. Les gens des magasins environnants, en peine de ce groupe de peuple, veulent voir ce que c'est, et eux aussi apportent leurs offrandes : du linge, des vêtements, de la viande, de

l'argent. Notre âne, car on nous en avait donné un, avait deux fortes charges, et ces braves gens nous disaient de retourner chaque semaine. » L'élan dépassa le marché : « Tout le monde veut nous aider à former l'asile. Les ouvriers d'une filature tenue par M. Le Picard donnent chaque semaine chacun deux sous pour les vieillards; les ouvriers de la teinturerie de M. Bulard font la même chose. C'est beau de voir ces bons ouvriers venir eux-mêmes en corps apporter du bois, du pain, ou l'argent d'un lit de fer pour le pauvre qui n'en a pas. » Ainsi écrivait la jeune Bonne Mère pour faire partager sa joie à la maison-mère.

La Petite Œuvre n'était plus tout à fait une inconnue; elle voyait venir à elle de différents côtés des amis qui l'attiraient dans leurs pays. Ce fut ainsi que M. de Lambel demanda la fondation de Nancy, qui eut lieu le 5 octobre 1850, et qui fut faite par la bonne mère Marie-Thérèse et deux sœurs. Toutes les trois quittaient une maison qu'elles aimaient et des pauvres qu'elles avaient tirés de la misère; « elles allaient, heureuses Petites Sœurs des Pauvres, courir après de nouveaux sacrifices, de nouvelles abjections, mais aussi de nouveaux malheureux et de nouvelles âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ. » Monseigneur l'évêque vint les visiter et manifester son contentement de leur venue à Nancy.

La seconde maison de Paris eut une origine peu banale. La garde nationale, en faisant ses rondes pour veiller à la sûreté de la capitale, sous la « Seconde République », rencontrait dans la rue les Petites Sœurs des Pauvres et les vieillards. Le spectacle touchait ces braves bourgeois et ils convenaient entre eux que c'était là du vrai *communisme*. Ils en vinrent à vouloir

fonder une maison de ce genre pour leurs vieillards, chaque compagnie se réservant deux lits et versant une petite allocation annuelle. M. Quettant, officier de la garde nationale, fit la demande d'accord avec M. Cochin, qui voulait en même temps faire bénéficier de l'asile les vieillards pauvres de l'arrondissement qu'il administrait. La bonne mère Célestine fut nommée supérieure et une maison, louée rue du Regard, à raison de 7,000 francs par an, fut ouverte le 19 mars 1851.

Le nombre des établissements n'était pas seul à augmenter ; le personnel des sœurs, novices et postulantes, avait heureusement suivi la même progression et à la fin de l'année 1850 il dépassait le chiffre de cent. C'était un résultat plein de promesses. L'ère des difficultés cependant n'était pas close, car les espérances fondées primitivement sur l'établissement de Tours étaient prématurées et insuffisantes. Le 29 décembre 1850, on y avait tenu le deuxième chapitre, fait les nominations et pourvu aux emplois principaux des maisons ; même Monseigneur l'archevêque avait honoré de sa visite les sœurs capitulantes et agréé de s'occuper de l'approbation de la règle et de la naissante congrégation. On ne put cependant se résoudre à n'être qu'une congrégation diocésaine ; car il semblait évident aux supérieures établies dans les autres diocèses, que l'institution hospitalière devait avoir le caractère d'une œuvre universelle, de manière à poursuivre son développement providentiel et son organisation complète. Tout cela était encore un peu confus ; mais on s'orientait dans ce sens, et la force même des choses faisait y tendre.

La conséquence fut qu'on porta alors ses vues sur Paris, point plus central pour les relations personnelles, les ressources et les correspondances, et qu'au commencement de 1851, les novices furent dirigées sur la maison de la rue Saint-Jacques, pendant que les postulantes restaient encore à Tours. Un peu plus tard, quand la maison de la rue du Regard fut constituée et organisée, le noviciat s'y transporta. Ce noviciat fut dirigé par la bonne mère Marie-Thérèse, aidée de sœur Éléonore ; il dura un peu plus d'un an, dans des circonstances pénibles qu'une des sœurs a ainsi racontées : « Tout le temps que le noviciat est resté à la maison, nous étions obligées de cacher les postulantes afin qu'on ne sut pas qu'il y était. Nous étions bien petitement logées et dans une grande pauvreté ; l'oratoire servait de dortoir, de salle de travail. Comme nous n'avions pas assez de lits de fer pour toutes les sœurs, nous entassions pour le jour les paillasses les unes sur les autres, et quand venait le soir nous les mettions par terre dans de petits couloirs, partout où nous pouvions trouver un coin où les mettre. Nous avions pour réfectoire une petite pièce au rez-de-chaussée. » Le noviciat était encore élémentaire : on y faisait passer quelques mois les postulantes, on leur donnait l'habit après cette épreuve et cette formation, puis on les envoyait travailler aux fondations pour achever le temps du noviciat et faire leurs preuves avant la profession. Le Père de Ponlevoy, supérieur des Jésuites à Paris, entra au réfectoire au moment où le couvert était mis ; il remarqua qu'au lieu de verres, les sœurs se servaient de tasses, de pots à moutarde et à confiture, de toute couleur et de toute dimension, et qu'il

manquait beaucoup de choses. Il fut bien touché de cette pauvreté et, quelques heures plus tard, un marchand de vaisselle apportait de sa part quelques douzaines de verres et de bols.

L'essai d'établissement à Paris ne fut qu'une nouvelle étape. On ne put même y constituer le noviciat sans cesse grandissant, et il fallut en 1851 le diviser entre les maisons de Bretagne, Tours et Paris. La famille errante ne savait où fixer sa tente. Ce fut l'heure de Dieu.

CHAPITRE VI

La Congrégation.

La règle de saint Augustin et les constitutions. — Un article de Charles Dickens. — Les fondations de Laval, Lyon, Lille, Marseille. — Une circulaire de Mgr de Mazenod. — L'approbation épiscopale. — La maison de Saint-Joseph à Rennes.

La maison de Rennes avait pris une certaine importance. Elle avait traversé une période d'épreuves ; mais plusieurs prêtres et les missionnaires de l'Immaculée-Conception, amis très dévoués, avaient ménagé entre l'autorité diocésaine et la bonne œuvre une conciliation désirable à tous égards. Ces dévouements de la première époque ne doivent point passer inaperçus. Mgr Saint-Marc était le protecteur-né de cette Petite Famille ; il se donna sans réserve et la rappela dans le diocèse d'origine. C'était la solution la plus naturelle et la plus heureuse. Il résolut en même temps de rappeler le directeur de la Petite Œuvre et de la lui confier officiellement ; il fit plus, il voulut approuver la congrégation naissante et ses constitutions. Comme préparation prochaine, l'abbé Le Pailleur et le Père Félix Massat firent, pendant trois semaines, en avril 1851, à l'établissement des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, près Lille, une révision atten-

tive du règlement. On annonça joyeusement aux sœurs que ce digne religieux avait fait « trouver la vraie règle de saint Augustin ».

C'était en effet sur la règle de saint Augustin comme sur un fondement éprouvé, que s'étaient constituées la nouvelle famille religieuse et sa législation. Le règlement des *Servantes*, puis des *Sœurs des Pauvres*, portait en tête cette mention : « Quelques pauvres filles unies pour soigner, panser, consoler les pauvres..., se sont d'abord proposées de suivre la règle admirable de saint Augustin ; ensuite, avec l'aide de Dieu, elles se proposent d'observer les règles suivantes, avec l'aide de sainte Marie-Immaculée qu'elles ont choisie pour leur mère, de saint Augustin qu'elles ont choisi pour leur père, de saint Joseph qu'elles ont pris pour leur protecteur spécial. » Les nouvelles sœurs avaient trouvé dans la règle du saint Patriarche une organisation de vie commune à leur portée, un lien d'unité, des pratiques autorisées de pauvreté, de modestie et d'obéissance religieuses, une forme de vie éminemment propre aux œuvres de bienfaisance chrétienne. Sur cette base, elles avaient posé leur règlement spécial, et, après une période d'expérimentation, avaient réussi à l'arrêter dans la plupart de ses grandes lignes, tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui.

Le lever avait lieu à quatre heures et demie, le coucher à neuf heures. Elles prenaient leur repos dans un dortoir commun, mais pour plus de décence les lits étaient fermés par des rideaux, comme une cellule ; elles couchaient sur la paille pour imiter la pauvreté du Sauveur à Bethléem ; le grand silence enveloppait leur repos depuis le soir jusqu'au matin. — Sœurs hospitalières, déjà elles faisaient de leur jour-

née deux parts, dont l'une était consacrée aux exercices religieux et l'autre aux services de l'hospitalité. Les exercices religieux étaient reportés aux heures du matin et aux heures du soir, lorsque les vieillards malades et infirmes reposent ; les services hospitaliers étaient en pleine activité depuis le déjeûner jusqu'après le souper des vieillards.

Après le déjeûner, tandis que les sœurs quêteuses allaient au dehors, les autres sœurs se répandaient dans les salles, les infirmeries, les dortoirs, selon l'emploi qui leur était assigné, pour y mettre de l'ordre et de la propreté, faire les ménages, pourvoir aux besoins des pauvres. Alors comme aujourd'hui, il fallait panser les plaies et soigner les malades, il fallait aider les invalides à se lever, à se vêtir, à aller à la salle, et le soir leur rendre de semblables services. Aux repas du matin, du midi et du soir, les sœurs distribuaient aux vieillards la nourriture et la boisson, donnaient elles-mêmes à manger et à boire à ceux dont la vue est trouble, dont la main tremble, dont les forces défaillent, dont l'intelligence baisse. Dans l'exercice même de la charité, l'âme de la Petite Sœur trouve son épanouissement, qui tient à la vocation, et la douce gaieté se répand parmi les pauvres pour dissiper la tristesse.

L'oraison, la récitation de l'office et les autres exercices de la communauté avaient leurs heures ; mais aucun devoir d'hospitalité ne doit en souffrir, car les âmes unies à Dieu sont des âmes de foi, de sacrifice, de vie pratique. Le dévouement jaillit du fond, et c'est le fond de vertu qu'il faut cultiver dans l'âme humaine, si l'on veut qu'elle produise les œuvres de la charité fraternelle. D'ailleurs, le recueillement de la Petite

Sœur n'a rien de morose; il est, comme toute sa conduite, pénétré de charité, car servir le pauvre, c'est encore servir Dieu et faire acte de religion.

Tous ces points du règlement et plusieurs autres étaient fixés à l'époque qui nous occupe ; on peut même dire qu'ils remontent aux origines, tant ils sortaient de l'état de choses et répondent aux nécessités de la vocation; cependant on doit convenir que l'organisation matérielle, souvent bien incomplète, des petites communautés et les dérangements inséparables de la période de formation, modifièrent parfois un peu cette régularité. — Rien ne donnera mieux l'impression des premiers temps que la prière suivante. Elevant leurs mains vers Marie, les premières Petites Sœurs disaient: « Nous vous avons choisie pour notre Mère. Il est vrai que vous n'eûtes jamais des enfants aussi viles et méprisables que nous, nous sommes en effet si faibles et si fragiles, eh bien! soyez notre force et notre appui. Nous sommes sans ressource et souvent sans argent, ô Mère compatissante! faites que nous trouvions toujours du pain pour vos pauvres chéris; nous sommes comme des enfants timides et sans défense exposés à la malice du monde et à ses ruses pour nous perdre, faites que notre petite famille ne soit pas renversée, mais qu'elle vive pour la gloire de Dieu et qu'elle s'étende selon sa volonté. » Cette prière qui reste comme un témoignage de l'humilité et des besoins de l'institution charitable, venait d'être modifiée; mais ce n'étaient pas de vaines paroles dans la bouche des Sœurs des Pauvres, car elles goûtaient à l'abjection de la pauvreté. Afin que leurs vieillards fussent mieux soignés et pour fonder la Congrégation elle-même sur la sainte pauvreté, elles mangeaient

des mêmes viandes, légumes, mets que leurs pauvres et arrangés de la même manière; et si la cuisinière n'avait pas de quoi servir, elle en informait à temps la Bonne Mère, « ce qui se fera toujours », disait le règlement, « lorsqu'il y aura de l'argent dans la pauvre maison. Si par défaut d'argent on ne pouvait ainsi pourvoir aux repas, il faudrait mieux servir du pain seulement, à charge de faire connaître s'il est nécessaire la détresse où l'on est. » — La maison avait une supérieure nommée Bonne Mère (car l'essai de l'appellation Petite Mère avait été infructueux et ne dura que peu de temps). Présidant à une famille de pauvres, elle devait commander avec bonté et douceur; mais ayant à maintenir la paix et l'ordre dans la maison, elle devait user d'une sage fermeté.

Il fallait recueillir ces témoignages des premiers temps et montrer à travers quels sacrifices ces généreuses femmes, s'oubliant pour leurs pauvres, prenant même la forme de pauvre, avaient fondé cette œuvre. Désormais, avec les accroissements de la Famille hospitalière, un nouvel ordre de choses a succédé au primitif, et ce qu'il y avait eu d'excessif dans les privations des débuts se tempérait de plus en plus pour aboutir à la réglementation normale. Ainsi la révision de 1851, tout en maintenant le principe que la Petite Famille était fondée sur la pauvreté, pour les repas comme pour tout le reste, spécifiait que le fond principal de la nourriture proviendrait des dessertes et des dons recueillis par la quête, tant pour les vieillards et infirmes que pour les Petites Sœurs, et qu'on y suppléerait, en cas de besoin, par l'achat de viandes communes et d'aliments maigres à bon marché; qu'on apprêterait la nourriture comme il est d'usage

dans les bonnes familles qui travaillent et qui vivent avec économie. — Il était décidé qu'aucun établissement ne serait fondé dans un autre but que celui d'assister des vieillards ou infirmes indigents de l'un et l'autre sexe.

Le précieux travail fut soumis à l'approbation de l'évêque de Rennes. L'examen et les pourparlers durèrent une année. Pendant ce temps l'association hospitalière continua ses fondations et, par un coup d'audace, s'établit à Londres.

M. Pagliano, agissant au nom du cardinal Wiseman et des Conférences de Saint-Vincent de Paul, avait obtenu la fondation de Londres. Le 11 avril 1851, il reçut à Hammersmith (agglomération annexée depuis à l'immense ville), les Petites Sœurs des Pauvres et les installa dans une maison voisine de la sienne, louée et meublée par ses soins. La bonne mère assistante Marie-Thérèse de Jésus, qui conduisait les trois novices formant la petite colonie, écrivait le 16 avril : « Nous sommes à Londres depuis huit jours, nous avons une petite bonne femme anglaise, qui est bien bonne et bien fervente. Nous avons fait visite à Son Eminence le Cardinal Archevêque, il a été bien bon, il viendra visiter notre maison la semaine prochaine. Priez bien pour nous, que le Bon Dieu bénisse ces tout petits commencements. » Le nom des Petites Sœurs des Pauvres commence à être prononcé en langue anglaise : il se répandra, avec le temps, de la métropole aux colonies, à travers le monde.

Il fallut affronter la grande ville protestante, avec les préjugés anticatholiques, alors si vivaces. L'inexpérience des mœurs, l'ignorance de la langue, la jeu-

nesse des sœurs rendaient la fondation difficile. Sur la rue on recevait parfois des paroles dures, lancées à ces *filles du Pape,* à ces *revenants* d'un autre âge; mais les enfants dans leur candeur s'approchaient et venaient baiser la main des Sœurs. Elles ne portaient au dehors qu'en partie le costume religieux et s'affublaient de châles et de chapeaux. Elles parvinrent cependant à réunir vingt-quatre pauvres et de quoi les entretenir; puis deux sœurs étant arrivées de France, les cinq novices françaises et la postulante anglaise qui composaient la communauté prirent un loyer de 500 livres sterling dans Londres même et s'y installèrent le 6 octobre 1851. La bonne mère assistante Pauline vint passer six semaines pour régler l'organisation et encourager les Petites Sœurs. Il y avait où loger cent pauvres; on les admit graduellement.

Par une coïncidence vraiment heureuse, l'introducteur des Petites Sœurs des Pauvres auprès du public anglais fut l'illustre romancier Charles Dickens. Il venait de visiter à Paris la maison de la rue Saint-Jacques et le 14 février 1852 il dit dans son journal hebdomadaire (1) ses informations et ses impressions. Ce récit, qui fut reproduit par la presse jusqu'en Amérique, appartient à l'histoire.

Il montre l'institution pour les vieillards naissant à Saint-Servan, une servante, Jeanne Jugan, prenant à ses côtés comme compagne de vie une voisine infirme et sans ressources, deux femmes pieuses s'unissant à elle pour partager son dévouement, ces bonnes personnes prenant rang parmi les sœurs qui exercent la charité sous le nom de *Petites Sœurs des*

(1) *Household Words.*

Pauvres, et dix maisons semblables à celle de Saint-Servan fondées en dix ans en autant de villes de France. Il continue: « Les Petites Sœurs vivent avec leurs protégés de la manière la plus frugale, des croûtes et des restes de viande qu'elles peuvent recueillir dans les maisons du voisinage. Les contributions volontaires qui soutiennent leur institution sont en vérité les miettes qui tombent de la table du riche. Celle qui héberge n'est pas mieux partagée que ceux qui sont servis; elle vit dans les mêmes conditions que Lazare et se conduit envers lui avec les sentiments d'une sœur plus jeune.

« Nous sommes introduits dans un petit parloir pauvrement meublé, avec quelques sentences de l'Ecriture sur les murs. Une sœur vient à nous avec ce limpide et joyeux regard comme en ont les visages, quand un cœur bat en dedans pour un but en ce monde. Accédant gracieusement à notre désir, elle nous conduit à un appartement plus large, où vingt à trente vieilles femmes finissent en ce moment leur dîner: comme c'est vendredi, le riz est sur la table en place de viande. La sœur avance en parlant avec une bienveillance de mère à ces créatures arrivées presque à l'état de seconde enfance. — Dans les dortoirs, au premier étage, quelques-unes sont alitées. La voix de la sœur devient plus douce encore, si c'est possible. Les appartements dans toute la maison sont aérés par de larges fenêtres; et ceux qu'habitent les sœurs ne se distinguent en rien des autres par le confort ou l'ameublement.

« Nous descendons dans le quartier des hommes et nous entrons dans un appartement chaud avec un poêle au milieu. Un ancien a les pieds sur une chauf-

ferette et murmure d'une voix faible qu'il est bien confortable maintenant, car il a toujours chaud. Le souvenir du froid des années et du froid des rues est gravé dans sa mémoire; mais il est très confortable maintenant, très confortable. Un autre décrépit à la chevelure blanche et le dos courbé, qui pouvait se flatter dans sa jeunesse de bien chanter une romance, parle de musique à la sœur, et, sur une invitation, part d'un geste joyeux et entonne une chanson de Béranger, avec une voix tremblotante et saccadée, comparable au petit ruisseau coulant sous terre, qui tantôt disparaît et tantôt jaillit chargé de vase. — Nous entrons dans un oratoire où tous vont prier avant le repos de la nuit; de là, nous descendons au jardin des hommes, puis nous passons dans la cour des femmes.

« Maintenant la visite à la cuisine. Le café est en préparation ; les marcs recueillis dans les maisons riches du voisinage sont mis sur le feu avec grand soin. Les sœurs prétendent en obtenir des résultats très passables; en tous cas chaque vieillard peut chaque matin savourer sa tasse de café, et, le goût aidant, y trouver l'arôme du Moka le plus fin. Une sœur rentre de sa tournée au dehors avec deux bassines remplies de dessertes; c'est une belle et forte personne. Sa tâche journalière est de sortir aussitôt après déjeûner avec ses bassines et de recueillir la nourriture pour les quatre-vingt-dix vieillards qui sont dans la maison. Quand les bassines sont remplies, elle les apporte à la cuisine et sort de nouveau, prolongeant ce travail quotidien jusqu'à quatre heures.

« Vous n'aimez pas cette quête? Mais que sont les réclames en faveur de nos hôpitaux? Que sont

les collecteurs? Que sont les dîners, les conférences, les sermons de charité? Quelques faibles femmes, au cœur fort, sans réclames, ni dîners, ni sermons de charité, sans appels pressants à la sympathie du public, qui n'ont pas l'occasion d'exciter la charité par l'attrait des bals ou des représentations théâtrales, recueillent patiemment de maison en maison les desserles, et en nourrissent les pauvres, humblement et tendrement.

« On vide maintenant les bassines; ce qu'elles contiennent est réparti entre quatre compartiments, selon leur nature: viandes, légumes, poissons, desserts, etc. Chaque partie est arrangée ensuite à la meilleure cuisine imaginable. Les meilleurs morceaux sont mis à part: ceux-ci, dit une sœur avec un air de satisfaction, seront pour nos pauvres chers malades.

« Le nombre des sœurs de cette maison, occupées à soigner les quatre-vingt-dix infirmes, est de quatorze. Elles se partagent les travaux de la maison : deux servent à la cuisine, deux à la buanderie, une fait la quête, une veille constamment aux besoins des vieillards hommes, et ainsi des autres, chacune ayant son département. L'esprit qui règne dans toute la maison est celui d'une très grande et très aimable famille. Le sentiment qu'elles ont de consoler les derniers jours de leurs vieux pauvres et infirmes est, pour leurs pénibles travaux, toute la récompense des Petites Sœurs. »

Rentrons en France pour suivre l'organisation qui s'accomplit. L'été 1851 vit naître l'établissement de Laval et l'automne, la maison de Lyon. La fondation de Laval qui eût lieu le 24 juin 1851 était exceptionnelle. Un legs consistant en maison, jardin, prairie,

petit étang dans un faubourg, ayant été fait à l'administration des hospices, celle-ci ne trouva pas de meilleur moyen d'en tirer parti que de le confier aux nouvelles hospitalières. En effet, un hospice ne vit pas sans revenus, sans fondations de lits, sans personnel payé : on avait tout cela gratis avec les Petites Sœurs des Pauvres. Elles acceptèrent, en réservant la liberté de leur administration, conformément au but de leur œuvre.

Le 2 novembre 1851, deux Petites Sœurs arrivaient à Lyon. L'abbé Coudour, qui prit une part active à la fondation, traduisait ainsi l'impression des Lyonnais : « Inconnues, étrangères, vêtues d'un costume nouveau, quoique fort simple, elles n'apportaient avec elles, pour leur grande œuvre, qu'une bonne volonté à toute épreuve et une confiance illimitée en la divine Providence. Quelles ressources a-t-on du moins préparées pour les recevoir et leur faciliter l'accomplissement de leur mission? Aucune. Quelle fondation en leur faveur les attend? Aucune. Où est la maison qu'on leur destine? La maison, elle est encore inconnue. Quel est leur capital? La pauvreté. Où sont leurs revenus? Nulle part et partout. *Nulle part*... Elles n'ont rien d'assuré et nulle obligation n'est rigoureusement contractée vis-à-vis d'elles. Elles vont trouver quelques cœurs qui, connaissant leurs œuvres, les recevront avec cette vénération qui ne saurait être oisive, et cet amour qui enfante le dévouement. *Partout*... Riches et pauvres concourront à leur prospérité. A peine établies, elles verront d'innombrables ruisseaux, sortis de tous les rangs de la société, suivant la même pente, venir se jeter, non pour s'y perdre, mais pour s'y grossir et s'y multiplier en quel-

que sorte, dans l'océan de leur charité. Tout est donc dans l'avenir; tout repose sur la charité privée. » — Le 1er décembre 1851 les Petites Sœurs des Pauvres prenaient possession d'une maison louée, place des Bernardines, avec sœur Théodore, une des colonnes de la Petite Œuvre, pour supérieure. Six mois plus tard, l'asile comptait quatre-vingt-quatorze vieillards.

Le cardinal de Bonald voulut fournir l'humble monture. On voyait dans les rues de Lyon l'une des Petites Sœurs, conduisant par la bride l'âne avec ses deux paniers, qui se remplissaient de comestibles, de légumes, de dessertes d'hôtel, de marcs de café, au fur et à mesure de la quête. Cela attirait l'attention, parfois des attroupements, parfois la risée des gens. Il y fallait de l'humilité, du dévouement, de l'intrépidité; mais les sœurs n'en manquaient pas. Elles allaient ainsi songeant à leur famille de pauvres et à saint Joseph, leur protecteur, conduisant l'âne dans la fuite en Egypte, songeant aussi à Jésus faisant sur cette humble monture son entrée à Jérusalem. — Il arrivait parfois que les sœurs quêteuses étaient rebutées et qu'au lieu d'aumônes, elles recevaient quelques injures. Ce fut ce qui arriva chez un commerçant, qui était ce jour-là de mauvaise humeur et qui se laissa aller à des récriminations contre certaines communautés. La Petite Sœur reçut toute cette bordée sans en paraître émue, se contentant de tenir les yeux modestement baissés. Quand le Monsieur cessa de parler, la Petite Sœur leva les yeux et lui dit d'une voix douce : « Maintenant que vous m'avez donné pour moi, s'il vous plaît, donnez-moi pour mes pauvres. » Le négociant sentit une larme monter de son cœur à ses yeux, et bien vite remit son offrande. La

sœur se retira, bénissant Dieu qui change ainsi le cœur des hommes.

Voici un épisode qui se passa à Paris en 1851. Les agents de police arrêtèrent sœur Adrienne au marché Saint-Germain, où cependant les marchandes lui donnaient abondamment. En ce temps-là, il n'y avait pas de voiture, c'étaient les Sœurs et les vieillards qui emportaient les dons dans des paniers et des bassines. Un jour donc que la quête avait été fructueuse et qu'on se préparait au départ, deux agents arrêtèrent la sœur quêteuse et, au nom de la loi, la conduisirent chez le commissaire de police. Celui-ci étant occupé, on la fit asseoir sur le banc des prévenus. La brave sœur se mit à réciter son office, puis son chapelet, au milieu du monde qui allait et venait. Enfin son tour arrive et M. le commissaire l'interroge sur son délit de mendicité. Elle expose l'œuvre et son emploi. « Retournez soigner vos pauvres », dit cet officier humain, « mais ne quêtez plus! » A ce moment, les femmes du marché et les vieillards faisaient irruption dans le commissariat. « On ne peut vous empêcher de nous venir, et nous de vous donner », s'écrient les marchandes, « vous reviendrez, ma sœur! » De fait elle y retourna et on la laissa tranquille.

Les quinze maisons hospitalières abritaient mille cinq cents vieillards, lorsque commença l'année 1852, et la maison de Lille. « On fera à Lille une belle fondation, parce qu'il y a à Lille beaucoup de pauvres, » avait dit la Supérieure Générale. Cette parole avait fait grande impression: « Elle n'a pas dit, il y a à Lille beaucoup de ressources, mais beaucoup de pauvres », se disaient les uns aux autres les bienfaiteurs!

Les Petites Sœurs virent se réunir autour d'elles les sympathies les plus vives de la religion et de la bienfaisance; elles s'installèrent le 2 février dans une maison achetée rue Saint-Sauveur. « C'est une véritable Providence », disait un publiciste du temps, « qu'elles aient été se fixer au centre de la paroisse la plus populeuse et la plus pauvre, au foyer de tant de misères morales et physiques : leur vue, leur exemple, leurs consolations seront un nouvel et puissant élément de régénération pour cette partie si malheureuse de notre population. » Une procession composée des écoles, des communautés religieuses, de dames et de messieurs, du clergé, suivie d'une foule sympathique, conduisit, au chant des hymnes et au son des cloches, de l'église à la maison d'asile les cinq Petites Sœurs et les douze vieillards, qui formaient le noyau de l'établissement. La presse ayant fait écho, la supérieure circula dans les rues avec un charriot pendant trois jours et reçut quantité de vieux meubles, de vieux objets, de vieux vêtements, qui montèrent le ménage et le vestiaire de l'asile. Ce fut ainsi qu'on débuta.

Dans le même temps, le 8 février 1852, deux Petites Sœurs prenaient possession, à Marseille, d'une maison dont le premier étage était occupé par des salles remplies de blé et le second par dix ménages; l'immeuble avait deux portes et deux numéros sur la rue, mais n'offrait que trois appartements vacants. A cette heureuse nouvelle, quatre Petites Sœurs partirent de Paris à destination de Marseille. Leurs places payées, elles se trouvèrent avec deux francs en poche et quelques provisions de voyage. En ce temps-là, on quittait le chemin de fer à Châlon et on descendait à Lyon par bateau sur la Saône. Après la petite dépense pour

l'achat du pain et le transbordement, elles restèrent avec quatre sous. Mais voilà, après quelque temps de navigation, que le bateau qui les portait se fendit en deux et que les voyageurs se virent exposés à périr. Ce fut alors qu'un passager dit une parole qui eut quelque écho à cette époque : « Non, nous ne périrons pas, nous portons les Petites Sœurs des Pauvres ! » Mettant leur confiance en Dieu, elles élevèrent vers lui leurs cœurs et leurs prières. On réussit à conduire le bateau à bord et tout le monde put débarquer ; mais le bateau continuant à s'ouvrir, les bagages tombèrent à l'eau, non toutefois ceux des Petites Sœurs, car leur pauvre malle avait été oubliée à Paris. De bonnes religieuses les logèrent, en attendant le prochain bateau, et leur fournirent des provisions. Le reste du voyage se fit sans incident. — A Marseille, les Petites Sœurs obtinrent l'autorisation de faire vider les cinq chambres remplies de blé ; mais n'ayant pas d'argent, elles s'adressèrent au Syndic des portefaix, qui fit agréer l'affaire par son conseil et leur envoya gratuitement soixante hommes forts. Le blé délogea, puis ce fut le tour des dix ménages, car le propriétaire, gagné à la cause, fit quelques dédommagements de concert avec les sœurs, et on fut maître de la position. Elle fut prise d'assaut par soixante vieillards, qui donnèrent à l'immeuble une nouvelle physionomie. La Bonne Mère était sœur Julie-Marie, une des colonnes de l'association. — L'autorité ecclésiastique appuya officiellement la fondation, et à ce titre, la circulaire de Mgr de Mazenod (1) à son clergé, en date du 13 février 1852, est un document historique.

(1) Evêque de Marseille et fondateur de la Congrégation des Pères Oblats de Marie Immaculée.

« Vous connaissez déjà le bien que font partout où elles existent, les Petites Sœurs des Pauvres. Leur institut, né d'hier, dans l'obscurité et l'abjection du monde, a jeté un éclat qui confond le siècle, en lui révélant, une fois de plus, la puissance d'une charité bien supérieure à toutes ses dispendieuses conceptions. D'après ce qui se passe à Rennes, à Bordeaux, à Nantes, à Rouen, à Besançon, à Lyon, à Paris, à Londres et ailleurs, il est permis de croire que Dieu a voulu choisir ce qu'il y a de plus faible, pour donner une nouvelle démonstration de l'inépuisable fécondité de la charité catholique, toujours prête à multiplier et à varier ses ressources selon les temps, au prix même des sacrifices les plus pénibles à la nature. Les Petites Sœurs non seulement sont pauvres avec leurs pauvres, mais pour eux elles se font mendiantes. Elles les servent de leurs mains avec des soins touchants, et les nourrissent admirablement du fruit de leur mendicité, ne se nourrissant elles-mêmes que des restes de ceux en qui elles honorent et servent le divin Maître. Leur dévouement a pour objet les vieillards pauvres des deux sexes. Ces vieillards, souvent isolés ou à charge à leurs familles qui ne peuvent ou ne veulent les soigner, vivent ou plutôt meurent dans un abandon aussi déplorable pour leur âme que pour leur corps. Ils trouveront dans la fondation dont il s'agit le double secours dont ils ont besoin. — Vous ferez comprendre aux fidèles, combien il importe qu'ils s'associent au bien qui va se faire et qui, j'espère, ne trouvera pas moins de sympathie et de coopération dans notre ville que dans les autres grandes villes de France. »

Pendant ce temps, la situation de la Petite Œuvre se régularisait à Rennes et l'avenir était plein d'espérance. Au mois de mai l'événement si longtemps attendu se produisit et le décret d'approbation parut. Il était conçu en ces termes :

« GODEFROY SAINT-MARC,

« Par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique,

« *Evêque de Rennes,*

« Après avoir fait examiner avec soin les constitutions de la famille hospitalière des petites Sœurs des pauvres ;

« Voulant donner une existence régulière à cette congrégation, qui, depuis son établissement, a reçu des marques si visibles de la protection Divine, et qui n'a cessé de donner des preuves de son dévouement et de son zèle pour le soin des pauvres vieillards infirmes.

« Sur le rapport qui nous a été fait par un de nos vicaires généraux,

« Nous avons approuvé, et, par les présentes, nous approuvons les statuts de ladite famille hospitalière, et nous permettons à nos chères filles, appelées petites Sœurs des pauvres, de se fixer dans notre diocèse, d'y vivre sous notre juridiction, conformément à leurs règles.

« Nous nommons M. l'abbé Auguste-Marie Le Pailleur supérieur général de ladite famille hospitalière, et la sœur Marie-Augustine supérieure générale.

« A l'avenir, les nominations du supérieur et de la

supérieure se feront conformément à ce qui a été marqué dans les constitutions.

« Donné à Rennes le 29e jour du mois de mai de l'an de grâce 1852.

« † Godefroy, Evèque de Rennes. (1) »

Ce fut une vive joie parmi les amis de l'œuvre. Un des directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris donna la note vraie : « L'approbation donnée par Monseigneur de Rennes me fait grand plaisir ; je désirais voir un évèque s'occupant de cette œuvre et la consolidant par son autorité. C'est un point d'appui, il fallait cela, Dieu l'a fourni dans le temps convenable. Voilà une œuvre qui se régularise aux yeux de l'Eglise, elle ira avec plus de consistance ; c'est une nouvelle fondation. — Dieu veuille conserver cette petitesse, cette humilité, ce dépouillement dans le cœur de toutes les Petites Sœurs. Vous êtes bien dans le pays de la Bretagne qui a vu naitre cette œuvre. »

Au mois d'août précédent on avait fait l'acquisition d'une propriété appelée la Piletière, dans un faubourg de Rennes. De vastes et vieux bâtiments, construits d'une façon irrégulière, s'étendaient entre la route et la rivière la Vilaine. Le vénérable abbé Caron y avait commencé en 1785 un établissement pour les pauvres ; puis l'industrie des toiles à voile pour la marine y avait prospéré avant l'usage des bateaux à vapeur. L'établissement, rendu à sa destination primitive, se remplit de pauvres et devint pendant quelques années le centre de la Congrégation et du noviciat. Le 31

(1) Par une bulle en date du 3 janvier 1859, l'évêché de Rennes a été érigé en archevêché avec Mgr Saint-Marc pour premier titulaire.

mai 1852, Mgr Saint-Marc en présida l'inauguration en présence d'amis nombreux, des supérieurs généraux et des Bonnes Mères des différentes maisons réunies pour la circonstance. Il faut entendre cette voix autorisée: « Il parla des trésors de charité et d'amour que Dieu avait mis dans sa sainte Eglise, pour apporter à toutes les douleurs et à toutes les souffrances soulagement et consolation. Il montra l'économie de la Providence qui, lorsque la société éprouve de nouveaux besoins, suscite de nouvelles congrégations religieuses pour remplir une mission de zèle et de dévouement. Rappelant cette visite qu'il avait faite, il y avait environ dix ans, à Saint-Servan, dans une petite cave où les premières sœurs commençaient cette œuvre dont elles ne pouvaient pas soupçonner les rapides développements, il fit voir la main de Dieu soutenant au milieu des difficultés ce qui était petit, faible, pauvre, pour opérer de grandes merveilles. Puis, traçant à grands traits la mission que la nouvelle congrégation avait à remplir, le prélat montra que le caractère qui devait la distinguer, que la vertu qui devait la conserver était l'humilité. Pour entrer dans l'esprit de leur vocation, les sœurs doivent être réellement et toujours les Petites Sœurs des Pauvres; elles n'obtiendront que par l'humilité les grâces et les bénédictions que Dieu veut répandre sur elles. »

Cette maison s'appelait la maison de Saint-Joseph. Voici ce qui y donna lieu: Au temps où l'on ne savait où poser le noviciat, la bonne mère Marie-Thérèse de Jésus, qui en était chargée à Paris, eut l'idée de confier cette grave affaire à un saint. Ne sachant lequel choisir, elle eut recours à un expédient que lui

suggéra la lecture du P. Patrignani. Elle écrivit donc sur de petits billets les noms de plusieurs saints, les plia et tira au sort. Le nom de saint Joseph sortit tout d'abord. Elle replia le papier, mêla les billets et tira une seconde fois; ce fut encore le nom de saint Joseph qui apparut. Elle recommença l'épreuve et à son grand étonnement, ce fut le même résultat. Comprenant par là que Dieu voulait donner saint Joseph pour protecteur à la maison-mère et au noviciat, elle promit, en subordonnant toutefois sa volonté à la ratification des autorités légitimes, que la maison qu'on sollicitait avec tant d'ardeur serait mise sous le patronage du saint patriarche. La promesse était trop conforme au goût et à la dévotion de toutes les sœurs pour n'être pas ratifiée; elle devint celle de la Petite Famille. Depuis lors une tour, surmontée de la statue de saint Joseph, domine la maison-mère et le noviciat.

CHAPITRE VII

Vingt fondations nouvelles (1852 à 1854).

L'entrée en Belgique. — Mort de l'une des fondatrices. — Le poète, le général, l'empereur. — Le bourgmestre de Bruxelles. — Un vestiaire de Petites Sœurs. — La multiplication merveilleuse des aliments.

Comme si la Providence n'attendait que l'approbation ecclésiastique pour dilater la Congrégation, en trois ans le nombre des établissements passa de dix-sept à trente-sept : Bourges, Pau, Vannes, Colmar, La Rochelle, Dijon, Saint-Omer, Brest, en 1852; Chartres, Liège, Bolbec, Paris (troisième maison), en 1853; Toulouse, Saint-Dizier, Le Havre, Blois, Bruxelles, Le Mans, Tarare, Paris (quatrième maison), en 1854. Ne pouvant suivre en détail ces vingt fondations, entreprenons le récit anecdotique.

La fondation de Colmar, le 18 juin 1852, mit l'institution en contact avec la langue allemande, et, à ce titre, elle marque une date dans ses annales. La fondation de Liège en marque une autre. Le 26 juillet 1852, une assistante générale et une sœur arrivaient en Belgique, à Liège, sur la demande de M. Groteclaez, curé de Saint-Nicolas. Ce bon prêtre leur dit : Soyez les bienvenues, mes sœurs, allons de suite voir la

Chartreuse, c'est un endroit qui convient très bien pour l'œuvre; dans deux heures a lieu la vente. Il les conduisit vers le mont Cornillon, sur lequel elle est située, et là, il leur montrait cette belle propriété, faisant valoir les avantages qui l'avaient décidé à en faire choix, et s'efforçant de leur faire partager ses sentiments; mais la bonne mère Marie de la Conception était toute préoccupée, il semblait qu'elle n'y prît aucun intérêt. Obligée enfin de se prononcer, elle dit: « Monsieur, tout cela est bien beau, mais j'ai les instructions de mes supérieurs, qui m'ont recommandé de voir les autorités civiles et ecclésiastiques, d'obtenir leur approbation et de connaître Liège avant de rien décider; ainsi donc, monsieur le doyen, la sainte obéissance avant tout. » M. le doyen fut vivement peiné de cette réponse ; il les reconduisit chez lui en silence; arrivé là, il leur dit: Mes sœurs, je vais à l'adjudication parce qu'il est nécessaire que je m'y trouve, mais je ne pousserai pas davantage, puisqu'il paraît que vous ne le désirez pas. Les deux Petites Sœurs attendirent avec anxiété l'issue de cette affaire, priant avec instance le Seigneur de ne pas permettre que leur obéissance nuisît à la fondation. Or, sur le soir, M. le doyen rentra tout triste et dit : C'est fini pour la Chartreuse, elle est adjugée à M. Laport; le vendeur cependant s'est réservé trois jours pour dire le oui définitif. — Le lendemain le bon curé conduisait les deux Petites Sœurs faire visite aux autorités et aux personnes influentes ; partout l'accueil était encourageant. On se mit alors à la recherche d'un local pouvant convenir; on visita bien des maisons sans rien trouver de commode, finalement on retourna à la Chartreuse qui n'était pas en-

core adjugée définitivement. La bonne mère Marie de la Conception, frappée des nombreux avantages qui s'y trouvaient réunis, ne cessait de dire : C'est la Chartreuse qu'il nous faut! Chemin faisant, elle avisa une niche au bout d'une allée de tilleuls; alors, dans sa foi expressive, elle s'écria: « Bon saint Joseph, si vous nous obtenez la Chartreuse, je vous mettrai là ! » M. le doyen résolut de faire tous ses efforts pour assurer aux pauvres vieillards cette situation privilégiée : l'acquéreur comprit le but élevé de l'œuvre, et se désista au prix d'adjudication qui était de 51.500 francs; M. Rayet, le vendeur, accepta les conditions et le contrat fut signé le 31 juillet. Ce fut ainsi que les Petites Sœurs des Pauvres s'établirent en Belgique.

Deux mois plus tard, la même assistante générale faisait la fondation de La Rochelle à la demande de l'évêque. M. le maire parut fort étonné en voyant les Petites Sœurs et plus encore en apprenant qu'elles faisaient subsister leurs asiles au moyen de la quête: « Je ne sais pas pourquoi vous êtes venues dans notre ville, » leur dit-il, « nous avons ici un hôpital considérable; puis je ne voudrais pas souffrir que les indigents de ma ville fussent soignés par de pauvres filles obligées d'aller mendier elles-mêmes. » La peine des Petites Sœurs fut vive et l'embarras très grand ; on en référa à la maison-mère qui dit de se retirer si la municipalité persistait à refuser son consentement. Qu'on se reporte à la date de la fondation (septembre 1852) : les Petites Sœurs des Pauvres posaient à Rennes leur maison-mère et leur noviciat, avaient une vingtaine de maisons, n'étaient pas reconnues du gouvernement, étaient peu connues du grand public. Cela explique comment les premières fondations se faisaient

avec des demi-autorisations, et comment elles rencontraient parfois des demi-oppositions; mais quand les Petites Sœurs avaient réussi à être tolérées, l'œuvre elle-même ne tardait pas à rallier tous les suffrages. Ce fut ce qui arriva à La Rochelle, car à la visite du premier de l'an suivant, le maire déclara formellement qu'il était du nombre de ceux qui feraient du bien à l'établissement. A Dijon (1er janvier 1853), ce fut la municipalité qui fournit le logement aux Petites Sœurs et le maire qui fit la première offrande.

Ces bonnes nouvelles arrivaient à Rennes au moment où l'on prenait quelques mesures pour organiser le noviciat, qui comptait soixante-quatre postulantes (février 1853). Jusqu'alors on avait coutume d'envoyer les sujets en maison aussitôt après la vêture, et de les rappeler au noviciat simplement pour une retraite préparatoire aux vœux, de sorte que l'année du noviciat s'écoulait dans l'une ou l'autre maison, auprès des pauvres. En mars 1853, on décida que cet usage devait cesser et qu'on n'admettrait aux vœux aucune novice avant qu'elle n'eût passé trois mois au noviciat. On s'occupait aussi d'agrandir la propriété et les logements, en vue des besoins de l'avenir. L'abbé Paul Gontar, attiré par le dévouement et l'humilité des Petites Sœurs, s'était fait l'aumônier volontaire du noviciat, à Paris d'abord, à Rennes ensuite; et comme il était favorisé des biens de la fortune, il contribua pour une somme importante au développement de l'établissement.

Hélas! le 12 août 1853, la congrégation était en deuil. La bonne mère assistante Marie-Thérèse de Jésus, souffrante depuis longtemps, mourut à la maison-

mère, à Rennes. Combien d'autres depuis, brisées comme elle par les sacrifices de l'hospitalité, ont succombé avant l'âge ! Ouvrière intrépide des « petits commencements », elle avait eu du moins la joie de voir « la petite œuvre » prendre de la consistance et donner les plus belles promesses d'avenir. Elle alla à la récompense.

Sous une forme nouvelle, la poésie redit les origines. En 1853, le poète Jean Reboul module quelques strophes harmonieuses :

Ah ! le Christ est encor, malgré tous vos prophètes,
Le Dieu qui se montra moins Dieu que serviteur ;
Le Dieu qui fait asseoir le pauvre dans ses fêtes
Et réserve à Lazare une place d'honneur.

Quelques filles du peuple, une simple servante,
Que Jésus enflamma du feu de son amour,
Mieux que tous les calculs d'une morgue savante,
Ont su trouver le mot de l'énigme du jour.

Si l'aumône répugne à votre main trop fière,
Elles iront pour vous, infatigable essaim,
Chercher de quoi pourvoir leur ruche hospitalière
Et leur faim s'oubliera tant que vous aurez faim.

Trop souvent, sur ce lit où gît votre souffrance,
L'âme est endolorie aussi bien que le corps ;
Leur voix, au désespoir enseignant l'espérance,
Changera les douleurs en célestes trésors.

N'ayant rien à donner, elles se sont données.
Anges médiateurs près du divin courroux,
Leur visite délivre, et leurs mains fortunées
Demandent pour le pauvre encor moins que pour vous.

Sanctifiez le seuil de vos maisons prospères,
Faites au Christ souffrant la part de vos deniers.
Couvrez sa nudité des hardes de vos pères,
Qui pourrissent peut-être au fond de vos greniers.

Le pain souvent lui manque ainsi que les guenilles
Pour apaiser sa faim réduite au désespoir,
Au tablier béni de ces pieuses filles
Mettez de vos banquets ce qui reste, le soir.

L'offrande la plus mince est toujours bienvenue;
Tout s'utilise ou change en leurs bénignes mains;
Ce pliant recevra le sommeil de la rue;
Ces miettes deviendront de bienheureux festins.

Ce saint plâtre égaiera la nudité des chambres;
Ces tissus, reprisés d'un doigt industrieux,
Du vieillard grelottant réchaufferont les membres,
Et toute la récolte est au profit des cieux.

Il en est parmi vous, — que le Christ les bénisse! —
Qui donnent à main pleine et surtout à plein cœur;
Liguez-vous avec eux; c'est leur sainte milice
Qui peut-être a du Ciel suspendu la rigueur.

Reprenons le récit anecdotique : des personnages de tout genre y figurent. — On venait d'ouvrir l'asile des vieillards de Saint-Omer, avec le concours généreux de la famille de Givenchy. Or l'armée campait à proximité et le général Canrobert commandait. Il patronna dans l'institution des Petites Sœurs l'armée des pauvres, fit le premier son offrande et leur donna un guide. Le sergent présenta les petites sœurs quêteuses au nom du général, et elles circulèrent dans le camp comme des personnes remplissant une mission, abordant les officiers aux brillants uniformes, et passant dans leurs manteaux noirs au milieu des groupes de soldats. Quand la période d'exercices prit fin, Canrobert, avant de partir pour Paris, donna à l'asile tout ce que contenait sa tente, y compris les splendides reliefs du festin d'adieu.

L'impératrice Eugénie était préoccupée du sort des pauvres vieillards des faubourgs. Sur sa demande, les

Petites Sœurs commencèrent leur troisième établissement dans la capitale, le 23 novembre 1853. Le 27 mars suivant, les souverains honorèrent l'asile de leur visite et lui donnèrent ainsi une haute marque d'intérêt. Ils furent reçus par la bonne mère assistante Lucie-Marie, la dixième Petite Sœur des Pauvres, une des petites étoiles de la constellation primitive de Saint-Servan, entourée des Petites Sœurs de Paris. Les vieillards des trois maisons, réunis pour la circonstance, acclamèrent Leurs Majestés à la fois dans le sentiment de la reconnaissance et de l'honneur qu'on leur faisait. « L'empereur et l'impératrice furent très bons », écrivait la Bonne Mère, « ils nous firent beaucoup de questions sur notre manière de soutenir notre maison et de nourrir nos vieillards ; ils parurent très touchés et ne purent s'empêcher d'admirer les soins de la divine Providence. »

L'abbé Mullois, aumônier à la cour, aimait cette œuvre, « qui est, disait-il, un trait du génie de la charité en ce siècle et qui sera une de ses gloires.... On sait, ajoutait-t-il, combien il est difficile de faire vivre ensemble les hommes différents de caractère et d'éducation, surtout lorsqu'ils sont arrivés à un âge avancé; le vieillard a ses habitudes, ses idées, ses caprices même, auxquels il tient comme à la vie, parce qu'il croit tout cela une partie de lui-même. Eh bien! elles sont venues à bout de fondre toutes ces divergences, d'établir la plus parfaite harmonie entre tous ces vieillards qui ne s'étaient jamais vus, et cela par l'indulgence et la douceur : pas une parole dure, jamais de violences; elles se font aimer et c'est tout. Elles sont patientes, elles attendent et finissent par établir, parmi eux, un esprit de paix et de famille ;

il y a même chez eux politesse et charité; ils s'aiment, ils cherchent à s'obliger et à se faire plaisir. » — Il reprenait gaiement : « Avez-vous vu le tiroir des croûtes, en visitant les maisons des Petites Sœurs? C'est une véritable curiosité : il y a une collection complète de croûtes, croûtes maigres et croûtes grasses, croûtes de pain blanc et croûtes de pain bis, croûtes sèches, etc.; c'est, dans ce genre, la plus belle collection de l'univers. »

Passons la frontière et pénétrons pour la seconde fois en Belgique, où la *Famille hospitalière* est appelée dans la capitale par un comité de dames, et où le bourgmestre met à leur disposition une ancienne caserne, que les Petites Sœurs remplissent de vieillards invalides. « Le bourgmestre de Bruxelles, » disait la pièce officielle, « autorise les Petites Sœurs des Pauvres à recueillir à domicile les secours nécessaires à l'entretien du refuge des vieillards qu'elles ont institué en cette ville. Délivré à l'hôtel de ville, le 5 avril 1854 : de Broukère. » La duchesse de Brabant, future reine de Belgique, se montra la protectrice dévouée de l'asile et broda les ornements de la pauvre chapelle.

A quel prix les Petites Sœurs obtenaient-elles ces succès? Ici il faut voir l'envers des choses et prendre des vues d'intérieur, pour saisir au vif leur vie d'abnégation. — L'asile de Brest s'ouvrit le 1er février 1853; les vieillards arrivaient nombreux et dans un complet dénuement. « Nous avions reçu du linge de corps et nous pouvions d'abord les changer; mais les draps nous faisaient défaut. Nous réunissions des morceaux de toile et de coton pour en improviser et nous les étendions sur les paillasses, en y mettant

tout notre savoir-faire. » Le dortoir des Petites Sœurs était à l'avenant : elles avaient passé aux vieillards une partie de leurs draps, couvertures, oreillers, et avaient organisé un système de couvertures au moyen de tapis goudronnés. Le dimanche on assista aux offices à la paroisse. « Nous avions travaillé une partie de la nuit à faire des robes, en utilisant des robes de chambre données ; mais il manquait encore bien des choses. Chacune des Petites Sœurs prenait une bonne femme pour lui ajuster la toilette et prenait sur soi ou sur une autre sœur un petit supplément obligatoire. » Elles furent à demi-dépouillées, mais la charité est la richesse des pauvres, et le manteau des Petites Sœurs couvrit leur propre indigence ; puis on put mener les bonnes femmes à la messe et on jouissait d'avoir offert à Dieu de bons sacrifices à ses propres dépens : c'est le plaisir des fondations ! Dans ces mêmes jours une domestique vint visiter : émue de cette pénurie elle se retira à l'écart, quitta un de ses jupons, le remit promptement à l'une des sœurs et disparut ! Quand on fonde ainsi sur le sacrifice, le ciel bénit et l'avenir est assuré.

Le 7 juin 1853, les Petites Sœurs des Pauvres arrivaient à Chartres, et prenaient possession d'une maison louée place Saint-Pierre. Elles trouvèrent une grande table ronde dans le parloir, quatre lits de fer dans une pièce, deux dans une autre, puis dans un cabinet six paillasses, six matelas, six traversins, six couvre-pieds. Leur surprise était grande : « Nous étions tout extasiées de tant de bonté de la part de Notre-Seigneur ! » A ce cri d'admiration on juge à quel point les premières maisons avaient été fondées dans le dénuement. Le soir même un prêtre vint prier

d'admettre une femme paralysée, âgée de soixante-huit ans, un vrai colosse, qui venait de se convertir après avoir fait un mal énorme par la vente et la location des mauvais livres. Pour admettre la pécheresse aux grâces de la mort chrétienne, on la transporta chez les Petites Sœurs. Le lendemain le prêtre pouvait enfin apporter la communion à la convertie ; mais dans quelle pénurie Notre-Seigneur fut reçu ! On étendit un mouchoir blanc sur la cheminée ; le prètre tira de sa poche une bougie de cire qu'on posa auprès du « Bon Dieu », puisqu'on n'avait ni autel ni chandelier. Ainsi se fit la première communion dans la maison de Chartres.

A Blois ce fut une novice, sœur Marie-Auguste, qui fit la fondation et fut supérieure. En ce temps-là, après la vêture, beaucoup de novices étaient fondatrices; elles gagnaient leurs vœux comme jadis les chevaliers gagnaient leurs éperons, sur le champ de bataille. Ces choses ne sont possibles qu'au début des œuvres, lorsque la grâce soulève et qu'on improvise l'armée ; puis tout prend son niveau et s'organise selon l'ordre. A Blois donc on s'installa le 25 mars 1854. Une semaine plus tard, une placeuse pour domestiques vint offrir ses services pour le lavage du linge et des vêtements en attendant que les sœurs eussent de quoi faire la lessive. La Bonne Mère la remercia de son offre généreuse, mais en lui disant qu'il n'y avait pas de linge à laver. Cette personne parut tout étonnée et allait y voir un refus lorsque la Bonne Mère, prévenant sa pensée, lui déclara que les Petites Sœurs n'avaient pas même un change de linge et de vêtements. Aussitôt cette femme s'en alla chez elle et fit apporter tout ce qui était nécessaire en ce

genre pour l'usage de la communauté. Dans la suite elle ne voulut pas reprendre ce qu'elle avait prêté, assurant qu'elle n'était pas encore si pauvre qu'à l'asile.

L'histoire des Petites Sœurs est remplie de ces petites fleurs de la charité, qui ont le parfum évangélique : ce sont les *fioretti* de la Petite Famille dans leur grâce et leur simplicité.

Au moment de la fondation de Saint-Dizier, en 1854, il y eut à la paroisse une réunion pour l'œuvre de la Sainte-Enfance. Les enfants, prévenus de l'événement, avaient obtenu des dons de leurs familles ; ils les apportèrent à l'église pour qu'on les bénît et de là ils passèrent à l'asile pour les déposer. Il y avait quantité de petits paquets : du sel, du sucre, du riz, du pain, du vin, du café, un peu de tout. Ne faut-il pas habituer les enfants à la bienfaisance?

Ainsi l'œuvre des Petites Sœurs est partout aux prises avec les difficultés matérielles d'organisation; mais l'idée de bienfaisance qu'elle contient rallie tous les esprits et déjà un rayon de gloire passe à travers l'humilité des débuts. Nous trouvons dans le journal de Bolbec la pensée du public éclairé à cette époque: « Aussi favorisée que les grandes villes, Bolbec possède un établissement de Petites Sœurs des Pauvres. C'est-à-dire que les plus malheureux de nos concitoyens peuvent maintenant vieillir parmi nous, sans crainte de n'avoir point, pour leurs derniers jours, un toit pour s'abriter, un foyer pour se réchauffer, sans crainte de manquer jamais d'un cœur qui les aime et d'une main amie qui leur ferme les yeux. »

Nous trouvons sous la plume d'un écrivain de talent un tableau de la quête à Paris : « Je longeais un jour,

dans la matinée, le marché de Sèvres, à l'heure de sa plus grande animation, quand je vis venir lentement, à vingt pas devant moi, une étroite et basse voiture, attelée d'un âne placide ; une sœur marchait à côté de l'âne, qu'un vieillard en houppelande grise, assis sur le siège, dirigeait du fouet et de la main. A mesure que la petite charrette avançait, une sorte de murmure joyeux courait d'étalage en étalage. Une marchande se détacha et vint y déposer un merlan ; sa voisine la suivit de près apportant une couple d'œufs. Bientôt, lorsque la voiture fut au centre du marché, ce fut une sorte d'avalanche ; de toutes parts choux, navets, poireaux, pommes de terre pleuvaient dans l'intérieur. D'une fenêtre tomba un paquet de vieux habits, et d'une autre une paire de draps, un peu usés, qui montraient la corde, mais dont on pouvait faire encore d'excellents mouchoirs de poche et même des serviettes fort passables. A chacun de ces cadeaux, l'âne, qui semblait y être habitué, secouait gravement ses longues oreilles ; la sœur envoyait un léger salut et un sourire de reconnaissance à la donatrice ».

Dans le même temps Donozo Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, une des gloires du catholicisme, se faisait un plaisir d'aller visiter l'asile de la rue Saint-Jacques, portant ses vieux habits sous son bras et remettant lui-même ses offrandes.

Ainsi l'*Institution hospitalière* prenait de plus en plus place dans la société. La vie des Petites Sœurs était un mélange de joies et de sacrifices : leurs joies étaient grandes en voyant l'œuvre des vieillards s'implanter, la phalange des vocations toujours grandir, le gouvernement central se constituer, les bien-

faiteurs s'attacher à l'œuvre; leurs sacrifices étaient grands aussi et s'augmentaient avec le nombre des maisons, l'accroissement des pauvres, les charges matérielles et la vie au jour le jour. La Providence ne les abandonnait pas dans les moments de détresse, et plusieurs maisons citaient des traits merveilleux. Elles avaient vu, un jour ou l'autre, les aliments se multiplier, au moment précis où la nourriture faisait défaut pour le repas des chers pauvres. Après la marmite de Tours, citons les traits de Bourges et de Poitiers.

En 1853, avec les vacances vint la disette, faute des dessertes accoutumées; un jour la quête elle-même manqua, de sorte qu'on ne reçut rien et qu'il n'y eut rien pour faire le souper. La pauvre sœur cuisinière, ne sachant que devenir, cherche dans tous les coins et découvre seulement quelques pruneaux secs. Elle va trouver la supérieure, lui conte son embarras; la bonne mère Raphaël, se souvenant que l'œuvre est fondée sur la Providence, lui répond : Allez faire cuire vos pruneaux et ne doutez pas, Notre-Seigneur ne vous laissera pas manquer! La petite sœur cuisinière retourne pleine de confiance, met les pruneaux dans la chaudière; hélas! le fond en est à peine couvert. Elle prie le Seigneur de multiplier, s'il veut que tout le monde en ait. L'idée lui vient de délayer un peu de farine : Eh bien! dit-elle, je vais en avoir pour une trentaine de pauvres. Enfin elle dresse les pruneaux; « à mesure qu'elle prenait dans la chaudière, à mesure elle se remplissait, et c'était comme quand Notre-Seigneur multipliait les cinq pains ». Il y eut de la nourriture pour rassasier cent treize personnes et encore il en resta un plat!

Quelques années plus tard, en plein hiver, on se trouva à Poitiers avec une seule barrique de vin en cave, et il en aurait fallu le triple pour arriver à la saison suivante. On ne put se résoudre à priver de leur petit réconfort les malades et les vieillards qui travaillaient, et on continua à leur donner la portion habituelle. La barrique coula pendant onze mois [1], alors qu'elle ne devait durer que quatre mois, et encore on remplit avec le surplus, quand vint la saison nouvelle, quarante bouteilles, deux grandes cruches et toutes les fioles qu'on trouva à la maison; puis, quand la dernière fiole fut remplie, la barrique cessa de couler.

Ces faits ne doivent pas être omis, car ils affermissaient l'invincible espérance. L'Œuvre n'a-t-elle pas un côté surnaturel? Et le surnaturel est-il moins possible dans les détails que dans l'ensemble? Les Petites Sœurs ne le croyaient pas; elles sont dans l'espèce les témoins qu'il faut entendre. L'Œuvre est là comme le monument imposant de leur foi, de leur confiance et de leur absolu dévouement.

(1) Décembre 1859 à novembre 1860.

CHAPITRE VIII

L'approbation de l'Eglise.

Introduction de la cause. — Lettres testimoniales. — Pie IX et les cinq cents Petites Sœurs. — Rome parle. — Développement des Constitutions.

Par le fait même de ces accroissements, la question canonique de la Famille hospitalière se posait de nouveau. Une pareille œuvre, avons-nous dit, exigeait une approbation d'ordre général. L'ordinaire du lieu n'ayant point juridiction sur les autres diocèses, ne pouvait communiquer, au règlement et à l'œuvre qu'il patronnait, la vertu de maintenir en tout temps et en tout pays l'unité et la régularité ; mais il prépara les voies et il devint, par sa position même, l'intermédiaire autorisé dans les négociations avec le Saint-Siège. Déjà en 1850, à cause des difficultés de la situation à Tours et à Paris, des amis dévoués et clairvoyants avaient favorisé une première ouverture du côté de Rome : l'appel n'avait éveillé aucun écho, parce que la demande manquait de base juridique. L'approbation épiscopale de Rennes avait donné cette base.

Avant même de rendre le décret d'approbation

épiscopale et pour marquer nettement son dessein, Mgr Saint-Marc avait envoyé à Rome, en février 1852, sa lettre testimoniale. Il disait (1) : « Quatre filles d'humble condition et ignorantes des lettres humaines, entre lesquelles il faut compter Jeanne Jugan, après avoir recueilli un certain nombre de pauvres vieillards et infirmes de l'un et l'autre sexe pour les nourrir, les soigner et les préparer à la mort chrétienne, dans le but d'acquérir une plus haute perfection prirent un genre de vie vraiment ardu et se mirent à mendier de porte en porte, au nom des pauvres qu'elles servaient, et à recueillir de tous côtés des restes de nourriture, des vêtements déchirés, des débris de bois. L'événement a montré combien Dieu a eu pour agréable ces œuvres de charité; car il nous a été donné de voir, après beaucoup de difficultés surmontées et dans l'espace de quelques années, le nombre des sœurs s'accroître d'une manière étonnante et à mesure qu'il croissait l'esprit de Dieu se répandre de plus en plus dans leurs cœurs, et de voir les pauvres reçus en abondance

(1) « *Quatuor filiœ ex humili loco et litterarum humanarum prorsus insciœ, inter quas nuncupata est Joanna Jugan, cum nonullos utriusque sexus senes et infirmos egestate laborantes, alendos curendosque ac tandem morti christianœ disponendos suscepissent, mox altioris perfectionis acquirendœ gratia, vitœ genus vere arduum arripientes, nomine pauperum quibus famulabantur emendicare ostiatim et colligere undequaque tum reliquias ciborum, tum laceres vestes, tum frusta lignorum cœperunt. Quantum ista officia charitatis gratum Deus haberet comprobavit eventus; nam multas post difficultates superatas paucis annis vix clapsis, numerum sororum supra modum auctum, et, illo crescente, spiritum Dei magis ac magis in cordibus ipsarum diffusum, pauperes quam plurimos receptos in hospitio cujus illœ piœ virgines fundamentum fecerant apud Sanctum Servatium, nobis videre datum est* ».

dans l'hospice dont ces pieuses vierges avaient jeté le fondement à Saint-Servan ».

Affermis par l'approbation épiscopale, les supérieurs généraux introduisirent régulièrement l'affaire en cour de Rome : ils sollicitaient le bref laudatif, qui est le premier degré dans la cause d'approbation générale. Une note, adressée par eux au cardinal Fornari, nous renseigne sur la teneur de la demande : « Ce n'est pas l'approbation des Constitutions qu'on sollicite, ce qui serait de toutes manières prématuré, l'expérience devant nous apprendre encore bien des choses ; c'est seulement le premier bref qui loue l'œuvre, avec l'indication de la voie sur laquelle on doit se poser pour la gloire de Dieu, le développement et la meilleure administration, l'unité et l'esprit de l'œuvre, par conséquent l'indication du genre des additions, des retranchements ou modifications à faire au projet des Constitutions ». Cette note a une grande valeur rétrospective ; c'est le coup de sonde qui montre le fond des idées qui prévalaient alors dans le conseil de l'association.

En réponse à ces demandes la Congrégation des Evêques et Réguliers, à la date du 13 août 1852, s'adressa à l'évêque de Rennes pour en obtenir les renseignements officiels sur l'Institut, et les Lettres testimoniales émanant des évêques ayant juridiction sur l'un ou l'autre établissement des Petites Sœurs des Pauvres.

D'importantes Lettres testimoniales furent ainsi réunies par l'évêque de Rennes et par lui transmises au Saint-Siège Apostolique. Il n'y eut qu'une voix pour louer l'Œuvre et son but charitable.

Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, écrivait le 17 septembre 1852 : « A peine née, la pieuse Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres porte de grands fruits de religion et de charité, et a partout l'approbation des gens de bien. Les sœurs répandent la bonne odeur du Christ, et se concilient les cœurs de tous par la modestie, la piété, la religion, la charité ».

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, disait : « Désirant concourir au succès de cette demande et voulant donner à ces pieuses et respectables sœurs un juste témoignage de notre affection et de notre confiance, Attestons et déclarons que les Petites Sœurs des Pauvres ont formé depuis trois ans un établissement dans la ville de Bordeaux; qu'elles y entretiennent à l'aide des aumônes recueillies par leurs soins plus de soixante vieillards des deux sexes, qu'elles exercent constamment à leur égard, pour l'âme et pour le corps, une charité au-dessus de tout éloge; et que la piété de ces vertueuses filles, leur modestie, leur dévouement généreux à l'Œuvre sainte qu'elles exercent, les environnent de plus en plus du respect et de l'admiration des habitants de la ville ».

Le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster (Londres), le 26 octobre 1852 écrivait : « Aucunes religieuses adonnées au soulagement des pauvres ne se livrent à cette œuvre avec un plus grand zèle dans la charité, et surtout plus de patience; et il ne sera pas facile de les surpasser dans l'exercice de ces vertus. Depuis qu'elles ont ouvert à Londres leur hospice, où plus de soixante-dix femmes avancées en âge sont nourries et soignées avec une exquise charité,

elles se sont gagné les esprits de tous, non seulement des catholiques, mais encore des protestants (1) ».

A côté de ces notables Lettres testimoniales, il faut inscrire le concours des amis de l'œuvre, qui, à Rome même, préparèrent l'opinion favorable : le Père Jandel, supérieur général des Dominicains, plusieurs Pères jésuites et prêtres français, la princesse Borghèse, Louis Veuillot.

Rome procéda avec la sage lenteur qui lui est coutumière et apprécia cette nouvelle forme de charité. L'avis favorable était déjà émis et l'affaire allait aboutir au décret de louange simplement, comme il était demandé, lorsque l'archevêque de Paris intervint. Mgr Sibour, sans se séparer des autres évêques sur le but de l'Institut qu'il louait, trouvait des points d'organisation défectueux et signalait des difficultés d'application. Sa réclamation, datée du 7 août 1853, donna plus d'ampleur au débat et fit avancer la cause. La Congrégation hospitalière, bien conseillée, étendit la demande non plus seulement au décret de louange, mais encore à l'approbation même de l'Institut, remettant toutefois à un temps plus opportun l'approbation des Constitutions.

Quelques mois plus tard, en février 1854, les supérieurs généraux se rendirent à Rome pour donner les renseignements complémentaires. Le pape Pie IX

(1) *Nullæ credo religiosæ familiæ pauperum solatio addictæ, majori cum caritate zelo, et præsertim patientia huic operæ incumbunt, neque facile erit ipsas in harum virtutum exercitio superare. Ex quo Londini hospitium suum aperuerunt, in quo septuaginta et amplius provectæ ætatis mulieres nutriuntur, et exquisita caritate curantur omnium non solum catholicorum sed et protestantium animos sibi devinxerunt.*

les accueillit avec bonté et s'informa avec intérêt des progrès de l'Œuvre. Apprenant que les Petites Sœurs des Pauvres étaient au nombre de cinq cents, il dit : « Vous n'êtes plus un petit troupeau, vous ressemblez aux disciples du Sauveur, qui étaient cinq cents aussi ! » — Le 9 juillet 1854 fut le jour solennel pour la Congrégation, l'Eglise parla et promulgua le décret dont voici la traduction :

DÉCRET (1)

« Vu les Lettres testimoniales des Evèques locaux, et Entendu le vœu des Cardinaux préposés aux consultations et affaires des Evêques et Réguliers, Sa Sainteté par la teneur du présent décret approuve et confirme l'Institut mentionné des Petites Sœurs des Pauvres, comme congrégation à vœux simples, sauf la juridiction des Ordinaires en la forme des saints

(1) « **Decretum.** — *Attentis igitur litteris testimonialibus Antistitum Locorum, et, audito voto S. R. E. Cardinalium Consultationibus et Negotiis Episcoporum et Regularium præpositorum, Sanctitas Sua memoratum Institutum parvularum Sororum pauperum præsentis Decreti tenore, uti Congregationem votorum simplicium, salva jurisdictione Ordinariorum ad formam Sacrorum Canonum approbat, atque confirmat, dilata ad aliud tempus Constitutionum approbatione una cum examine articuli respicientis officium Moderatoris generalis ; nempe an idem officium supprimendum sit ; ita tamen ut interim Presbyter Le Pailleur permaneat in exercitio sui officii uti promotor Instituti ad beneplacitum Sanctæ Sedis.*

« *Parvulæ igitur Sorores pauperum hoc publico Apostolicæ Sedis testimonio commendatæ ferventius incumbant in opera misericordiæ erga pauperes, ut a divino Sponso in adventu suo audire mereantur : quod minimis istis fecistis mihi fecistis.*

« *Datum Romæ ex Sacra Congregatione Episcoporum ac Regularium die 9 Julii 1854.*

« *J. Card. de Genga, Præf*[us]*,*

« *A. Bizarri, Secr*[ius]*.* »

Canons, remettant à un autre temps l'approbation des Constitutions aussi bien que l'examen de l'article concernant l'office du supérieur général; à savoir s'il doit être supprimé; de telle sorte cependant qu'en attendant le prêtre Le Pailleur demeure en exercice de sa charge comme promoteur de l'Institut au bon plaisir du Saint-Siège.

« Que les Petites Sœurs des Pauvres donc, recommandées par ce témoignage public du Siège Apostolique se livrent avec une nouvelle ardeur à leurs œuvres de miséricorde envers les pauvres, afin qu'elles méritent d'entendre dire par le divin Epoux au jour de son avènement : Ce que vous avez fait aux moindres de ces petits, vous me l'avez fait à moi-même.

« Donné à Rome en la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers le neuvième jour de juillet 1854.

« J. Cardinal della Genga, préfet,

« A. Bizarri, secrétaire. »

« La Petite Famille », alors dans sa quinzième année, voyait son existence reconnue et consacrée par le suprême Magistère de l'Eglise ; elle était élevée à la dignité des congrégations religieuses approuvées par le Saint-Siège Apostolique. Ce fut pour les premières Petites Sœurs des Pauvres la plus enviée récompense de leurs durs travaux et de leur foi inaltérable. Les cœurs furent inondés de joie dans les trente-six maisons et les pauvres vieillards comprirent que l'Eglise, en adoptant l'œuvre hospitalière, devenait leur mère.

« Maintenant qu'il est posé sur le roc de Pierre », leur écrivait un canoniste romain, « l'édifice achèvera de se former avec les pierres détachées que vous

recevrez de Rome. » En ce sens l'approbation de l'Institut eut comme conséquence immédiate l'introduction dans la Règle des prescriptions ordinaires du droit canonique, conformément aux avis de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Les Constitutions en effet spécifiaient que : la Congrégation était gouvernée par une Supérieure générale, avec l'aide d'un Conseil général, et que les Mères assistantes ne faisaient qu'une personne morale avec elle ; que les supérieures étaient élues pour une période de six années en chapitre général de la Congrégation, tenu sous la présidence d'un délégué apostolique ; que l'Institut lui-même était rattaché directement au Saint-Siège Apostolique, mais était placé sous la juridiction des Evêques en ce qui concerne le culte et les sacrements, l'examen canonique qui précède la vêture et la profession, et autres prescriptions des saints Canons.

Telle était la forme législative et administrative de la Congrégation et son contrôle d'ordre spirituel ecclésiastique. Comme application, on sépara l'administration de la maison-mère et du noviciat de l'administration de la maison des pauvres ; puis la maison-mère fut organisée avec son personnel et ses exercices à part, la durée du noviciat fut portée à une année que les novices devaient passer tout entière et sans interruption à la maison du noviciat. Il était réglé que les novices seraient vêtues comme les sœurs, à l'exception du scapulaire et du bandeau qui ne devait pas couvrir entièrement les cheveux. Quant à la cérémonie de profession, qui comprend l'émission des premiers vœux, elle devait toujours se faire au noviciat, selon le rite adopté.

Ces citations, complétant ce que nous avons dit du règlement primitif et des développements graduels de la Règle, montrent comment l'organisme de la Congrégation se constituait, se fortifiait, se perfectionnait pour élaborer une vie intense de charité dans le monde. L'approbation lui donnait le fond commun de vie religieuse que les instituts puisent dans l'Eglise, tout en lui gardant son esprit propre ; comme la greffe choisie conserve à la plante sa vigueur native en lui faisant produire le fruit excellent.

CHAPITRE IX

La reconnaissance légale. — La Tour Saint-Joseph.

L'affaire de Londres. — Un secours sacerdotal auxiliaire. — Etat financier de la Famille hospitalière. — La Congrégation approuvée. — Acquisition de la Tour Saint-Joseph.

L'approbation de l'Institut, si heureuse en elle-même, fut l'occasion d'une épreuve douloureuse. On se rappelle dans quelles conditions aléatoires avaient été fondées les premières maisons, et quel mélange de fragilité naturelle et de force morale était la Petite Œuvre. La fondation de Londres avait partagé le sort commun et avait été faite avec des novices, ayant passé simplement six mois dans la Congrégation, et l'une d'elles était devenue supérieure. L'année qui suit la vêture étant écoulée, on leur avait permis de faire leurs vœux à Londres; on avait permis de même aux postulantes du pays d'y prendre l'habit; de sorte qu'en fait la maison lointaine avait acquis une sorte d'autonomie ou d'indépendance. L'approbation de la Congrégation eut plusieurs conséquences, dont l'une comportait le retour de ladite maison au régime commun. Les supérieurs généraux rencontrèrent une double opposition : d'une part les sœurs et les novices de ladite maison émirent, à la date du 9 août 1854, la

prétention de former une branche de Petites Sœurs des Pauvres à l'usage des pays de langue anglaise et se gouvernant par elle-même; d'autre part l'autorité diocésaine se prononça pour la continuation de l'état de choses, par crainte de voir l'établissement, objet de tant de sacrifices, tomber au vu et su du protestantisme. La contestation passa par diverses phases, ayant pour objet la sauvegarde des droits acquis et des intérêts réciproques, et finalement fut déférée en cour de Rome, attendu que ladite maison faisait partie des trente-six établissements compris dans la sentence d'approbation, après avoir été l'objet d'une Lettre testimoniale de l'ordinaire du lieu. Elle aboutira en 1861 et nous la reprendrons à cette date.

Au commencement de juin 1855 la Congrégation s'adjoignit un collaborateur distingué dans la personne de l'abbé Ernest Le Lièpvre (1), dont le nom est lié indissolublement à l'Œuvre hospitalière. Né à Valenciennes le 13 avril 1826, allié aux riches familles industrielles du Nord, ami de Louis Veuillot qui lui avait appris à connaître l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, le jeune prêtre, aussitôt après son ordination, mit au service de la Famille hospitalière ses connaissances de docteur en droit et docteur en théologie, sa grande fortune et son ministère. La haute protection de l'évêque de Rennes avait permis d'associer à l'Œuvre hospitalière, sous sa juridiction, un secours sacerdotal auxiliaire, qui eut sa raison d'être pendant la période des grands développements.

(1) Il signait Lelièvre. Nous rétablissons l'orthographe actuellement en usage dans la famille, sur la demande du général Allard, son digne beau-frère.

L'abbé Le Lièpvre collabora tout d'abord à une affaire importante : la reconnaissance légale de la Congrégation en France.

Cette question était alors à l'étude et le temps était venu de décider sous quel régime la Congrégation exercerait le droit de propriété sur les immeubles indispensables à l'hospitalité. Cela ne se faisait point sans hésitation : à Laval notamment la fondation s'était faite dans une propriété des hôpitaux ; au Mans (10 avril 1854) la fondation fut aussi le résultat d'un arrangement avec la municipalité, qui se réservait certains droits domaniaux sur le legs initial ; à Rennes l'établissement des Petites Sœurs à la Piletière avait été rendu possible par un contrat, réservant un certain nombre de places aux pauvres placés par la ville, moyennant une allocation. Ces sortes d'arrangements, moins conformes au génie de l'œuvre, montrent les préoccupations qu'on avait eues sur la voie à suivre, et les expériences qu'on avait faites avec toute la prudence possible ; mais dans l'ensemble, l'association hospitalière accentuait sa tendance à l'administration indépendante et à la propriété privée. Cela même la rend plus touchante et plus humaine dans son évolution, dans la marche vers son idéal. Nous touchons à la solution.

Le 14 février 1855, la supérieure générale adressa une supplique au ministre de l'Intérieur, dans laquelle elle sollicitait « une ordonnance impériale qui autorise légalement cet Institut des Petites Sœurs des Pauvres et lui donne droit à la vie civile ». Une haute protection servit d'introductrice à la cause, comme en fait foi un communiqué du secrétaire des Commandements de l'Impératrice Eugénie en date

du 1er mai 1855 : « Sa Majesté a bien voulu, de vive voix, recommander votre demande à M. le ministre de l'Intérieur, et j'ai l'honneur de vous informer que je viens de la transmettre à Son Excellence par ordre de l'Impératrice ».

L'affaire était entrée dans la filière administrative. Dès le mois de février, le préfet d'Ille-et-Vilaine avait demandé à la supérieure, « les statuts de votre Congrégation approuvés par Mgr l'évêque de Rennes, et l'état de l'actif et du passif de votre maison-mère ». En mai suivant il écrivit à l'évêque de Rennes : « Je m'unirai de toutes mes forces à vous, Monseigneur, pour le succès d'une si intéressante affaire; mais, pour prévenir toutes difficultés, je suis obligé de vous renvoyer l'état de l'actif et du passif de la communauté des Petites Sœurs, en vous priant de remarquer que l'actif ne présente aucun revenu devant servir à la nourriture et à l'entretien des sœurs, ainsi qu'aux dépenses d'entretien des bâtiments, etc. Au passif ne figurent que les sommes dues pour l'acquisition d'immeubles et il n'est pas fait mention des dépenses ordinaires et extraordinaires. Le Conseil d'Etat voudra sans doute apprécier si la communauté possède des revenus suffisants pour faire face à toutes les dépenses obligatoires ».

L'objection, soulevée par l'administration civile, fait toucher au doigt la situation spéciale et le génie de l'œuvre; à ce point de vue la pièce qui précède est un document de première valeur. La note suivante, rédigée par la secrétaire générale, sœur Xavier-Joseph, donne la réponse qui s'applique aux cas similaires : « L'actif des Petites Sœurs ne présente aucun revenu devant servir à la nourriture et à l'entretien des

sœurs. Il ne peut en représenter parce qu'il n'y en a point. — Les sœurs, dans chaque établissement où elles sont plus ou moins selon le personnel des vieillards, sont nourries comme ces derniers des collectes et dessertes. Quant à leur habillement, il vient également de la libéralité; souvent une bienfaitrice donne une pièce d'étoffe et quelquefois même ses propres vêtements. — Le noviciat offre quelques exceptions à ce qui précède. Les sujets y étant pour leur formation, et en plus grand nombre que dans les autres maisons, il ne serait pas juste qu'ils profitassent des secours de la charité, ce qui serait une charge beaucoup trop forte pour la ville où serait posé le noviciat. Or, tous les sujets admis fournissent à leurs dépenses en apportant une dot plus ou moins forte, selon leur position de famille. — L'actif des Petites Sœurs ne peut pas également présenter de revenus pour l'entretien des maisons : pour cet entretien tous les ouvrages faciles se font par les vieillards valides qui s'emploient, selon le métier qu'ils ont professé; les ouvrages plus considérables, hors du ressort des vieillards, se font par des ouvriers rétribués avec l'argent provenant de la charité publique, ou salariés par les bienfaiteurs eux-mêmes qui se chargent quelquefois de telle ou telle réparation, et fournissent jusqu'aux matériaux. — Dans le passif des Petites Sœurs, il n'est pas fait mention des dépenses journalières parce qu'elles sont couvertes, au jour le jour, au moyen des quêtes et aumônes. Ces dépenses sont souvent très-faibles parce que dans certaines localités les dons en nature sont très-abondants. En ceci rien ne peut être fixe ».

L'état de l'actif et du passif des trente-six maisons

comprenait : 1° la maison-mère de Rennes, propriétés et bâtiments 230.000 francs, mobilier 30.000 francs, sur lesquels on redevait 80.000 francs ; — 2° La maison de Saint-Servan 40.000 francs, mobilier 10.000 francs ; — 3° La maison de Dinan 40.000 francs, mobilier 4.000 francs, redû 1.900 francs. Et ainsi de suite. La Congrégation tenait dix-sept établissements en location, dont le mobilier était évalué 142.000 francs. — Le total de l'actif s'élevait à 1.417.000 francs, et le total du passif à 443.400 francs. — Cet état portait la mention : « Fait en conseil à Rennes le 14 février 1855 », et la signature : sœur Marie-Augustine, supérieure générale.

Tel était le patrimoine de l'œuvre des vieillards, qui étaient alors au nombre de quatre mille. Formé par les apports des membres de la Congrégation et par les libéralités des divers bienfaiteurs, il était grevé des charges d'entretien et des contributions et ne représentait aucun revenu.

Pendant que le gouvernement français examinait cette situation, la Congrégation se préoccupait des conséquences de l'approbation. D'un côté il y avait avantage à posséder la personnalité civile, qui donnait droit à posséder légalement et rendait habile à recevoir des legs; d'un autre côté on tenait à garder sa liberté d'administration, sans être sous la dépendance des commissions civiles, car autrement l'œuvre périt ou rentre dans la catégorie des congrégations mises au service des administrations publiques. On voulait, avant de s'engager définitivement, être bien assuré que l'Œuvre garderait son indispensable manière d'être, son essence. M. l'abbé Le Lièpvre s'employa à Paris à élucider ces questions à la

complète satisfaction des Petites Sœurs des Pauvres, comme en témoigne son rapport du 21 octobre 1855.

Une lettre, écrite plus tard par M. A. de Taillandier, ancien sous-directeur au ministère des Cultes, fournit un renseignement utile à consigner : « J'avais eu la joie de concourir, avec votre très révérende Mère, à la fondation de votre congrégation, si admirable d'abnégation et de dévouement, en lui désignant les statuts approuvés qui pouvaient le mieux convenir à son œuvre et en préparant au ministère des Cultes le rapport et le décret de la reconnaissance légale. »

Voici la teneur de la pièce officielle :

DÉCRET

« Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

« A tous présents et à venir : Salut !

« Sur le rapport de notre ministre de l'Instruction publique et des Cultes ;

« Vu les avis de l'évêque de Rennes et du préfet d'Ille-et-Vilaine, en date du 15 mai, 13 juin et 26 octobre 1855 ;

« Vu l'avis de notre ministre de l'Intérieur en date du 14 mai 1855 ; vu la loi du 24 mai 1825 ; vu le décret du 31 janvier 1852 ;

« Notre Conseil d'Etat entendu,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Article premier. — L'association religieuse des Petites Sœurs des Pauvres, établie à Rennes (Ille-et-Vilaine), est autorisée comme Congrégation dirigée par une Supérieure Générale, à la charge par les membres de cet établissement de se conformer exac-

tement aux statuts approuvés par ordonnance royale du 8 juin 1828, pour la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg (Haut-Rhin), et que cette association a déclaré adopter.

« Article 2. — Notre ministre de l'Instruction publique et des Cultes et notre ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera inséré au *Bulletin des Lois*.

« Fait au palais des Tuileries, le 9 janvier 1856.

« *Signé :* Napoléon.

« Par l'Empereur, le ministre de l'Instruction publique et des Cultes : H. Fortoul.

« Pour ampliation : Le conseiller d'Etat, directeur général de l'administration des Cultes : de Contensin. »

Ainsi la Congrégation hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres, bien enracinée dans la terre de France, approuvée par l'Eglise, prenait dans la société sa place définitive. Elle réussissait à organiser le service de la vieillesse infirme et indigente, et à ce titre, elle était reconnue par l'autorité publique, alors qu'elle n'avait pas encore quarante établissements et qu'elle était seulement dans la dix-septième année de son existence.

L'organisation de la maison-mère et du noviciat suscitait dans le même temps une question fort importante : où les placer ? La maison de Rennes avec ses trois cents pauvres, son terrain resserré entre la grande route et la rivière, ne permettait guère d'élever là un second établissement considérable, et d'entourer le noviciat de solitude et de tranquillité. On essaya de trouver un emplacement et on ne

réussit pas ; on essaya de bâtir sur le terrain d'en face et on ne souleva que des oppositions; pendant ce temps, le flot des postulantes grossissait. Dans ces perplexités, on résolut de soumettre le cas à l'autorité diocésaine, et de s'en rapporter à sa décision. M. Combes, vicaire général, répondit : « Ne bâtissez pas à Rennes, votre terrain est trop petit, et surtout vos novices sont trop occupées avec ce grand asile et ne sont pas assez dans la retraite. Choisissez un vaste terrain, sur une petite paroisse, si vous le pouvez. Là vous serez entourées des bons habitants de la campagne, vous aurez le calme et la solitude. » On vit dans ce conseil l'expression de la divine volonté.

Alors M. Genée, supérieur général des missionnaires du diocèse [1], indiqua une propriété appelée *La Tour*, située sur la commune de Saint-Pern. Les supérieurs généraux de la Congrégation la visitèrent et la propriété plut à tout le monde; ils s'entretenaient joyeusement de l'acquisition, éprouvant de douces émotions qui leur semblaient une indication de la Providence.

Il y avait de l'eau en abondance, du bois, une belle carrière de pierre à bâtir, du sable, un grand terrain et un site agréable. L'éloignement de Rennes semblait un obstacle, mais le voisinage de la petite ville de Bécherel atténuait la difficulté. La paroisse de Saint-Pern était chrétienne et M. l'abbé Margue, qui s'employa activement à l'acquisition, disait : « Si une seule personne de ma paroisse ne faisait pas ses Pâques, on la montrerait au doigt. » M. et Mlle Guimberteau étaient décidés à vendre. Le 30 janvier 1856, le contrat fut passé en bonne et due forme, au prix d'acquisition de 212.000 francs ; et le 1er avril

(1) Mentionnés p. 66.

1856, trois Petites Sœurs des Pauvres prirent possession. Par une heureuse coïncidence il se trouva que la fête de saint Joseph, tombant cette année-là dans la semaine sainte, avait été reportée au 1er avril, qui était la date de l'entrée en jouissance. Ce fut sous les auspices du Saint protecteur que les Petites Sœurs prirent en ce jour possession de la propriété de La Tour, devenue *La Tour Saint-Joseph*.

CHAPITRE X

La charité hospitalière.

Un comité de bienfaisance. — Une galerie de tableaux. — Une loge de francs-maçons. — Une procession de la Vierge. — Une messe de minuit. — La maison-mère.

Nous sommes entrés dans la période des grands développements de l'*Œuvre hospitalière.* En six ans nous comptons vingt-six établissements nouveaux : Orléans en 1855 ; Caen, Saint-Etienne, Perpignan, Louvain, Montpellier en 1856 ; Jemmapes, Agen, Poitiers en 1857 ; Saint-Quentin, Lisieux, Annonay en 1858 ; Amiens, Roanne en 1859 ; Valenciennes, Grenoble, Draguignan, Châteauroux, Roubaix, Boulogne en 1860 ; Dieppe, Béziers, Clermont-Ferrand, Genève, Lyon (Croix-Rousse), Metz en 1861. Chacune de ces maisons mériterait une monographie, mais la ressemblance de l'œuvre en tous lieux obligerait à des redites continuelles ; il faut se borner à des épisodes qui, se détachant sur les grandes lignes de l'histoire, la complètent en l'illustrant.

La maison de Nancy avait eu la bonne fortune de grouper un comité de messieurs, comprenant l'évêque, le président du consistoire israélite, le directeur du journal *l'Espérance,* etc. Dans leur appel au public,

ces messieurs disaient : « Chacun connaît cette œuvre qui réalise une des plus hautes, une des plus utiles conceptions de la charité au XIXe siècle. Fidèle à son origine, notre petite fondation eut les commencements les plus humbles; elle resta quelque temps pour ainsi dire ignorée dans une maison du faubourg Saint-Pierre, recueillant de pauvres vieilles femmes délaissées et qui souffraient de toutes les privations de la misère. Dieu, bientôt bénissant les efforts des Petites Sœurs, permit que leurs secours s'étendissent, et le 1er avril 1851, elles entrèrent dans la maison de la rue Mably qu'elles occupent. Là, l'œuvre prit un accroissement sensible; les hommes furent reçus et notre ville put apprécier l'immense bienfait de notre institution. On vit disparaître peu à peu de nos places et de nos rues ces malheureux en proie aux souffrances de la vieillesse et de la misère, et ce ne fut pas sans émotion qu'en visitant l'asile de la rue Mably on remarqua l'heureuse transformation qui s'était opérée en eux. » L'appel fut entendu ; la souscription, faite dans cette circonstance, permit d'acquérir un terrain et de commencer la construction de l'établissement actuel.

A Nantes, l'asile se développait de la même manière, non par l'action d'un comité, mais par le fait admirable d'un seul homme. M. Urvoy de Saint-Bédan avait formé une magnifique galerie de tableaux; il en fit don à la ville sous la condition qu'elle construirait, en faveur des Petites Sœurs des Pauvres, un établissement pouvant accommoder cent soixante vieillards. Les peintures devinrent la gloire du musée de Nantes et la bonne œuvre a secouru des centaines de pauvres vieillards.

Les Petites Sœurs étaient depuis deux ans à Bolbec, lorsque se présenta une occasion assez singulière de s'agrandir. La société des Francs-Maçons du lieu se désagrégeant, la loge tomba en sommeil et fut mise en vente. Plusieurs de ses membres appréciaient, paraît-il, l'œuvre des vieillards. Quand ils surent que c'était pour l'asile qu'on traitait, ils favorisèrent la vente à prix modéré. Une philanthropie meilleure succéda à l'ancienne et bientôt soixante-dix vieillards y coulèrent d'heureux jours.

La fondation d'Orléans (11 avril 1855) eut cela de remarquable que toutes les Petites Sœurs qui la composaient étaient professes, ce qui n'avait pas encore eu lieu. Mgr Dupanloup en fut le protecteur. A peine rentre-t-il à Orléans que, prévenant la visite des Petites Sœurs des Pauvres arrivées depuis quinze jours, il se hâte vers l'asile; il examine avec grande attention les appartements et les vieillards, il note ce qui manque et, le lendemain, il en fait la matière de son prône à la grand'messe et intéresse tout son auditoire à l'œuvre nouvelle. Un mois plus tard, il attribue aux Petites Sœurs une partie du produit des fêtes de Jeanne d'Arc, comme pour associer l'héroïne française à ses jeunes sœurs dans la charité.

A Perpignan, Mgr Gerbet, qui avait reçu une belle statue de la Vierge à l'époque de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, eut l'idée d'en doter l'asile et d'organiser à cette occasion une procession solennelle qui marquerait l'ouverture de l'asile des vieillards. Le dimanche 7 décembre 1856, la procession sortit de la cathédrale, comprenant les autorités et plus de huit cents personnes qui portaient des cierges, tandis que les Petites Sœurs escortaient la

Vierge Immaculée. Arrivée à la maison, l'assistance se groupa sur le terrain environnant pour entendre le discours du docte prélat et s'associer de tout cœur à la bénédiction du nouvel établissement de bienfaisance.

M. Hamon a raconté l'origine de la quatrième maison de Paris : « Dès les premières années de mon ministère dans la cure de Saint-Sulpice, je regardais avec envie une maison de Petites Sœurs. Je voyais ces anges de la charité aborder de pauvres vieillards délaissés dans la rue, ou tremblants dans la froide mansarde, d'où encore le propriétaire impitoyable voulait les chasser, et leur dire avec une tendresse maternelle : « venez à nous, nous vous recueillerons, nous autres ; nous mettrons à votre service nos bras et nos pieds, notre santé et notre vie ; nous irons de maison en maison demander pour vous le superflu du riche que votre âge ne vous permet plus d'aller demander vous-mêmes. » Je voyais arriver, sur cette gracieuse invitation, et ces hommes, qui allaient maudire la vie au moment de la quitter, et ces honnêtes ouvriers qui, portant un cœur noble dans une condition humble, avaient tout dépensé pour la famille, sans rien mettre en réserve pour leurs vieux jours : là, au moins, ils goûtaient en paix et sans souci la plus grande somme de bonheur qu'ils pussent espérer ici-bas, et se préparaient, par une vie chrétienne, un bonheur plus grand pour l'éternité. — Un soir, au sortir de l'église, une vénérable dame m'accoste, et me fait confidence qu'elle tient à ma disposition, pour fonder une maison de Petites Sœurs des Pauvres, une somme de 20.000 francs, fruit de ses épargnes pendant

les vingt années de son veuvage. Le dimanche suivant, j'annonce ce fait à mes paroissiens ; et le lendemain, une autre dame vient me remettre 10.000 francs pour la même œuvre. Levant les yeux au ciel, je dis : « Dieu, père des pauvres, je reconnais et j'adore vos desseins. » Aussitôt j'achète une grande maison avec un jardin ; et bientôt j'y installe douze pauvres sous la maternelle direction des Petites Sœurs. Celles-ci, une fois sur les lieux, convertissent en dortoirs et en salles les chambres, les cabinets, jusqu'aux greniers. A mesure qu'elles dilatent l'espace, les pauvres accourent, et on en loge cent quatorze. Le Nonce Apostolique bénit l'établissement et le Père de Ravignan, le célèbre conférencier de Notre-Dame, prononça le discours.

M. de Falloux a raconté, dans la vie d'Augustin Cochin, le transfert de la deuxième maison de Paris, comprise dans les travaux d'embellissement de la capitale : « Les Petites Sœurs n'avaient point de bail ; elles reçurent congé avec le délai d'un an, pour transporter ailleurs les cent quatre-vingts vieillards dont elles avaient pris la charge. M. Cochin, averti comme maire et surtout comme ami, se hâta d'intervenir près du Conseil des hospices pour obtenir soit un bail, soit un délai plus long. On lui répondit que l'intérêt général devait l'emporter sur l'intérêt particulier, et que l'Assistance publique ne pouvait négliger de tirer parti de ses propriétés. M. Cochin était battu avec ses propres armes ; il le sentit et se mit aussitôt en quête d'un autre logement ; mais personne ne voulait partager sa maison avec des hôtes si onéreux, et les bâtiments assez vastes pour loger tant de monde s'élevaient à des loyers dont le

moindre atteignait 30.000 francs par an. Le découragement commençait à poindre, lorsque la sœur supérieure vint trouver M. Cochin, pour lui faire le récit suivant : « Un monsieur, dont j'ignore le nom, mais que je vois souvent assister à la messe dans la chapelle, vient de me dire : Ma Bonne Mère, vous faites chercher une maison pour y abriter vos vieillards ; je me suis employé de mon côté à cette recherche, mais nous n'y réussirons pas. Il faut acheter un terrain et y bâtir vous-même un asile. — Le conseil est excellent ; mais pour acheter et pour bâtir, il faut de l'argent, et nous n'en avons pas. — Le bon Dieu y pourvoira, répliqua l'inconnu ; occupons-nous d'abord du terrain. J'en ai trouvé un très vaste et très bien situé, avenue de Breteuil, au prix de 15 francs le mètre. C'est une occasion qui ne se retrouvera plus ; dans un an, peut-être dans un mois, ce terrain vaudra 40 ou 50 francs. Traitez donc immédiatement, et pour l'acquittement des frais qui seront promptement exigibles, je mets 30.000 francs à votre disposition. »

Le généreux bienfaiteur était M. Chartier. De son côté, M. Cochin se mit à la tête d'une souscription, qui produisit 150.000 francs. Les bâtiments s'élevèrent et, le 2 février 1858, on inaugura le nouvel établissement. Les officiers de la garde nationale pavoisèrent l'avenue et l'entrée de drapeaux, M. le maire « prononça un discours qui émut profondément un nombreux et brillant auditoire », et le cardinal Morlot prononça les paroles de la bénédiction. Dans la suite la garde nationale disparut avec les circonstances politiques qui l'avaient fait naître, et l'établissement devint un asile ordinaire de vieillards.

Ce fut un général russe qui dota la ville de Grenoble d'un établissement de Petites Sœurs des Pauvres. M. de Yermoloff procura la propriété de la Tronche, choisit pour titulaire de l'asile Saint-Michel, son patron, donna la première vache, la voiture de quête et le cheval, et vint plus d'une fois servir les pauvres vieillards et communier avec eux dans l'humble chapelle. Celle-ci avait été arrangée aux frais des Pères de la Grande-Chartreuse : ce fut leur première charité en faveur de l'asile des vieillards, ce ne fut pas la dernière. Quant à la vache, après avoir examiné de quel côté on pourrait trouver du fourrage, on songea à l'herbe verte qui poussait dans les fortifications et on fit une demande à l'officier commandant la place. Celui-ci répondit, non sans littérature : « Je me suis empressé de donner des ordres pour que les Petites Sœurs puissent glaner pour l'intéressante nourrice de leurs vieillards. Nous sommes tout disposés à être pour elles aussi bienveillants que le fut Booz pour la fille de Noémi ».

Passons maintenant aux fondations de Strasbourg et de Metz. Chacune eut son épisode. La fondation de Strasbourg, faite en janvier 1856, ressembla beaucoup aux premières fondations; elle débuta petitement, et même ce fut le fourneau économique qui fournit les premiers repas. Cependant le pain, le bois, le linge, l'éclairage arrivaient un peu chaque jour, dans la mesure des besoins. Ainsi, chaque fois qu'elles recueillaient à l'asile un nouveau pauvre, les Petites Sœurs recevaient un pain, et une fois qu'elles recueillirent deux pauvres dans la même journée, elles reçurent deux pains ce jour-là : « N'était-ce pas assurer vos enfants de

la terre, ô Père céleste, que votre Providence s'alliait à leur charité ! » Quand on eut admis un certain nombre de femmes, on désira recevoir des hommes, mais l'entreprise était si faible à ce moment qu'on voulut en même temps prendre des assurances du côté du ciel. Les Petites Sœurs confièrent l'affaire à saint Joseph, en demandant que le premier vieillard homme s'appelât Joseph : ce qui était dans l'idée des simples et confiantes Petites Sœurs, à la fois un sentiment de piété à l'égard du Saint protecteur et un appel à son intervention sous une forme plus sensible. Or, la dame du préfet s'intéressait à un vieillard aveugle, que ses enfants, très pauvres eux-mêmes, prenaient tour à tour à leur table et à leur foyer ; cette fois c'était le tour du plus indigent, un ménage chargé de famille. La dame eut pitié et vint proposer son pauvre aveugle, qui fut ainsi le premier vieillard homme admis. C'était un allemand et il se trouva que les Petites Sœurs qui savaient la langue allemande étaient occupées au dehors ; en conséquence on attendit leur retour et le moment de la récréation du soir, pour faire la question qu'on avait tant à cœur. Il répondit : Je m'appelle Joseph. Ce fut une vive joie, et les Petites Sœurs virent dans l'heureuse coïncidence l'assurance que le concours de leur Saint protecteur ne leur manquerait pas. — Les vieillards augmentèrent rapidement, toutefois ils avaient un gros souci : Comment les enterrerait-on ? Serait-ce comme à l'hôpital, sans cercueil ? Ils s'en entretenaient secrètement, et désiraient assez voir l'un d'entre eux succomber. Une bonne vieille qui s'était bien préparée à la mort chrétienne, fut la première à mourir. M. le curé de Saint-Jean fit lui-même la cérémonie ; les

vieillards, accompagnés de deux Petites Sœurs, formèrent le convoi; il y avait cercueil et drap mortuaire. Au retour du cimetière les vieillards se dirent : Maintenant nous pouvons mourir en paix, on nous enterrera bien et on priera pour nous.

C'était le 24 décembre 1861, au soir, à Metz. Deux bonnes femmes entrèrent chez Mme de Briey où étaient les Petites Sœurs de la fondation, et toutes ensemble elles prirent un repas avant de se rendre à l'asile, qu'on allait ouvrir. La comtesse plaça à ses côtés, à table, les deux premiers pauvres, et les servit comme elle aurait servi Notre-Seigneur; puis elle mena par le bras une des bonnes vieilles tout le long du chemin, et comme il faisait très froid, elle poussa la bonté jusqu'à la couvrir de son propre manteau. La première partie de la nuit se passa à préparer la chapelle, tandis que les deux bonnes femmes attendaient la messe de minuit au coin du feu, dans une douce sensation de bien-être physique et moral. A l'heure fixée, le Père de Franciosi arriva, accompagné d'un jeune Père pour lui servir la messe. Minuit sonna et le prêtre monta à l'autel. Après l'évangile, il félicita les Petites Sœurs des Pauvres de commencer leur œuvre de charité dans une pareille nuit, disant que personne à Metz n'avait autant de droits qu'elles à célébrer la naissance du Sauveur, car cet asile était vraiment Bethléem par son dénuement; puis il encouragea les sœurs à suivre Jésus-Christ dans l'exercice de la sainte vocation. Alors il offrit le saint sacrifice pour l'asile naissant et on s'unit à Notre-Seigneur dans la communion. Nuit douce à l'âme, toute imprégnée du parfum de l'Évangile!

Dans une nuit pareille à Amiens, en 1855, M. Louis

Marest lisait quelques articles concernant les Petites Sœurs. L'impression fut vive dans son esprit et dans son cœur et, y mêlant l'idée de Noël, la Petite Sœur des Pauvres lui apparut comme un idéal de charité catholique. Il fit partager ses sentiments et son enthousiasme à Mme Ledieu, sa sœur. La semence était jetée en terre, elle y fit dans l'ombre ses racines mystérieuses; enfin en 1858, il partit pour la Suisse sur l'ordre des médecins et, en passant à Lyon, il alla prier à Notre-Dame de Fourvières. Le mercredi 21 juillet, a-t-il raconté, j'assistai à la messe dans le célèbre sanctuaire lyonnais et j'y fis la communion, « en demandant à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge l'amélioration de ma santé, et en faisant la promesse de m'employer de ma personne, de mes forces et de mon bien à la fondation et au service d'une maison des Petites Sœurs des Pauvres à Amiens. » Le 31 mars suivant se faisait ladite fondation ; mais la promesse alla plus loin, et donna à la Famille hospitalière un de ses plus dévoués et charitables amis.

Une impression se dégage de ces récits, c'est que les amis des malheureux appréciaient cette nouvelle forme de bienfaisance. Une pensée était dans tous les esprits et tous les cœurs : multiplier les asiles de vieillards, encore en si petit nombre, et doter le pays d'une œuvre d'assistance dont le bienfait physique et moral était incontestable. Les uns se portaient vers elle par principes religieux, car la cause des pauvres est chère à tous ceux qui ont l'esprit de l'Évangile, et la charité est fille de la foi; d'autres par idée humanitaire, car la simple vue de cette réunion

de vieillards décrépits excitait leur pitié et leur commisération. D'une manière comme de l'autre, tandis que les vieillards plaintifs venaient frapper à la porte des Petites Sœurs, racontant des histoires et découvrant des misères lamentables, les Petites Sœurs allaient frapper à la porte des riches et, avec le superflu des uns, nourrissaient l'indigence des autres.

La parole du Maître aux disciples de l'Évangile résonnait dans leurs cœurs compatissants : « Recueillez les fragments du repas, de peur qu'ils ne perdent », et elles allaient, obéissantes et douces, recueillir les restes des tables et des festins, là où passait la foule, là où se rassasiait la multitude. Comme le Sauveur, elles vivaient entourées d'aveugles, de sourds, de muets, de boiteux, de paralytiques, de toute langueur et infirmité ; et elles avaient pitié du pauvre. Cela ne se faisait point sans sacrifices. L'évêque de Soissons, ayant visité la maison des Petites Sœurs de Saint-Quentin, rappelait l'espèce de mansarde prise sur le grenier et qui servait de dortoir aux Sœurs. Le cardinal de Bonald, ayant vu le local où couchaient les Petites Sœurs de Saint-Etienne, refusa de bénir l'oratoire où elles espéraient avoir le Saint-Sacrement, et obligea les sœurs à s'y loger ; puis, comme elles couchaient à terre, sur des paillasses, il fit acheter à ses frais un lit pour chaque religieuse. C'était ainsi, en fondations, qu'on s'oubliait pour prendre des pauvres ; les vieillards avaient les meilleures places et leurs servantes se réfugiaient sous les combles. C'était admirable ; mais l'installation trop défectueuse altère les santés.

En Bretagne, l'entreprise de l'établissement de la

maison-mère se faisait avec succès. L'ancienne demeure seigneuriale de La Tour n'avait pu suffire à loger le personnel du gouvernement général de la Congrégation et un groupe de vingt-sept novices ; mais on avait jeté à bas les vieilles écuries et réédifié sur place un bâtiment très simple, qui fut fait en deux mois et qui permit d'adjoindre au groupe de novices, arrivé en avril, un groupe de postulantes qui arriva en juin 1856. On fit plus : comme le temps était venu de tenir le chapitre général de l'Institut, on réunit les quarante-et-une Bonnes Mères des maisons existantes, à la fois pour se conformer aux Constitutions et pour assister, au nom de leurs sœurs, à la cérémonie d'inauguration de *La Tour Saint-Joseph*, qui remplaçait la maison de Rennes devenue tout-à-fait insuffisante. Le 25 juillet 1856, la population des environs se pressait dans la propriété, autour de l'évêque de Rennes, et tout le monde voulait être témoin de la première profession et de la bénédiction solennelle de l'établissement. La cérémonie eut lieu l'après-midi, dans la spacieuse avenue, coupant en deux un bois de sapins, qui faisait face au vieux château, et vingt-trois novices y firent profession. Mgr Saint-Marc, revêtu des ornements pontificaux, s'avança jusqu'à l'entrée de la communauté, et bénit à haute voix cette demeure destinée à être le centre de l'Institution, dont tout faisait présager l'importance croissante.

Un peu de temps se passa : on ne songeait pas à entreprendre la construction du noviciat proprement dit, lorsque l'affluence des postulantes et l'obligation, où l'on était de se servir encore de Rennes pour une division, y firent songer. La Providence envoya quelques fonds, et l'abbé Le Lièpvre fut d'un grand

secours, en cette circonstance, pour porter la responsabilité devant le public et procurer les avances nécessaires. Alors les supérieurs généraux firent venir M. Mellet, architecte, qui dressa le plan de concert avec eux et en prévision des développements futurs. On décida de poser le noviciat sur l'emplacement occupé par le bois de sapins. Les Petites Sœurs secondèrent les ouvriers et bientôt les arbres furent abattus, les racines extraites, les branches et les troncs enlevés. A certaines heures c'était la ruche ouvrière, et de bûcheron on devenait terrassier. On se disait qu'il est utile d'exercer les sujets au travail manuel, pendant le temps du noviciat, pour rendre le corps apte aux fatigues futures de l'hospitalité et aux actes de dévouement. En le faisant avec modération et selon la Règle, on se tient dans de justes limites, et on laisse à la formation spirituelle et à l'instruction la part supérieure qui doit leur revenir.

Le 20 mars 1857, Mgr Maupoint, évêque de La Réunion (Afrique) (1), vint présider la cérémonie de pose de la première pierre du noviciat, au milieu de douces et pieuses réjouissances. Alors on ouvrit des carrières de granit, de moëllon et de sable; on entendait l'éclat des mines et le choc des instruments de fer; on opérait le transport des arbres abattus sur la propriété ou venus du dehors; et les ouvriers du pays, qui passaient en escouades matin et soir sur tous les chemins des environs, s'activaient à l'ouvrage et élevaient le monument.

En même temps on mettait en culture la vaste propriété. Deux petits étangs furent écoulés et firent place à une verdoyante vallée. Vers l'époque où l'on

(1) Ancien vicaire général de Rennes (page 59).

avait quitté Rennes, Julien et Jean Liéron, frères de deux Petites Sœurs, étaient venus de leur village avec leur bien et leur attelage, pour se dévouer au service de la Famille hospitalière. Bons laboureurs, ils mirent en valeur l'exploitation des terres et l'on dut à leur industrie les belles cultures des champs et des prairies.

Vers le mois de juin 1858, on commença à habiter la première partie de l'édifice nouveau, et le 4 juillet on y installa une chapelle provisoire. Deux bons prêtres, l'abbé Ambroise Valin et l'abbé Pierre Roche, vinrent consacrer leur ministère au bien spirituel de la Famille hospitalière. D'autre part le mouvement des vocations et le nombre croissant des fondations obligèrent à continuer le développement de l'établissement de La Tour Saint-Joseph. Le corps principal du noviciat s'élevait et s'achevait; le vaste champ informe, qui s'étendait en avant, se défonçait et préparait un magnifique jardin; la porterie et les étables se posaient; les murs dessinaient le contour des terrains et formaient une ceinture d'enclos, qui devait faire de La Tour une retraite paisible; deux chemins qui étaient une servitude publique et qui traversaient la propriété furent, grâce à la bienveillance des administrations civiles, reportés autour des murs. On convient qu'un certain génie pratique d'organisation présida à ces entreprises, et que toutes se rapportent harmonieusement à un plan d'ensemble.

Les Petites Sœurs, novices et postulantes, prenaient part à ces travaux dans la mesure de leurs forces, tirant parfois la brouette et la petite charrette. Elles s'interrompaient par moments de ces occupations champêtres pour vaquer à la prière. En se promenant,

il n'était pas rare d'en rencontrer l'une ou l'autre au pied d'un arbre récitant son office ou son chapelet, faisant son examen, priant comme si elle eût été seule au monde, ne s'occupant nullement de ce qui l'entourait. On admirait cette candeur et cette simplicité.

En prenant possession de La Tour, on ne congédia pas les pauvres de la région qui avaient coutume de s'y présenter; on donnait une pièce de monnaie, ou du pain, ou de la soupe. A l'époque de la première communion on habilla quelques enfants pauvres de la paroisse. Ces usages n'ont pas cessé : les Petites Sœurs des Pauvres répandent ainsi quelques bienfaits sur la région.

CHAPITRE XI

Les Petites Sœurs des Pauvres en Belgique.

Une souscription à Liège. — Le festin du roi. — L'université de Louvain. — Dans le Borinage. — Les fondations de Bruges, Namur, Anvers, Ostende. — L'âne des Petites Sœurs de Bruxelles.

L'*Œuvre hospitalière* avait de magnifiques protecteurs en Belgique. La fondation de Liège avait eu lieu le 13 juin 1853, à la suite de circonstances que nous avons racontées [1]; une souscription, groupant les noms des principales familles de la région, avait payé aussitôt la propriété et mis l'asile des vieillards du premier coup en voie de prospérité. En mai 1857, l'assistante générale revint pour faire la visite : « elle bénit Dieu en voyant tout ce qui s'était accompli depuis la fondation; elle trouva des constructions achevées, les dettes payées, les pauvres heureux et les Petites Sœurs ferventes ». A Bruxelles on avait ouvert l'asile le 1er avril 1854, dans une ancienne caserne mise à la disposition des Petites Sœurs par le bourgmestre [2]. Ce furent les dames de la ville qui l'en firent sortir en faisant une souscription qui monta à 30.000 francs et en trouvant un terrain

(1) Page 86.
(2) Page 93.

dans la rue Haute; mais comme l'achat montait à 108.000 francs elles lancèrent une loterie, avec l'autorisation municipale, et couvrirent les frais. La prise de possession fut des plus brillantes. En effet, la nation venait de célébrer le vingt-cinquième anniversaire du roi, et un banquet avait eu lieu dans la salle des représentants; mais le festin royal s'acheva à l'asile, sous la présidence de Leurs Altesses la duchesse de Brabant et la princesse Charlotte, avec le concours de la haute société que la cérémonie avait rassemblée autour du souverain. Donc le 24 juillet 1856, après une messe d'inauguration célébrée dans la modeste chapelle du nouvel établissement, les personnages se répandirent dans les salles et les infirmeries pour distribuer eux-mêmes aux pauvres vieillards les dessertes du festin royal. Spectacle touchant! les grands de la terre se mêlaient à ces petits dont plusieurs avaient été le rebut de la société; l'autorité sociale et la religion couvraient tout de leur auguste protection, et les humbles Petites Sœurs, agents de la Providence, accomplissaient leur mission de charité au milieu de cette assemblée.

Le 13 décembre 1856 eut lieu la fondation de Louvain, à la demande de M. Craessaerts, doyen de Saint-Nicolas, et de M. Moeller, professeur à l'Université. La maison était prêtée gratuitement pour six ans et les autorités civiles favorisaient le petit établissement. La célèbre Université était une ressource: ainsi ce furent les étudiants qui payèrent l'âne pour aller aux provisions; mais en retour l'œuvre mettait sa leçon de charité à côté des leçons de la science.

La fondation de Jemmapes fut extrêmement laborieuse et, à ce titre, mérite un récit. Le comte de

Meüs eut la pensée d'établir un asile de Petites Sœurs des Pauvres dans le Borinage, en plein pays houillier; elles répondirent à son appel en s'établissant à Jemmapes, non loin de Mons, le 23 avril 1857. Les troubles politico-religieux de l'époque contrarièrent notablement les débuts, et il fallut plusieurs années pour gagner l'opinion publique. Toutes les familles ouvrières, si nombreuses dans le Borinage, auront un jour ou l'autre quelqu'un de leurs membres à l'établissement des vieillards et entreront ainsi en contact avec la bienfaisance des Petites Sœurs ; alors l'entente cordiale se fera.

La première fois qu'elles se présentèrent dans la commune de ***, c'était un jour de marché. Les Petites Sœurs, portant un panier au bras, demandaient pour leurs pauvres vieillards : on donnait, qui un chou, qui des pommes de terre..... et tout était reçu avec reconnaissance. Mais l'esprit du mal veillait; elles entendirent des railleries, des huées, qu'elles reçurent avec calme ; enfin le garde-champêtre arrêta les Petites Sœurs et les conduisit comme des délinquantes chez le commissaire et le bourgmestre, qui leur interdirent l'exercice de la quête dans la localité. Les sœurs quêteuses acceptèrent avec humilité et soumission cet arrêt, puis allèrent chercher leur modeste équipage; alors, pour s'enfoncer dans l'abnégation et le mépris de soi-même, comme le demande parfois leur fonction, au lieu de monter en voiture et de s'en aller par un chemin détourné, elles marchèrent à pied par la grande route et ne perdirent aucune des humiliations qu'on leur réservait. Quand elles furent hors de la localité, elles prirent leurs livres d'office et se mirent à le réciter, puis elles

rentrèrent à la maison calmes et abandonnées. La bonne mère Saint-Jérôme et ses compagnes entrèrent dans les sentiments des quêteuses, et toutes s'offrirent à Dieu pour s'immoler dans le sacrifice plutôt que d'abandonner la cause des pauvres vieillards. Il y avait là une force de vertu, qui allait tourner au bien de l'asile.

On fit une tentative dans la commune de ***. Les Petites Sœurs prirent conseil du clergé, qui ne leur donna que peu d'espoir d'obtenir l'autorisation municipale. Effectivement le commissaire de police et un échevin ne tardèrent pas à paraître et à leur intimer d'un ton très raide l'ordre de se retirer ; même ces messieurs, pour s'assurer sans doute de la soumission des deux sœurs, leur firent l'honneur de les accompagner, escortés de la foule curieuse, jusqu'à la limite du territoire. — Toutes les tentatives échouaient les unes après les autres, et pour comble d'infortune la municipalité de Jemmapes, obéissant à des influences sectaires, retira l'autorisation accordée précédemment. La Congrégation fut inquiète sur la réussite de la fondation.

Il est vrai que l'Œuvre n'était pas connue dans la région et que le faible commencement de l'asile, avec ses quelques bonnes femmes, ne suffisait pas pour en donner l'idée. En janvier 1858, on eut un peu plus de logement et on commença à recueillir des vieillards hommes. Deux anciens charbonniers, l'un âgé de quatre-vingt-six ans et abandonné de ses enfants, l'autre âgé de soixante-dix ans, infirme et buveur, furent les premiers reçus ; puis le groupe augmenta avec le temps et l'asile commença à prendre quelque importance aux yeux du peuple. Pour se procurer

des ressources suffisantes on eut recours à un expédient qui réussit, celui de faire imprimer et distribuer des cartes portant cette mention : « Les Petites Sœurs des Pauvres de Jemmapes me feront le plaisir de se présenter chez moi ... jour ... adresse ... signature ... » On pénétra ainsi dans la ville de Mons et en plusieurs endroits. Les choses commencèrent à changer de face. Nos Petites Sœurs se mirent alors à faire des projets et à rêver (c'est le rêve des Petites Sœurs) beaucoup de misères secourues, car elles étaient touchées de la grande misère physique et morale des vieux ouvriers des charbonnages et elles obtenaient, de ceux qui étaient à l'asile, de vraies conversions. La dernière épreuve leur vint des familles qu'elles assistaient; plus d'une fois en effet les enfants dénaturés des vieillards se mirent à jeter des pierres aux Petites Sœurs, comme pour les punir d'avoir plus de cœur qu'ils n'en avaient eux-mêmes : celles-ci firent comme jadis le bon saint François, elles se mirent à ramasser les pierres qu'on leur jetait « pour faire la fondation », comme elles disaient. Ce fut la fin, bientôt la victoire morale fut complète et l'asile prospère; encore quelques années et il connaîtra la popularité.

Nous comptons quatre fondations nouvelles, à Bruges en 1862, à Namur et à Anvers en 1863, à Ostende en 1866, ce qui porte le nombre des établissements à huit. « Le 8 février 1862 », dit une note des Petites Sœurs, « nous arrivons à Bruges, nous nous rendons à notre demeure qui ne brille pas par le luxe; et, comme la neige tombe à gros flocons, notre premier soin, avec l'aide d'un maçon, est d'installer un vieux fourneau.

L'heure du dîner approche. Chacune s'ingénie pour le préparer : les unes déterrent des briques dans la cour et les échafaudent dans la cheminée, les autres cherchent du bois et du charbon; le feu s'allume, le pain, le beurre, les pommes de terre s'alignent sur la table, c'est-à-dire le sol..... La sonnette retentit, ce sont six chaises qu'on nous apporte ; un second coup se fait entendre, c'est un dîner complet avec cuillers, fourchettes et couteaux, qu'envoie la Providence ; quelque temps après arrivent de la vaisselle, de la chandelle, un panier de navets, dont deux se transforment en chandeliers. » C'étaient des ouvrières, qui affrontaient le gros temps et la rude saison, et qui apportaient sur leurs bourses les objets de première nécessité ; car les pauvres ont instinctivement l'intelligence du pauvre et des œuvres qui le soulagent. M. le doyen Van Collie prit le loyer à ses charges.

A Namur, la demande de fondation se fit sous la forme d'un comité de patronage. On sait que beaucoup d'œuvres de bienfaisance vivent sous ce régime; mais tel n'est pas le génie d'administration des Petites Sœurs des Pauvres. Il en résulta un malentendu, qui entrava la première organisation jusqu'au jour où, de part et d'autre, on décida à l'amiable que le comité s'occuperait de l'achat d'un terrain et d'un bon commencement de construction, tandis que les Petites Sœurs agiraient selon leurs usages et traditions. L'effort commun mit rapidement l'asile sur un bon pied, et la générosité des habitants de Namur ne se démentit pas. Les brasseurs, les bouchers, les commerçants de toutes branches se laissèrent mettre à contribution en faveur des pauvres vieillards de la région.

Mme Teechman, épouse du gouverneur d'Anvers, eut l'initiative de la fondation qui se fit en cette ville le 15 septembre 1863. Ce fut un vénérable religieux, le Père Hessels, supérieur des Jésuites, qui fit élever le grand et bel établissement de la rue de Hollande au moyen d'une triple souscription qu'il lança dans la population ; mais s'il est juste de lui attribuer le premier rôle, il n'en est pas moins exact que d'autres ressources arrivèrent par d'autres voies et par le canal des Petites Sœurs. L'asile d'Anvers devenait ainsi avec le temps un des principaux établissements de l'Œuvre hospitalière.

La fondation d'Ostende, demandée par M. le curé de Sainte-Marie, eut lieu le 12 avril 1866. Le jour même on recueillit quatre bonnes femmes, dont l'âge était respectivement soixante-douze, soixante-quatorze, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre ans, de bonnes vieilles et bien malheureuses. Les sympathies s'éveillèrent aussitôt dans la classe ouvrière. Un jour on entra chez un cordonnier, père de cinq enfants, qui promit de donner quelques pains : ce brave homme semblait jouir en voyant son épouse remettre le premier pain aux Petites Sœurs, puis ses quatre garçons chacun une boîte de cirage, et le cinquième, qui était sur les bras de la mère, un paquet de sel. M. Van Iseghem, le bourgmestre, avait fait lui-même une liste des principales maisons où les quêteuses pourraient avantageusement se présenter ; et le roi des Belges envoya à deux reprises un don de 300 francs.

L'histoire anecdotique doit un paragraphe à l'âne de la maison de Bruxelles. Il arriva en juillet 1861

que l'âne ne marchait plus à cause de son grand âge, et que la voiture, traînée trop doucement, ne pouvait plus arriver pour l'heure du dîner. En ce temps-là, il y avait une petite sœur quêteuse bien simple, bien obéissante, remplie d'esprit de foi. La Bonne Mère lui dit : Bonne Petite Sœur, allez à votre quête, et ne revenez pas sans avoir un petit âne ou du moins la promesse d'en avoir un. Aucun doute n'effleura l'âme de la Petite Sœur. Elle partit, n'ayant personne en vue, mais la confiance habituelle qu'elle avait en sa mission de charité ne lui laissa aucune inquiétude; en chemin, elle se mit à prier la Vierge et, en priant, elle eut la pensée de s'adresser au roi, qui était en ce moment au palais de Lacken. Ne trouvant pas le moyen de s'adresser directement à Sa Majesté, elle eut recours à une dame du palais, qui fit la commission et obtint la grâce demandée. Le roi écrivit lui-même à son intendant, tandis que la Petite Sœur rentrait joyeuse et contente à l'asile. Un âne charmant, gros comme un poney, arriva et on eut la satisfaction de voir chaque jour la voiture de quête rentrer à temps pour le dîner.

Hélas ! en 1864, après quelques années de bons services, l'âne donné par le roi périt de fièvre scarlatine. On adressa une requête au duc d'Arenberg. A quelques jours de là, un monsieur que personne ne connaissait se présenta. La Petite Sœur chargée de la porterie avait vu ce monsieur, qui avait apporté plusieurs fois des dons en argent, mais sans vouloir se faire connaître autrement que par cette phrase : « Priez pour moi, je suis un sauvage. » La Bonne Mère arrive. Le visiteur dit qu'il est un marchand de bêtes, qu'ayant entendu dire que les Petites Sœurs

des Pauvres avaient besoin d'un âne, il veut leur en vendre un. Considérant le personnage et trouvant qu'il n'avait pas du tout l'air d'une pareille profession, la Bonne Mère se hasarde à lui dire : « Mais n'est-ce pas à Monseigneur le prince d'Arenberg que j'ai l'honneur de parler ? Il répond : Je vous dis que je suis un marchand de bêtes. — Mais non. — Mais si, je suis un marchand d'ânes. — Oh ! Monseigneur, vous avez probablement des ânes, mais vous n'en vendez pas, vous les donnez et j'espère que vous nous en donnerez un. » La discussion finit à l'amiable sur cette conclusion. Quelques jours après, le bon prince, continuant son rôle, vint lui-même amener un âne dont les proportions vigoureuses prenaient la valeur d'un cheval; il mit les harnais et les brancards à la taille de la nouvelle bête et pourvut à tout. L'âne filait comme il faut, abrégeant le temps des courses de moitié.

Ainsi la branche de Belgique se ramifiait et se développait merveilleusement, pour abriter un grand nombre de vieillards. Comme la France, dont elle est en partie sœur par la langue, elle donnait de nombreuses et généreuses vocations. Chez elle aussi la charité est une puissance et aide efficacement à résoudre la question sociale, au grand profit des vieillards délaissés, pauvres et infirmes.

CHAPITRE XII

Les Petites Sœurs des Pauvres en Angleterre et en Ecosse.

Le décret de 1861. — Les fondations de Londres, Manchester, Bristol, Birmingham, Plymouth, Leeds, Newcastle, en Angleterre; de Glascow, Dundee, Edimbourg, en Ecosse. — Une lettre de la Propagande.

La position des Petites Sœurs des Pauvres à Londres avait subi une éclipse; mais en 1858 l'affaire avait été confiée à l'abbé Le Lièpvre, qui fut dans la circonstance l'homme providentiel et, par voie de conséquence, l'apôtre de l'œuvre en Angleterre. Son instance en cour de Rome aboutit en 1861 au décret suivant :

DÉCRET (1)

« La Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers

(1) « **Decretum.** — *Perpensis ab hac Sacra Congregatione Episcoporum et Regularium quæ respiciunt quæstionem exortam ex una parte inter Moderatricem Generalem domumque principem piæ Congregationis Parvularum Sororum Pauperum in Diœcesi Rhedonen erectæ, et decreto hujus Sacræ Congregationis diei 9 Julii 1854 approbatæ, et ex altera parte inter Sorores domus Londinensis, factoque relatione SSmo Dno Nro Pio papæ Nono in Audientia habita ab infra Dno Secretario ejusdem S. Congregationis die 1a Martii 1861, Sanctitas Sua Apostolica Auctoritate sequens*

ayant examiné la question soulevée, d'une part entre la Supérieure générale et la maison-mère de la pieuse congrégation des Petites Sœurs des Pauvres établie dans le diocèse de Rennes, et approuvée par un décret de cette Sacrée Congrégation en date du 9 juillet 1854, et d'autre part les sœurs de la maison de Londres, et relation en ayant été faite à Sa Sainteté, notre saint Père le Pape Pie IX, dans l'audience donnée à Mgr le secrétaire de cette Sacrée Congrégation ci-après désigné, le 1er mars 1861, Sa Sainteté, de son Autorité Apostolique, a ordonné de porter le décret suivant : I. Les réclamations faites par les sœurs de Londres contre la Supérieure générale et la maison-mère sont rejetées. — II. Il n'est aucunement permis que la maison de Londres soit séparée de l'Institut de France, ni comme maison particulière, ni pour former une congrégation distincte. — III. C'est pourquoi les sœurs de la maison de Londres devront sous deux mois se soumettre à la Supérieure générale et s'unir de nouveau à la congrégation de

Decretum edi mandavit. — I. Reclamationes factæ a Sororibus Londinensibus contra Moderatricem generalem domumque principem rejiciuntur. — II. Minime permittendum est ut ab instituto Galliæ domus Londinensis separetur, neque uti domus particularis, neque ad efformandam distinctam Congregationem. — III. Ideo sorores domus Londinensis infra duos menses sese subjicere debent Moderatrici Generali, seque iterum conjungere Congregationi Galliæ; secus eo ipso privatæ remaneant nomine et titulo Parvularum Sororum ac etiam Sororum Pauperum, habitu et mantello quo utuntur Sorores ejusdem Instituti, nec non quovis privilegio eidem Congregationi ab Apostolica Sede concesso, cum prohibitione etiam alias domos memorati instituti erigendi. — Datum ex Secretaria memoratæ Sacræ Congregationis Episcoporum et Regularium supra die et anno. — Romæ.

N. Cardis Paracciani Clarelli Præfus

A. Archiepiscopus Philippen Secrius ».

France. Sinon par le fait même elles resteront privées du nom et du titre de Petites Sœurs, et aussi de Sœurs des Pauvres, de l'habit et du manteau dont se servent les sœurs de cet Institut, également de tout privilège quelconque, concédé par le Siège Apostolique à la même congrégation, avec défense aussi d'ériger d'autres maisons dudit institut. — Donné à la Secrétairerie de ladite Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers le jour et l'an susdits. — Rome, N. Card. Parracciani Clarelli, préfet. — A., Archevêque de Philippes, secrétaire ».

Le décret du Saint-Siège s'appliquait à deux établissements, car dans le courant de l'année 1860 lesdites Sœurs avaient commencé un second asile à Londres sur le diocèse de Southwark. Mgr Grant, évêque de ce diocèse, notifia la décision à l'établissement qui relevait de sa juridiction, puis en référa à la maison-mère, à la date du 8 juillet 1861, en ces termes : « Dès qu'elles ont lu le décret du Saint-Père, elles m'ont exprimé le désir le plus filial d'être réunies à la Mère générale et à l'Institut ». Sœur Honorée, qui était la supérieure, fut maintenue en charge et la Congrégation rentra en possession d'une maison à Londres. L'archevêque de Westminster trouva une situation et des dispositions différentes dans l'établissement ancien, situé dans son diocèse, comme en fait foi une lettre de Mgr Howard à l'abbé Le Lièpvre (1) : « J'ai vu son Eminence le Cardinal Wiseman : il m'a montré la réponse faite par les

(1) Mgr Howard, Mgr Manning, Mgr Monaco, plus tard Cardinaux, avaient eu l'abbé Le Lièpvre pour condisciple à l'Académie ecclésiastique à Rome, et lui prêtèrent leur appui dans toute cette négociation, comme en plusieurs autres circonstances.

sœurs de Hammersmith. Elles se disent bien peinées de ne pouvoir se rendre à l'invitation du Saint-Siège et de son Eminence de se joindre à la maison-mère, et par conséquent elles se soumettent en tout à l'alternative du Saint-Siège, c'est-à-dire de ne plus pouvoir porter le nom ni l'habit des Petites Sœurs, et finalement de ne pouvoir fonder une autre congrégation du même institut. Elles disent que le décret n'affecte pas leur état futur; qu'il leur reste pleine liberté de fonder une autre congrégation religieuse ». Tel fut effectivement le dénouement de cette affaire : de part et d'autre la situation se régularisa providentiellement sur cette nouvelle base. Comme compensation, le cardinal Wiseman autorisa les Petites Sœurs des Pauvres à fonder une nouvelle maison sur le diocèse de Westminster, de sorte que la Congrégation eut à Londres même deux établissements dès 1861. Le décret du Saint-Siège fut le point de départ des fondations d'Angleterre et d'Ecosse, à savoir Manchester, Glascow et Bristol en 1862, Dundee et Edimbourg en 1863, Birmingham en 1864, Plymouth et Leeds en 1865, Newcastle en 1866.

Pour suivre avec l'intérêt qu'il mérite ce développement de l'Œuvre, il faut noter : 1° qu'à l'époque qui nous occupe le protestantisme était encore dans toute sa force et maître des principales ressources de la nation; 2° que la population catholique de ces grandes villes était en majeure partie dans un état voisin de l'indigence; 3° que partout les pauvres vieillards catholiques étaient réduits à chercher un refuge dans ces lieux que la paroisse protestante entretenait sous le nom de « Workhouses », où ils

étaient exposés au danger de perdre leur foi ou d'en interrompre toutes les pratiques. Si l'on se replace dans le milieu et le moment historiques, on comprendra pourquoi les évêques, les catholiques et les personnes libérales favorisèrent tant ces fondations, et pourquoi la Propagande à Rome soutint et encouragea tant son négociateur. L'histoire des Petites Sœurs des Pauvres n'offre pas de plus belles pages; même cette période de leur œuvre fait partie de l'histoire de l'Église en Angleterre et en Ecosse. La Propagation de la Foi ne s'y méprit pas et envoya plusieurs années de suite quelques allocations, sachant bien que toute œuvre religieuse, fidèle à son but supérieur, a un côté apostolique et sert à sa manière à établir sur la terre le Royaume de Dieu. A ce titre nous avons à enregistrer deux documents officiels : l'un est le rapport envoyé à Rome en février 1866 par l'abbé Le Lièpvre, l'autre est la réponse du cardinal préfet de la Propagande, au même, en date du 1er mai 1866.

I. — Rapport adressé à Son Eminence le cardinal Barnabo.

« Faut-il revenir à la fondation qui existait déjà en 1861 dans le diocèse de Southwark? Les développements inespérés de cette maison nous y invitent. Tout ce que nous possédions alors c'était une maisonnette occupée en location et où huit sœurs suffisaient péniblement, et où même elles ne suffisaient pas à nourrir vingt-cinq vieillards. Les choses ont bien changé : car quelques bienfaiteurs de France nous sont venus en aide, presque sans que nous sollicitions leur concours, et par la seule pensée du bien qui se ferait par les Petites Sœurs au milieu des protestants.

Mgr Grant, dont on sait le zèle et le travail continuel, ayant les sœurs sous les yeux et presque à sa porte, a contribué puissamment à les soutenir. D'abord on loua la maison qui touchait à celle qu'on occupait déjà, et le nombre des pauvres fut porté à soixante. Les sœurs commencèrent à recevoir quelques aumônes des protestants, elles achetèrent ensuite un terrain assez vaste et construisirent une maison qu'elles ont payé entièrement et qui contient commodément cent trente pauvres. Ce qu'il y a de plus surprenant dans ce mouvement, c'est la sympathie croissante des protestants. Les sœurs, qui craignaient à leur début de se montrer dans leur habit, dans les rues où la population est le moins hostile, peuvent maintenant se présenter sans difficulté jusque sur le marché et y quêter publiquement les légumes, la viande, le poisson. C'est à peine si quelque mot offensant parvient de loin en loin à l'oreille des quêteuses. Il est rare que ceux auxquels elles s'adressent leur refusent leur aumône. Elles ont la précaution de porter une petite notice imprimée qui fait connaître leur œuvre; ce simple document suffit pour toucher les cœurs et leur servir comme de passeport. Aucun des nombreux protestants qui ont visité l'établissement ne s'est retiré sans témoigner sa satisfaction, et quant aux pauvres qui sont admis, on peut dire qu'il leur suffit de franchir le seuil pour devenir catholiques, s'ils ne le sont pas à l'avance. Bien douce consolation pour les Petites Sœurs et qui les paie amplement de tous leurs sacrifices.

« Quant à la maison qui s'est établie dans le diocèse de Westminster, on peut dire que la fondation en est due tout entière au décret qui fut rendu à Rome en

mars 1861. — Son Eminence le Cardinal Wiseman voulut témoigner d'une manière éclatante et digne de sa grande âme le regret qu'il avait de ce qui s'était passé : il présida en personne à tout ce qui regardait notre fondation, daigna visiter le lieu qui devait servir de local provisoire, recommanda les sœurs à tous les fidèles du diocèse de Westminster et, malgré la grave maladie dont il était déjà atteint, il vint donner aux sœurs et aux pauvres sa bénédiction, dès qu'il sut que les premiers vieillards avaient trouvé place sous leur toit. De notre côté nous avons témoigné à Son Eminence un désir auquel elle avait accédé, c'était celui de nous établir dans la mission alors dirigée par Mgr Manning, qui est devenu le successeur du Cardinal sur le siège de Westminster, qui avait préparé en personne notre retour, qui connaissait, qui aimait nos maisons de France, et dont la bienveillance toute particulière semblait être, pour nos sœurs sur la terre étrangère, et en face de difficultés qu'il était facile de pressentir, l'appui le plus ferme, la sauvegarde la plus sûre et la plus complète. Tant de confiance ne nous a point trompés. La maison s'est accrue comme l'autre, dans la même proportion, avec un concours plus marqué encore de la part des catholiques et des protestants : parmi ses habitants, elle compte aujourd'hui plusieurs vieillards qui étaient octogénaires lorsque les Petites Sœurs les ont convertis, et qui sont pour les anciens catholiques eux-mêmes un sujet d'édification. Les bâtiments ont été terminés récemment, et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Westminster les a bénits en personne lorsqu'il est revenu de Rome. S'adressant alors à un public nombreux, il dit qu'une de ses plus chères espérances

comme une de celles aussi qui lui paraissaient le plus fondées, c'était celle de voir une maison de Petites Sœurs dans chacune des villes de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande.

Mgr l'Evêque de Manchester avait été le premier à devancer ce souhait de l'illustre Archevêque. Dès le mois de janvier 1862, il appelait les Petites Sœurs dans sa ville épiscopale, où la crise cotonnière avait jeté dans les classes pauvres une misère épouvantable. Lui aussi daigna s'occuper personnellement de trouver pour les Petites Sœurs, une maison qui leur permît de commencer, en attendant de trouver le local définitif. C'est de lui qu'elles reçurent la première aumône d'argent et les premières dessertes de table. Monseigneur leur donna l'autel, le tabernacle, les sièges de la chapelle et leur témoigna dès le début la plus vive sollicitude pour que rien ne manquât à l'établissement. La première postulante qui fut reçue était encore une de ses pénitentes. — Aujourd'hui grâce aux soins de cet excellent évêque et de son digne secrétaire, les sœurs sont pourvues d'un établissement excellent, et elles comptent doubler l'an prochain les bâtiments destinés aux vieillards, qui sont devenus tout de suite insuffisants. Le nombre des pauvres est déjà considérable, mais la population catholique de cette grande cité est immense et presque toute dans un état voisin de l'indigence.

« La ville de Bristol offrait sur une moindre échelle des besoins parfaitement analogues et on peut en dire à peu près autant de toutes les grandes villes d'Angleterre. — Mgr l'Evêque de Clifton, qui est comme on sait l'illustre fils de Lord Clifford, avait visité en compagnie de Mgr Grant la maison de

Londres qui était encore à ses débuts, et on ne pourrait entendre sans admiration le récit des démarches faites par ce prélat, soit pour aider, préparer les voies à la fondation, soit pour en faciliter les progrès. Les sœurs ont dû déménager trois fois à cause de ces progrès mêmes de leur œuvre qui furent très prompts.

« De longs détails seraient déplacés au sujet des maisons de Birmingham, de Plymouth et de Leeds, qui traversent encore la première phase de leur organisation. Le fait saillant qui regarde les sœurs de Birmingham, c'est qu'elles et leurs pauvres vivent principalement des aumônes des protestants, que les sœurs y vont quêter de porte en porte, sans aucune distinction, absolument comme elles feraient dans une ville catholique; et si l'aumône qui leur est remise est d'ordinaire assez mince, il est bien rare qu'elle soit accompagnée de paroles désobligeantes. Ces sœurs cherchent de tous côtés des lieux où elles puissent se fixer définitivement et placer leur œuvre sur un bon pied. Mgr Ullathorne le cherche pour elles avec persévérance; mais la grande prospérité de la ville a porté toutes les propriétés à un prix exagéré et les Petites Sœurs sont trop pauvres jusqu'à ce jour pour réaliser une acquisition. — A Plymouth, c'est Mgr Vaughan en personne qui s'est chargé de l'installation. Il a mis à la disposition des Petites Sœurs, pour plusieurs années et gratuitement, l'école avec ses dépendances, qui était précédemment occupée par les Sœurs de Notre-Dame. Monseigneur dirige en ce moment par lui-même les réparations qui ont pour objet d'accroître le nombre des pauvres. Tout ce qu'il a livré aux Petites Sœurs il y a quelques mois,

est en effet rempli. — Leeds n'a qu'une maison temporaire, la fondation est d'hier.

« Après ce qui vient d'être dit de l'Angleterre, on se demandera peut-être pourquoi les Petites Sœurs ont presque en même temps pénétré en Ecosse. Un enchaînement de circonstances involontaires y a poussé, et il semble que s'il y a au monde des fondations, dont nous ayons à remercier la divine Providence, ce sont celles-là, puisqu'elles se trouvent placées au centre le plus actif du protestantisme, en face des haines presbytériennes, et qu'après un déchaînement terrible de toutes les passions mauvaises, elles ont vu la tempête s'apaiser et subsistent aujourd'hui tranquillement. Les Petites Sœurs ont commencé à Dundee, où elles furent appelées et se sont établies par suite d'une circonstance qui mérite d'être notée. On allait mettre en vente une vaste propriété située près de la ville, dans un endroit appelé Lochee, et qui avait été achetée par les catholiques, dans l'intention d'y établir un orphelinat. L'état précaire de la mission et les dettes considérables rendaient cette vente indispensable, et ce qui la rendait regrettable autant qu'elle était nécessaire, c'est que l'église de la paroisse était comprise dans l'aliénation. C'est alors qu'un riche catholique, pour mieux dire le seul riche de Dundee, s'adressa à Mgr Strain, aujourd'hui Préfet Apostolique du district oriental, alors chargé de l'administration durant une absence de Mgr Gillis. Ce catholique, dont tout le bien passe en bonnes œuvres, proposa d'établir les Petites Sœurs des Pauvres sur les lieux qu'on voulait vendre, et de donner sa garantie à l'acquisition qui serait faite en leur nom. Mgr Strain

accepta et la population entière témoigna comme le clergé une joie inexprimable de cette solution. On peut dire que les Petites Sœurs ont été un instrument de salut pour cette mission.

« Ce même bienfaiteur (M. Thiébault), qui avait connu les Petites Sœurs en France, les présenta aussi à Mgr Murdoch, alors Préfet du district occidental. Les besoins de Glascow étaient bien plus grands encore que ceux de Dundee. — Mgr Murdoch et Mgr Gray (qui n'était pas encore à cette époque coadjuteur), délibérèrent assez longtemps et se mirent ensuite en communication directe avec la Congrégation, en sorte que l'arrivée des Petites Sœurs est devenue leur œuvre collective. — Ces deux prélats si dévoués en croyaient à peine leurs yeux, lorsqu'ils virent que les Petites Sœurs pouvaient partout se montrer dans leur habit au milieu des rues de Glascow, et que la population protestante, loin de les insulter, semblait plutôt témoigner de son respect à leur égard. L'épreuve vint d'un autre côté, parce qu'il en faut toujours une. La maison, où les sœurs avaient dû s'établir en arrivant, n'avait aucune des commodités les plus indispensables, et tous les efforts faits pour trouver un local mieux approprié restèrent longtemps sans résultat. C'est à Mgr Murdoch encore qu'il était réservé de rendre ce service important à la communauté naissante. Lui-même traita avec les Sœurs de la Miséricorde de la cession que ces sœurs firent aux nôtres d'un grand établissement qu'elles avaient acheté, et qui se trouvait trop éloigné de leurs écoles. Nous payâmes aux Sœurs de la Miséricorde ce qu'elles-mêmes avaient payé. Monseigneur fit les avances nécessaires et, par ce moyen, il nous mit

immédiatement en mesure de tripler le nombre de nos pauvres, accommodant à la fois et d'un seul coup les deux congrégations.

« Edimbourg s'est fait à peu près de la même manière. Mgr Gillis étant à Rome, s'était entretenu du projet de cette fondation avec Son Eminence le Cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande. L'installation des sœurs dans les petites maisons qu'elles occupèrent à peu de distance de la sienne, fut un des derniers actes de son épiscopat. Par un mouvement secret et adorable de la divine Providence, une dame de Bruxelles se sentit inspirée de faire les premiers fonds pour cette fondation dont on pouvait à l'avance deviner les épreuves. Cette même dame (Mlle Maes) continue de leur envoyer chaque année une aumône considérable et sans laquelle il leur serait difficile de subsister. Que n'ont pas senti au début les ministres presbytériens? Que n'ont-ils pas dit dans leurs chaires, que n'ont-ils pas affiché sur leurs murs contre les Petites Sœurs des Pauvres? Mais par une permission d'en-haut, les journaux qui sont d'ordinaire les plus opposés aux catholiques se sont, dans cette circonstance, rangés du côté des Sœurs, et sans aucune sollicitation, ils écrivirent en leur faveur avec autant d'empressement que les meilleurs enfants de l'Église auraient pu faire. Mgr Strain continue aujourd'hui ce que son prédécesseur avait commencé. Il a vu les sœurs prendre possession d'une nouvelle maison qui répond parfaitement au besoin des pauvres, et dont la propriété a été acquise des protestants comme par miracle. — C'est ainsi que trois hospices catholiques ont surgi en même temps sur le sol de l'Ecosse, qui n'en avait possédé aucun depuis le temps de Jean Knox ».

Ce récit du principal témoin, qui a su s'oublier en relevant le rôle des évêques, fut produit au commencement de 1866 sous les yeux du Pape et des Congrégations romaines, alors que les acteurs pouvaient de leur côté rendre témoignage. Il appartient à l'histoire. — Le Saint-Siège, appréciateur équitable du mérite, glorifia ce qui avait été fait.

II. — Lettre du Cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande (1).

« Au R. M. Lelièvre. — R. M. — J'ai reçu de votre personne la pleine relation que vous avez pris soin qu'on me montre, concernant l'état et le progrès de la pieuse société de femmes qu'on appelle les Petites Sœurs des Pauvres, et je l'ai lue en entier avec plaisir. Je savais à la vérité que vous aviez très bien mérité

(1) « *R. D. — Accepi a D. Tua plenam relationem, quam mihi exhibendam curasti de statu ac progressu piœ Societatis Mulierum, quœ Parvœ Sorores pauperum nuncupantur, eamque libenter admodum perlegi. Noveram quidem Te de prœdicta Societate optime fuisse meritum, noveram curas ac labores quos pro ejusdem incremento sustinueras; nunc vero Tibi vehementer gratulor in Dno quod studio atque operœ constanter a Te in rem collatis optimum exitum, piissimus Deus sit elargitus. Quos quidem sensus animi mei eo libentius Tibi aperio, quod non mediocres in locis missionum fructus ex charitate Sororum, de quibus supra, percipiantur. Quœ cum ita sint hortor D. Tuam ut ad Christi pauperum levamen in opere tam bene incœpto perseveres, quo videlicet non Pastorum modo Ecclesiœ commendationem, sed Principis Pastorum, qui pauper pro nobis esse voluit benedictionem ac prœmia pergas promereri.*

Precor Deum ut D. Tua prospera quœque largiatur. Romœ ex Œd. S. C. de P. F. die 1 Maii 1866.

D. Tuœ.

Addictus :

Al. Card. Barnabó Pr.

H. Caxatti, Secrius.

R. Dno Lelièvre. »

de ladite Société, je savais les soins et les travaux que vous aviez porté pour son accroissement; mais maintenant je vous félicite grandement dans le Seigneur de ce que le Dieu très-bienveillant ait accordé une fin très heureuse à la sollicitude et à l'activité que vous avez constamment apportées dans cette affaire. Même je vous découvre ces sentiments de mon âme d'autant plus volontiers, qu'on recueille dans les pays de missions de grands fruits de la charité des Sœurs dont on vient de parler. Les choses étant ainsi, j'exhorte votre personne à persévérer pour le soulagement des pauvres du Christ dans l'œuvre si bien commencée, c'est-à-dire de manière à continuer de mériter non seulement l'encouragement des Pasteurs de l'Eglise, mais aussi la bénédiction et les récompenses du Prince des Pasteurs, qui a voulu être pauvre pour nous.

« Je prie Dieu qu'il vous accorde toutes choses prospères. — Rome, palais de la S. C. de la Propagande, le 1er mai 1866. Votre dévoué Al. Card. Barnabo, Préfet. — H. Caxatti, secrétaire ».

CHAPITRE XIII

Les Petites Sœurs des Pauvres en Angleterre et en Ecosse *(Suite).*

Au marché de Londres. — La quêteuse d'Ecosse. — La réapparition de l'habit religieux. — Types de vieillards. — La tire-lire. — La revue de Londres.

Une figure se détache en relief sur ces fondations, celle de sœur Emmanuel. Etant anglaise, d'une bonne famille de Londres, et déjà supérieure d'une des maisons de Paris, elle eut pour mission d'aider à bien poser les fondations et la quête. Aucune sœur plus qu'elle ne devait être l'instrument admirable de la Providence dans les fondations d'Angleterre et d'Ecosse. Ici nous rentrons dans les épisodes. — Le 24 juin 1862, elle se présenta avec sœur Claudine sur le grand marché de Covent Garden à Londres, pour y tenter la quête, tandis qu'un vieillard se tenait dans le voisinage, muni de deux sacs et d'un panier. Elles firent intrépidement le tour du marché, demandant par charité quelques légumes pour leurs vieillards. Dieu permit que la première marchande à qui elles s'adressèrent fût une catholique; celle-ci écouta l'exposé des Petites Sœurs et les étrenna de salade, choux et carottes. C'était d'un bon exemple pour les

marchands voisins; plusieurs donnèrent et le sac se remplit. On s'intéressa aux sœurs quêteuses, on fit des questions sur l'asile, le nombre des vieillards, les soins qu'on leur donnait. En général, on était bon; Dieu toutefois ménageait une part de mérites aux sœurs afin que, tout en recevant beaucoup pour leurs pauvres, elles ne retournassent pas à la maison sans avoir récolté pour elles-mêmes. Des marchands disaient qu'il y avait bien assez de mendiants déjà, qu'elles devraient avoir honte, etc. On avait prudemment tenu le vieillard éloigné pour lui éviter ces avanies et aussi dans la crainte que le sang du bon Irlandais venant à s'échauffer, il ne se fût mis à sa manière à défendre les Sœurs. A mesure que le sac des quêteuses se remplissait, elles allaient le déverser dans les sacs et le panier du vieillard; et quand tout fut rempli, elles quittèrent le marché en bénissant joyeusement la Providence qui avait ouvert, dans la métropole même, cette nouvelle et abondante ressource à l'œuvre hospitalière. Les Petites Sœurs reparurent; on s'habitua à les voir et à prélever pour l'asile le tribut de la charité.

Des extraits de lettres (1) nous permettent de les suivre en Ecosse. Les Petites Sœurs des Pauvres arrivèrent à Glascow le 26 septembre 1862, à neuf heures et demie du soir. A la gare personne ne les attendait; elles se trouvèrent seules sur la place, avec leurs bagages. Ne trouvant pas de voiture, elles s'arrangèrent avec un commissionnaire qui emporta leurs affaires sur sa voiture à bras, heureuses de faire ainsi petitement leur entrée dans la ville qui devait être le lieu de leurs travaux et des bénédictions de

(1) Correspondance de sœur Emmanuel.

Dieu. « Nous suivîmes dans la boue notre guide et notre bagage et nous attirâmes la curiosité des passants; c'était nuit, mais les rues étaient remplies de monde et on s'étonnait sans doute à un spectacle si nouveau, car jusqu'alors jamais on n'avait vu une religieuse sortir avec son costume. Après avoir plusieurs fois demandé le chemin, nous nous trouvâmes entourées d'une foule de jeunes filles pour la plupart pauvres et nu-pieds, qui nous avaient aperçues dans la rue et qui venaient nous annoncer aux religieuses, car elles étaient les enfants de leurs classes ». Le lendemain les nouvelles hospitalières reçurent la bénédiction de l'évêque et visitèrent leur demeure. « L'entrée n'était pas agréable ; un passage étroit et sombre, ensuite un escalier noir jusqu'au premier étage. Notre domaine commençait au second étage, et il y avait treize chambres, mais plusieurs étaient bien petites. Ces deux étages étaient autrefois disposés pour un café et hôtel. Il y avait surtout l'endroit où l'on servait le gin et le whisky, et où on ne pouvait voir qu'avec le gaz ». On ne tarda pas à recevoir une bonne vieille femme, qui fumait tous les jours sa pipe. L'arrivée du premier vieillard fut le signal de la quête. Sœur Emmanuel, accompagnée de l'une ou l'autre sœur, partit à la grâce de Dieu. Quelqu'un sur la rue lui donna six pence, avec quoi elle acheta un plan de la ville pour apprendre son chemin. Les quêteuses se présentèrent sur le marché : « On était reçu bien mieux qu'on n'aurait jamais osé l'espérer ; il y avait des catholiques sur le marché et tous s'empressèrent de donner. — Il y avait des légumes en abondance, des œufs, du beurre, du fromage, une grande quantité de pommes et d'oignons

et 31 francs ». A cette première quête un policeman écartait de temps en temps les enfants qui suivaient en troupe, curieux de connaître comment étaient les sœurs; plusieurs protestants donnaient; les catholiques s'envoyaient les sœurs les uns aux autres; on baisait leurs manteaux et on demandait leur bénédiction. Dieu fit voir qu'elles ne manqueraient pas pour leurs pauvres. — Les quêteuses obtinrent les marcs de café, les feuilles de thé, les débris de pain dans les deux plus grands hôtels protestants. — Les pauvres vieillards qu'on recevait n'apportaient rien, que des haillons. Quand leurs misérables hardes pouvaient encore servir, on les faisait bouillir à cause des insectes : et il y avait rivalité entre les Petites Sœurs à qui ferait cette lessive. Il fallait des vêtements. Les quêteuses se présentèrent sur un marché où l'on vendait de vieux habits : elles recueillirent un peu d'argent et quelques vêtements, et purent y passer une fois par mois. Elles se présentèrent chez des protestants pour avoir des morceaux d'indienne et faire des couvertures, et ceux-ci donnèrent : aussi les lits de l'asile ne tardèrent-ils pas à avoir leurs couvre-pieds de morceaux dans toutes les règles de la sainte pauvreté. — « Il n'y a que nous qui puissions sortir en costume religieux ici; on nous regarde et voilà tout. On voit afficher dans les librairies toutes sortes de publications pour faire mépriser et haïr les Papistes, comme on nous appelle, et cependant le bon Dieu permet que nous fassions nos petites quêtes. Déjà notre petit ménage se monte..... On m'appelle la révérende Mère, on fera bien d'y ajouter « mendiante » et je pense bien qu'on le fait aussi; jamais on n'a pu concevoir ce que c'était que la vocation

d'une Petite Sœur et on s'en émerveille tous les jours; on ne la comprend pas encore beaucoup, car d'avoir des maisons sans fonds, dépendantes de la divine Providence, surpasse leur esprit de foi un peu ». — La quête se faisait sans aucun détour, en pleine simplicité : on entrait dans un magasin ou un marché et on s'annonçait comme des quêteuses pour les pauvres; alors on faisait son exposé de l'œuvre et on était sûr que les trois quarts l'écouteraient avec intérêt. Si c'était dans une rue ou dans un marché, on avait de suite une troupe de personnes pour entendre l'exposé de l'affaire, et quand on commençait à donner des sous la bourse était vite garnie. — On réussit de la sorte à réunir le prix du loyer, à remplir la maison de pauvres, à commencer une bourse pour avoir une maison, et à entamer les préjugés protestants en faveur de la charité catholique.

A Dundee, un journal (1) avait fait un article en faveur de l'institution hospitalière. « On nous connaissait déjà dans la ville par le moyen de M. Thiébault et du journal. Nous étions des objets de curiosité pour tout le monde, mais on ne nous disait rien de désagréable : on nous regardait, voilà tout! et puis on nous suivait... En revenant de la ville nous reçûmes plusieurs petites pièces et sous; le barbier du village nous rencontrant sur la route nous arrêta pour nous dire de passer tous les lundis chez lui pour un pain, et de même chez le maître d'école, tous les deux protestants ». — On organisa les quêtes : « Nous avons commencé dans un quartier avec un guide pour nous montrer les logements des pauvres

(1) *The Advertiser.*

catholiques. Il y avait souvent plusieurs locataires dans une seule pièce et dans d'autres il y avait de grandes familles. Tout le monde s'empressait de nous donner. Ils étaient pour la plupart heureux de nous voir, quelquefois même touchés jusqu'aux larmes, nous priant de revenir. Ces pauvres gens regardent la présence d'une religieuse comme une bénédiction apportée à leur maison, et ne manquent pas de faire voir leurs malades. C'est ainsi que nous avons fait notre première petite quête, de porte en porte, recevant depuis un sou jusqu'à vingt-quatre à la fois ».

Les privations du côté spirituel furent grandes dans ces fondations d'Ecosse. On en jugera par cette réponse de l'évêque d'Edimbourg : « Je vous accorde volontiers toutes les permissions que vous désirez et je signe volontiers votre tableau ; mais il faut trouver le prêtre pour vous donner les bénédictions, je n'en ai point ». La petite colonie était arrivée à Edimbourg, le 8 septembre 1863. L'accueil du clergé et des rares communautés fut cordial ; il fallait des ouvriers à la vigne, et on sentait que toute œuvre catholique était une forme d'apostolat, en même temps qu'un secours appréciable pour les pauvres. « Notre costume réveilla la curiosité jusqu'à un certain point, et souvent on venait près de nous ou devant nous pour bien nous regarder, et une fois qu'on était satisfait on passait son chemin. Dans les pauvres quartiers qui étaient pour la plupart catholiques, on nous donnait bien souvent des sous dans les rues, et quelquefois même des petites pièces d'argent, et puis on nous faisait signe de monter dans telle maison pour nous donner

quelque chose; nous ne connaissions pas les maisons qui étaient catholiques, mais on nous les montrait; en général, on nous recevait avec empressement, mais de temps en temps Dieu permettait qu'il en fût autrement ». Les dessertes augmentant, les quêteuses ne suffisaient plus à traîner les bassines. Heureusement on recueillit un vieillard, ancien commissionnaire, et une voiture à bras : on les mit en fonctions. « Cette petite voiture était peut-être la chose la plus curieuse qu'on ait jamais vue dans la Petite Famille; ce n'était ni voiture, ni charrette, ni brouette et cependant c'était un peu de tout cela; mais c'était plutôt comme un de ces coffres placés sur des roues et peint de couleur verte. Certes le bon prêtre qui nous avait fait faire ce cadeau avait bien compris que nous étions appelées à pratiquer la vertu d'humilité poussée jusqu'à la petitesse ». Pourtant le coffre roulant était utile; on y logeait, en s'y prenant bien, trois bassines et un grand sac de pain; ce qu'il y avait en surplus, on le portait. On connut bientôt le coffre vert des Petites Sœurs et quand il s'arrêtait les enfants accouraient, curieux de voir ce qu'on y mettait et ce qu'on faisait; leur taille leur permettait d'y plonger les yeux sans trop se hausser.

L'évêque et le consul français mirent leurs noms en tête du livre de souscription. Les Petites Sœurs réussirent à obtenir une recommandation non moins importante. « Pour viser haut dès le principe, nous nous présentâmes chez le lord prévôt, où lord Brougham se trouva en ce moment là; ce n'était pas une occasion à perdre; nous le demandâmes donc et nous eûmes l'honneur de le voir, il nous reçut très bien et mit son nom sur notre liste, nous donnant

25 francs; le lord prévôt en fit autant; et lord Brougham dans un discours qu'il prononça ce même jour fit mention de notre visite, de sorte que le lendemain c'était dans tous les journaux ». On commença alors la quête de porte en porte. Le premier jour on ramassa 26 francs, « on reçut autant pour soi que pour les autres. On rencontra des figures sèches, rigides, sévères; on entra dans de grands, beaux salons, où le luxe abondait, mais tout était froid, glacial, c'était rare qu'on excitait quelque sympathie, mais on était content pour le bon Dieu. On était content de trouver quelques maisons catholiques en revenant, tant pour délasser le cœur que pour augmenter la bourse ».

Trente vieillards arrachés au paupérisme remplissaient la maison, et l'établissement prenait quelque importance, lorsque le bigotisme protestant fit explosion. On ne saurait oublier que la présence des Petites Sœurs, dans les rues et dans les maisons, signifiait la réapparition du costume religieux et de la charité catholique, et cela même était matière à la polémique sectaire. Un des ministres inséra dans les journaux une lettre contre les Petites Sœurs; ce fut le signal de la controverse; il y eut le pour, il y eut le contre. — « Durant tout le temps des Pâques (1864) on voyait chaque jour, dans les rues fréquentées de la ville, une procession d'hommes qui portaient sur le dos l'affiche suivante, écrite en grosses lettres : *No begging nuns* (pas de religieuses mendiantes); une seule lettre sur le dos de chaque porteur, comme on fait quand on veut piquer très vivement l'attention du public. — Aussi a-t-on plusieurs fois poursuivi les sœurs à coups de pierre;

plus d'un carreau de vitre a été brisé chez elles et plus d'une autre violence a permis de craindre les derniers excès. — Beaucoup de protestants sensés les admiraient, sans oser leur ouvrir leur porte; les catholiques eux-mêmes ont cru un moment qu'elles se retireraient devant l'orage. — Les choses ont duré sur ce pied jusqu'au jour où, par une permission divine, le *Scotsman* qui est le journal le plus répandu de l'Ecosse, a pris, dans plusieurs articles pleins de force et de bons sens, la défense des Petites Sœurs et de leurs pauvres vieux ».

Une nouvelle ère commence. L'année 1865 trouva l'Œuvre hospitalière en possession de trois propriétés à Glascow, Dundee et Edimbourg. Des sympathies fortes et durables s'éveillaient de tous côtés, en faveur des pauvres vieillards. Il en était de même en Angleterre : Manchester, Bristol, Birmingham, Plymouth, Leeds, Newcastle traversaient, non sans succès, la période si difficile de la fondation. La bonne mère Saint-Joseph, qui précédemment avait été supérieure à Bruxelles, comprenait bien la façon d'agir en Angleterre et prenait une part importante à plusieurs de ces fondations.

Les vieillards ne sauraient être absents à aucun moment de cette histoire. Citons quelques traits. On commençait la seconde maison de Londres. Le soir même on reçut deux vieillards hommes, qui venaient du « Workhouse » et qui apportaient tout leur bien dans un mouchoir de poche; mais le Christ entrait à l'asile dans la personne des pauvres, et cela causait une grande joie aux Petites Sœurs. On leur alluma du feu, on leur prépara le repas, on les installa dans

le dortoir; mais pendant que les Petites Sœurs dressaient leurs lits, ces deux bons vieillards se mettaient à genoux et, élevant les bras vers le ciel, bénissaient Dieu; ils étaient heureux, les sœurs aussi.

Palmer était jardinier dans une grande maison; la vieillesse l'amena à l'asile, où il s'adonna à la piété. Ses anciens maîtres lui envoyèrent leur médecin pour le soigner dans sa dernière maladie. « Monsieur, dit-il au médecin à la troisième visite, j'ai soixante-douze ans, il n'y a pas un an que je suis catholique, mais depuis ce temps j'ai plus fait pour mon âme que je n'avais fait dans tout le cours de mon existence ». Le vieillard reprit : « A quoi bon donner une médecine à un mort; mon corps est mort, mais mon âme vit. Sachez, monsieur, qu'elle vit et qu'elle vivra; quant à mon corps il est à vous et à la Bonne Mère et je ne m'inquiète pas de ce que vous en ferez ».

Morley vint à mourir. C'était un vétéran de la fondation, l'homme le plus pieux et le plus grognon qui fût au monde, car il savait allier ces deux choses dans un degré supérieur. Il était très soumis au bon Dieu et à la Petite Sœur, mais il aimait à dire que les choses allaient mal, et quand il avait fait toutes ses plaintes il était de bonne humeur pour quelque temps. Jamais on ne pouvait le faire convenir que ses quatre-vingt-deux ans fussent la cause pour laquelle il n'était plus si bien qu'il avait été. La mort ne lui causa pas la plus petite peine; il était tout pénétré de confiance en Dieu et de joie de quitter le monde, où dans les derniers temps il ne pouvait plus prier à son aise.

A Birmingham on recueillit un vieillard à cheveux blancs, chétif et presque aveugle; c'était un inventeur.

Il avait inventé une méthode d'écriture, encore un peu en usage; il avait inventé ou perfectionné un instrument de musique qu'il avait apporté et sur lequel il jouait parfois des airs, qu'il avait peut-être composés. Il passait des journées assis, soit à la salle, soit sur le banc du jardin, appuyé sur son bâton, enseveli dans ses rêves et ses pensées. Il ne prenait guère part à ce qui se passait autour de lui; mais lui parlait-on de ses inventions, le voilà tout de suite animé et tout un autre homme!

A Manchester, à la salle des femmes, il manquait une horloge. Il faut dire que la maison n'était pas montée d'une grande horloge, pas même d'une cloche, de sorte que les aveugles, les bonnes vieilles un peu sourdes, les demi-paralysées n'entendaient rien ou ne voyaient rien, ne savaient pas à quelle heure elles vivaient et le temps leur durait. Une horloge qui sonne, c'était dans leur idée une compagne, un désennui, une récréation. Quand on est riche, cette dépense n'est rien; lorsqu'on manque de cent choses de ce genre et qu'on a des dettes, toute dépense est une affaire. Il fut décidé que les bonnes femmes feraient une neuvaine et que la Petite Sœur irait quêter l'horloge. Elle éprouva plusieurs refus, enfin un horloger donna une pendule; mais les femmes ne furent qu'à moitié contentes, elles voulaient une horloge qui sonne. Donc les bonnes vieilles reprirent leur neuvaine et la Petite Sœur sa course. Elle arriva, au hasard de la Providence, dans un grand magasin d'horlogerie : « Monsieur, dit la quêteuse, nos pauvres vieilles seraient si heureuses d'entendre sonner l'heure, pourriez-vous nous donner une horloge qui sonne? » Le récit toucha le négociant, qui était un

catholique. « Oui, ma sœur, et j'irai vous la placer ». Il y vint. Lorsque les femmes le virent installer la précieuse horloge, elles lui firent une vraie ovation. La joie des pauvres fut sa récompense et il se prit à aimer cette œuvre, dont jusqu'alors il avait ignoré l'existence.

Il est temps de faire intervenir dans la trame de notre récit le *commerce des choux* et la *tire-lire*. Comme on a dû le remarquer, la maison-mère concourait au succès de l'œuvre en acceptant les fondations et en fournissant le personnel hospitalier; mais elle aidait peu en numéraire, car ses charges étaient lourdes à ce moment, tant pour élever et entretenir le noviciat que pour faire face aux frais généraux d'administration et de voyages. Cependant on avait mis en valeur les vastes jardins de la Tour Saint-Joseph et des légumes plantureux poussaient en abondance dans ce terrain neuf. La Bonne Mère générale eut la pensée, qui fut agréée, d'en tirer profit pour les fondations d'Angleterre; et le projet aboutit grâce au dévouement d'Alexandre Gandon, le jardinier, qui était un excellent homme, et qui se mit à aller faire le marché aux légumes dans les cantons voisins. Le produit des ventes, y compris la paie du jardinier, était mis dans une bourse et dirigé sur l'Angleterre; mais c'était bien insuffisant.

Un certain nombre d'amis de France et de Belgique, envisageant ces fondations comme faisant partie de l'œuvre des Missions, envoyaient quelques offrandes pour aider aux premières dépenses d'établissements (1). Au premier rang se placent M. Louis

(1) On peut citer l'abbé Bruno de Laage, les familles Bernard

Marest, d'Amiens, et M. Paul Le Picard, de Rouen : « Les nécessités sont grandes, mais les fruits de cette invasion catholique sont immenses. Pour moi je prierai beaucoup à cette intention, et chaque mois je tâcherai d'envoyer mon petit contingent ». Ainsi s'écrivaient les deux amis. Cette forme de charité ou d'apostolat sourit à plusieurs amis de l'Œuvre hospitalière, qui promirent une contribution mensuelle. L'abbé Le Lièpvre, ou le Père Ernest comme on disait, fut le parrain de l'institution, à laquelle il donna le nom de *Tire-Lire,* et M. Louis Marest en fut le gérant tout dévoué. « La tire-lire ne se contenta pas longtemps de l'humble traitement que lui faisaient les cotisations régulières de ses abonnés ; elle y joignit bientôt une sorte de casuel, se composant, soit de dons extraordinaires faits par des personnes étrangères au comité, soit des aumônes supplémentaires remises par les associés eux-mêmes, à l'occasion d'une fête prochaine, d'un besoin imprévu signalé en Angleterre, d'une fondation nouvelle à étrenner, ou même d'un redoublement de zèle chez quelques-uns d'eux ». La source ouverte à Amiens devait couler longtemps.

L'effort généreux et persévérant de tant de personnes aboutit. Un écrivain de réputation, M. Blanchard Gerold, prit hautement le parti des Petites Sœurs des Pauvres dans le *Morning Post* et dans plusieurs journaux. En octobre 1865 la *Revue de Londres* (1),

et Kolb-Bernard, Cosserat, Ledieu, de Givenchy, d'Aripe, le général de Yermoloff, etc. L'impératrice Eugénie, le duc d'Aumale et le duc de Chartres étaient parmi les bienfaiteurs des maisons de Londres.

(1) *London review.*

dans un article qui fut reproduit par divers journaux locaux, ne craignait pas de dire : « Nous avons à parler d'une Institution qui, pour l'originalité, la grandeur du dessein, et le dévouement du sacrifice chrétien, peut porter la comparaison avec aucune des charités les plus renommées de la riche Angleterre protestante ».

CHAPITRE XIV

Les Petites Sœurs des Pauvres en Espagne.

Les fondations de Barcelone, Manrèse, Grenade, Lérida, Lorca. — Réceptions officielles, cortèges et sérénades. — Les fondations de Malaga, Antequera, Madrid et Jaën. — Caractère nouveau de l'Œuvre hospitalière.

En 1863, les conférences de Saint-Vincent de Paul de Barcelone voulurent organiser des fourneaux économiques. Un négociant zélé, M. Mariano Lluch, proposa les Petites Sœurs des Pauvres qu'il avait visitées à Paris et dont le nom populaire rallia tous les suffrages. La maison-mère pressentie fit savoir qu'on se méprenait sur le but de la Congrégation, attendu que les Petites Sœurs se vouent exclusivement à l'œuvre des vieillards. L'entente se fit rapidement sur ce nouveau terrain et la bonne mère Marie de la Conception, assistante générale, passant les Pyrénées, arriva à Barcelone le 19 mars 1863, en la fête de saint Joseph. Le baron de Monclar, président des conférences, et M. Lluch obtinrent les autorisations officielles à l'archevêché, chez M. le gouverneur, chez M. le maire, et il y eut dans la société un élan favorable. On loua une maison 3.000 francs; le jour même du bail un inconnu remit

les 3.000 francs : naturellement cette circonstance fit grande impression sur les organisateurs; quant à nous, écrivait la Bonne Mère, « nous n'étions pas étonnées puisque notre Petite Famille est la Famille conduite par la divine Providence ».

Déjà la petite colonie destinée à la première fondation d'Espagne était partie de France; mais les Petites Sœurs arrivèrent en même temps que la lettre qui annonçait leur venue et il était neuf heures du soir. « Comment faire à cette heure? Nous n'avions pas de lits. Nos voisins nous prêtèrent des couvertures et oreillers; nous avions une chambre remplie de paille, elles s'y couchèrent avec plus de joie qu'elles n'auraient eu si elles avaient trouvé des lits tout préparés, et elles disaient en riant : Quel bonheur qu'on n'ait pas su notre arrivée, au moins nous goûtons à la fondation! » Nos Petites Sœurs n'étaient pas fortes en espagnol, mais plusieurs avaient appris à Perpignan la langue catalane qu'on y parle comme en Catalogne. Elles se présentèrent sur le marché, et se virent entourées de personnes de toutes les conditions, « chacun était heureux de les regarder et de leur dire une bonne parole, appelant les bénédictions du bon Dieu sur elles et les priant de recevoir leur offrande ». Les quêteuses rentrèrent à la maison et racontèrent, à la grande joie des autres sœurs, ce qui s'était passé; toutes ensemble déposèrent les produits de la quête aux pieds de saint Joseph, puis prièrent pour les bonnes et généreuses marchandes. On ne pouvait recueillir que des femmes, attendu que la maison ne fournissait que vingt-deux places. Bientôt un vieillard de quatre-vingts ans se présenta, disant : « Je viens pour rester ici ». On refusa. « Je m'appelle Joseph »,

dit le vieillard. On l'accepta en l'honneur du Saint protecteur. Or il était couvert de haillons et à l'asile il n'y avait nul vêtement d'homme. Deux Petites Sœurs se disposaient à sortir pour en quêter. On sonne à la porte : on remet un paquet. O surprise! c'était un habillement complet pour homme. « Nous habillâmes notre petit Joseph qui était tout heureux d'être si beau; il nous disait dans sa simplicité qu'il n'avait jamais eu pareille toilette, qu'on allait le prendre pour un señor ». Les ressources ne manquèrent pas et la Bonne Mère Assistante qui s'y entendait pouvait écrire : « Je n'ai pas encore fait une fondation comme celle-ci, tout le monde est saisi d'admiration, on nous apporte de tous côtés ». L'Œuvre en effet avait un caractère moderne, qui éveillait fortement l'attention et la sympathie du peuple espagnol, et que la Bonne Mère exprimait ainsi : « Les religieuses n'étaient pas dans l'habitude de se charger des hommes, et c'était une chose nouvelle que de voir des religieuses quêter ».

Encouragé par le succès, M. Mariano Lluch avait préparé une seconde fondation à Manrèse, sa ville natale. Le maire, M. Torrens, entra dans ses vues, et la municipalité, par acte de délibération en date du 10 juillet 1863, mit à la disposition des nouvelles sœurs hospitalières un couvent assez délabré, mais dont on pouvait faire encore un bon établissement. Le 21 août, les autorités civiles et religieuses étaient à la gare pour recevoir la colonie. Un long cortège conduisit nos humbles Petites Sœurs à la grotte de Saint-Ignace, comme pour les confier au zèle de la célèbre compagnie de Jésus, et de là au vieux couvent situé précisément au-dessus de la précieuse grotte.

C'est le moment de rendre témoignage aux Pères Jésuites, qui se montrèrent en tous lieux favorables aux fondations des Petites Sœurs des Pauvres, nulle part cependant plus qu'à Manrèse, où ils fournirent de suite les dessertes de leurs établissements et le service religieux au petit et pauvre asile de vieillards.

Plus d'une fois, au cours des fondations que nous allons raconter, le caractère catholique et chevaleresque des Espagnols imposa à l'humilité des Petites Sœurs des triomphes : réception solennelle des autorités, cortège populaire, sérénades, etc., accueillirent souvent leur arrivée. L'Œuvre rentrait ensuite dans son humilité et les épreuves inséparables de la fondation. A Manrèse, le dimanche qui suivit l'arrivée, le cortège se reforma et conduisit processionnellement les Petites Sœurs et les quatre premières bonnes femmes à l'église brillamment illuminée, pour y entendre une grand'messe solennelle et un sermon élogieux; puis, quand la population les eût ramenées au cher asile, M. le maire prononça un discours bien senti au nom de la municipalité. Quelques jours plus tard, les Petites Sœurs des Pauvres avaient une grande joie, car le 28 août elles reçurent deux postulantes, les premiers fruits de l'Espagne.

Il est dans la nature de la charité d'être industrieuse et de s'adapter aux conditions locales pour faire son œuvre bienfaisante. Dans la région on cultive les « garbanzos », espèce de pois très appréciée en Espagne, qu'on bat au temps de la récolte dans des aires publiques : les Petites Sœurs se présentèrent au bon moment et firent sans frais la provision de l'asile. Au temps de la vendange, elles firent le tour des pressoirs avec l'âne portant deux larges outres, et les

tonneaux de l'asile se remplirent de vin. On fit de même des provisions d'huile d'olive et des récoltes de grain. Toutes ces petites contributions volontaires des fermiers et des propriétaires représentent une quantité équivalente de bienfaisance et font vivre l'asile. Il arriva, un peu plus tard, qu'un bienfaiteur promit deux litres d'huile, ajoutant que si la récolte produisait la quantité ordinaire il donnerait le surplus. Or il y eut trente litres de plus, au grand étonnement de son frère, qui avait eu une part égale des olives et qui ne put en extraire que la quantité habituelle. Dans sa joie, le donateur publia que saint Joseph avait multiplié l'huile à son moulin, et ses employés en disaient autant.

Déjà M. Escolano, gouverneur de la banque à Barcelone, s'occupait d'établir l'œuvre hospitalière à Grenade, son pays d'origine, et sur son invitation M. de Tolédo, maire de la ville, faisait une demande officielle signée par trente-cinq personnes influentes de l'endroit. Son beau-frère, M. Manuel Orti, professeur à l'Université de Madrid, accueillit les Petites Sœurs des Pauvres à leur passage dans la capitale, et les accompagna lui-même dans la voiture publique de l'époque jusqu'à destination. A quoi songeaient les voyageuses pendant ce beau voyage? — « Pendant le trajet nous éprouvâmes beaucoup de bonheur de traverser la même route qu'avait traversée sainte Thérèse pour se rendre à Séville; nous avons bien prié cette grande sainte de nous obtenir l'esprit qui l'animait et que toujours nous soyons à son exemple remplies de l'amour du bon Dieu et bien zélées pour le salut des âmes ». Une députation des notables,

ayant M. le maire à sa tête, vint les recevoir à la descente de voiture et les assurer de la bienveillance administrative. C'était à la fin de décembre 1863. Les Petites Sœurs s'installèrent dans une maison louée, qu'elles remplirent de pauvres vieillards qui formèrent leur famille adoptive : « Notre genre de vie et notre abandon à la Providence étaient pour nos bienfaiteurs un sujet d'admiration; cependant ils craignaient que l'œuvre ne fût pas bien comprise des habitants de Grenade, qui n'étaient pas habitués à voir les religieuses dans les rues ». Or les deux petites sœurs quêteuses sortirent : « elles commencèrent par le marché; ce fut une chose si nouvelle et si touchante pour ce peuple rempli de foi de voir deux religieuses demander l'aumône pour l'amour de Dieu! Dans un instant elles se trouvèrent entourées de tant de monde qu'elles ne pouvaient marcher ». Une chose frappait ces bons habitants de Grenade : « voyant nos sœurs quêter, il leur semblait voir saint Jean de Dieu encore dans leurs rues, car sa mémoire est toujours vivante (1) ».

Une lettre, portant les signatures de quarante-quatre personnages de Lérida, décida l'établissement d'un asile de vieillards dans cette ville, en 1864. M. de Gomar alla lui-même chercher à Barcelone les Petites Sœurs des Pauvres, qui se virent entourées d'une population sympathique à leur arrivée à Lérida, et trouvèrent une maison toute préparée pour les recevoir. Après ce beau début, il s'agissait pour les Petites Sœurs de se porter avec énergie et dévouement à l'œuvre pour laquelle elles étaient venues, en entrant

(1) Toutes ces citations sont extraites de la correspondance de la bonne mère Marie de la Conception.

dans la voie des sacrifices, des privations, de l'oubli de soi, de l'absolue confiance en Dieu, qui seuls fondent de pareilles œuvres. « Dans une foule de choses où la nature aurait pu se plaindre, jamais je ne les ai entendues dire un mot, au contraire : Nous sommes contentes... ce n'est rien que cela... c'est pour le bon Dieu. Je les ai vues se dépouiller pour habiller nos pauvres vieilles et les empêcher d'avoir froid ». Tel est le témoignage que leur rendit l'assistante générale, qui faisait toutes ces fondations.

Il y eut bientôt dans cette maison une réunion de vrais pauvres, entr'autres une vieille femme qu'on avait tirée du dessous d'un escalier où elle gisait sur de la paille, toute paralysée et en haillons, et qu'on avait amenée à l'asile à l'aide des bras : une réunion pareille ne pouvait moins faire que de disposer favorablement l'opinion publique. Malgré cela, il manquait beaucoup de choses pour compléter la fondation; aussi on fit le mois de Saint-Joseph, en 1865, avec une grande ferveur activée par le sentiment du besoin. Il y avait là quelques pauvres bonnes femmes, accablées par l'âge et les infirmités, avec les Petites Sœurs sans argent, sans revenus, sans assurance d'avenir, toutes rangées dans un humble oratoire, autour d'un modeste autel élevé au Saint protecteur. Toutes ces misères priaient, chantaient, suppliaient. C'était la faiblesse même aux yeux du monde, mais ces misères étaient riches d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, et ouvraient les trésors de la Providence. Une fois de plus, cette folie de la Croix allait triompher de la sagesse humaine et sur ces fondements, en apparence ruineux, établir un asile florissant, béni de Dieu et des hommes.

A Lorca, une dame avait légué 25.000 francs pour les pauvres; mais comment fonder un hospice avec cette somme? M. Saavedra les offrit aux Petites Sœurs à charge d'établir un asile en cette ville, et la municipalité, désireuse de faire aboutir le projet, offrit un ancien couvent situé dans une position pittoresque à un kilomètre de Lorca. Il n'est pas inutile de rappeler qu'à cette époque, les changements politiques survenus en Espagne avaient eu pour résultat la suppression d'un certain nombre de maisons religieuses, et comme conséquence le délaissement des indigents en plusieurs endroits : l'œuvre hospitalière répondait ainsi à un besoin public et offrait l'avantage de fonder des hospices sans grever le budget, c'est ce qui explique l'empressement des municipalités à la réclamer. Donc, le 21 novembre 1864, l'assistante générale et la supérieure nommée étaient en route pour Lorca; à un moment donné M. Saavedra, qui les accompagnait, invita les deux Bonnes Mères à descendre. C'était en pleine campagne : « Nous fûmes bien surprises en voyant le clergé et toutes les autorités de la ville qui nous attendaient. On nous fit quitter la diligence pour prendre place dans les voitures préparées pour nous conduire à la ville, car nous avions encore pour une heure de chemin. Ces messieurs nous accompagnèrent chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et, en nous quittant, M. le maire nous prévint que dans la soirée la musique de la ville viendrait jouer sous nos fenêtres ». Il y eut en effet sérénade.

Pendant ce temps la maison de Barcelone, qui comptait une année et demie d'existence, sortait de l'étroite maison du début et s'installait à l'Ensanche,

le 1er décembre 1864, avec un personnel qui passait subitement de vingt-cinq à soixante-quinze vieillards. Il fallait organiser les dortoirs et la literie, procurer le linge et les vêtements, apprêter le chauffage et la nourriture, s'occuper de chaque nouvel arrivant, ouvrir les portes à tous les visiteurs ou donateurs. Les Petites Sœurs avaient peine à suffire à ce pieux envahissement et à garder un peu de vie intérieure à travers tant de tracas; cependant elles se tenaient à leurs emplois, heureuses de se dévouer et de prendre part à ce vif mouvement de bienfaisance. Cela donna occasion aux personnes du dehors de remarquer avec quelle obéissance, quel calme, quel visage serein les Petites Sœurs ainsi accablées vaquaient à leurs occupations, et d'emporter de l'asile une impression de vertu. Quelqu'un ayant donné une voiture et une ânesse pour faire le service des provisions, les vieillards joyeux descendirent pour les essayer et, se plaçant dans la « tartania », la faisaient rouler : n'était-ce pas un bien de famille! Le lendemain ce fut au tour des petites sœurs quêteuses de s'en servir; comme elles rentraient à l'heure où la communauté était en récréation, naturellement la Bonne Mère et les autres Petites Sœurs se portèrent à la rencontre de l'équipage : « Saint Joseph est dedans! » s'écrièrent les quêteuses. On ouvre, on retire des paquets, on déplie soixante-dix-huit draps de toile neuve tout confectionnés.

Une circonstance donna un nouvel élan aux fondations d'Espagne; ce fut la venue des supérieurs généraux, qui visitèrent les maisons établies, encouragèrent les Petites Sœurs, eurent des pourparlers

concernant quelques fondations, et promirent tout le concours possible de la maison-mère. On s'intéressa beaucoup au « petit vicaire » et à la « petite ouvrière » de Saint-Servan, comme on disait. Le contraste entre la faiblesse des petits commencements et les développements rapides de la nouvelle œuvre frappait les esprits et excita plus d'une fois un religieux enthousiasme, qui se traduisit selon l'usage par des sérénades, discours, ovations.

Il importe de ne pas se méprendre sur le caractère de l'œuvre. Ces manifestations, en quelque pays qu'elles se produisent, sont des choses de circonstances et qui passent avec les circonstances qui les ont fait naître. Le caractère de l'œuvre est l'humilité, la simplicité, le don de soi, le bien des pauvres, la gloire de Dieu; mais ces choses mêmes attirent l'estime ou la louange des hommes et tendent à se manifester dans les grandes occasions.

La fondation de Malaga, décidée dans les circonstances que nous venons de dire, eut lieu en avril 1865, dans une maison qu'on avait louée. Une cérémonie touchante et digne des plus beaux âges de foi la mit en relief. M. le curé de la paroisse Saint-Jean voulut, à la fête de la Pentecôte, porter « la communion aux infirmes » avec le cérémonial traditionnel du pays. Les bienfaiteurs étaient venus décorer l'entrée, la cour, la chapelle pour cette véritable Fête-Dieu, tandis que les vicaires avaient préparé les âmes. A sept heures du matin la procession sortit de l'église : le Saint-Sacrement était escorté d'une centaine de messieurs portant des cierges, la musique d'un régiment lançait ses fanfares, une foule pieuse suivait le cortège, six gendarmes gardaient l'entrée de l'asile et

maintenaient l'ordre. La procession pénétra dans la maison des pauvres, ornée ce jour-là de tentures, de fleurs, de banderolles, et les vieillards, bénissant Dieu qui venait à eux avec tant d'éclat et de bonté, croyaient être en paradis. Les assistants se sentirent émus au spectacle de ces pauvres gens, accablés de vieillesse et d'infirmités, mais heureux et consolés : à ce moment c'étaient bien « les pauvres du bon Dieu », et cette « communion aux infirmes », c'était la Religion immortelle projetant sur des ruines vivantes son rayon d'espérance et de consolation.

Un an et demi plus tard la maison de Malaga comptait soixante-dix vieillards, mais il en venait un grand nombre frapper à la porte; il fallait éconduire souvent de véritables misères, de sorte qu'on avait le cœur gros. On passa plusieurs jours sous ces impressions; enfin, à la récréation des sœurs, le débat s'engagea entre la prudence et la charité. Chaque Petite Sœur examina s'il n'y avait pas quelque coin à utiliser dans son emploi ou dans les endroits communs de la maison. Le grand désir qu'on avait de soigner beaucoup de pauvres fit presser les lits, découvrir des places et finalement on trouva qu'on pourrait prendre encore dix vieillards. L'hygiène n'entra pas au conseil.

Egalement en Andalousie on fit la fondation d'Antequera, le 23 juin 1865, sur l'initiative du chanoine Jose Gutierres. Comme la maison était sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus, dont la fête tombait le lendemain, on s'empressa de recueillir un premier pauvre : une messe à la chapelle marqua l'ouverture de l'asile, pendant laquelle le pauvre eut la place d'honneur à titre de personnage représentatif de ceux

qui devaient venir. Bientôt on apprit que deux fabriques importantes installaient un tronc, où les ouvriers venaient déposer leurs offrandes le jour de la paie en faveur d'un établissement dont leurs vieux parents, leurs vieux camarades et eux-mêmes étaient appelés à bénéficier : l'aumône des travailleurs a double prix.

Mais comment se trouvaient les vieillards à la maison d'Antequera? L'un d'eux, avec une belle emphase méridionale, répondit : « Trop bien ; je suis vêtu comme un roi, logé comme un seigneur, j'ai une table délicieuse, un lit comme un marié ; l'on fait plus d'attention à moi que je n'en mérite ; je n'ai qu'un souci, c'est de chercher l'endroit le plus frais pour faire la sieste ! » A vrai dire, la maison n'était pas riche et traversait péniblement sa période d'organisation ; du moins les vieillards avaient bon cœur et ne disaient pas de mal de leur asile. Une circonstance, chétive en apparence, le prouva bien. Vers 1867 les provisions de toutes sortes vinrent à manquer. L'âne ayant donc consommé l'avoine, le vieillard qui le soignait ne put se résoudre à ne lui donner que de la paille. Aussi le dimanche suivant, quand la Bonne Mère vint dire le Benedicite, les hommes se levèrent et déclarèrent qu'ils ne boiraient plus de vin, et qu'avec l'argent ainsi économisé on achèterait de l'avoine pour l'âne parce que, disaient-ils, la pauvre bête était trop triste. Le vieillard qui en avait la garde avait gagné les autres hommes à sa cause et formé ce naïf complot. Le ciel sans doute ne voulut pas priver ses pauvres, car un bon monsieur envoya un sac d'avoine pour l'âne, un sac de maïs pour les porcs et... un gros paquet de tabac pour les vieillards ; tout le monde fut content... y compris l'âne !

C'est maintenant le tour de la capitale. Dona Carmel de la Concha et la marquise de Santiago obtinrent les autorisations du gouverneur de Madrid et de l'archevêque de Tolède; M. Orti se porta caution pour le bail de la maison, M. le maire approuva et fit mander par le commissaire général à ses agents de protéger les sœurs quêteuses, la presse annonça en termes approbatifs la charitable entreprise et, au commencement de janvier 1867, la fondation fut réalisée dans d'excellentes conditions. La supérieure en écrivit à la maison-mère : « Je ne sais comment vous dire toutes les merveilles que Dieu accomplit sous mes yeux, nous ne pouvons que bénir sa bonté et nous tenir bien petites devant Lui, puisqu'il veut bien opérer tant de prodiges par ses pauvres enfants. Nous avons déjà douze petits bonshommes, dont un aveugle de quatre-vingt-treize ans, très intéressant; et vingt bonnes femmes, parmi lesquelles une de cent quatre ans, vive et alerte, qui montre à la Petite Sœur comment se fait la cuisine espagnole. Hier, 17 février, nous avons eu pour la première fois la sainte messe dans notre chapelle. Depuis quelques jours, les plus grandes dames de Madrid l'avaient pourvue de tout ce qu'il fallait : calice, ciboire, ornements, rideaux, etc., rien ne manque. A huit heures et demie les brillants équipages arrivent, accompagnant Monseigneur le Nonce qui doit officier. Au moment de la communion, il adresse une allocution pathétique à l'auditoire tout ému. Le soir, il y a eu un sermon par le plus grand prédicateur de Madrid, et le premier curé de la ville a donné la bénédiction, pendant que douze demoiselles chantaient le salut en musique ».

Mentionnons la neuvième fondation, qui commence à Jaën en avril 1867. L'Espagne a compris le génie de l'œuvre et se l'assimile; elle adopte avec enthousiasme ces nouvelles sœurs hospitalières, qui assistent les vieillards indigents de l'un et l'autre sexe, et qui organisent de vastes asiles avec les ressources de la charité privée qu'elles recueillent elles-mêmes.

CHAPITRE XV

En France.

La question sociale. — Deux voix éloquentes. — Cent maisons. — Le château tremblant. — Une juive. — Un ingénieur. — La chapelle de Nîmes. — La voix de la tradition. — La Tour Saint-Joseph.

La question sociale était le grand problème qui agitait l'esprit des masses dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, et l'assistance de la vieillesse invalide en était une partie notable. L'institution des Petites Sœurs des Pauvres eut le mérite de paraître dans le monde au moment psychologique, de répondre aux aspirations de la foule au temps où la démocratie faisait son avènement; et de poser des faits et des résultats pendant que la presse et les orateurs discouraient. Cette fois encore la charité chrétienne eut l'intuition du besoin nouveau et l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres compta, dès 1867, cent établissements de vieillards infirmes et indigents.

Une voix éloquente s'était élevée en 1861 à Poitiers et répandait, avec la renommée qui s'attache au talent, l'éloge de l'humble congrégation : « A peine avait-elle fait son apparition », disait M[gr] Pie, « qu'elle était déjà l'objet d'une sympathie universelle. Quoi de plus

touchant, en effet, que de voir ces jeunes femmes employer les plus belles années de leur vie à soulager, à embellir des existences qui, sans elles, s'achèveraient trop souvent dans la tristesse et le malheur? On est ému jusqu'aux larmes en présence de ces soins délicats, de ces industries de la charité inspirées par la foi. On dirait que ces anges terrestres n'ont renoncé aux douceurs de leur famille naturelle que pour transporter toute leur piété filiale à ces étrangers, envers qui elles prennent à la fois le rôle de filles, de sœurs et de mères. Cette abnégation d'elles-mêmes; cette tendresse de cœur envers des vieillards hier encore inconnus; ce mélange de gaieté et de réserve, de douceur et d'autorité, qui fait régner la paix parmi tant de volontés difficiles à satisfaire, cet amour de Dieu qui s'exprime et se traduit à toute heure par le support affectueux du prochain : il y a là de quoi attendrir les cœurs les plus insensibles ».

Restons sur les sommets de l'éloquence et de la poésie. C'est le célèbre Père Félix [1] qui parle : « Petites Sœurs des Pauvres! Qui, parmi vous, n'aime ce nom charmant, ce nom bien fait parmi les noms? Il est bien fait parce qu'il sort de la chose même qu'il exprime, comme une fleur de sa tige. Il a un charme tout chrétien et tout apostolique parce qu'il exprime ce qu'il y a de plus pur dans le christianisme et de plus efficace dans l'apostolat, l'union de la charité et de l'humilité. *Sœurs des pauvres* par leur charité, elles sont leurs *petites sœurs* par l'humilité.

« Comme l'eau suit sa pente pour se verser aux

(1) Célèbre par ses conférences sur le progrès par le christianisme, à Notre-Dame de Paris. Il prononça ce sermon de charité dans plusieurs grandes villes de France et de Belgique.

plus humbles vallées, leur charité venue de Dieu par le cœur de Jésus-Christ, cherche pour y verser ses bienfaits les profondeurs dernières de l'humanité souffrante. — La pauvreté, la maladie, la vieillesse et la solitude! Oh! chacune de ces misères, prise séparément, est pour l'homme qui en est atteint, un assez grand malheur. Mais quand ces quatre misères se réunissent pour n'en faire qu'une! Quand elles s'abattent, toutes à la fois, sur un même être pour le presser!... Oui, ils existent ces vétérans du malheur qui voient s'allonger avec la chaîne de leurs jours la chaîne de leurs souffrances, condamnés à vivre encore alors qu'en eux et autour d'eux ils ne voient plus que les ruines de leur fortune, et les ruines de leurs corps, et les ruines de leurs jours, et les ruines encore plus désolées de leurs cœurs dévastés. — Arrivées là à ces derniers de tous les pauvres, les Petites Sœurs disent : Ce sont les nôtres! C'est à ceux-là que nous nous donnerons! Ah! j'en jure sur mon cœur et sur le vôtre, s'il y a une charité, la voilà! Si les pauvres ont des sœurs, les voilà!

« Avez-vous vu dans la famille une vieillesse infirme? Avez-vous compté tous les abaissements qu'elle exige? Si vous avez connu ces servitudes volontaires où l'amour se mesure à la grandeur des abaissements, vous pouvez comprendre ce que demande aux servantes des pauvres tout un peuple de vieillards. — Ah! ce spectacle des plus purs dévouements mis par l'humilité au service des plus grandes misères, je vous invite à le donner quelquefois à vos cœurs! Là, j'ai vu face à face l'humanité et le christianisme avec ses mystères de sacrifices. Dans un étroit espace où les infirmités touchent aux infirmités, et les douleurs

aux douleurs, au milieu de huit ou dix vieillards tous, selon la nature, plus repoussants les uns que les autres, j'ai vu la Petite Sœur des Pauvres respirant de son souffle encore jeune cette atmosphère qu'infectait leur haleine, allant de l'un à l'autre comme l'Ange des douleurs et de la consolation! J'ai vu là, au milieu de ces êtres caduques, la jeunesse de vingt ans comme une fleur de la vie dans les ruines humaines, et y répandant par la charité la meilleure sève de sa vie! Et elle était là, non pour une heure, non pour un jour; elle y était pour tous ses jours! Elle y était sans rien attendre, rien que le bonheur de souffrir pour les membres de Jésus-Christ souffrant!

« Le Maître l'a dit : Vous aurez toujours des pauvres parmi vous. Oui, de ces êtres quatre fois pauvres il y en aura toujours! Comme il y a, chaque année, un certain nombre d'êtres caduques précipités dans la mort, il y aura, chaque année, un certain nombre d'êtres caduques précipités dans la misère! Misère qui sort des entrailles mêmes de la société vivante, qui s'attache à la terre comme à son lieu natal, qui ne finit dans les uns que pour commencer dans les autres et renaît sans cesse de la force des choses et de la faiblesse des hommes.

« Et voilà ce qui explique l'ascendant vraiment social, que doit exercer l'Institut des Petites Sœurs des Pauvres. Il n'a pas seulement pour lui l'inspiration divine; il a l'attraction humaine, il est, au sens le plus rigoureux du mot, sympathique à l'humanité. Les besoins qu'il a la vocation de secourir seront toujours dans l'humanité des besoins vivants ».

Pendant que ces voix éloquentes se faisaient

entendre, la *Famille hospitalière* fondait de nouveaux asiles en France : à Nice, Lorient, Nevers et Flers en 1862; Villefranche-sur-Saône, Cambrai et Niort en 1863; Paris (cinquième maison) en 1864; Les Sables-d'Olonne et Troyes en 1865; Maubeuge en 1866; Nîmes et Toulon en 1867. Toulon eut l'honneur d'être la centième maison de la Congrégation.

Comme l'histoire n'est pas une simple nomenclature, mais une étude vivante, il faut ici revenir au genre narratif : les épisodes, outre le charme naïf ou varié du récit, apportent des impressions directes et sont un écho du temps qu'il faut recueillir avant qu'il ne s'évanouisse.

Le 24 mars 1862, les Petites Sœurs s'acheminaient vers le faubourg de Kerentreck à Lorient, où était situé « le château tremblant », qui devenait l'asile des vieillards. La situation est belle, agréable, en bon air; mais le local était dans un état absolu de délabrement. Le parquet était-il en bois ou en terre, les murs étaient-ils blancs ou noirs, on n'aurait pu le dire à première vue, tant les ans y avaient accumulé de fumée, de moisissure, de poussière. Les Petites Sœurs y entraient cependant avec joie. Elles y trouvèrent six lits, un seau et des balais : elles lavèrent, frottèrent, nettoyèrent. Une petite bonne femme, branlante aussi, arriva avec sa chèvre, son unique bien, demandant qu'on les reçoive : l'une fut le premier vieillard de la maison, l'autre le premier animal de la basse-cour. Le premier soir il fallut s'installer par terre, sans table ni chaise, et il en fut ainsi pendant trois ou quatre jours; les brindilles du jardin fournirent le premier bois pour chauffer la soupe; le panier de voyage fournit le premier repas. Cependant

les Petites Sœurs montèrent une cloche pour sonner les exercices de la communauté, et firent venir les ouvriers pour blanchir les murs, remplacer des planches pourries, abattre des cloisons, mettre en état des serrures qui ne fonctionnaient plus... En 1863 il y avait cinquante vieillards! — Une fois de plus il était démontré que la charité fonde avec la misère : c'est son terrain de culture. Le dévouement sagement organisé des Petites Sœurs des Pauvres est l'agent qui le fait produire, car l'asile est partout un appel incessant à la charité : il l'excite, il l'attire, il la fait constamment opérer ses œuvres de bienfaisance et d'humanité.

A Nevers la maison de campagne du grand séminaire, située auprès de la ville, devint l'établissement de la dolente vieillesse, au prix de 22.000 francs. Les Petites Sœurs des Pauvres y arrivèrent comme les oiseaux, au printemps, le 31 mars 1862. Mgr Forcade, qui les attendait à l'évêché, les introduisit joyeusement dans une salle où il avait rassemblé leur famille adoptive : dix vieillards hommes et femmes, les plus malheureux de la ville. Cette vue toucha le cœur compatissant des Petites Sœurs et il y eut, sous le regard de l'évêque, un échange de bons sentiments. — On eut fort à faire pour fournir la literie aux vieillards. Avec chaque nouvel arrivant se renouvelait le problème à résoudre : Comment coucher ce pauvre, comment lui fournir un lit? Il se trouva une réserve, que la Providence ménageait. Elle était entre les mains de la municipalité et datait de 1848; cette literie avait été préparée par les habitants pour les soldats. Sur les instances de bonnes personnes, la municipalité en fit trois parts, dont

l'une fut attribuée à l'asile des vieillards. On reçut ainsi quarante paillasses, quarante matelas, quatre-vingts couvertures et cent vingt paires de draps. Quel héritage! On vit venir sans crainte l'hiver et les pauvres. — En 1863, à la suite de la retraite ecclésiastique, le bon évèque se rendit à l'asile avec la majeure partie du clergé du diocèse, et lui-même expliqua à ses prètres l'œuvre hospitalière, son utilité, ses besoins, faisant appel à leur bienveillance afin que là put s'élever un hospice pour au moins cent vieillards.

C'était une grosse entreprise que celle d'établir et de faire subsister cent hospices, sans autre soutien que la charité publique et le dévouement des Sœurs. Aussi chaque maison avait ses bienfaiteurs. A Besançon on avait fait des réparations et une acquisition pour agrandir l'asile. M. Michel, rédacteur en chef de l'*Union Franc-Comtoise,* rendit de grands services; même il eut le talent de toucher le cœur de M. Weil-Picard, banquier israélite, qui contribua pour au moins 40.000 francs à la construction. — Il est vrai que les Petites Sœurs assistent des vieillards de toute religion. A Nancy, deux Petites Sœurs rentraient de quète. Il était tard, le temps était sombre et froid. Elles entendent des gémissements, s'approchent et voient une pauvre femme vieille et maladive, appuyée sur une borne. Elles s'informent avec intérêt de la cause de ses plaintes. « Pourquoi n'êtes-vous pas allée à la maison des Petites Sœurs des Pauvres? — Non, jamais! on ne m'y recevrait pas. — Et pourquoi? — Parce que je suis juive. — Venez, venez avec nous ». Et lui faisant une douce violence, les Petites Sœurs l'emmènent. Elles racontent l'aventure à la Bonne Mère, qui s'associe de grand cœur à leur idée

charitable. Et la fille d'Israël trouve l'abri et l'assistance sous le toit des servantes de Jésus-Christ.

Malgré tout, la foi des Petites Sœurs était parfois mise à l'épreuve. Un trait arrivé à Lyon est resté dans les mémoires. Un rédacteur du *Salut public* visitait la maison de la Villette, qui contenait plus de deux cent cinquante vieillards, et tout en visitant il en vint à demander à la Supérieure comment elle pouvait faire face constamment à tant de besoins. La Bonne Mère avoua qu'il y avait des moments d'embarras, et que, précisément, elle était dans un de ces moments-là. « Ce matin même, dit-elle, mon marchand de farines m'a envoyé ses factures; elles montent à une somme de quatre mille sept cents francs. Le pire est que toute cette farine est consommée et que je n'ai pas d'argent pour la payer. Je n'ai pas cent francs dans la maison. — Qu'allez-vous faire? dit le rédacteur. — J'ai dit aux Petites Sœurs de prier, et, comme dernière ressource, il m'est venu une idée, c'est celle d'envoyer une sœur vendre mes factures. Je l'ai fait, la sœur est partie, elle est à Lyon ». Le visiteur de rire à ce propos; la Mère de faire comme lui. Le fait était cependant bien exact. Une Petite Sœur, celle qui va aux dessertes, avait vu la Bonne Mère examinant des papiers d'un air un peu troublé. — Qu'avez-vous, ma Bonne Mère? dit-elle. — La Bonne Mère répondit : Ce sont ces factures, cette farine que je ne sais comment payer. Il me vient une idée: vous allez à Lyon, emportez mes factures et vendez-les. — Combien faut-il les vendre, ma Bonne Mère, répliqua la sœur. — C'est bien simple, reprit la Mère : le prix marqué sur chacune. — La Petite Sœur alla et les vendit. On put payer la farine. Les lecteurs du *Salut public*

contribuèrent aussi à acquitter les comptes de la Bonne Mère.

La maison d'Annonay existait depuis huit ans; un terrain avait été acheté, une partie de l'établissement bâti et les vieillards le remplissaient. Pourtant l'asile était pauvre et bien dépendant de la Providence pour sa subsistance quotidienne; mais on s'était habitué à compter sur les bienfaits du ciel. Or il manquait une chapelle, on la demandait simple et on savait se contenter de peu. Les Petites Sœurs et les vieillards, ayant résolu de l'avoir, commencèrent par exposer devant la statue de saint Joseph une pierre et une planche pour faire connaître le besoin; puis, tout en faisant appel au Saint protecteur, les vieillards se mirent à extraire des blocs de pierre pour préparer l'emplacement. Quand tout fut prêt, sauf la bourse, on attendit l'agent de la Providence. M. Marc Séguin, illustre ingénieur, qui n'était guère venu à l'asile, y passa de la part de sa pieuse et charitable épouse, née de Montgolfier. Le trou béant attira l'attention, puis la conversation. M. Séguin se retira, mais quelques jours après il revint et dit : « Je me charge de faire bâtir votre chapelle et c'est moi qui dirigerai les travaux ». En juin 1866, les maçons se mirent à l'ouvrage sous la direction du grand ingénieur, que ses quatre-vingts ans n'empêchaient pas de venir régulièrement sur le chantier... La chapelle était finie et livrée au culte, lorsque un beau matin, au mois de mai 1867, en sortant de la messe, Petites Sœurs et vieillards virent sur le terrain une escouade d'ouvriers qui creusaient des fondations. C'était M. Séguin qui causait cette joyeuse surprise et entreprenait d'achever

l'asile à ses frais. L'ouvrage se fit. Il y avait bien entre l'ingénieur et les Petites Sœurs des Pauvres des contestations, l'un réclamant les droits de l'art, les autres le genre en rapport avec leurs usages. M. Marc Séguin disait non, mais il faisait oui ; et le refus de modifications de la première réponse finissait régulièrement par un acte de bonté : « Nous ferons comme vous le désirez ». — Quand les Petites Sœurs essayaient de le remercier, il se fâchait presque et répondait : « Ce que je fais n'est pas grand'chose; je ne donne que mon bien et mon temps; mais vous vous donnez vous-mêmes ». Devenu ainsi le collaborateur des Petites Sœurs des Pauvres, l'octogénaire s'était pris à affectionner cette œuvre. Un jour d'hiver et de grand froid que les quêteuses étaient arrivées à sa luxueuse demeure, il s'arrêta à considérer le manteau, la robe, le tablier des Petites Sœurs, puis s'exclama : « Mais je ne veux plus vous voir ainsi vêtues ni les unes ni les autres, par un temps pareil, avec des vêtements tellement usés qu'on voit le jour à travers ! » On connaissait la conclusion de ces boutades bienfaisantes; le lendemain une forte pièce d'étoffe noire arrivait à la communauté.

Nous voici à Nîmes en 1867, au temps de la fondation. On se croirait en plein moyen-âge tant le récit a de naïve piété. Notre petite chapelle est placée au second étage, sous le toit, au-dessus d'un dortoir, à côté d'un autre, et en face de l'infirmerie des hommes. Jésus au milieu des pauvres et des souffrants! C'était ceux qu'il aimait lorsqu'il vivait parmi les hommes. L'appartement qu'il occupe est bien étroit; c'est pauvre comme l'étable. Les ornements et les vases sont d'emprunt, les chaises mêmes ne nous

appartiennent pas. O sainte pauvreté, tu es le bien apporté du ciel en terre par le roi Jésus! Nous partageons ensemble ce trésor : Jésus dans son humble tabernacle, nous dans les privations de tout genre de la fondation. — Le R. P. d'Alzon (1), vicaire général, vient bénir le petit sanctuaire et y célébrer les saints mystères. A la voix de son ministre, Jésus descend; la clochette annonce son arrivée, tous les fronts se prosternent. Le voilà donc arrivé le Désiré de nos cœurs. Quelques prêtres et plusieurs bienfaiteurs sont là. — Tous nos vieillards lui ont préparé un trône au centre de leur cœur, tous se rangent à la Table sainte avec une piété et un recueillement qui nous touchent. Nos cœurs dans un élan d'amour se sont élancés vers le Sauveur. — Notre petite chapelle commence à se monter. On nous a donné quelques vieux ornements, nous avons reçu des linges; une bonne dame apprend par la *Semaine Religieuse* que les Petites Sœurs des Pauvres viennent d'inaugurer une chapelle; aussitôt elle pense que les vases sacrés doivent manquer et elle fait envoyer un calice. Maintenant que nous avons ce précieux vase nous sommes heureuses; nous ne sommes pas satisfaites. Notre-Seigneur ne peut sortir de sa prison d'amour pour nous bénir; il nous faut un ostensoir. Nous nous adressons à la sainte Vierge, elle aime tant à voir son Fils honoré. Le prêtre qui entend faire la neuvaine dit : Que voulez-vous donc que la sainte Vierge vous donne pour sa fête? Monsieur l'abbé, nous lui avons demandé un ostensoir en argent. — Et vous croyez que la sainte Vierge vous servira

(1) Fondateur des Pères Augustins de l'Assomption.

ainsi, aussitôt que vous parlez? — Monsieur l'abbé, dit la bonne mère Auguste-Paul, nous croyons que la sainte Vierge nous le donnera, parce que nous en avons besoin, et puis c'est pour que Notre-Seigneur soit plus glorifié. — Puisque vous avez tant de foi, il faut que je vous aide à faire le miracle, je vais en dire un mot dans la *Semaine Religieuse*. — Le septième jour de la neuvaine, trois dames arrivèrent à la maison, disant : Mes sœurs, nous venons de voir dans la Semaine Religieuse que vous désirez un ostensoir pour l'Assomption; nous craignons que d'autres personnes nous devancent, vous l'aurez. Et le lendemain les trois dames arrivent toutes joyeuses apporter l'ostensoir!

Nous avons à faire un retour vers les origines et à enregistrer un document officiel, qui fixe la tradition : « Séance du Conseil municipal de Saint-Servan, 28 mai 1866. — M. Pointel, adjoint au maire, appelle l'attention du Conseil sur deux rues très fréquentées de la ville... Il lui paraît bien préférable de donner aux rues et places, des noms qui rappellent les événements importants du pays et les hommes qui ont illustré la cité par leurs vertus, leurs talents ou leur gloire. Dans la rue *Vigne au chat* se trouve un établissement charitable, fondé par une sainte fille dont les vertus, après avoir mérité le prix Montyon, ont excité l'admiration de la France entière aujourd'hui couverte de ces pieux asiles, où l'on recueille les pauvres vieillards. M. Pointel est certain d'aller au-devant des vœux de tous les cœurs, en demandant au Conseil de substituer le nom de *Jeanne Jugan* à celui de *Vigne au chat* pour la rue où est situé l'établissement des

Petites Sœurs des Pauvres ». La délibération porte les signatures de M. Guazon, maire, et de dix-sept conseillers municipaux. En conséquence une plaque portant la mention *rue Jeanne Jugan* fut apposée dans ladite rue. — Nous devons à Mgr Collet (1) un renseignement précieux : « Un jour cette sainte fille vint me trouver à la Tour pour me dire la peine profonde que le Conseil de notre ville lui avait faite, en donnant son nom à la rue des Petites Sœurs. La chère religieuse me suppliait d'intervenir près du Conseil municipal, me priant de faire appeler cette rue du nom de rue de la Providence ou de tout autre nom. Elle fut extrêmement attristée quand je lui dis que je n'y pouvais rien. La chère religieuse seule ignorait la part qu'elle avait prise à cette grande œuvre, qui a fait faire un pas de plus à la charité chrétienne ».

La maison-mère et le noviciat continuaient avec succès leur établissement et voyaient se presser dans leur enceinte des jeunes sœurs de plusieurs nations : françaises, belges, espagnoles, anglaises, irlandaises, écossaises, etc., ce qui donnait à la Tour Saint-Joseph un caractère cosmopolite assez accentué. On continuait à mettre en valeur la propriété. Au mois de novembre 1865, avait eu lieu le dessèchement du grand étang dont les exhalaisons au temps des basses-eaux faisaient craindre des fièvres ; et, tandis que des hommes faisaient les gros ouvrages, les Petites Sœurs transformées en pêcheuses prenaient le poisson au moyen de filets et à la main. Maintenant c'était une verdoyante prairie et le troupeau, paissant en liberté,

(1) Vicaire (1849 à 1861), puis curé (1865 à 1901) à Saint-Servan.

alimentait de lait et de beurre le personnel de l'établissement.

On bâtissait la communauté. M. et Mme Féburier (1) avaient visité à plusieurs reprises la Tour Saint-Joseph; ils en aimaient la douce paix et le recueillement, ils aimaient ce noviciat où des jeunes filles de tant de nations venaient se former à la vie religieuse et faire l'apprentissage de la vie hospitalière. En 1861, a écrit cette dame, « étant à la Tour nous assistions tous les jours à la seconde messe dans la salle qui servait de chapelle à cette époque; nous avions de la peine de voir combien les Petites Sœurs y étaient à l'étroit, l'air y manquait. Il nous fallait tous les jours pour aller à la messe passer devant une petite butte de terre couverte d'herbe au-dessus de laquelle on avait mis une petite statue de saint Joseph en plâtre, disant qu'on n'avait pas le moyen de faire une chapelle. Nous avions de la peine, M. Féburier et moi, de voir saint Joseph là, à terre, et le Bon Dieu nous donnait le désir d'aider les Petites Sœurs pour le mieux placer et commencer une chapelle, où elles pourraient en plus grand nombre entendre la sainte messe et faire les cérémonies de l'Église plus convenablement. M. Féburier me dit : Nous pourrions en ce moment disposer d'une somme et pendant quelques années donner aussi quelque chose ».

On agréa le projet des insignes bienfaiteurs, mais en l'agrandissant, car les supérieurs généraux songèrent aussitôt à réaliser le plan du noviciat et à élever une église plutôt qu'une chapelle en ce lieu devenu le centre de l'Ordre. La Providence avait mis en réserve, dans la propriété même, du sable, de la

(1) Voir page 53.

pierre, du granit et on songeait à les utiliser. On fit venir de nouveau M. Mellet, architecte distingué de Rennes, qui fit le plan du bel édifice, en style roman avec galeries intérieures et voûtes surélevées; M. l'abbé Derval exécuta le plan et les travaux avec un plein succès. Mgr Saint-Marc, qui avait bénit la première pierre le 20 octobre 1861, consacra le 5 septembre 1869 la chapelle, dont il avait offert le maître-autel comme un témoignage durable de son affection et de son estime. On admirait l'édifice dont le style religieux et l'élégance architecturale font la plus favorable impression. Maintenant la statue de saint Joseph, haute de quatre mètres, se dressait sur une tour en pierre blanche qui a cinquante mètres d'élévation, d'où il domine la communauté et la contrée comme pour protéger et bénir. M. et Mme Féburier revinrent : « Nous étions bien heureux dans la belle chapelle, en voyant ces longues files de Petites Sœurs marcher dans le plus grand recueillement, puis en entendant leurs voix chanter les louanges du Bon Dieu (1) ».

(1) Après la mort de son mari, qui arriva à Paris le 26 octobre 1873, et la translation de son corps dans la crypte de la chapelle de la Tour, la pieuse veuve devint Petite Sœur des Pauvres sous le nom de sœur Saint-Joseph des Sacrés-Cœurs. Elle mourut à la maison-mère le 18 avril 1897 et repose dans le cimetière de la communauté, après 23 ans de vie religieuse.

C'est à M. et Mme Féburier que la chapelle est redevable des reliques de saint Pacifique. Etant à Rome, ils s'étaient entendus avec le R. P. Alfiéri, supérieur général des Frères de Saint-Jean de Dieu, qui leur obtint le corps du martyr, extrait avec la fiole de son sang des catacombes de Sainte-Priscille en 1819. La translation se fit solennellement le 18 août 1864, dans une chapelle latérale où le saint martyr est en vénération et montre la voie généreuse, avec la récompense. Depuis, cette chapelle s'est enrichie de reliquaires, précieux à la piété, qui rappellent les exemples et les vertus des saints et animent dans la sainte carrière.

CHAPITRE XVI

Les Filles de la Providence.

Les bienfaiteurs. — Le lieu de rencontre de la misère et de la charité. — La tradition de pauvreté dans les chapelles. — L'état financier de l'institution. — La loi de Providence.

Cette histoire pourrait aussi bien s'intituler *Annales de la charité,* car elle est un récit de pure bienfaisance où les actions des *bienfaiteurs* s'entremêlent sans cesse aux actions des sœurs, sans qu'on puisse les séparer et parfois même les distinguer. Ce que disaient les Petites Sœurs des premiers temps peut encore se dire et se dit : que la Petite Famille se compose de trois éléments, les sœurs, les vieillards et les bienfaiteurs. Tels sont en effet les personnages en scène, mêlés constamment au récit, prenant plus ou moins de relief selon les circonstances, et vivant également *au pays de la charité.*

Comme pour mieux marquer ce caractère de l'Œuvre hospitalière, il était de tradition de commencer les fondations dans l'indigence. Les Petites Sœurs commençaient le jour de l'arrivée par réunir de la paille et faire les paillasses : c'était le point de départ. Elles se mettaient à nettoyer, à prendre bien vite le premier pauvre, puis elles obtenaient tout de

la charité : ustensiles, provisions, meubles, linge, argent. Cette manière singulière de procéder impressionnait le public, les premiers vieillards, les sœurs elles-mêmes et laissait le champ libre à l'action de la Providence.

Il y a dans les débuts d'une maison une fraîcheur et un charme qui pénètrent. Les habitants de la ville voient surgir une œuvre là où il n'y avait rien; ils remarquent les ouvrières de la charité dans l'élan et l'activité de la fondation; ils considèrent toutes ces misères venues de divers lieux et formant une famille d'un genre à part; ils ont le sentiment que des douleurs sont consolées et que des misères sortent de l'abjection...; déjà les bienfaiteurs sont gagnés à l'œuvre : fourneau à la cuisine, literie aux dortoirs, linge dans les infirmeries, lavoir à la buanderie, pas un objet qui ne soit un don de la charité...; déjà le régime hospitalier est en exercice à l'asile avec un groupe de vieillards soigneusement formés, avec les nouveaux venus qui remplissent graduellement les salles, les chambres, les mansardes, les dépendances tant qu'il y a une place...; déjà il faut élever un spacieux édifice hospitalier; mais que de pierres entrent dans les murs, et que d'aumônes y entrent avec elles! Si elles pouvaient prendre voix, ces pierres, assemblées aux accords d'une sympathie générale, rediraient les bonnes œuvres des riches et des travailleurs, des grands et des humbles de la terre. L'asile en effet est le lieu de rencontre de la misère et de la bienfaisance : comme de deux versants opposés elles descendent vers lui pour mêler leur cours dans la vallée paisible.

Mais ce patrimoine des pauvres, ce capital de la

charité dont la Congrégation assumait la propriété, allait-il s'immobiliser et se convertir en rentes? Quelle gestion les Petites Sœurs en faisaient-elles? Trois documents vont nous renseigner.

En 1854, à la suite de l'approbation de la Congrégation par Rome, un chapitre général, comprenant les Supérieures des maisons alors existantes, avait été tenu à Rennes. On y fixa la tradition de pauvreté dans les chapelles, qui doivent être tenues avec une grande propreté et décence, mais sans luxe ni objets de grande valeur. En conséquence, dans la modeste chapelle des Petites Sœurs des Pauvres ni l'or, ni l'argent, ni les métaux précieux, ni les ornements de prix ne viennent frapper les regards; c'est la pauvreté franciscaine adaptée à la condition des Petites Sœurs, s'harmonisant avec la simplicité de tout l'établissement, et prenant jusque dans le sanctuaire le genre de l'Institution hospitalière. Ce cachet de pauvreté et de simplicité religieuses n'empêche ni la beauté du style ni les convenances dans les cérémonies, mais il les nuance.

En 1862, la Congrégation des Evêques et Réguliers dans une note datée de Rome, le 6 septembre, et signée du cardinal Paracciani Clarelli, préfet, ayant formulé quelques craintes, après examen du compte rendu qui lui avait été soumis, au sujet des dettes de l'Œuvre hospitalière, la réponse suivante fut envoyée de Rennes le 28 octobre 1862 : « Ces Sœurs ont acheté et bâti quand l'ordre entier ne possédait rien, et elles s'étaient chargées de pauvres par centaines avant d'avoir elles-mêmes la moindre garantie de leur existence du lendemain. Depuis lors leur situation s'est régularisée de jour en jour. Aucune des dettes

qui figuraient au compte rendu n'a été contractée pour pourvoir aux dépenses d'une maison en souffrance. Toutes représentent les reliquats à payer soit des acquisitions, soit des constructions nouvelles, et dont le terme n'est pas échu. Elles sont donc représentées dans chaque maison par une valeur immobilière supérieure à leur montant. Les sœurs sont aimées partout et leurs bienfaiteurs ne se lassent pas de les assister. Aucune des constructions ou des acquisitions qui ont eu lieu dans chacune des maisons de la Congrégation ne s'est faite sans l'autorisation expresse de l'Evêque, et par conséquent aucune ne s'est effectuée en dehors des dispositions de la règle et des conseils de la prudence ».

Nous assistons à la croissance de l'organisation hospitalière. Cette vue ne manque pas d'intérêt pour l'observateur qui aime à étudier les manifestations de la vie dans les œuvres, sous la forme où elles se produisent. La décision finale, contenue en germe dans l'asile primitif, fut prise en 1865 dans des circonstances qu'il faut relater.

Jusqu'alors on ne refusait pas entièrement, pour aider à l'établissement et à la subsistance des maisons, les fondations de lits, de messes, les rentes constituées à titre temporel ou perpétuel. La petite œuvre de Saint-Servan, avons-nous dit maintes fois, attendait la leçon de l'expérience et dégageait successivement ses principes essentiels, avant de les formuler en lois dans ses constitutions. Pour le point qui nous occupe, prenons l'exemple le plus saillant. M. le curé de Saint-Sulpice avait fondé la maison de Notre-Dame-des-Champs à Paris; voici la continuation de son

récit[1] : « Où trouver l'argent pour élever les constructions sur ce terrain? Une noble dame vint me proposer de contribuer à la dépense, par la fondation d'un lit dans la maison future, au prix de 4.000 francs. Cette proposition fut pour moi comme un trait de lumière. — Après l'avoir acceptée, j'en fis part à mes paroissiens; et, peu de jours après, trente d'entre eux m'avaient remis chacun 4.000 francs ». Il y avait donc, ici et là, quelques revenus ou fondations fixes, quoique en petit nombre et formant l'exception.

Le comte de Bertou, qui s'occupait en ami dévoué de la délivrance des legs faits aux établissements des Petites Sœurs des Pauvres, donna l'alarme à la date du 22 mai 1865 : Il appela l'attention sur les conséquences qu'amènerait infailliblement l'acceptation de rentes constituées, soit au point de vue de la liberté d'administration des maisons hospitalières, soit au point de vue de l'esprit de l'Institution elle-même. Comme il s'agissait d'un legs Gallanti, il concluait : « Si vous me permettez de dire humblement mon avis, vous ne devez l'accepter qu'avec l'autorisation d'aliéner la rente pour faire servir ce capital au paiement de votre maison. Vous ne devez posséder que les immeubles que vous habitez, et pour le reste vivre de la charité quotidienne. Si les Petites Sœurs passaient pour avoir des rentes elles perdraient leurs droits à cette charité qui faisait vivre les Israélites dans le désert et si une fois elles amassaient la manne, la manne se corromprait entre leurs mains comme jadis cela arrivait au peuple de Dieu ».

Les idées et sentiments exprimés dans la note officieuse de M. de Bertou traduisaient absolument

(1) Voir page 122.

les idées et sentiments qui prévalaient dans la Congrégation. Après y avoir mûrement réfléchi, pesé le pour et le contre en prévision de l'avenir, on prit conseil de plusieurs évêques, notamment des archevêques de Rennes et de Paris qui abondèrent dans le même sens, puis le Conseil général de la congrégation assemblé par les supérieurs généraux exprima son opinion. Il se composait de sœur Pauline, sœur Marie de la Conception, sœur Marie-Gertrude, sœur Marie de la Croix, sœur Lucie-Marie, sœur Raphaël, sœur Noémi, sœur Véronique-Thérèse, sœur Marie de Saint-Joseph. La décision fut prise à la date du 19 juin 1865 et on notifia aux maisons de l'Institut « que la Congrégation ne pourra posséder aucune rente, aucun revenu fixe à titre perpétuel et que par suite, nous refuserons tout legs ou don consistant en rentes ou grevé de fondations de lits ou de messes et même de toute autre obligation qui demanderait la perpétuité ». La délibération donnait comme motifs : « 1° La perte de la sainte pauvreté, qui fait notre force; car du moment que nos maisons pourraient posséder des rentes, elles subsisteraient bientôt au moyen de leurs propres revenus sans le secours de la quête; 2° Les fondations de lits ou de messes grèveraient nos maisons et de plus nous constitueraient des rentes ». Le même jour sœur Marie-Augustine de la Compassion, supérieure générale, porta à la connaissance de Son Excellence le ministre de la Justice et des Cultes à Paris, les considérations suivantes : « Si d'une part, les Petites Sœurs ne peuvent subvenir aux frais de logement et d'entretien des vieillards, confiés à leurs soins, qu'avec le concours généreux des dons et legs qui leur viennent des personnes charitables, d'autre

part il est contraire à l'esprit de la Congrégation, comme aux prescriptions de sa Règle spirituelle, d'accepter des revenus fixes et perpétuels, tels que les rentes sur l'Etat. A ces fins, la supérieure générale, avec l'avis de son conseil, a décidé que tout en se réservant la faculté d'accepter avec l'autorisation du Gouvernement, les capitaux donnés ou légués à la Congrégation, et qui pourraient être employés soit à la fondation d'asiles nouveaux, soit au paiement de l'acquisition ou de la construction des asiles déjà fondés, à leur agrandissement quand les circonstances le réclament, à leur amélioration, leur ameublement, etc., elle ne saurait toutefois accepter des dons et legs consistant en rentes sur l'Etat ou les particuliers. C'est pourquoi la supérieure générale revenant sur l'acceptation d'un legs, etc... ».

Le 31 janvier 1866, le gouvernement français se déclara favorable : « Avons décrété et décrétons ce qui suit : Article premier. — Est approuvée la délibération en date du 19 juin 1865 par laquelle le Conseil d'Administration de la Congrégation hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres, reconnue à Rennes (Ille-et-Vilaine) par notre décret du 9 janvier 1856, a déclaré renoncer au legs d'une somme de 4.000 francs fait par la D^lle^ Borgnis Gallanty pour fonder un lit à l'Etablissement des Sœurs de cet Ordre existant à Paris (Seine), rue Notre-Dame des Champs, en vertu de notre décret du 3 mai 1860. En conséquence est rapporté notre décret du 17 septembre 1864 qui a autorisé la Supérieure Générale de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres à accepter ce legs, conjointement avec le Directeur de l'Administration de l'Assistance pu-

blique de Paris. Par l'Empereur, le garde des sceaux, J. Baroche ».

Cette décision, qui interdisait à l'Institution hospitalière la faculté de devenir rentière, fut prise quand elle était dans la vingt-sixième année de son existence, et fut accueillie avec un plein acquiescement par toutes les Petites Sœurs de cette époque : elle forme une des pages d'or de leur histoire.

CHAPITRE XVII

L'asile des vieillards.

Considérations sur la vieillesse. — Les impressions d'un visiteur. — L'assistance physique et morale. — Les vertus de la Petite Sœur des Pauvres.

Les hommes rassemblent à grands frais dans de glorieux monuments des collections de tous les produits de l'univers ; les savants ne se lassent pas d'en faire des études approfondies ou récréatives, qu'ils publient dans des revues académiques ou populaires, auxquelles tous les arts d'illustration apportent leur concours. Dans des conditions moins brillantes, l'Œuvre hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres peut soutenir la comparaison pour une branche de l'anthropologie ; elle contient en effet une collection incomparable, vivante et parlante, de la vieillesse avec ses types variés, ses phases progressives, ses formes décadentes, depuis la verte vieillesse jusqu'à la complète décrépitude. Il est vrai que l'homme a horreur de sa destruction et de ce qui la lui rappelle trop au naturel ; aussi cette étude est-elle moins attrayante et moins souriante que celle de la plupart des connaissances naturelles. On ne saurait cependant oublier que la vieillesse a inspiré l'un des

chefs-d'œuvre de la peinture au Dominiquin, dans le célèbre tableau de la *Dernière Communion de saint Jérôme,* où l'œil se fixe longuement sur ce corps usé et affaissé, cette tête restée intelligente et noble dans la décrépitude, ces bras que la faiblesse penche vers la terre et que la volonté est impuissante à soulever vers le ciel, malgré l'élan de l'âme et le feu du regard.

A ce point de vue, l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres offre un vaste champ d'étude : ici, le vieillard valide, dans la majesté de l'âge, avec les facultés bien conservées, les membres libres, la chevelure blanche, l'œil ferme et vif; là, le vieillard courbaturé, sans regard et sans voix, presque sans force et sans mémoire, se traînant péniblement et s'arrêtant pour respirer ou tousser; entre les deux, tous les stages intermédiaires. — Regardez ce groupe : Une femme est assise à une table sur laquelle est posé un paquet de lainages qu'elle raccommode; on la dirait en pleine santé, tant la physionomie est animée, tant les mains sont actives, tant la conversation est sensée...; elle n'a plus l'usage de ses jambes et on l'a roulée là sur un fauteuil. — Une de ses compagnes se lève : elle marche, ses jambes tremblent..., elle s'arrête pour parler, sa tête tremble et sa voix tremble..., elle s'assied pour prendre un peu de nourriture, sa main tremble... — Une autre femme, au visage placide, se tient tranquille sur une chaise, absorbée dans un rêve intérieur et inoccupée. Lui parle-t-on de son existence passée, une lueur fugitive semble éclairer sa figure... puis l'œil reste vague, la parole expire sur les lèvres...; l'organisme est encore intact, mais le cerveau est vide et la pensée a fui. — A côté

d'elles une personne, dont l'expression de bienveillance est remarquable, veille sur ses compagnes et leur rend de petits services. Tout dans cette femme est vénérable et on voit que l'infortune seule l'a atteinte ; elle seconde la Petite Sœur et lui aide un peu à tenir l'emploi.

Le visiteur qui pénètre pour la première fois dans un des grands asiles de Petites Sœurs des Pauvres, que ce soit à Paris, à Londres, à Madrid ou à Bruxelles, portant dans son esprit l'idée de la vieillesse et l'idée d'assistance par la quête, ne peut se défendre d'une impression de surprise. L'édifice considérable avec ses cours, les centaines de personnes qui l'habitent, l'air de propreté et de convenance qui y règne, est-ce un résultat possible avec des aumônes quotidiennes, de petits dons, des dessertes, des objets hors d'usage? Et cette salle spacieuse, avec ses fenêtres qui l'éclairent et l'aèrent, ses murs hauts et blancs, n'est-ce pas plutôt une salle de réunion? Et cette centaine d'hommes qui, les jours de dimanche et de fête, vont et viennent vêtus comme des messieurs, causent gaiement comme des gens qui sont chez eux, se livrent au jeu ou à la lecture, est-ce que ce ne seraient pas plutôt les membres d'un cercle? Dans ces grandes villes en effet beaucoup de vieillards sont des déclassés, à qui l'éducation et les places n'avaient point fait défaut ; d'autres sont des ouvriers jadis habiles dans leurs parties, des garçons d'hôtels, etc. ; et ces habits sont les vêtements hors d'usage des familles riches de la ville, rafraîchis au vestiaire et mis à la taille des vieillards par les Petites Sœurs. L'esprit a quelque difficulté à associer le résultat

obtenu et la pensée assez hasardeuse de la subsistance par l'aumône ; et s'il arrive au visiteur de faire part de son inquiétude à la Petite Sœur, elle fait un signe de dénégation de la tête et répond en souriant : c'est la Providence !

Mais où sont donc les vieillards invalides, infirmes, malades ? Ils occupent une autre partie de l'établissement qu'on appelle les *infirmeries*, où on les réunit pour en prendre une sollicitude spéciale et tenir compte du degré de débilité de plusieurs. Ils ont un appartement convenablement aéré ou chauffé, selon la saison, avec accès sur la galerie où ils peuvent se promener et respirer le bon air ; ils se tiennent compagnie, jouent et causent ensemble, ou font quelques petits travaux pour se désennuyer ; ils se couchent plus tôt, se lèvent plus tard, sont nourris plus légèrement et vêtus plus chaudement. Quelques-uns peuvent descendre dans la cour et faire un tour de jardin.

Dans le dortoir aux couvertures blanches reposent les grands infirmes. On les lève quelques heures pour leur donner le bien-être de la propreté, du changement d'air, de la compagnie. On les assied dans un fauteuil à bras, sur lequel parfois on les attache de peur qu'ils ne glissent et tombent, car déjà la vie s'est retirée des membres engourdis et paralysés, et le sang affaibli ne réchauffe plus les extrémités. On les roule à la salle d'infirmerie et sous la galerie, quand le ciel est beau. Pendant ce temps on aère le dortoir, on y met de l'ordre et de la propreté. Quelques-uns n'ont plus que des souvenirs confus et semblent inconscients de ce qui se passe autour d'eux ; ils sont entrés dans la seconde enfance. Ils pleurent sans raison, ils

rient sans cause; il faut essuyer leurs larmes de rire ou de chagrin ; il faut prévenir leurs besoins, les consoler avec un bon mot, une attention, parfois un objet, savoir proportionner leur religion à des pratiques enfantines... Ici le dévouement des sœurs infirmières devient presque maternel, et en vérité, au vieillard débile et penché vers la tombe, la religion a su créer des mères; mais, à côté de la sœur, le vieillard infirmier, formé par elle et gagné lui aussi au dévouement, aide et rend quelques soins spéciaux.

Si maintenant l'esprit se porte à des considérations morales, l'œuvre hospitalière ouvre un nouveau champ d'étude (1). « Combien parmi ces pauvres gens arrivent à l'asile tout meurtris par les souffrances de la vie, par les épreuves de cœur et d'esprit? Combien sont là parce que des débiteurs sans foi les ont dépouillés, ou parce que des enfants sans amour les ont abandonnés au temps du besoin? Combien ont connu les tristesses du ménage, les injustices du sort, le délaissement des amis? Et qui ne sait que les peines morales sont souvent les plus vives et les plus profondes? Il faut adoucir ces irritations, calmer ces douleurs, amener l'oubli des injures, opérer même des réconciliations. Combien encore portent le pesant fardeau d'une vie manquée, inutile, coupable peut-être, ou sont des découragés. Il faut relever leur courage, refaire leur moral, les amener aux actes de conscience qui opèrent la transformation personnelle et mettent sur le chemin du ciel. Le problème de la conversion a des données et des faces multiples; c'est

(1) Cette citation est tirée de l'ouvrage de l'auteur *Au Pays de la Charité*, édité par M. C. Paillart, à Abbeville, page 108 et page 115.

le problème moral et religieux par excellence. — Graduellement les souvenirs douloureux s'apaisent, la noire mélancolie se fond, le calme rentre dans l'âme et la sérénité reparaît sur les visages. On est souvent frappé, en visitant l'asile, de cette gaieté paisible, de cette insouciance, de cet enjouement qui rappellent un autre âge et qui semblent devenir tout naturels aux anciens de la maison. Dans ces établissements où il semble que doivent régner la tristesse et le désenchantement, on trouve une douce et chrétienne joie, épanouissement de la bonne conscience et de la santé de l'âme ».

Cette assistance de la vieillesse est fondée sur la connaissance du cœur humain, et montre quelle influence considérable les joies morales, aussi bien que les peines, ont sur le bonheur ou le malheur de l'existence ; mais, pour atteindre son but, elle demande un personnel de sœurs bien données à leur vocation et foncièrement vertueuses.

Les vertus religieuses sont en effet la force et la garantie des vertus hospitalières. Il ne suffit pas d'élever l'édifice matériel, il faut mettre une âme dans ce corps : l'âme de la Petite Sœur des Pauvres, avec ses qualités spécifiques de foi et de générosité, de dévouement et d'abandon, de simplicité et d'humilité, de modestie et d'amour divin. A leur tour les vertus hospitalières pénètrent les vertus religieuses, pour en diriger les applications aux devoirs d'état et faire des « femmes fortes ». La *Femme forte* de nos Livres saints veille sur sa maison pour y mettre de l'ordre, de la prévoyance et distribuer l'ouvrage ; elle prend l'habit de travail et met la main à l'œuvre ; pour cela elle se lève de grand matin, elle assure à tous le vêtement

et le couvert; elle a le calme dans l'action, la possession de soi-même dans les difficultés, la science pratique de la bienfaisance; ses œuvres font son éloge et sa beauté est dans la dignité de sa vie. C'est ainsi que le dévouement devient professionnel et a été élevé par la Religion à l'état d'institution sociale.

Tout à l'heure, en parcourant le grand asile avec ses départements d'hommes et de femmes, le visiteur pouvait se demander comment les Petites Sœurs pouvaient gouverner ce nombreux personnel et maintenir le bon ordre. En présence du résultat obtenu, il lui est facile d'évaluer la force de l'influence morale et du règlement qui s'y exercent. Voici l'avis d'un de ces visiteurs : « L'idée de la famille est bien celle qui résume les impressions d'une visite minutieuse chez les Sœurs des Pauvres; c'est celle que j'en ai toujours rapportée. Famille étrange, si l'on veut, car ici ce sont les vieillards qui sont dirigés et ce sont les plus jeunes, ce sont ces modestes vierges qui ont fondé et qui alimentent le foyer domestique; mais famille par la cordialité qui règne entre tous les membres, par le dévouement absolu des religieuses et par l'attachement des vieillards à leurs jeunes mères des derniers jours. La vue de cet intérieur n'inspire pas seulement un sentiment de respect, il suggère aussi de salutaires pensées d'humilité. Lorsque l'on compare ce que font ces religieuses qui, depuis l'âge de vingt ans, consacrent leur vie entière à donner à des vieillards, inconnus et pauvres, les soins les plus assidus et parfois les plus répugnants à la nature humaine, on se sent bien petit vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis de sa conscience ».

DEUXIÈME PARTIE

DANS LES DEUX-MONDES

DEUXIÈME PARTIE

DANS LES DEUX-MONDES

CHAPITRE XVIII

En Angleterre et en Irlande.

Les contributions volontaires. — La taxe des pauvres. — Un tract. — Dans le pays noir. — Le témoignage d'un sociologue. — La première fondation d'Irlande.

On réussissait, au prix des généreux efforts des amis de l'*Œuvre hospitalière,* à poser définitivement les deux maisons de Londres : un des établissements fut transféré dans le district de South Lambeth le 13 octobre 1863, l'autre fut transféré à Portobello road le 7 juin 1865, sur des terrains acquis avantageusement, en dehors de la zone actuellement envahie par les constructions de l'immense métropole. On réussissait également à poser l'établissement de Manchester en acquérant, sous la forme féodale d'un bail de 999 ans, la jouissance millénaire d'un emplacement situé dans Plymouth grove et à organiser, pour faire face aux premières dépenses, une vente de charité qui produisit 1.600 livres sterling. L'Institution des Petites

Sœurs des Pauvres trouvait aux yeux du public des responsabilités dans les établissements mêmes qu'elle fondait et qui la fixaient au sol.

D'autre part le génie de la charité anglaise offrait d'importants éléments d'assimilation. En premier lieu, il est dans sa nature d'aimer à fonder et à entretenir des hospices et hôpitaux au moyen de l'initiative privée et des contributions volontaires, sous forme de donations et de collectes. On en fit l'expérience à Londres même. Le 6 mai 1883, des policemen crurent à propos d'arrêter les petites sœurs quêteuses et de les mener devant le juge, qui leur interdit la quête et les menaça de prison en cas de récidive. Le cas particulier devint tout de suite un cas général, car vingt œuvres dans la capitale se trouvaient dans la même situation et au fond il s'agissait d'une liberté commune. Les journaux de toutes nuances menèrent la polémique, les meetings opinèrent, plusieurs membres du Parlement préparèrent une interpellation au gouvernement : la contestation aboutit à la reconnaissance du droit commun et à des excuses de la part de la police, de sorte qu'il fut reconnu qu'aucun empêchement légal ne s'opposait au libre exercice de l'œuvre de bienfaisance des Petites Sœurs des Pauvres dans l'empire britannique.

En second lieu, la taxe des pauvres constitue dans l'empire britannique un impôt régulier et est établie proportionnellement au nombre des indigents à assister; il en résulte que les contribuables ont un intérêt direct et immédiat à ce que le nombre des indigents admis aux « Workhouses » soit diminué autant que possible, puisque le taux de la taxe est réduit d'autant; par conséquent l'entreprise d'assis-

tance des Petites Sœurs des Pauvres constitue moins une charge pour la localité qu'un allégement des charges publiques. Bien des commerçants et des industriels, mus par cette considération, abstraction faite de toute idée religieuse, donnent volontiers leur contribution à l'asile des vieillards et répondent parfois aux petites sœurs quêteuses, en langage de finance : vous avez tant de pauvres, nous vous donnons tant.

A l'époque qui nous occupe les Petites Sœurs des Pauvres, en tant que religieuses et portant le costume de leur Ordre, avaient à se frayer la voie. On en jugera par un rapprochement historique se rapportant à la ville de Plymouth. A la suite de la Réforme, le catholicisme avait été aboli dans la région pendant trois cents ans; le prêtre Jean Guilbert, en sa qualité d'émigré pendant la Révolution française, obtint de résider librement dans la ville, y éleva une chapelle dans laquelle il célébra la première messe, le 20 décembre 1807, au milieu d'un groupe de fidèles et de convertis. La chapelle continua de servir au culte jusqu'à l'érection d'une église en 1858, servit alors à fonder des écoles catholiques qui allèrent se développer ailleurs, servit ensuite, en 1865, à fonder l'asile des vieillards des Petites Sœurs des Pauvres. Celles-ci prirent ainsi une part active au rétablissement des œuvres catholiques dans le comté, et comme leur manière de subsister les contraignait à paraître au dehors, la surprise des habitants en voyant circuler des religieuses eut l'occasion de se manifester, mais sans empêcher la charitable entreprise de s'organiser. Notons toutefois que le costume, assez simple et

recouvert du grand manteau des Petites Sœurs, passait plus facilement que n'aurait pu le faire l'habit plus apparent de divers ordres religieux. En même temps elles avaient à faire connaître leur œuvre et à y intéresser les personnes bienfaisantes de la contrée; à cet effet elles répandaient un tract, selon un usage fort répandu dans le royaume, et dont la formule, semblable dans toutes leurs maisons d'Angleterre et d'Ecosse, était ainsi conçue :

« Les Petites Sœurs des Pauvres, rue***

« L'Institution des Petites Sœurs des Pauvres fut fondée en 1840 à Saint-Servan, en Bretagne. Le but de cette institution charitable est de procurer des asiles aux pauvres âgés et infirmes des deux sexes, de les nourrir, de les vêtir et de satisfaire à tous leurs besoins.

« Les Petites Sœurs des Pauvres n'ont ni fonds ni revenus. Elles soutiennent leurs vieillards au moyen des dons de la charité publique, en recueillant chaque jour, de maison en maison, des restes de nourriture, de vieux vêtements, des aumônes en argent, ou toute autre chose qu'on leur offre.

« Cette Œuvre s'est répandue graduellement en France, Belgique, Espagne, Angleterre et Ecosse, et les Petites Sœurs ont maintenant *** maisons, contenant plusieurs milliers de pauvres âgés et infirmes. Les maisons des Petites Sœurs sont en tout temps ouvertes aux visiteurs et, bien que l'Institution soit catholique, on ne fait point de distinction à raison de la religion des personnes; pourvu qu'elles soient infirmes, indigentes, vieilles, incapables de gagner leur vie et n'ayant personne pour la leur gagner, elles

sont alors dans les conditions voulues pour entrer à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres ».

Quelques citations montreront l'état de choses. La supérieure écrivait de Bristol en 1866 : « Parmi les protestants il en est qui nous reçoivent mal, mais c'est le petit nombre, car s'ils n'approuvent pas notre Religion, ils ne peuvent condamner la charité envers les malheureux. Aussi lorsqu'ils viennent nous voir, nous sommes assurées qu'ils nous respecteront et souvent même qu'ils deviendront nos amis et nos bienfaiteurs. Il y a quelques jours, cinq ou six jeunes filles vinrent à l'asile avec un visage dédaigneux et dans l'intention de se moquer de nous. Eh bien, lorsqu'elles eurent visité la maison, regardé nos vieillards et fait plusieurs questions sur notre manière de vivre, elles s'en retournèrent toutes changées et nous envoyèrent du vin pour nos malades. Un monsieur protestant est venu nous voir et a demandé à visiter la maison dans le plus grand détail. Après qu'on lui eût fait voir ce que l'on montre d'habitude, il demanda à visiter le logement des sœurs, ce qui lui fut accordé extraordinairement ; mais lorsqu'il eut remarqué la pauvreté de nos lits et que nous couchions dans les mansardes, il en fut si touché qu'il ne put presque plus rien dire, surtout quand il sut que nous faisions tout cela gratuitement et par amour pour Dieu. Quand il fut sorti il n'eut rien de plus pressé que d'en écrire sur le journal un article. Cela a été cause que plusieurs bouchers et poissonniers qui auparavant nous mettaient à la porte nous ont accueillies et sont devenus nos bienfaiteurs ».

A Birmingham l'obligation, pour s'agrandir, de payer par avance les droits de jouissance d'un

immeuble fort onéreux et situé en pleine ville, fit entreprendre une expédition sur la contrée. Les Petites Sœurs parcoururent ce pays de grande industrie, que ses innombrables usines et cheminées ont fait nommer le Pays noir, à cause de la fumée qui s'en dégage sans cesse et qui noircit tout, le ciel, la terre, les maisons, les arbres, les plantes. Elles s'avancèrent en habit religieux à Wolverhampton, à Leamington, à Warwick et jusqu'aux Potteries, assurées que leur œuvre d'assistance de la vieillesse éveillerait quelques sympathies. « Nous remarquâmes », écrivaient-elles, « que dans les endroits où il n'y a pas de couvent, nous étions bien plus tourmentées par les enfants, et même par les grandes personnes, tant hommes que femmes. Parfois deux ou trois passants, arrêtés pour nous voir sortir d'un magasin, en attiraient une si grande quantité d'autres en quelques instants, que nous étions forcées de prendre la première petite rue détournée pour nous dérober à leur vue et disperser ainsi la foule, puis nous revenions recommencer notre rue là où nous l'avions quittée. Nous quêtions de porte en porte comme à Birmingham, ce qui attire plus l'attention des curieux, mais fait aussi notre profit, car beaucoup de personnes refuseraient si elles ne voyaient les noms de leurs voisins écrits sur notre livre de souscription. Généralement nous avons trouvé tout le monde bon pour nous, et si la somme que l'on nous donne n'est pas considérable (l'offrande la plus considérable fut de cinq livres), elle est compensée par le nombre de ceux qui donnent. Le besoin semblait nous rendre intrépides et infatigables. Lorsque dans nos quêtes on nous refusait de l'argent, nous deman-

dions des fournitures, du fil, de la laine, des morceaux d'étoffe, du savon; si l'on s'excusait en disant que nous ne saurions rapporter tout cela, nous nous hâtions de montrer les deux sacs ou cabas dont nous étions munies. Souvent il est vrai nous étions bien chargées, mais que nous avions de joie à rapporter nos petites provisions à la maison et à les déballer à la récréation lorsque nous arrivions à temps! Nous n'oubliions pas de remercier le bon Dieu de daigner bénir ainsi nos petits sacrifices, nous disions sans cesse : Oh! que Dieu est bon pour nous; et nous nous servions de cette considération pour nous encourager mutuellement, tant celles qui devaient partir le lendemain que celles qui restaient à la maison ». Enfin l'échéance arriva : la bourse de Birmingham compta 17.500 francs, la *Tire-Lire*(1) fournit le joli don de 7.500 francs, et on emprunta le surplus.

Les deux fondations nouvelles, Leeds 27 décembre 1865, et Newcastle-on-Tyne 20 août 1866, dans de grands centres industriels, montrèrent quel progrès l'œuvre hospitalière avait déjà fait dans l'opinion publique, et quel accueil sympathique on commençait à lui faire. Le lord maire de Leeds attribua vingt livres sterling à l'asile des vieillards au moment de l'acquisition du terrain, ce qui équivalait à une recommandation, attendu qu'il était protestant et que son acte reçut la publicité des journaux. A Newcastle le clergé afficha le tract imprimé à la porte des églises et en donna lecture en chaire; ce qui valut beaucoup de visites et de petits dons à l'asile naissant. — En tous lieux et dans tous les milieux la charité rapproche, car elle est la Fraternité du Christ bienfaisante à tous.

(1) Voir page 169.

L'entreprise comportait cependant de lourdes responsabilités, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que d'élever des hospices gratuits pouvant contenir chacun deux à trois cents vieillards tirés de la misère. Elle avait les sympathies et le concours des grandes familles anglaises catholiques; mais celles-ci étaient surchargées d'œuvres, y compris la construction des églises, l'établissement des écoles, l'entretien des orphelinats. A cette époque chaque institution, en utilisant ses moyens propres et en poursuivant son but particulier, contribuait au mouvement général de rétablissement du catholicisme. Pour leur part les Petites Sœurs des Pauvres avaient rang dans cette grande armée, avec la mission de tenir la position de la charité catholique en face des dissidents, et de démontrer par des œuvres sociales ce que peut la foi au service de la charité.

En janvier 1867, Mgr Manning vint plaider la cause des Petites Sœurs à Birmingham, devant un auditoire composé de catholiques et de protestants. L'appréciation du prélat, si versé dans les questions sociales, est un témoignage moral et historique de grande valeur : « C'est un devoir pour moi de vous demander vos aumônes pour l'entretien et l'extension de l'hospice fondé par les Petites Sœurs des Pauvres. Par quoi l'Œuvre des Petites Sœurs se soutient-elle? Par la charité, uniquement et absolument par les aumônes. Semblables aux oiseaux de l'air, elles ne vivent que des biens qui tombent chaque jour de la main de notre Père céleste. Non, je ne crois pas qu'il y ait une œuvre qui témoigne d'une plus grande foi en la bonté de Dieu et qui, à la face de notre siècle et de notre pays si confiants dans les ressources, dans la sagesse

et dans la prudence humaines, atteste d'une manière plus éclatante la grande loi de la vie chrétienne, la loi de l'abandon en la providence de notre Père qui est aux cieux. Il n'y a pas d'explication possible à ces miracles de la charité, sinon par l'action de l'Esprit-Saint, qui seul peut inspirer de telles œuvres. Montrez-moi quelque part la charité vénale accomplissant de pareilles choses; montrez-moi un produit de la science et du génie de la législation humaine, s'élevant ainsi du sein de la faiblesse et de la pauvreté, pour se répandre au loin avec cette irrésistible expansion de la charité chrétienne? » Ajoutons au discours, pour donner toute la pensée de l'illustre archevêque de Westminster, qu'il se plaisait en ces temps difficiles à appeler familièrement les Petites Sœurs « *mes petites clefs* », signifiant par là qu'en pénétrant dans des régions et des familles où les prêtres ne pouvaient encore pénétrer, elles ouvraient les portes à l'influence catholique. Ces choses, vraies à une époque, cessent de l'être quand le milieu s'est notablement modifié.

Le temps était venu de passer le canal Saint-Georges. Il était réservé aux mêmes personnes, qui avaient introduit l'*Œuvre hospitalière* en Ecosse en 1862, de l'introduire en Irlande en 1868. M. Thiébault et l'abbé Le Lièpvre, son cousin, gagnèrent Mgr O'Brien, évêque de Waterford, à la cause des Petites Sœurs des Pauvres et une fondation en cette ville fut décidée. La Congrégation, pour ses développements futurs et son recrutement, désirait avoir quelques établissements en Irlande, attendu que l'élément irlandais était fort répandu dans tous les pays où l'on parle

anglais, et que ce peuple a bien mérité de l'Église pour sa constance dans la foi.

La bonne mère Saint-Joseph eut l'honneur de faire cette première fondation dans une maison louée sur Adelphi Terrace, au prix annuel de 1.250 francs, et y installa sœur Honorée, nommée supérieure, avec quelques Petites Sœurs. La maison était bien convenable pour sa destination, quoique vide; mais l'évêque vint et bénit le nouvel établissement, fournit l'autel et les ornements du culte; une dame voisine pourvut aux repas et aux nécessités des premiers jours; les visites et les petits dons affluèrent, le ménage se monta. Détail à noter, ce fut une femme âgée de cent ans qui fut le premier vieillard recueilli par les Petites Sœurs des Pauvres en Irlande! Autre détail, quand les deux petites sœurs quêteuses parurent sur le marché de Waterford, le policeman de service, qui se trouvait ce jour-là sans argent, alla en emprunter à l'une des marchandes et remit son offrande aux sœurs; celles-ci d'ailleurs emportèrent du marché une bonne provision de légumes et une somme de 12 francs en gros sous, tandis qu'un boucher, qui avait pris le panier des sœurs et fait lui-même le tour des étalages, faisait porter par son commis le lourd panier à domicile! Le don magnifique fut l'envoi des élèves du collège de Rockwell; ils envoyèrent un cheval, mais si beau, que les Petites Sœurs n'osant se servir d'un pareil coursier l'échangèrent contre un poney, une voiture, un fourneau de cuisine et 200 francs!

A Waterford la première étape de la fondation était franchie, il s'agissait de fournir la seconde, c'est-à-dire de s'assurer un emplacement favorable et d'y élever

partie par partie l'établissement hospitalier. Tel est en effet, en tout temps et en tout pays, le problème de fondation à résoudre. — Au point de vue général, la première étape de la Congrégation hospitalière aussi était heureusement franchie et l'institution bienfaisante, portée par les courants sympathiques de l'humanité, allait se répandre hors de l'Europe et faire le tour du globe. Suivons-la dans sa nouvelle carrière.

CHAPITRE XIX

Les Petites Sœurs des Pauvres en Amérique (1868-1872).

Le plan d'organisation. — Les émigrantes de la charité. — La fondation de Brooklyn. — Treize fondations en quatre ans dans les principaux centres des Etats-Unis. — Au pays de la liberté.

L'Évangile, sous une image gracieuse et expressive, compare la croissance du *Royaume de Dieu* au grain de sénevé. A l'origine ce n'est qu'une graine fort petite; mais elle a une telle vertu de développement qu'elle grandit comme un arbre, étend au large ses rameaux et offre un abri aux oiseaux du ciel. Ce symbole est toujours vrai et la comparaison s'applique également à l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. Le grain de sénevé, semé à Saint-Servan en 1839, s'était merveilleusement développé; il avait grandi comme un arbre et ses branches s'étendaient de divers côtés. Les supérieurs généraux, qui l'avaient vu naître et croître, songèrent à lui donner de nouveaux développements; l'œuvre comptait alors cent sept maisons, mille sept cent cinquante Petites Sœurs et abritait treize mille vieillards; aussi le Chapitre général de la Congrégation, qui se tint à la Tour

Saint-Joseph en 1868, entra dans leurs vues et décida les fondations d'Amérique.

Dès le mois de mai l'abbé Ernest Le Lièpvre, qui avait reçu la mission de préparer les voies, s'était embarqué en Irlande. Au moment de quitter l'Europe, il avait reçu du cardinal Monaco ces lignes encourageantes : « Je n'ai pas manqué de renseigner le Saint Père sur votre voyage et sur les maisons des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis. Sa Sainteté approuve avec un grand plaisir le développement de cette congrégation bien méritante et la bénit. Rome, le 7 mai 1868 ». — Sur le bateau qui le transportait, il dressa son plan ainsi qu'il suit : « Je compte aller tout de suite à la Nouvelle-Orléans ; mais plus j'avance plus je vois qu'il faut, si Dieu le permet, faire une fondation dans le Nord en même temps que dans le Midi ». Accueilli par Mgr Odin avec une vive joie, il fut convenu entre eux que les Petites Sœurs des Pauvres ouvriraient l'asile des vieillards de la Nouvelle-Orléans à la fin des grandes chaleurs. Le plan s'était complété : « J'ai expliqué à Monseigneur que les sœurs viendraient à New-York vers le mois de septembre, que j'allais m'occuper de préparer une fondation soit à New-York, soit dans quelqu'une des grandes villes voisines, et que si faire se pouvait on placerait aussi une maison à peu près à moitié chemin ». Telle fut la base d'opération.

Il s'agissait d'obtenir les autorisations voulues, pour poser le premier établissement des Petites Sœurs des Pauvres dans le grand port, qui relie les Etats-Unis à l'Europe par la ligne des vapeurs et le service des dépêches. Le 13 juillet eurent lieu les entrevues avec les évêques, et le fondé de pouvoirs en donna commu-

nication en ces termes : « L'archevêque de New-York a demandé du temps pour réfléchir. L'évêque de Brooklyn a donné son consentement à la formation immédiate d'une de nos maisons ». Mgr Loughlin permettait par le fait même la réalisation du plan dans les meilleures conditions et il se plaçait à la tête des bienfaiteurs de l'œuvre aux Etats-Unis.

Une difficulté sérieuse semblait contrarier l'établissement de la Congrégation dans plusieurs villes importantes. Des sœurs franciscaines, venues d'Allemagne quelques années plus tôt, s'y étaient établies et y prospéraient : elles avaient adopté le nom populaire des Petites Sœurs des Pauvres, encore inusité dans le pays, et faisaient aussi la quête. Il fallait nécessairement dissiper l'équivoque. Un épisode peint la situation. Le délégué avait été reçu cordialement à Baltimore par les Sulpiciens qui tiennent le grand séminaire, et M. Dubreuil, le vénéré supérieur, le présenta au vicaire général du diocèse. « Le supérieur annonce que je suis le procureur des Petites Sœurs des Pauvres. M. le vicaire général dit : Il arrive à point, l'archevêque a fait des démarches pour obtenir une fondation. — De quelles sœurs, demandai-je? — Y en a-t-il d'autres, répond le vicaire général? » Un échange d'explications s'en suivit et, la lettre du cardinal Monaco aidant, Mgr Spalding, archevêque de Baltimore, eut sa conviction faite. Le jour suivant, M. le vicaire général apporta la décision, en termes d'affaires : « Nous aimons mieux l'article véritable que l'imitation ». Mgr Spalding ajouta : « Quand pourrez-vous nous envoyer cinq sœurs? » et il fit savoir qu'il y avait des ressources préparées, pour faire une bonne fondation dans la ville primatiale du

catholicisme aux Etats-Unis. — L'accord étant fait, l'entretien prit un tour plus libre. L'archevêque dit : Avez-vous le projet de fonder plusieurs maisons en Amérique? Le délégué répondit : Oui, Monseigneur. — Il y a beaucoup de grandes villes en Amérique et où votre œuvre ferait grand bien, mais vous ne pouvez aller dans toutes. — Approbation de l'assistance. — Le délégué reprit : Permettez-moi, Monseigneur, de vous dire un fait. Quand je quittai Rome il y a six ans, je demandai au cardinal Barnabo son approbation pour deux fondations que nous comptions faire en Angleterre. Je vous permets, répondit le cardinal, et non seulement deux, mais treize. Je ris tant la permission du cardinal dépassait notre ambition, et pourtant quand j'ai quitté l'Angleterre on s'occupait de la treizième fondation dans le Royaume-Uni. Le cardinal avait dit le nombre treize parce que c'est celui des diocèses d'Angleterre. — A merveille, reprit à son tour l'archevêque, à ce compte il vous faudra faire quarante-deux fondations aux Etats-Unis, car c'est le nombre actuel de nos diocèses. Je vous y engage ».

La pensée était venue de poser la maison intermédiaire entre le Nord et le Sud à Cincinnati, ville importante par sa population et par son commerce, et quelques démarches faites jadis par une dame influente du pays avaient fait concevoir cette espérance. Il se trouva que la position avait été occupée par les sœurs dont il a été question, et la confusion de deux œuvres ayant apparemment le même titre semblait inévitable. Le R. P. Hecker, fondateur des Paulistes, prêtait son concours à l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis; dans la

circonstance il s'entremit auprès de Mme Sarah Peter, fille d'un gouverneur de l'Ohio, qui négocia elle-même la fondation avec l'archevêque de Cincinnati, Mgr Purcell; et les choses prirent une tournure absolument satisfaisante.

Le temps de la réalisation était arrivé. La maison-mère avait approuvé et ratifié le plan et les engagements de son fondé de pouvoirs. Une première colonie, composée de sept Petites Sœurs, quitta la Tour Saint-Joseph le 28 août 1868, fête de saint Augustin, au milieu de l'émotion et des bénédictions des anciennes sœurs et des amis de l'œuvre. C'était pour la Congrégation un événement de premier ordre. Aussi la supérieure générale accompagna-t-elle ses généreuses filles jusqu'à Brest; elle les embarqua sur le vapeur *Napoléon III*, le 31 août 1868, puis les laissa aller à la garde de Dieu. Les Petites Sœurs des Pauvres touchèrent le sol de l'Amérique à New-York, le dimanche 13 septembre, à six heures du soir.

Le mercredi suivant, elles ouvrirent leur premier asile dans trois maisons louées sur Dekalb avenue, à Brooklyn. La famille Boyer-Parmentier, mi-allemande mi-belge, leur rendit service pour le matériel, les Pères de la Miséricorde notamment le R. P. Lafont pour le spirituel; le R. P. Hecker leur remit vingt dollars, la première aumône en argent qu'elles reçurent aux Etats-Unis; le 20 septembre elles recueillirent leur premier vieillard, une femme âgée de quatre-vingt-deux ans. La fondation était faite, et le délégué écrivait à la maison-mère : « Le public parait enchanté de voir que les Petites Sœurs des Pauvres veulent travailler pour les pauvres, qu'elles ne demandent

pas de pension, qu'elles veulent se fier dans la Providence et dans la générosité du public. Ni la population de New-York, ni celle de Brooklyn ne semble s'émouvoir en voyant l'habit des Petites Sœurs, je n'ai pas vu même l'ombre d'une démonstration hostile ».

La seconde colonie débarqua à New-York le 8 octobre. Elle avait à sa tête l'assistante générale Marie de la Conception, qu'on appelait communément dans l'Ordre « *la Bonne Mère fondation* » à cause de l'aptitude remarquable qu'elle avait pour cet emploi et du nombre de fondations qu'elle avait faites. Nulle plus qu'elle, à cette époque, n'était en état d'imprimer dans les maisons naissantes d'Amérique l'esprit primitif de l'œuvre hospitalière, et ce fut un choix providentiel. — La colonie était destinée à Cincinnati, où les nouvelles hospitalières arrivèrent le mercredi 14 octobre et ouvrirent leur asile dans des bâtiments ayant servi d'école, auprès de la cathédrale. Les élèves des Sœurs de Notre-Dame, instruites par leurs maîtresses du dénuement des Petites Sœurs, en informèrent leurs parents, puis passèrent à l'asile apportant chacune son petit paquet. On offrit la clientèle des vieillards à un médecin catholique; ce digne homme, après la première consultation, se dépouilla séance tenante de son habit et le donna à une sœur pour en vêtir un pauvre vieillard. L'archevêque vint à son tour et il s'attendrit en voyant l'humble réfectoire des Petites Sœurs : une image de Notre-Seigneur attachée avec des épingles, les cartons du Benedicite et des Grâces de chaque côté de l'image, fixés également au mur avec des épingles, une table et deux vieux bancs qui avaient peine à tenir droit, en faisaient tout l'ameublement. « Pour nous, disait

l'assistante générale, nous le trouvions bien beau et surtout très commode, car nous pouvions au moins observer la règle; c'était tout ce que nous désirions ».

La troisième colonie débarqua à la Nouvelle-Orléans le 19 décembre 1868. Ce qui attira l'attention des Petites Sœurs ce fut moins la grandeur et la beauté de la ville, l'immense fleuve, le climat qui défend aux hivers d'approcher, la flore des tropiques, qu'une maison sur laquelle on lisait : *Asile de Saint-Joseph*. Les dames charitables de la cité y avaient entrepris une œuvre de veuves et de vieillards, dont les résultats n'avaient été qu'à moitié satisfaisants; aussi avait-on fait appel à plusieurs reprises aux Petites Sœurs des Pauvres. On leur cédait l'établissement, à charge de le transformer en un asile de vieillards et de l'entretenir selon leur système. Quelques semaines suffirent pour opérer la transformation et, dès janvier 1869, l'asile de Saint-Joseph était devenu un véritable asile de Petites Sœurs des Pauvres, sous la direction de la bonne mère Marie-Claire, à la vive satisfaction de Mgr Odin et de la population. La municipalité, sur la proposition de M. d'Hémicourt, en donna une preuve non équivoque en faisant paver à ses frais la rue qui donnait accès à l'établissement, et en votant une allocation de 5.000 francs pour payer les réparations et aménagements de l'immeuble.

La mission de charité que nous venons de dire n'avait pas échappé à l'œil vigilant du Saint-Siège. Un document, émané de la Propagande, vint encourager toutes les bonnes volontés : « A Monsieur l'abbé Lelièvre. — Révérend Monsieur, Votre lettre du six

décembre dernier m'a été remise, et il m'a été très agréable de comprendre par elle quel zèle vous apportez à dilater aussi dans les Etats-Unis de l'Amérique l'Institut des Petites Sœurs pour le soulagement des pauvres, et quels fruits ont rapporté jusqu'ici vos travaux. Il m'a été encore plus agréable de voir par la même lettre comment non seulement les Evèques, mais encore tous les Catholiques ont accueilli lesdites sœurs avec toute sorte de bienveillance. Tandis donc que je me réjouis et que je vous félicite de tout cœur, je n'oublie pas de vous exhorter à poursuivre encore avec plus de zèle et de joie l'œuvre commencée et à continuer de bien mériter de plus en plus de la sainte Église. Sa Sainteté, à qui vos vœux ont été transmis, à l'audience du 3 courant, a daigné accorder, du fond du cœur, sa bénédiction Apostolique présage de tout bien, à vous d'abord, ensuite à toutes les Petites Sœurs pour qui vous l'imploriez également. — Rome, palais de la S. Congrégation de la Propagande le 7 janvier 1869. — Votre très dévoué, Al. Cardinal Barnabo ».

Un legs, fait par une dame en faveur des veuves de Baltimore, fut la première mise de fonds de l'asile des vieillards, où les Petites Sœurs recueillent sans cesse des veuves et des veufs, attendu que la vieillesse a connu tous les deuils de famille, les foyers déserts, la conduite au cimetière, l'isolement, l'abandon. Pendant que le comité disposait des fonds en acquérant un terrain sur un point élevé, voisin de l'église Saint-Jean, les Petites Sœurs arrivaient le 6 avril 1869 et commençaient leur œuvre en location, dans Calvert street. Le grand séminaire donna ses dessertes et son

appui moral; Mgr Spalding dit : « Les Petites Sœurs des Pauvres sont appelées à faire un grand bien en Amérique, non seulement parmi les pauvres mais encore parmi les riches, car maintenant les paroles ne suffisent plus, il faut les œuvres ».

La grande cité de Saint-Louis, située au confluent du Mississipi et du Missouri, entre l'est et l'ouest des Etats-Unis, offrait une situation désirable pour les relations entre les établissements faits et à faire, et l'archevêque Mgr Henrick avait accueilli très favorablement la proposition. La cinquième colonie se dirigea donc vers Saint-Louis, où elle reçut une gracieuse hospitalité chez les Dames du Sacré-Cœur, qui voulurent offrir les objets nécessaires pour organiser l'humble chapelle des Petites Sœurs. Celles-ci prirent possession, le lundi 3 mai, de quatre maisons contiguës qu'elles avaient louées. C'était une fondation comme en Europe : « Qu'allez-vous faire dans une maison où il n'y a rien? disait-on. Attendez quelques jours, nous ferons porter les choses de première nécessité. — Nous répondîmes que c'était dans la sainte pauvreté que nous commencions toujours et que la Providence pourvoirait à tous nos besoins ». Et les Petites Sœurs quittèrent le couvent du Sacré-Cœur, emportant chacune un paquet; elles s'agenouillèrent dans la maison qui devenait la leur, puis elles se mirent à la nettoyer et à ranger les objets à mesure que de bonnes personnes leur en apportaient. Citons : un menuisier posa un autel provisoire et en fit cadeau, un marchand allemand apporta un fourneau, des marmites et des ustensiles de cuisine; un commerçant, à qui on demandait un cuveau pour laver, en envoya une douzaine avec une douzaine de

seaux; un autre donna deux douzaines de balais, un autre une douzaine de chaises, etc. La charité fut mise en branle et monta le ménage des Petites Sœurs et des vieillards. Dans la suite Mgr Ryan se plaisait à dire : Savez-vous que les Petites Sœurs des Pauvres sont assez originales dans leur manière de procéder. Je les ai connues lorsqu'elles arrivaient et n'avaient pas même de paille pour se coucher; moi, tout bonnement et ayant grand pitié d'elles, je recommandai une pauvre vieille qui désirait entrer et avait mille dollars qu'elle aurait donnés à l'œuvre naissante. Mais ma vieille m'arriva en pleurant et disant que les Sœurs n'avaient pas voulu la recevoir. J'étais peu satisfait, car ma recommandée était d'un âge respectable : quatre-vingts ans! La pauvre vieille ajouta : Elles ne veulent pas de moi parce que j'ai mille dollars! L'évêque disait alors gravement : Depuis ce jour j'ai eu la certitude que l'œuvre s'implanterait ici et y prospérerait parce que, lorsqu'on bâtit sur la sainte pauvreté, la Providence cimente elle-même l'édifice. — Un peu plus tard, à la demande de l'archevêque, le grand orateur dominicain irlandais, Thomas Burke, fit sa première « Lecture » à Saint-Louis au bénéfice de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres en cette ville. Il leur procura ainsi 1.381 dollars, puis honora l'asile de sa visite, où il fut acclamé par les vieillards dont plusieurs étaient ses compatriotes.

Une autre circonstance de la fondation mérite d'être relevée : le bateau, qui faisait à cette époque le service des voyageurs entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans, transportant les hommes d'affaires et les touristes sur le Missisipi, avait un tronc à bord placé

par les officiers au bénéfice des Petites Sœurs des Pauvres; en outre les débris de table et autres étaient soigneusement mis de côté pour l'asile des vieillards. C'était un mode de recette et de réclame qui ne manquait ni de pittoresque ni de couleur locale.

L'Œuvre à ce moment avait assuré sa base d'opération. L'Américain, avec ses vues pratiques, en saisissait merveilleusement le côté social et ne lui ménageait pas son assistance; la maison-mère eut l'intelligence de ce mouvement providentiel et mobilisa son personnel pour en assurer la réalisation. Le 24 août 1869, l'importante ville de Philadelphie ouvrit ses portes aux nouvelles sœurs hospitalières. Dans une pareille agglomération les besoins étaient immenses et les ressources en perspective considérables : il y avait un vaste champ de charité à exploiter. La chaire et les journaux rivalisèrent pour annoncer au public l'établissement dans la cité de l'œuvre des vieillards. Elle débuta cependant assez humblement, sous la direction de la bonne mère Théodore-Marie, dans trois maisons qu'on avait louées et mises en communication; mais trois mois plus tard il y avait soixante-deux vieillards à l'asile, et on s'occupait d'acheter un terrain et de dresser les plans d'un établissement considérable. — Un épisode touchant se produisit. Mary Twibill se mourait à l'âge de dix-huit ans. Son père lui laissa le choix d'avoir un beau monument au cimetière ou d'en laisser le prix aux pauvres. A quoi me servira d'avoir un beau monument après ma mort? répondit la charitable jeune fille, je préfère en donner la valeur aux Petites Sœurs des Pauvres. Elle mourut le 13 juin 1870; les Petites Sœurs reçurent mille dollars.

Un mois après Philadelphie, la ville de Louisville reçut les Petites Sœurs des Pauvres, qui s'installèrent avec des vieillards dans un immeuble prêté par l'évèque et destiné primitivement à faire un séminaire. Mgr Mac-Closkey organisa lui-même la modeste chapelle de l'asile, y célébra la première messe et y laissa à demeure le Saint-Sacrement. Une communauté est toujours très sensible à des arrangements de ce genre, puisque la vie religieuse va de pair avec la vie hospitalière dans les congrégations vouées à la charité, et que l'amour du prochain n'atteint sa perfection qu'avec un intense amour de Dieu. Un fragment de lettre nous initie à ces débuts : « Nous allâmes faire quelques visites, on nous reçut avec bonté. Nous désirions avoir des pauvres, le samedi nous reçûmes un pauvre homme aveugle, les jours suivants nous reçûmes plusieurs femmes âgées ; alors nous pouvions dire que la fondation était faite. La divine Providence arrivait à mesure du besoin ; en peu de jours notre maison se trouva meublée de lits, tables, chaises, batterie de cuisine et provisions de toutes sortes ; nous étions toutes confondues de reconnaissance envers le bon Dieu qui disposait si bien les cœurs en notre faveur ».

Hélas ! cette fondation coûta un dur sacrifice : une Petite Sœur fut victime des fatigues et privations inhérentes aux premiers temps et mourut le 5 novembre. Elle alla sans doute là-haut intercéder pour la chère entreprise, que les Petites Sœurs de la terre menaient aux Etats-Unis. Pour les esprits qui considèrent les événements au point de vue mystique et surnaturel, les faits de ce genre ont une réelle influence. A cet égard, il ne sera pas sans intérêt de

rapporter un fait qui s'était manifesté au temps de l'arrivée en Amérique. Le 20 septembre 1868, les Petites Sœurs avaient admis leur premier vieillard, le 21 elles admirent le second, « une paralytique tirée de l'hospice protestant. Cette pauvre femme voyait le prêtre une fois ou deux par an; depuis huit ans elle n'avait pas entendu la messe; elle priait tous les jours qu'il plût à Dieu de la placer dans quelque maison tenue par des religieuses, et sans qu'elle eût la moindre chance humaine d'être exaucée, elle gardait cette espérance; en même temps elle était fidèle à réciter au milieu des protestants son petit office de la sainte Vierge, auquel elle n'avait pas manqué durant tout ce séjour, et qu'elle accompagnait de plusieurs dévotions de longue haleine, de jeûnes, de pénitences, de sacrifices dont on comprend à peine que l'idée ait pu venir à une malade que la goutte travaillait ».

Une année s'était écoulée depuis l'arrivée des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis, et déjà sept établissements attestaient la vitalité de leur Œuvre, en même temps que sa faculté d'assimilation dans les milieux américains. L'Œuvre voyait venir à elle les sympathies de toutes les classes et de toutes les races, de même que les asiles se remplissaient de vieillards de toutes les nations sans distinction d'origine. L'année 1870 continua le mouvement par les fondations de Boston, de Cleveland et de New-York. L'entreprise de Boston mérite d'être remarquée. Fondée par les puritains au point de vue religieux, ayant donné le signal de l'indépendance au point de vue politique, encore inféodée à la Réforme, la capitale des Massachusetts ouvrit sans difficulté ses portes et

ses rues aux Petites Sœurs des Pauvres, et l'on eut le spectacle d'une œuvre catholique devenant populaire dans le centre réputé le plus réfractaire, tant le côté social des institutions a d'effet sur ce peuple industrieux, et tant l'idée de liberté aux Etats-Unis favorise les initiatives courageuses et les entreprises libérales. Les Petites Sœurs, ayant la bonne mère Cécilia pour supérieure, réussirent à s'établir à Boston le 19 avril 1870, dans deux maisons prises à louage, ayant les clefs de l'établissement pour toute richesse; mais de bonnes dames apportèrent des dollars pour couvrir les premiers frais d'installation et la charité publique, excitée par le clergé et par la presse, monta l'établissement. « Ce que j'admire, disait le supérieur des Jésuites, c'est que ces sœurs sont telles qu'on les dépeint. On voit que non seulement elles ont confiance en la Providence, mais qu'elles n'ont même aucun doute de sa protection; on voit qu'elles ne calculent pas, qu'elles ne comptent pas, qu'elles ne demandent pas ce qu'on leur donnera pour les besoins de leurs pauvres. Voilà ce qui leur est tout à fait particulier ». Précédemment au temps de la fondation de Brooklyn, le délégué des Petites Sœurs des Pauvres, ayant été présenté aux scolastiques de la Compagnie, s'était fait un plaisir de répondre à leurs questions : « Est-ce vrai qu'elles vont quêter sur le marché? Est-ce certain qu'elles mangent des dessertes? N'a-t-on pas exagéré en disant qu'elles n'ont pas de revenu et ne reçoivent pas de pension pour leurs vieillards? Alors comment vivent-elles? » On a ainsi quelques échos des débuts de l'œuvre en Amérique.

Presque en même temps qu'à Boston les Petites Sœurs ouvraient un asile de vieillards à Cleveland,

sur les bords du lac Erié. « Une bonne famille allemande ayant appris que nous étions arrivées », écrivait la supérieure, « vint s'informer de nos besoins; elle nous envoya quarante bonnes couvertures de laine, quinze couvre-pieds, trois matelas tout neufs pour les premiers pauvres, de la toile pour faire des draps et des taies d'oreillers, avec de la vaisselle de toute espèce et des provisions de toute sorte ». On le voit, les Petites Sœurs partageaient la condition de leurs pauvres, et acceptaient pour elles-mêmes la honte de mendier et les incommodités de la pauvreté. A Cleveland, l'évêque avait mis à leur service une maison qui permettait de loger seulement douze pauvres femmes âgées en plus des sœurs; ce provisoire ne pouvait durer et il fallut au plus tôt faire une acquisition, à laquelle un riche protestant contribua pour 1.000 dollars et Mgr Rapp pour 4.000. On colonisait et, comme le colon en arrivant dans une terre nouvelle se contente d'une maison de bois et attend la fortune tout en travaillant, de même les émigrantes de la charité savaient se contenter de peu, et se mettaient à exploiter le champ de la bienfaisance ouvert devant elles. Le succès est à ce prix.

C'est ce qui était arrivé à Brooklyn. Le 8 mai 1870 eut lieu la bénédiction de la nouvelle maison et l'orateur s'écria devant une assistance sympathique: « A peine vingt mois depuis que les Petites Sœurs des Pauvres arrivaient à Brooklyn sans autres ressources que la confiance en la Providence, et déjà s'est élevé un vaste bâtiment pouvant contenir une centaine de vieillards ». L'assistance était en effet frappée de ce qui avait été réalisé en si peu de mois : trente-six hommes et soixante-dix femmes y trou-

vaient un abri. Les visiteurs faisaient leurs commentaires : « Comment pouvez-vous soigner ainsi des pauvres vieux et infirmes? Et pourquoi avez-vous une figure si heureuse? Et comment avez-vous pu quitter tout, votre patrie, vos parents pour passer toute votre vie avec des pauvres? etc. », et ils accompagnaient leurs réflexions d'une offrande, qui sortait autant de leur cœur que de leur bourse et qui payait le pain des indigents. Ce fut alors que des personnes influentes de New-York agirent auprès de l'autorité diocésaine, et déterminèrent en cette grande cité une fondation, qui s'effectua le 29 septembre 1870. Quelques mois plus tard, le nouvel asile comptait cent vieillards et marchait de pair avec celui de Brooklyn.

Restait à s'établir dans la capitale fédérale des Etats-Unis. M. Walter, curé de Saint-Patrick à Washington, secondé par les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul, prépara l'établissement qui commença, le 2 février 1871, dans des conditions de confortable peu ordinaires, si on en juge par les impressions de l'assistante générale : « Nous avions peine à le croire, car les deux premières salles étaient garnies avec des tapis (ces tapis furent enlevés et le bon curé, loin de s'en fâcher, ne fut qu'édifié), dans l'autre était un bon poêle tout allumé. Nous montons au premier, dix lits étaient montés et tout garnis, rien n'y manquait. Nous étions toutes surprises et notre étonnement faisait la joie du bon curé. Il nous conduisit à la cuisine, rien n'y manquait, fourneau, batterie de cuisine, vaisselle de toutes sortes; puis dans l'arrière-cuisine deux barriques de farine, une autre de poisson salé, des provisions de

sucre, café, thé, bois et charbon de terre, etc. Dans une salle était une grande table avec dix tiroirs, destinée aux Petites Sœurs; le couvert était mis, rien n'y manquait. Les dames préparaient le dîner, tenant à honneur de nous servir le premier repas ». Il y avait aussi quatre femmes âgées et bien malheureuses, que les Petites Sœurs s'empressèrent d'aller visiter et d'amener à l'asile.

De temps à autre survenait un coup de Providence dans l'une ou l'autre maison. Ainsi à la Nouvelle-Orléans, un « wagon » s'était arrêté à la porte de l'établissement et le conducteur, après avoir sonné, avait remis la feuille énumérant les marchandises qu'il amenait. L'envoi sembla si considérable à la Bonne Mère qu'elle crut devoir dire à cet homme qu'il se trompait de maison. L'homme se mit à rire et à décharger les ballots, en criant d'un ton joyeux : Si ce n'est pas pour vous, ma sœur, c'est pour votre maison. L'étonnement redoubla quand on vit un stock de trente-quatre couvertures de laine, quinze pièces de coton, sept pièces d'indienne, cinq pièces de serge, neuf pièces de flanelle, cinquante paires de bas, des paquets de fil et des boîtes de boutons. Mais d'où venaient tous ces biens? On apprit qu'ils venaient de la société Howard. Un second envoi suivit le premier et enrichit l'asile de trente chapeaux, soixante-sept paires de chaussures, une fourniture de viande et une provision de charbon.

Pour compléter la liste des fondations, il faut encore citer Albany et Pittsburg. Albany, capitale de l'Etat de New-York, ayant un commerce important sur le Hudson, voulut faire bénéficier les vieillards indigents de la région d'une institution de bienfaisance,

qui s'acclimatait si bien aux Etats-Unis et qui répondait à un besoin général. Pendant un an, les Petites Sœurs se bornèrent à tenir la position avec une quinzaine de femmes âgées dans une étroite demeure; mais ce terme écoulé elles eurent la propriété d'un établissement convenable dans Central Avenue.

Pittsburg, dans la Pensylvanie, est un centre actif de mines de houille et d'usines, et par conséquent ne manque ni de vieux ouvriers ni de familles nécessiteuses. L'Œuvre y avait sa place marquée et un avenir assuré, car les industriels et les capitalistes apprécient les services qu'elle rend. L'asile s'ouvrit le 25 avril 1872. La communauté eut le malheur de débuter dans une habitation malsaine, où la fièvre typhoïde se déclara et emporta deux Petites Sœurs; l'établissement fut alors transféré dans une maison convenable, et ne cessa plus de prospérer. La charité a aussi ses victimes : elles ne sont pas à plaindre, car elles vont joyeusement à la récompense et elles ne sont ni les moins puissantes ni les moins utiles. Le foyer de la charité n'est-il pas au ciel et n'est-ce pas d'en haut qu'il rayonne sur la terre?

Avec les fondations les vocations étaient venues. Les trois premières postulantes s'étaient embarquées le 4 septembre 1869, pour aller faire leur noviciat à La Tour Saint-Joseph; d'autres avaient suivi ou se préparaient. L'Être intelligent et sage, qui préside au gouvernement du monde après l'avoir créé, suscite les œuvres et suscite les vocations pour en faire les instruments actifs de sa bienfaisance et les agents accrédités de sa Providence. Les Petites Sœurs ont conscience qu'elles sont associées à une œuvre divine, réalisée sur la terre pour le soulagement des pauvres,

et qu'elles ont mission d'en haut pour ce ministère de miséricorde : de là l'imperturbable confiance de leur âme, la sérénité de leur visage, leur joie dans le sacrifice, l'élan dans le dévouement, l'effort mutuel dans la vertu et la charité.

Dans cette période de quatre années (1868-1872) l'association hospitalière avait fondé aux Etats-Unis treize asiles de vieillards et plusieurs étaient en préparation. Elle venait de voir sa position consolidée dans l'Etat de New-York par un acte des Représentants, qui, réunis en Législature à Albany, votèrent une allocation de 10.000 dollars applicable à l'établissement de Brooklyn. — L'abbé Le Lièpvre et l'assistante générale Marie de la Conception pouvaient considérer leur mission comme terminée; en été 1872 ils retournèrent en Europe, après avoir été les *pionniers* de l'œuvre en Amérique et ajouté une belle page à ses Annales.

CHAPITRE XX

En Afrique (1868). — En Italie (1869).

Le Jeudi-Saint à Alger. — Une réunion d'aventuriers. — La quête parmi les Arabes. — A l'orientale. — Huit fondations en France. — Un peu de statistique. — L'entrée en Italie.

En même temps qu'elle prenait son essor vers l'Amérique, la *charité hospitalière* des Petites Sœurs des Pauvres le prenait vers l'Afrique. Mgr Lavigerie, devenu archevêque d'Alger, voulut montrer aux Mahométans la charité catholique en action et pourvoir aux besoins des pauvres de son diocèse; dans ce but il établit les Petites Sœurs dans une maison arabe, à la Bouzzareah, sur les hauteurs qui dominent la rade et la ville d'Alger. C'était en octobre 1868. La maréchale de Mac-Mahon fut la première à visiter les Petites Sœurs; elle leur remit une liste d'adresses, où elles pouvaient se présenter, et les assura de la haute protection de son mari, gouverneur de l'Algérie.

Un épisode qui rentre dans les *fioretti* de la Petite Famille, marque ses premiers pas sur la terre d'Afrique. A Alger, au début de la fondation, on ne pouvait réussir la quête aux poissons. Les marchands

parlaient arabe, espagnol, italien et les sœurs quêteuses ne parvenaient pas à expliquer leur manière d'acheter du poisson. Elles prièrent saint Joseph de leur venir en aide. Et voilà qu'à partir de ce jour, il se trouva un jeune homme, d'une figure angélique, qui devançait les sœurs en faisant connaître le but de leur présence. Il quêtait et l'on voyait préparer les lots destinés aux sœurs. — Il regardait ce que les marchands donnaient, et s'il s'apercevait que quelques-uns laissaient passer sans faire leur offrande, il allait prendre lui-même quelques petits poissons et les déposait dans la bassine en disant : « C'est pour les pauvres vieillards, vous serez bien aises que les Bonnes Sœurs vous reçoivent plus tard; il faut leur donner maintenant ». Il s'exprimait en toutes les langues pour être compris de tous. A quelque jour, quelque heure que les Petites Sœurs vinssent pour la quête, le jeune homme, dont on ne connaissait ni le nom ni la profession, se trouvait là. Cela dura près de deux mois : « C'est l'envoyé de saint Joseph », disaient les Petites Sœurs.

Les Trappistes ont établi à Staouéli une exploitation agricole, qui est un modèle du genre et la providence du pays. Les Petites Sœurs allèrent y faire visite, et la voiture fut aussitôt remplie. Il y avait du vin et des légumes : navets, choux, haricots, pommes de terre, etc. On s'accoutuma à prendre le chemin de Staouéli et la voiture des vieillards ne revenait jamais à vide. La richesse des abbayes n'est-elle pas le patrimoine des pauvres? — Nulle offrande ne toucha plus que celle qui arriva ainsi conçue : « Mes bonnes Petites Sœurs des Pauvres. Ci-joint une obligation de 530 francs pour votre œuvre. Quand vous recevrez

cela je serai devant Dieu. Vous prierez pour moi. Un pauvre pécheur ». Ainsi écrivait un soldat qui mourait à l'hôpital.

Mgr Lavigerie profita du Jeudi-Saint pour mettre en évidence la nouvelle œuvre et y intéresser son peuple. Il voulut que les douze apôtres fussent pris à l'asile, puis il invita tous les vieillards, non seulement à assister à la cérémonie du lavement des pieds à la cathédrale, mais encore à dîner à l'archevêché. Quelle joie pour les bons vieux ! N'était-ce pas un rêve ! Eux, aller dîner à l'archevêché ! Être servis par l'archevêque, la maréchale de Mac-Mahon et toutes les plus grandes dames d'Alger ! Jamais pareille chose ne s'était vue de leur vie ! Dès le matin, au petit jour, ils étaient en souci de toilette, de se laver, peigner, brosser comme il faut. On eut dit des enfants autour des sœurs, demandant si rien ne leur manquait pour paraître en une telle compagnie ; et les Petites Sœurs, se prêtant à la circonstance, cherchaient à les satisfaire en tout ce qui était possible. Quatre grands omnibus à trois et quatre chevaux se tenaient devant la porte d'entrée à l'heure indiquée, pour emmener à la cathédrale tous les conviés : quarante-quatre hommes et femmes avec la Bonne Mère et une Petite Sœur. Quel spectacle sur la place d'Alger, en voyant descendre de voiture toute cette famille d'impotents en grande toilette ! La place était presque remplie de monde regardant défiler tous ces pauvres vieux infirmes, qui s'entr'aidaient pour monter les marches de l'église. Mais après la cérémonie la place n'était plus assez grande, et tous les balcons et fenêtres étaient garnis de gens qui voulaient jouir du spectacle étrange : l'archevêque et tous ces vieillards formant

procession et se rendant au palais épiscopal! Et là, des guirlandes de verdure suspendues aux galeries mauresques, des corbeilles de fleurs sur des tables abondamment servies annonçaient à tous qu'il y avait grande fête au palais. On plaça les joyeux convives. Monseigneur, les vicaires généraux, les dames de haut rang s'empressaient autour des invités, un peu éblouis de tant d'honneurs. Il était sensible que l'esprit de foi animait toutes ces personnes et qu'elles regardaient dans leurs pauvres hôtes Notre-Seigneur. Après le repas Monseigneur dit : Ramassez tout ce qui reste et emportez-le. Les dessertes furent la part du festin pour les malades restés à l'asile. Les omnibus reparurent et les vieillards rentrèrent à leur établissement, tout impressionnés et disant que c'était le plus grand jour de leur vie! Ce jour passa, mais l'œuvre fut connue et bien des portes s'ouvrirent devant les quêteuses de la charité.

Un peu de temps s'étant écoulé, l'asile devint prospère. Les vieillards s'intéressèrent à leur domaine et se mirent au travail, autant pour se désennuyer que pour se rendre utiles. Il y avait cependant plus d'un aventurier. Aux environs de 1870, on remarquait un vieillard qui jadis, à l'âge de seize ans, était monté sur une barquette de pêcheur et avait traversé la Méditerranée. Celui-là était en Afrique depuis soixante ans; il avait vu la conquête de l'Algérie, étant cuisinier au Consulat, et avait assisté à la scène où le Bey avait souffleté le consul français et causé ainsi la guerre qui amena la conquête. Il y avait un baron, avide de nouveautés, que sa famille méconnaissait à cause de ses antécédents; il y avait le cousin d'un ex-gouverneur de la colonie, dont toute la fortune consistait en

des pinceaux et des peintures; il y avait le directeur en déconfiture d'une des banques algériennes...; il y avait Charles, le cocher des Petites Sœurs, imbu de théories philosophiques et de poésie, qui faisait des tirades et de belles phrases sur la Divinité et la superstition, tout en conduisant l'équipage et en soignant le cheval. Le commun des vieillards avait une histoire moins mouvementée, mais la première alluvion était un riche dépôt. Une femme, âgée de soixante-dix-sept ans, passa deux années sans mettre le pied à la chapelle, enfin elle fit le pas et retrouva dans la religion des joies d'enfant. Pour achever le tableau Mgr Suchet, ex-aumônier des expéditions militaires, ex-captif d'Abd-el-Kader, obtint comme une faveur de venir mourir à l'asile et d'être inhumé dans l'humble cimetière de l'établissement.

La quête fournit quelques épisodes qui ont la couleur orientale. Pendant l'été 1870 les quêteuses firent une exploration sur la province d'Oran, munies de recommandations et recevant l'hospitalité chez les Sœurs Trinitaires. Dans une localité un agent de police crut de son devoir d'accompagner les Petites Sœurs et, sous sa protection, elles entrèrent hardiment dans toutes les maisons et reçurent quelques centaines de francs. A quelque distance se tenait un marché arabe; le commissaire voulut qu'elles y allassent et leur donna comme gardien un agent de police indigène tandis que le maire leur adjoignait son représentant. Les voilà donc, sous le grand soleil, dans une vaste plaine, circulant parmi trois à quatre milliers d'arabes et faisant une quête officielle. L'expédition ayant réussi, une autre du même genre fut organisée dans un village où les tribus d'alentour étaient réunies. Le

neveu du commissaire, des caïds, des agents de police forment leur escorte. L'apparition des sœurs en pareil apparat fait sensation. Tout ce monde se lève sur la pointe des pieds, s'appuie sur les épaules des premiers rangs, se dresse sur les chevaux pour voir les « maraboues ». On leur offre à manger du miel, du couscous, du mouton. C'est un amphithéâtre de têtes humaines, émergeant des burnous, avec de grandes barbes et des yeux ardents. On parla des sœurs des vieillards sous la tente et dans les gourbis.

Ce sont là des souvenirs de la première période, qui se sont évanouis avec l'état de choses et qui font à distance, quand la vie ordinaire a pris son cours, l'effet d'un conte oriental à la fois réel et merveilleux.

Rentrons dans la mère-patrie, où huit établissements nouveaux sollicitent notre attention et offrent autant d'abris à l'impuissante vieillesse. Tourcoing, Cherbourg et Valence furent fondés en 1867 ; Périgueux et Dunkerque en 1868; Reims, Vic-en-Bigorre et Cannes en 1869; puis nous constatons un arrêt de quatre années. Le mouvement des fondations se déplace et donne à l'Institution de bienfaisance un caractère cosmopolite : de telles œuvres appartiennent à l'humanité.

Tourcoing avait eu deux sortes de bienfaiteurs : les industriels qui appelèrent les Petites Sœurs et souscrivirent un capital permettant de faire une acquisition, et Eugénie. Celle-ci était une bonne domestique, qui ne se réservait rien et donnait tout en charité. Elle avait eu connaissance de la venue des Petites Sœurs des Pauvres et, ayant remarqué qu'il n'y avait ni meubles, ni ustensiles, rien dans la

maison, elle en avait fait son affaire : aussi on trouva des objets de piété, le parloir meublé, des comestibles et la cuisine garnie.

A Dunkerque plusieurs personnes nourrissaient le projet d'avoir un de ces établissements et, sans s'être concertées, faisaient quelques économies. M. le doyen de Saint-Jean-Baptiste fut assez surpris de recevoir ces sommes et d'avoir à sa disposition une quarantaine de mille francs : l'œuvre s'établissait d'elle-même. Il fit venir les Petites Sœurs des Pauvres, récita une prière et leur remit les clefs de l'immeuble en disant : Il est à vous !

Les influences les plus diverses s'exerçaient au profit de ces institutions, qui en définitive sont une œuvre d'assistance publique. Qu'on y réfléchisse. Le problème qui se renouvelle chaque jour et que chaque jour il faut résoudre, c'est celui de pourvoir aux besoins sans cesse renouvelés de la Famille hospitalière, qui tous les jours a faim, a soif, a besoin de linge, de vêtements, de remèdes, de nourriture, de soins de toutes sortes. Quel père et quelle mère de famille ne se croiraient très chargés, s'ils devaient pourvoir à l'entretien de sept ou huit enfants, qui un jour seront leur soutien? Et voilà d'humbles filles, qui n'ont pas de rentes, et qui doivent entretenir à longue année un asile grand comme un hôpital ! Bien des personnes s'en rendent compte.

Ainsi il arriva, en 1867, que le directeur du journal de Nice remit sur le chemin à la petite sœur quêteuse 15 francs qui lui avaient été confiés, ajoutant aimablement qu'il aimerait à donner davantage. — Monsieur, lui dit-elle en le remerciant, il faut quelquefois faire beaucoup de chemin pour trouver cette somme.

Si je vous confiais qu'à la fin du mois dernier, nous n'avions pas de quoi payer le boulanger! — Cette déclaration émut le journaliste, qui, se rappelant qu'un riche Israélite avait envoyé à M. le maire un chèque de 500 francs pour le bureau de bienfaisance, profita de l'occasion pour reproduire dans son journal les paroles de la Petite Sœur, en ajoutant : C'est alors qu'on regrette de n'être pas un Rothschild. Le baron financier eut connaissance de l'article; il écrivit au rédacteur : « En réponse à un entrefilet que j'ai lu dans le journal de Nice, je me permets de vous faire parvenir ci-joint un bon de 500 francs, que je vous prie d'avoir l'extrême complaisance de remettre de ma part à l'asile des vieillards, patronné si justement par votre charitable journal ».

A Orléans un vicaire de la cathédrale, qui faisait le catéchisme aux enfants des bonnes familles, voulut leur inspirer la charité et l'amour des pauvres. C'était au nouvel an 1868. Il leur dit : « Mes enfants, toutes vous avez eu des étrennes; si vous vouliez me les apporter, vous me feriez bien plaisir ». Les petites filles apportèrent les objets aimés. « Nous en ferons une loterie », dit l'abbé Baunard (1), « au profit des vieillards des Petites Sœurs des Pauvres; vous leur offrirez un régal et nous le servirons ». L'idée sourit à tout ce petit monde et fut exécutée. Au jour fixé la maison s'emplissait de babils et de rires joyeux; les petites filles, heureuses de « faire les Petites Sœurs », se répandaient dans les salles et les infirmeries, entourant les vieillards de soins et de prévenances. Ceux-ci goûtaient fort le régime. Le rapprochement

(1) Depuis Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille.

des deux âges formait un gracieux tableau : la jeunesse vive, empressée et la vieillesse lente, en cheveux blancs; la gaieté, la candeur de l'enfance et la gravité, les infirmités de l'âge. Quand la fête prit fin, trois petits enfants s'avancèrent et offrirent à une Petite Sœur des Pauvres trois billets de 50 francs.

C'était au temps où la révolution envahissait les Etats pontificaux. M. de Tournon, qui avait combattu à Castelfidardo pour les droits du Saint-Siège, n'hésita pas devant la nouvelle agression; il rejoignit l'armée pontificale. Son épouse, digne de lui, promit au Maître de la vie et de la mort que si son chevaleresque mari revenait, elle ferait bâtir la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres à Villefranche-sur-Saône, leur pays. M. de Tournon combattit à Mentana; il revint de la mêlée sain et sauf. La promesse fut religieusement tenue et la bénédiction de la première pierre eut lieu le 23 juin 1869. Ces dignes bienfaiteurs élevèrent l'élégant édifice et le meublèrent : faisant bien les choses, ils se conformèrent pour le genre et les ornementations aux usages de la Congrégation.

La véritable bienfaitrice de la maison de Périgueux fut Mme de Gosselin; mais en attendant les constructions qu'elle devait faire, on débuta dans l'indigence accoutumée. Quelques particularités méritent d'être mentionnées : la supérieure de l'hospice fit élever, pour l'asile, un âne qu'elle garda jusqu'au jour où les Petites Sœurs purent le loger; la supérieure de la Visitation autorisa ses religieuses à disposer en faveur des nouvelles hospitalières de quelque chose de leur emploi et il y en eut deux charges de la petite voiture; les Ursulines donnèrent des dessertes deux fois par semaine; les Sœurs de Sainte-Marthe prêtèrent les

vases sacrés et donnèrent des chaises; les Sœurs de la Miséricorde envoyèrent du linge d'autel et une chape; les Missionnaires donnèrent l'autel; les professeurs de l'école cléricale vinrent dire la messe trois fois par semaine; le grand séminaire donna des dessertes. C'était bien édifiant!

Un fait montre d'une manière expressive à quel point les Petites Sœurs des Pauvres sont les filles de la Providence. Un propriétaire de Dijon légua, en 1868, près de deux millions aux Petites Sœurs, à charge par celles-ci d'établir un de leurs asiles dans son château, et de l'entretenir au moyen des revenus qu'il leur assurait. Voici ce qui se passa : « On nous félicitait et nous gémissions. Vous n'aurez plus besoin de quêter, nous disait-on, et de fait nous dûmes cesser nos quêtes d'argent. Nos bienfaiteurs étaient partagés d'avis : Acceptez, disaient les uns, c'est pour les pauvres; si vous acceptez, disaient ceux qui connaissaient mieux notre œuvre, vous êtes perdues, vous ne serez plus des Petites Sœurs des Pauvres ». La maison-mère appelée à se prononcer fit une renonciation totale de ce gros legs et écrivit : « Restons pauvres, nous appuyant sur la bonne Providence, sans nous inquiéter du lendemain ». Les Petites Sœurs de Dijon étaient réunies pour prendre la récréation du soir, lorsque arriva cette réponse si digne et si généreuse du Conseil général de la Congrégation. Leur joie fut expressive en entendant la lecture de la lettre; d'un même élan elles se jetèrent à genoux pour remercier Dieu : elles restaient donc les Petites Sœurs des Pauvres! Il semblait que c'était à ce moment qu'elles faisaient leur héritage. Elles se rendirent le lendemain

à l'évèché : « Quel esprit évangélique ! » s'écria le vicaire général, « gardez ce document dans vos archives, c'est un titre de noblesse religieuse ».

Une raison d'ordre temporel s'adjoignait aux raisons d'ordre spirituel pour montrer la sagesse de cette mesure. En cas de révolutions et de crises sociales, politiques, religieuses, où un parti intolérant et sectaire arriverait au pouvoir, il n'y a pas prise sur les établissements non rentés des Petites Sœurs des Pauvres. S'en emparer, c'est prendre à sa charge des centaines et des milliers de vieillards dénués de tout, ou les jeter sur la rue à la mendicité et à la misère. Eloigner les Petites Sœurs et laïciser le service hospitalier de l'asile, c'est tarir les ressources, expulser un personnel dévoué et non rétribué, et en définitive c'est fermer l'établissement. Mais cette extrémité ne résout en rien la question : la vie d'un vieillard constitue par année 365 journées d'assistance, la vie de cent vieillards constitue 36.500 journées d'assistance, la présence de trois cents vieillards dans un asile dépasse un total de 100.000 journées d'assistance pour une seule année. Un pareil résultat ne coûte rien à l'administration publique ; on ne lui demande que juste assez de tolérance pour laisser l'œuvre fonctionner par ses propres moyens. Qui voudrait éteindre ces foyers de charité? Mais l'histoire même des Petites Sœurs des Pauvres est la preuve évidente du concours et de la bienveillance, qu'elles rencontrent chez tous les peuples et sous tous les climats.

L'année qui suivit son établissement en Amérique et en Afrique, l'Œuvre hospitalière passa les Alpes et s'établit à Aoste, en Italie, le 13 novembre 1869. Le

R. P. Laurent, provincial des Capucins, fut l'initiateur du mouvement et le principal bienfaiteur de l'asile : il sut procurer aux Petites Sœurs des Pauvres un terrain et une maison. L'établissement fit du bien dans la région; mais, confiné dans une vallée des Alpes, il ne put contribuer efficacement à faire connaître en Italie la nouvelle forme de charité et resta comme une pierre d'attente. Cependant le roi Victor-Emmanuel, dans la visite qu'il fit à la ville d'Aoste en 1873, apprécia les services rendus aux pauvres de la région et fit remettre par le Syndic 600 francs à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres.

CHAPITRE XXI

Pendant la guerre et l'insurrection.

L'invasion. — Les petites ambulances. — Le siége de Strasbourg. — La guerre civile à Paris et à Madrid. — Une junte révolutionnaire. — Les victoires de la charité.

L'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres allait recevoir la consécration de l'épreuve et montrer sa force de résistance dans les circonstances difficiles de *l'invasion* et de *la guerre civile*. En 1870, la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. La religion et l'humanité élevèrent la voix en faveur des victimes, blessés et malades de l'une et l'autre armée. Il fut décidé, dans les conseils de la Congrégation, qu'on établirait une ambulance de quelques lits dans toutes les maisons du territoire envahi. Ainsi, au lieu de se demander avec inquiétude comment elles pourraient entretenir leurs vieillards parmi tant de ruines, les Petites Sœurs des Pauvres ne songèrent qu'à leurs engagements d'hospitalières et à prendre de nouvelles charges. On ne peut s'empêcher d'admirer ce tranquille héroïsme.

Plusieurs milliers d'infortunés furent ainsi secourus. Dans une seule maison il y eut deux cent trente soldats soignés, dans une autre sur cent soixante-trois

fiévreux et blessés qu'on reçut, cent quarante guérirent et vingt-trois moururent; on dirigea plusieurs convois sur les maisons du midi, afin d'éloigner les blessés prisonniers du théâtre de la guerre et de faire bénéficier les malades d'un climat plus doux. Cette mission extraordinaire des Petites Sœurs dura environ six mois. Le public s'intéressa à ces *petites ambulances* et les comités fournirent des secours. Ce fut un temps de sacrifices, mais nulle part on ne manqua du nécessaire et on n'eut à se plaindre des armées. Deux traits, se rapportant à l'un et l'autre parti, en donneront l'idée. A Orléans, la maison comptait cent soixante vieillards et cinquante-deux blessés; mais pendant deux mois les autorités municipales fournirent en abondance les déchets de la boucherie, de sorte que le personnel de l'asile-ambulance ne manqua pas de viande. A Reims, le commandant de l'armée prussienne délivra un sauf-conduit, permettant aux Petites Sœurs de circuler dans la ville avec la voiture de quête; même les officiers préposés aux subsistances y déposèrent un jour un mouton entier. Ce n'est pas aux vieillards et aux malades, ni aux sœurs qui les soignent, qu'on fait la guerre : ce serait contraire au droit des gens reconnu de toutes les nations civilisées. — Une fois que les quêteuses de Reims revenaient de quête avec leur petit chargement, le passage d'un corps nombreux de cavalerie allemande intercepta la voie. Il fallut se résigner à attendre la fin du défilé devant des figures sombres et des fusils chargés. Un soldat remarqua l'embarras des Petites Sœurs; du geste et de la voix il le fit comprendre aux cavaliers les plus proches, qui immédiatement s'arrêtèrent et obligèrent à s'arrêter ceux qui les suivaient;

puis le soldat compatissant, se mettant lui-même devant la tête des chevaux, assura avec bienveillance aux Petites Sœurs qu'elles pouvaient passer sans crainte. La fureur guerrière s'arrêtait devant la charité et il n'y avait plus d'ennemi.

Le siége de Strasbourg forme un épisode douloureux de cette période. Au mois d'août 1870, le bombardement de la place commença. Que faire avec cent cinquante vieillards, vingt-quatre soldats malades, presque sans provisions, l'horreur d'un siége et le péril d'être incendiées? S'abandonner à la vigilance de son Père céleste. C'est ce que firent les Petites Sœurs. Le 22 août, elles étaient occupées avec leurs vieillards à transporter le linge et à le mettre à l'abri du feu dans un large trou creusé en terre, lorsqu'un obus tomba et éclata : les éclats passèrent au milieu des Petites Sœurs et des vieillards sans les blesser aucunement et allèrent percer le mur. Chacun disait : « Celui que Dieu garde est bien gardé! » On prit les précautions que la prudence suggère : les personnes valides furent installées dans les caves, les autres dans les endroits les plus sûrs des bâtiments. L'ambulance grandissait, presque chaque jour amenait quelque blessé. Du 22 au 24 ce fut terrible; on avait le frisson de la mort; quatre obus tombèrent dans l'établissement, tuèrent un des soldats, brisèrent une fenêtre et une poutre. Devant le péril imminent tous les vieillards approchèrent des sacrements et se mirent en état de grâce : voilà une maison purifiée et qui prie! Dans la nuit du 28 août, une boîte à mitraille éclata dans le quartier évacué des Petites Sœurs, perça le mur et sema 66 balles, qu'on recueillit ensuite, dans tous les coins de l'appartement. Le

8 septembre enfin, un projectile perça à moitié le mur et brisa plusieurs fenêtres d'une salle où cinquante vieillards étaient rassemblés, mais sans les atteindre aucunement. On sentait à la fois la grandeur du péril et l'efficacité de la protection céleste. Sœurs, vieillards, soldats à part un, sortirent vivants de ce terrible siége; mais les forces humaines ont des limites, six Petites Sœurs firent une maladie et quarante-six vieillards succombèrent dans les six mois qui suivirent.

L'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres étant l'œuvre des vieillards, il n'y a pas lieu de s'étendre davantage sur cette période, mais plutôt d'en retirer un enseignement pour l'avenir et bien propre à mettre dans le saint abandon. Comment une Institution sans revenus, sans ressources assurées, avait-elle pu traverser une pareille époque, faire fonctionner les asiles et n'être ni en faillite ni accablée de dettes? Voilà pourtant ce qui était arrivé et ce qui faisait l'étonnement public. On peut même dire que les malheurs servirent à sa prospérité. Diverses personnes, après la douloureuse épreuve, voulurent faire des bonnes œuvres et contribuèrent soit à éteindre les dettes dont étaient grevées les fondations, soit à poursuivre l'agrandissement de maisons si utiles aux malheureux. Quantité de fournitures et de provisions, de linge et de médicaments, n'ayant plus d'emploi après la fermeture des ambulances, allèrent aux Petites Sœurs et remontèrent les services épuisés.

Une épreuve plus douloureuse atteignit les maisons de Paris. Les éléments cosmopolites et révolutionnaires, rassemblés dans la grande ville, se concertèrent

audacieusement, au moment où la guerre finissait, et réussirent à se rendre maîtres de la capitale. On était en 1871. C'était la lutte fratricide entre l'armée régulière campée à Versailles et les insurgés : d'une part les généraux de la garde nationale à Paris avaient été tués, l'hôtel de ville pris, le canon grondait; d'autre part la persécution religieuse sévissait avec une haine sauvage, et il suffisait d'être prêtre ou religieuse pour être emprisonné ou même fusillé. Qu'allaient devenir les cinq maisons des Petites Sœurs des Pauvres?

C'était le soir du Jeudi-Saint, à la maison de la rue de Picpus. Les Petites Sœurs, comptant sur leur pauvreté bien connue et sur l'indigence de leurs vieillards, se tenaient tranquilles et confiantes. Elles prenaient leur souper de carême, lorsque deux coups de fusil et un coup de sifflet retentissent. C'est le signal. On frappe le portail à coups de crosses de fusil et on crie : Au nom de la loi, ouvrez la porte ou nous l'enfonçons. La petite sœur portière ouvre et reçoit ce salut : Bonjour, citoyenne! Deux chefs entrent, suivis d'une centaine d'hommes armés, et demandent la supérieure. Les Petites Sœurs se groupent les unes auprès des envahisseurs, les autres auprès des vieillards. — La caisse! demande le chef, où est la caisse? Qu'on mette deux hommes à chaque porte et si une de ces femmes veut sortir qu'on la fusille. — On les conduit donc à la chambre de la Bonne Mère, où le bureau se compose d'une simple table avec un tiroir. — Où est la caisse? — On leur montre la table. Et comme les chefs crient, on ajoute : Nous n'en avons pas d'autre; si vous ne nous croyez pas, nous allons vous ouvrir toutes les portes et vous chercherez vous-mêmes. La

perquisition commence et on ne rencontre de coffre-fort nulle part ; on revient à la chambre, on ouvre le fameux tiroir. Le chef lit quelques lettres qui s'y trouvent, prend un rouleau qu'il examine et rejette en disant : Ce n'est que du blanc! La perquisition continue et on pénètre dans le quartier des femmes. Une d'elles, serrant les mains du chef, lui dit : Oh! monsieur, je vous en prie, ne nous faites pas de mal. Une autre s'écrie : Si vous faites du mal à nos Petites Sœurs, que deviendrons-nous? A l'infirmerie la même scène se reproduit. La vue de tant de misère et de tant de vieillesse, la pauvreté du lieu agissent sur ces hommes et les adoucissent. Enfin le chef dit : Allons, vieilles mères, ne craignez rien, nous ne ferons de mal ni à vous ni à vos sœurs! Pendant ce temps les hommes qui étaient de faction aux portes disaient aux Petites Sœurs et aux vieillards : N'ayez pas peur, on ne vous fera pas de mal. Et ils ajoutaient : Ah! oui, c'est chez les Petites Sœurs des Pauvres qu'il faut venir pour trouver quelque chose! — On leur offrit d'aller dans le quartier des hommes. Est-ce la même chose? — Oui. — Alors nous n'irons pas. — On eut l'à-propos de leur offrir des rafraîchissements ; ils burent et ils se retirèrent en disant des paroles rassurantes pour l'avenir. Une fois de plus, la pauvreté évangélique et l'assistance des vieillards avaient été la sauvegarde des Petites Sœurs. Il en fut de même pour les cinq maisons.

Les choses n'en restèrent pas là : la victoire morale devait être complète. Les vieillards ne tardèrent pas à reconnaître qu'un certain nombre d'entre eux avaient quelqu'un des leurs dans l'insurrection, soit volontairement, soit par force ; effectivement le dimanche,

jour habituel des visites de famille à l'asile, les maisons de Petites Sœurs voyaient entrer des fédérés venant visiter leurs vieux parents. La situation des Petites Sœurs devenait singulière, car, suspectes comme religieuses, elles étaient ménagées comme hospitalières. Le besoin de vivre les contraignait à sortir, avec leur costume ordinaire, pour se faire reconnaître et obtenir les aumônes accoutumées, dans un temps où les églises étaient fermées, où l'habit religieux, excepté le leur, avait disparu des places, où la rue était pleine de fédérés, de figures sinistres, de femmes armées et portant la ceinture rouge : quant à elles, elles passaient et circulaient librement et parfois elles étaient saluées. Bien plus, le gouvernement de *la Commune* ayant installé ses ambulances au palais de l'Industrie, chaque jour les Petites Sœurs de la maison de l'avenue de Breteuil s'y rendaient avec des bassines, que les citoyens et citoyennes ambulanciers leur remplissaient de dessertes et même de viande fraîche, en disant : C'est pour les pauvres ! — Comme si cela n'avait pas suffi, les maisons des Petites Sœurs eurent le service religieux assuré. Deux prêtres, attachés à l'œuvre à titre d'auxiliaires, s'étaient enfermés dans Paris pendant *le Siége* et *la Commune.* L'abbé Valin exerça le saint ministère à l'avenue de Breteuil et un peu dans les maisons voisines. Son confrère, qui était moins connu, simulant la profession de cocher et de jardinier, se portait de la maison rue Philippe-de-Girard à la maison rue de Picpus, à la faveur de ce déguisement et de sa grande barbe. « Comme au temps des Catacombes, écrivait une Petite Sœur, le matin nous assistions en secret au saint sacrifice, recevions l'Eucharistie, puis fortifiées nous

retournions au travail ». On procurait ainsi aux vieillards mourants les secours de la religion. — A la fin de mai 1871 l'ordre fut rétabli.

L'Œuvre avait traversé une période analogue en Espagne. Il est bon de la voir évoluer au milieu de la tourmente. La maison de Madrid s'organisait, lorsqu'en 1868 *la révolution* éclata et pour un temps triompha. Comme moyen préventif, de nature à attirer sur l'asile la protection du ciel, les Petites Sœurs eurent l'idée de recueillir un vieillard bien vieux, bien pauvre, bien abandonné. Leur choix se porta sur un nommé Santiago, qui avait quatre-vingt-neuf ans et qui logeait dans le plus mauvais quartier de la ville. Son grand âge et son état de faiblesse le rendant incapable d'aller à l'établissement, deux Petites Sœurs montèrent dans la petite voiture et allèrent le chercher. La vue des sœurs dans ce quartier fit sensation; le peuple se rassembla, mais quand il vit les deux hospitalières descendre de la maison, soutenant maternellement le vieux Santiago qu'elles avaient couvert de vêtements propres et qui paraissait radieux de contentement, le peuple leur fit une ovation et leur souhaita une longue vie pour faire beaucoup de bien aux pauvres. Le nonagénaire se plut à l'asile et fit savoir qu'il était sorti de l'enfer pour entrer au ciel, comme il disait dans son langage imagé; malheureusement son épuisement complet ne le laissa pas survivre longtemps. Alors les deux Petites Sœurs qui l'avaient amené de sa pauvre demeure le conduisirent au cimetière, accompagnées des vieillards valides. Cela fut encore remarqué du peuple et acheva de concilier aux Petites Sœurs des Pauvres la sympathie

de la foule, ce qui était leur meilleure sauvegarde dans ces temps troublés. Aussi elles ne furent jamais insultées dans la capitale et cependant elles étaient les seules religieuses allant dans les rues; elles rencontraient souvent des gens armés et quelques-uns leur faisaient l'aumône pour les vieillards.

En province, l'épisode le plus caractérisé fut celui de Reus. Le 20 avril 1868, les Petites Sœurs avaient fait une fondation en cette ville dans une vaste maison, avec grand jardin et grande cour, mise à leur disposition par la municipalité conservatrice. Quelques mois plus tard, l'autorité municipale était renversée et une *junte* révolutionnaire, lui succédant, s'attaquait à la fois aux adversaires politiques et aux couvents. Qu'allait devenir l'asile à peine formé des vieillards? On ne manqua pas d'avertir les Petites Sœurs de l'effervescence populaire, mais en leur faisant savoir qu'on n'en voulait pas à leur œuvre, et qu'au contraire on la tenait en grande estime. On apprit qu'en effet les révolutionnaires, après avoir expulsé les religieuses cloîtrées de leurs couvents, avaient entouré l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres en défendant à qui que ce soit d'y toucher : « Celles-ci sont les nôtres », avaient dit les hommes du peuple, « nous les aimons et nous reconnaissons le bien qu'elles font aux pauvres ». — L'Œuvre des vieillards sauve la situation des Petites Sœurs elles-mêmes et le service, rendu aux plus déshérités de la terre, forme autour d'elles une sorte d'auréole dans les temps d'émeute. Elles continuèrent donc à aller au dehors et à faire appel à la charité publique. Les marchandes et les dames de la halle, expansives et bruyantes, manifestèrent leur joie en

voyant paraître leurs quêteuses et s'écrièrent avec conviction : « Ne craignez point, vous êtes à nous et jamais on ne vous fera de mal ! » Un régiment, qu'elles eurent à traverser avec une charge de bois qu'elles emportaient elles-mêmes, ouvrit ses rangs et les soldats se disaient les uns aux autres : « Laissons-les passer et faisons-leur place, les pauvrettes ! »

L'apostolat des Petites Sœurs, presque silencieux, a son rayonnement comme ces étoiles qui luisent discrètement dans la paix du soir ; il se rattache au grand principe de la solidarité humaine et parle aux instincts les plus généreux du cœur de l'homme, en quelque lieu du globe que ce soit. Il rentre dans la catégorie des forces impondérables, si faibles et si fortes, qui touchent à la sensibilité de la race et adoucissent l'humaine misère.

CHAPITRE XXII

En Angleterre, Irlande et Ecosse.

La *charité en commandite*. — La bourse des quêteuses. — Les petits bienfaiteurs. — Le grand port d'Angleterre. — Dans le pays de Galles et en Irlande.

Dans l'empire britannique, la période qui s'étend de 1868 à 1874 fut employée au développement des maisons existantes, sans aucune création nouvelle; mais elle contribua à obtenir à l'œuvre hospitalière une tolérance bien méritée. Le zèle des amis du continent s'en activait, car, disaient-ils, « chaque pas du peuple anglais vers la religion catholique est un progrès pour tous les autres peuples de même race ».

La correspondance entretenue avec la direction de la *Tire-Lire*, qui centralisait les offrandes des amis du continent, nous a valu incidemment une peinture vivante de la quête à Londres aux environs de 1869. « Ma spécialité pour le moment », écrivait sœur Emmanuel, « est de quêter chez les protestants de porte en porte, dans toutes les rues, magasins, comptoirs, bureaux, etc. C'est rare que nous montions les escaliers; c'est une petite quête qui réunit plusieurs avantages; elle est plus expéditive, on ne dit pas de longues phrases, on n'entretient pas de longues

conversations, on annonce l'objet de sa visite et on reçoit une prompte réponse; on dit « merci » et on se hâte de se retirer et de se montrer dans le magasin voisin. Si l'on reçoit une petite pièce on remercie le Bon Dieu, si c'est une grosse tant mieux, si ce n'est rien du tout c'est bon aussi, et si on nous dit une petite parole méprisante c'est ce qu'il y a de meilleur pour soi et cela porte toujours son fruit d'une manière ou d'une autre. Quelquefois pendant trois ou quatre heures sans discontinuer nous faisons ce double commerce, et la petite bourse est vraiment bien lourde dans la poche. Nous avons compté parfois trois et quatre livres en pièces d'argent de six pence, un shelling, deux shellings et demi (1), à la fin de ce que nous appelons une bonne grande journée, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir. Nous en voyons de toutes les manières et de toutes les couleurs, mais la couleur jaune est certainement rare, et les papiers encore bien plus. Non, le Bon Dieu veut que nous soyons de vraies mendiantes toutes petites, que nous n'ayons rien de grand, mais que nous ramassions les miettes, les petites pièces, pièce par pièce, pour former notre quête chaque jour. Je pense que le Bon Dieu se plait à nous voir unir toutes ces miettes ensemble et que c'est pourquoi il nous donne notre petite quête si souvent de cette manière ».

Là-dessus le trésorier de la Tire-Lire écrivait à son principal associé : « Vivent nos Petites Sœurs d'Angleterre! C'est là le modèle du genre. Du moment qu'elles deviendraient riches, elles ne seraient plus

(1) La valeur d'une livre sterling est de 25 francs, d'un shelling 1 fr. 25, d'un penny dix centimes.

Petites Sœurs; leur fortune, c'est de tendre la main, de faire acte d'humilité pour elles-mêmes et de faire exercer la charité par les riches ».

La quêteuse conta une de ses expéditions : « C'est la mauvaise saison à Londres jusqu'au mois de novembre, et il faut toujours se mettre en route pour une dizaine de jours et faire tous les endroits qui se trouvent dans notre diocèse hors de Londres; de sorte que prenant notre sac de voyage, avec une croûte dans notre poche, et une bourse qui ne contenait que l'argent pour aller à la première ville, et une médaille de la sainte Vierge, nous mîmes toute notre confiance dans le Bon Dieu pour remplir notre bourse vide et nous préserver de tout danger dans notre quête. Nous avons marché bien des lieues dans des campagnes délicieuses, au moins trente lieues, nous avons visité des châteaux de toute beauté, nous avons été servies sur l'argent et la porcelaine la plus belle; nous avons vu ces appartements si spacieux, tout couverts de tapisseries, de tableaux et de miroirs, qui regorgeaient de dorure et de luxe, et nous avons laissé les traces de poussière de nos pauvres souliers sur les tapis de ces magnifiques salons; nous avons été reçues tantôt avec bonté et tantôt avec froideur, mais toujours comme de petites mendiantes, et la pièce d'or nous a été envoyée souvent à la porte; nous avons été de là dans de petites villes toutes protestantes demander l'aumône de maison en maison, de boutique en boutique, où on nous a donné soixante centimes ou une pièce de vingt-cinq sous de temps en temps et comme cela nous avons fait notre journée. Le Bon Dieu a béni nos démarches, et quand notre bourse a été comptée hier il s'y trouva tout près de

880 francs et nos voyages par chemin de fer payés qui montaient encore à une trentaine de francs. Il fait si bon de rentrer chez soi, surtout après qu'on a erré çà et là parmi toute sorte de gens. Je pense que la moitié de notre quête fut parmi les protestants, et les trois quarts furent en petites pièces blanches ramassées pièce par pièce chez tout le monde ».

La quête varie de forme et se prête aux circonstances : « Aujourd'hui, veille de Noël, nous sommes en grands préparatifs pour la belle fête de demain. D'un côté la crèche, notre autel et sanctuaire à décorer, et surtout nos cœurs à préparer pour être des crèches vivantes, voilà pour l'âme; et quant au corps, il y a aussi beaucoup à préparer, car il faut un vrai dîner de Christmas (1) pour toute la maison, roast beef et plum pudding (2). Mais pour vous dire vrai, nous avons commencé à quêter notre Christmas depuis dix jours, apportant quelque chose soit actuellement, soit par promesse tous les jours pour cette grande occasion, et enfin nous voici arrivées à la veille avec à peu près ce qui nous est nécessaire pour passer la fête. On a sonné plusieurs fois ce matin à notre porte pour remettre à la petite sœur portière différentes choses, disait-on, pour Christmas. C'est clair que Jésus veut que rien ne manque à nos bons vieillards pour demain, et ils auront un dîner complet ». Tel est le procédé des Petites Sœurs dans ces sortes de circonstances.

Une des principales difficultés de ce temps, en Angleterre et en Ecosse, était d'assurer aux établisse-

(1) Christmas veut dire Noël.
(2) Mets traditionnels pour le festin de Noël.

ments le service religieux. Les Petites Sœurs avaient le saint sacrifice de la messe une fois toutes les semaines ou toutes les deux semaines dans leur petite chapelle, assez pour conserver le Saint-Sacrement et jouir de la présence réelle, pas assez pour avoir les offices et n'être pas les habituées de la paroisse. On écrivait d'Ecosse le jour de la Fête-Dieu : « C'est vrai que nous n'avons ni procession, ni le Saint-Sacrement exposé, pas même pour la Bénédiction, mais nous possédons toujours Notre-Seigneur dans notre tabernacle. Il est caché à nos yeux, mais non pas à nos cœurs, nous savons qu'il est là, et qu'il est là pour nous, pour nous écouter et nous exaucer selon son bon plaisir ». Le clergé peu nombreux, surchargé d'œuvres et de responsabilités comme il arrive en pays de mission, ayant tout à créer et à entretenir, s'estimait heureux de voir les pauvres vieillards entre les mains des Petites Sœurs et, rassuré sur leur sort, se portait vers les brebis abandonnées du troupeau. On comprenait admirablement ces nécessités, mais on en souffrait et on faisait effort pour améliorer la condition spirituelle. Un prêtre se dévoua à titre d'auxiliaire à cet humble ministère, pendant une dizaine d'années à Londres, constamment en route entre les maisons de l'immense ville, pour y célébrer les saints mystères, faire entendre la parole de Dieu et administrer les sacrements. Quelques confrères aidant, on parvint à donner des retraites aux Petites Sœurs des divers établissements du pays et à les soutenir ainsi dans la sainte vocation. La mission des auxiliaires est précisément d'aider à franchir les périodes d'organisation et de transition.

Il y a des auxiliaires de plus d'une sorte. Vers 1871,

la maison située Portobello road à Londres avait besoin d'un médecin pour ses deux cents vieillards. Or à Noël et à une autre fête se présentait depuis plusieurs années un garçon boucher, qui déposait 50 livres d'excellente viande et se retirait sans rien dire. La répétition même de l'acte charitable éveilla la curiosité de la supérieure, qui voulut connaître le donateur. Le garçon questionné livra, après s'être défendu quelque peu, le nom du docteur Harper. Ce nom disait une des réputations médicales de Londres, un converti à la foi catholique, un homme dont la charité et la modestie étaient pleinement avérées. Les Petites Sœurs allèrent le remercier et l'entretien tournant tout naturellement sur le service médical de l'asile, le praticien adopta charitablement cette clientèle, qu'il conserva pendant quatorze ans.

La même année sir Humphry de Trafford, maire de Manchester, patronna le *Bazaar* ou vente de charité organisé par les messieurs et les dames de la cité pour payer les dettes de l'asile des vieillards. — Le trésorier de la Tire-Lire en faisait l'observation avec perspicacité : « Il semble que l'œuvre des Petites Sœurs, c'est la charité en commandite; elles seules sont les gérants responsables; mais tout le public est ardemment prié d'y prendre des actions; chacun y touche des dividendes au prorata de sa mise. Nos Petites Sœurs doivent tous leurs avantages à la mendicité; c'est la sublime originalité de leur vocation; c'est sa marque de fabrique, qu'il n'est pas aisé de contrefaire ».

La charité n'est jamais plus touchante que quand elle se manifeste parmi les humbles de la terre; elle

donne même un relief puissant à des figures communes. A Plymouth un cordonnier, tout en battant la semelle et en cousant les pièces, observait les nouvelles sœurs, causait de leur œuvre et des vieillards abandonnés du voisinage, et se sentait pris au cœur d'une compassion qui ne lui laissait plus de repos. Puisque, paraît-il, les grandes pensées viennent du cœur, il lui vint dans l'idée de soulager les petites sœurs quêteuses, qu'il voyait de sa fenêtre passer avec des fardeaux mal dissimulés sous leur grand manteau noir; et, pour réaliser son projet, il mit à contribution à la fois ses bras, sa bourse, ses clients et ses connaissances, jusqu'à ce qu'enfin il eût réuni une somme suffisante pour acheter une voiture et un poney. Il jubilait le jour où il les présenta à l'asile.

Il avait un émule à Bolton. Celui-ci vit un jour entrer dans sa boutique les Petites Sœurs de Manchester, qui faisaient une tournée de quête de porte en porte; comme il convient à un ouvrier de sa profession, n'ayant que peu d'argent en poche, il considéra la chaussure des quêteuses, qui lui parut en piteux état. Il en fit la remarque et, la conversation s'engageant sur ce terrain, les Petites Sœurs firent connaître qu'il n'y avait à l'asile qu'un seul vieillard qui sut faire les souliers, quoiqu'il y eût beaucoup de pieds à chausser. Le cordonnier proposa aux Petites Sœurs de leur faire pour rien des chaussures, puis annonça sa visite à l'asile afin de se renseigner et de voir en quoi il pourrait être utile. L'homme du peuple comprit sans difficulté la bonne œuvre, que les sœurs entreprenaient de fonder pour ses semblables malheureux, et la vue de tant de vieillards le remua profondément. Il ne s'arrêta point

qu'il n'eût fait une paire de souliers neufs pour chaque sœur, apporté plusieurs vieilles paires pour la maison et monté de différents articles la cordonnerie de l'établissement; quant à lui, pendant ce temps, il engageait ses hardes au mont-de-piété pour acheter du cuir, mais de leur côté les sœurs et les vieillards priaient pour lui et quand il eut fini sa charitable entreprise : « Ah! dit-il à la Bonne Mère, Dieu me bénit maintenant, il pourvoit à mes besoins, je ne manque plus de pratiques; je puis vous assurer que de ma vie je n'ai été si bien dans mes affaires ».

Il n'y a pas de maison de Petites Sœurs qui n'ait eu à ses débuts, sous une forme ou sous une autre, quelque histoire de ce genre. A Newcastle, deux Petites Sœurs paraissaient pour la première fois sur le marché et faisaient le tour des étalages, lorsqu'un commerçant les invita à passer à sa boutique située au coin de la rue. Elles y entrèrent en s'en retournant et le petit marchand, indiquant du geste toute sa marchandise, leur dit de faire leur choix et d'emporter ce qu'elles trouveraient à leur convenance, à condition de prier pour lui. C'était un magasin d'articles de ménage; elles prirent des brosses, des balais, des paillassons, des seaux et cuveaux et s'en retournèrent contentes, non sans inviter le bon marchand à aller visiter l'asile et les vieillards. Celui-ci vint et tout en considérant les pauvres gens qui paraissaient heureux d'avoir un refuge et des soins assurés, il notait dans sa mémoire ce qui manquait au ménage. Le brave homme passa sa semaine à confectionner et à réunir les objets qui faisaient défaut de sorte que, au passage suivant des Petites Sœurs, il les émerveilla en leur fournissant tout le supplément du ménage.

Depuis ce temps, chaque semaine, les deux quêteuses devaient passer à la boutique et recevoir quelque objet ou quelque aumône. Cela dura plusieurs années, au bout desquelles le marchand en petit était devenu marchand en gros, et avait un grand magasin avec plusieurs succursales dans la ville. Son opinion était que cette aumône lui portait bonheur, et un fait certain c'est que la fortune commença à lui sourire à partir du jour où il arrêta les Petites Sœurs sur le marché; aussi sa figure ne se rembrunit jamais en fournissant ses articles de bois, d'osier, de jonc, d'étain, de fer-blanc pour l'usage des pauvres vieillards.

L'Œuvre, avons-nous dit, était restée stationnaire dans le Royaume-Uni pendant cinq ans, semblable à ces plantes vigoureuses qui, après la plantation, ont besoin de temps et de repos pour enfoncer leurs racines, développer le tronc et pousser leurs rameaux; mais le 2 décembre 1874 les Petites Sœurs des Pauvres s'établirent à Liverpool, et le 9 avril 1875 à Birkenhead. Une agglomération de plus d'un demi-million d'habitants, des industries variées, le plus grand port commercial de l'Empire britannique, une proportion considérable de catholiques, tout se réunissait pour faire augurer favorablement de ces fondations. Birkenhead, qui n'est séparé de Liverpool que par la rivière la Mersey, sur laquelle passent et repassent les vapeurs tandis que les trains passent par dessous dans le tunnel, offrait la particularité de poser l'institution dans le pays de Galles. Quant à la fondation de Liverpool, elle eut pour premier vieillard et pour ornement une femme âgée de cent cinq ans.

En Ecosse, la maison de Glascow faisait honneur à

ses affaires, quoiqu'elle eût la prétention d'arriver à loger deux cent cinquante indigents. Un visiteur demandait à la supérieure en 1873 : « Pour combien sont vos marchés? — Pour 5.200 livres, plus l'architecte et quelques extras. — Qu'aviez-vous en commençant? — Environ 400 livres. — Les ouvriers vous donnent sans doute du temps pour payer? — Nous payons suivant le progrès de l'ouvrage. — Mais encore, avez-vous payé quelque chose? — 1.700 livres, dont 1.400 au maçon, 200 au charpentier et 100 à l'architecte. — Après cela reste-t-il encore quelque chose dans la bourse? — A peu près autant que quand nous avons commencé ».

Leeds, quoique dans de moindres proportions, marchait à peu près de ce pas. — Newcastle avait eu une chance. La bonne mère Raymond, harassée par les pauvres qui demandaient à entrer, s'était mis dans l'idée d'avoir une maison toute bâtie, afin de répondre sans retard à des demandes si pressantes; et il était advenu que la propriété de Meadow bank, mise deux fois aux enchères, n'avait pas trouvé d'acquéreur, si bien que les propriétaires avaient offert ce beau domaine pour 4.000 livres au lieu de 7.000 à l'Institution charitable.

La maison de Bristol, après dix années d'existence, se trouvait comme en fondation à cause de quatre déménagements successifs. L'établissement, précédemment acquis à Park row, venait d'être exproprié pour percement de rue; mais avec la somme on s'assura un commencement de propriété à Clifton, dans un site agréable et en bon air, entre champs et ville. On y installa tant bien que mal les soixante-cinq vieillards dans un vieux cottage et une ancienne

écurie, puis on attendit la Providence. Une circonstance en apparence insignifiante modifia la situation, qui était assez précaire. Un monsieur de la localité avait perdu son chat, un félin de race, et il fit savoir qu'une récompense de dix livres sterling attendait qui le lui rendrait. Sur les entrefaites les vieillards aperçurent un superbe matou dans leur enclos et, après une chasse heureuse, s'en emparèrent. Le personnage aux dix livres en reçut nouvelle et voilà que l'on vit apparaître le bon monsieur, à figure ronde toujours souriante, qui tant de fois avait intrigué la petite sœur quêteuse. « Ce n'est point mon chat! » dit le visiteur. Or le monsieur était entrepreneur et il avait bâti la plupart des villas de Clifton et de Cotham hill; d'un regard connaisseur il jugea qu'il y avait à bâtir chez les Petites Sœurs et, moitié par amour pour son art, moitié par bienveillance pour l'Œuvre, il fit des offres encourageantes. Hélas! la bourse était vide; mais, ô bonheur, lui était riche et il promit à la bonne mère Anatolie de faire crédit et de bon ouvrage. La nécessité acheva la négociation : de vastes soubassements, exigés par la disposition du sol, donnèrent place à tous les services, cuisine, réfectoire, buanderie, cellier, tandis que la chapelle s'élevait au-dessus. Vers 1875 l'asile prenait l'aspect d'un établissement respectable, salubre, et les personnes qui n'apprécient que les institutions qui réussissent commencèrent à s'y intéresser efficacement.

La maison de Birmingham ne laissant espérer aucun arrangement définitif, on résolut de liquider la situation qu'elle occupait en ville et de la poser à la campagne, où l'on pourrait avoir cour et jardin,

écurie et basse-cour. Après bien des recherches, on acheta un champ à Harborne et, faisant fond sur la liquidation de l'établissement de la ville, on se mit à bâtir selon un plan adapté aux commodités du service et à l'installation convenable des départements d'hommes, de femmes et de Petites Sœurs, remettant à plus tard l'organisation des dépendances. Une page de la Bonne Mère nous initie aux procédés financiers de la communauté : « Tout le temps de notre bâtisse c'était une Providence continuelle. Ce n'est pas qu'il y ait de ces traits frappants comme il arrive si souvent dans notre petite famille en pareilles circonstances; mais jour par jour il nous venait par un moyen ou par un autre quelque chose d'imprévu; et souvent quand je sortais pour faire quelque démarche pour la nouvelle maison, auprès de ceux qui jusqu'alors n'avaient donné rien ou presque rien, j'étais presque confuse de la bonté de Dieu, qui faisait réussir si souvent ces petites courses en inspirant à ces cœurs une générosité inattendue. Je pense que le Bon Dieu se plaisait à faire couler pour nous ce tout petit ruisseau qui laissait toujours à désirer, et qui cependant suffisait à empêcher qu'on se trouvât dans un véritable embarras dans nos petites affaires. Tout ce temps-ci, il est à remarquer que la quête en nature suffisait à peu près à la nourriture de toute la maison; nous n'achetions presque jamais de viande, jamais ni légumes, ni poisson, ni œufs, ni riz. La note du pain dépassait rarement 20 ou 30 francs. Même la quête nous fournissait le charbon. Chaque dimanche nous avons obtenu la permission d'une quête à la porte des églises du diocèse, pour nous aider à bâtir notre chapelle. Il fallait seulement de la patience et

une grande confiance dans le Bon Dieu, qui nous envoyait petit à petit ce qui nous était nécessaire ». Le dimanche 12 juillet 1874, Mgr Ullathorne bénit l'établissement et organisa le service religieux au moyen des pères Passionistes, qui habitent dans le voisinage. Une circonstance, relatée dans les journaux sous le titre *Interesting incident*, impressionna l'opinion. Le prince de Galles, dans un séjour qu'il fit chez un seigneur du pays, daigna donner audience aux petites sœurs quêteuses, faire quelques questions sur leur asile de vieillards et leur remettre de sa main cinq livres sterling. L'acte de l'héritier présomptif (1) causa un étonnement heureux dans le public et détermina des sympathies en faveur de l'œuvre. Pour payer les notes en retard on organisa un *Bazaar*, dont M. Hardman fut le président, et qui produisit 720 livres sterling. On arriva ainsi à loger et à entretenir un personnel de cent trente pauvres vieillards.

Il est temps de passer le canal Saint-Georges et de pénétrer en Irlande. Quand l'asile de Waterford compta soixante-quinze vieillards, il fallut songer à leur donner de l'air et de l'espace, et à sortir d'une location dispendieuse. En 1872, on acquit un terrain convenablement situé et l'œuvre de *la Propagation de la Foi* jugea utile à la cause catholique d'appliquer une allocation de 5.000 francs à cette acquisition; en 1873 on commença l'édifice. Un épisode s'y rattache.

A Waterford, au temps de la construction, la caisse se trouva à vide. Petites Sœurs et vieillards se mirent en prière, appelant au secours la Providence. Une nuit qu'elle ne dormait pas, une bonne femme de

(1) Devenu roi d'Angleterre en 1901 sous le nom d'Edouard VII.

l'asile songeait à la Bonne Mère, qui n'avait plus d'argent, et aux moyens de résoudre la difficulté. « Mon Dieu, lui disait-elle dans la simplicité de sa foi, mon Dieu! il y a longtemps que je vous prie et je ne sais pas si vous m'exaucez. Donnez-m'en la preuve, en mettant sur ma voie quelque personne charitable qui me donne de l'argent pour la Bonne Mère, alors je mourrai en paix car je suis bien vieille ». Et elle roulait entre ses doigts les grains de son chapelet. Le lendemain, qui était le jour de sortie pour les vieillards, elle sort de grand matin. Bientôt elle rencontre un bon vieux fermier de quatre-vingt-sept ans qu'elle avait connu étant jeune. Ils causent. Le vieux fermier confie à sa vieille amie qu'il est venu à la ville pour faire une charité avant de mourir. C'était à souhait. Voilà notre petite bonne femme qui se met à faire l'éloge de ses Petites Sœurs, disant qu'on ne peut pas trouver une maison mieux tenue, qu'on ne peut pas mieux soigner les pauvres, etc. Convaincu par cette éloquence du cœur, le fermier dit : « Où sont-elles vos Petites Sœurs? — Venez ». Arrivée à la maison, la petite bonne femme est comme hors d'elle-même. Elle ouvre les portes, sonne la cloche, ne veut parler à personne. Il lui faut la Bonne Mère à la minute. La Bonne Mère arrive : « Vite au parloir! C'est un bienfaiteur! » Le brave homme salue respectueusement, expose qu'il a un petit secours à offrir et tire un rouleau de vingt livres sterling. A la vue de ces 500 francs, la petite bonne femme rêva que toute la maison allait être payée! — A ce trait on reconnaît la Famille hospitalière.

La maison de Waterford n'était plus seule; la seconde fondation d'Irlande se faisait à Cork, car

Mgr Delany venait d'accorder un consentement auquel M. John Murphy, écrivain de talent, n'avait pas été étranger. La cité de Cork avec ses cent mille habitants, son port qui est le plus rapproché de l'Amérique du Nord et qui est fréquenté par les Irlandais du monde entier, était une situation enviée par la Congrégation. Le *Cork Examiner*, journal répandu dans le Sud, annonça l'événement et fraya la voie aux quêteuses. Les Petites Sœurs des Pauvres ouvrirent leur asile, le 3 décembre 1875, tout à fait dans le provisoire; mais le 28 février suivant elles entrèrent en jouissance, moyennant un de ces longs baux de 999 ans qui équivalent à une possession, d'une propriété étendue située à Montenotte, sur l'une des collines qui dessinent la pittoresque vallée de la rivière Lee. Les bâtiments, faits pour des usages ordinaires, étaient fort insuffisants pour la nouvelle destination et nécessitaient des agrandissements successifs de façon à abriter au moins deux cents vieillards. Mais une œuvre est semblable à un organisme, qui cherche ses conditions de vie jusqu'à ce qu'il les ait trouvées, puis se développe selon son type. Le phénomène se reproduit en Irlande comme en Angleterre et aux Etats-Unis.

Repassons en Angleterre. Un essaim sortit des deux maisons de Londres et alla se poser, le 14 août 1876, dans le quartier lointain de Stoke Newington pour y construire une nouvelle ruche et y élaborer le miel de la charité. Il y avait là tout un peuple de travailleurs et de petites familles, il y avait là de pauvres vieillards que les deux maisons précédentes ne parvenaient pas à secourir, il y avait les res-

sources charitables de l'immense métropole qui étaient incomplètement exploitées, il y avait un groupe de Petites Sœurs des Pauvres disponibles; toutes ces raisons parurent convaincantes et on ouvrit la troisième maison de Londres, sous le vocable de sainte Anne.

CHAPITRE XXIII

En Amérique.

Sept fondations nouvelles (1873-1878). — Relation d'un témoin. — La clientèle de l'asile. — Un acte du Congrès de Washington. — Trois démonstrations publiques. — L'incendie de Brooklyn.

Franchissons l'Océan Atlantique et abordons aux Etats-Unis. L'Œuvre hospitalière y a progressé et sept établissements nouveaux ont agrandi sa sphère d'action : Indianopolis, Troy, Détroit fondés en 1873, Richmond en 1874, Milwaukee et Chicago en 1876, Newark en 1878.

Un ecclésiastique, qui a été pendant un quart de siècle l'auxiliaire dévoué des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis, a retracé le milieu dans lequel elles opéraient ; (nous entremêlons quelques traits à son récit) : « L'émigrant en abordant aux « Etats-Unis n'apporte la plupart du temps avec lui « que sa force, son énergie et le désir d'élever sa « famille au prix de son travail quotidien. Combien « peu réussissent à amasser une fortune ! Tant que « Dieu lui donne la santé il peut pourvoir à ses « besoins du jour et à ceux de ses enfants. Ceux-ci « devenus plus grands, s'éloignent généralement du « toit paternel, pour aller chercher fortune ailleurs.

« Quelle espérance reste-t-il à cet artisan que l'âge ou « les infirmités rendent incapable de travailler? La « maison des pauvres, quand encore il peut s'y faire « admettre. Là, il est vrai, il trouve un abri et du « pain à manger; mais que cette charité officielle est « froide et sans cœur! Aussi que de préjugés existent « contre ces établissements! Grand est le nombre de « ceux qui préfèrent mourir de besoin que d'y « chercher un abri! Surtout parmi les pauvres qui « appartiennent à la religion catholique. Ils peuvent « avoir oublié les saintes et consolantes pratiques « qu'elle impose à ses enfants, au milieu des préoc- « cupations des affaires, des sollicitudes de tous les « jours; mais quand le soir de la vie arrive, ils « aiment à retrouver les croyances qui firent autrefois « la joie de leur enfance, et dont le souvenir a pu « s'effacer pour un temps, mais est toujours resté « gravé au fond de leur cœur en caractères indélébiles.

« En outre des émigrants venus d'Europe, nombre « d'Américains, réduits à l'indigence, viennent aussi « frapper à la porte des Petites Sœurs des Pauvres. « Dans un pays nouveau où les fortunes se gagnent « et se perdent si rapidement, il n'est pas rare de « rencontrer des personnes dans le plus grand dénue- « ment, qui peu de temps auparavant connaissaient « tout le confort de l'aisance. Rien n'égale l'énergie « de l'Américain pour refaire sa fortune; mais il « arrive un âge où les forces sont épuisées, où le « chemin du succès est occupé par de plus jeunes et « de plus habiles. Que faire alors, sinon d'aller « chercher un *Home* sous l'aile de la charité chré- « tienne? En parcourant la liste des noms des vieil- « lards reçus à l'asile des Petites Sœurs à Washington,

« La Nouvelle-Orléans, New-York, etc., il est aisé de « voir que plusieurs sont portés par des personnes « qui ont connu des jours meilleurs, mais que des « revers de fortune ont contraints, après bien des « luttes, à venir demander un abri que le monde, « leurs amis, ou même leurs enfants ne veulent ou « ne peuvent plus leur donner ».

L'archevêque de Baltimore étant venu à la maison de Washington pour une cérémonie, la porte lui fut ouverte par un vieillard à longue barbe blanche et à la tenue militaire, qui lui demanda sa bénédiction. L'air du vieillard, le timbre de sa voix éveillèrent chez le prélat un souvenir lointain qui le fit tressaillir, mais qu'il chassa comme invraisemblable. — Quel est donc ce personnage qui m'a ouvert la porte? demanda Mgr Bailey après la cérémonie. — C'est le commodore X***, répondit la supérieure. — Je désire le voir. — L'amiral de la flotte du Sud au temps de la guerre de Sécession, après avoir partagé le sort et la ruine des vaincus, avait cherché dans sa vieillesse un abri chez les Petites Sœurs des Pauvres : il se présenta. Les deux personnages se rappelèrent, non sans émotion, le temps de leur adolescence alors qu'enfants du même faubourg de New-York, et appartenant l'un et l'autre à l'église épiscopalienne, ils allaient à la même école et jouaient aux mêmes jeux. La destinée leur avait réservé un sort bien différent, mais du moins ils se retrouvaient l'un et l'autre catholiques; et le vieillard se redressa avec fierté pour dire à son évêque : Monseigneur, je préfère cette place, si humble qu'elle soit, à celle que j'occupais quand, encore dans l'erreur, je commandais les navires de l'Etat!

L'abolition de l'esclavage, qui fut la conséquence de la guerre de *Sécession*, avait ruiné les planteurs en changeant les conditions du travail et avait jeté en liberté une multitude de noirs. Un soir à Richmond, après une journée de sortie, un homme qui avait connu tout le luxe de l'existence rentra triste et en gémissant à l'asile. Ce n'était plus le riche planteur, le créole indolent et servi à souhait par une nuée d'esclaves... Il avait rencontré sur la rue son ancien cocher et un autre serviteur, hâves et déguenillés, incapables de gagner leur vie; ils s'étaient mis à genoux devant lui et lui avaient dit : Maître, quand est-ce que nous retournerons à la plantation?... Leur malheur et le sien l'accablaient.

« Un des caractères distinctifs des asiles des Petites « Sœurs des Pauvres aux Etats - Unis est le mélange « remarquable de croyances, d'occupations, de natio- « nalités des diverses personnes qui les habitent. On « y retrouve comme le reflet de la population du « pays, composée en grande partie d'émigrants, venus « de toutes les contrées du monde chercher fortune « sur ce sol nouveau. L'Allemand et le Français, « l'Irlandais et l'Anglais s'y coudoient avec l'Espa- « gnol, l'Italien, l'habitant du Canada ou celui qui a « vu le jour aux Etats-Unis. Tous vivent en paix « sous l'influence salutaire et toute pleine de paix de « la Petite Sœur. On y parle toutes les langues, qui « viennent se confondre dans la langue universelle, « que l'on comprend en tous pays, le langage de la « charité.

« Quant aux croyances religieuses, chacun suit la « sienne avec la plus complète liberté. Naturellement « l'élément catholique domine; mais les adhérents

« des diverses sectes reçoivent à l'asile le même « accueil, sont traités de la même manière; et le « Méthodiste ou le Luthérien peut, quand il le désire, « lire en paix sa Bible à côté du vieil Irlandais qui « égrène avec ferveur son rosaire, sans que personne « vienne contrarier leurs diverses dévotions. Il est « vrai pourtant d'ajouter que le dévouement des « Petites Sœurs, les mille soins que prodigue leur « charité inépuisable aux pauvres, aux infirmes, aux « affligés de toutes sortes, qui affluent dans leurs « hospices, exercent une profonde influence sur le « cœur de nos frères séparés, et les disposent à « embrasser une religion qui seule peut engendrer « tant de vertus ».

Un exemple montrera comment s'exerçait cet esprit de tolérance. C'était à Baltimore. On avait recueilli une vieille femme que sa fille avait jetée sur la rue, qui avait horreur du Poor house, et qui craignait l'asile des Petites Sœurs parce qu'elle était fervente méthodiste. Des bienfaiteurs la déterminèrent à entrer en lui assurant qu'à l'asile on ne ferait pas violence à ses opinions. Elle était en effet si prévenue qu'à l'asile elle s'éloignait le plus possible des sœurs, n'allait jamais à la chapelle et se promenait dans la cour quand on faisait la prière ou la lecture. Cependant elle se rassura quand elle vit qu'on ne lui parlait pas de religion et que vraiment elle avait sa liberté de conscience; elle se mit alors à réfléchir, à observer et graduellement à assister aux prières et aux lectures. Quatre mois après son entrée elle tomba malade et, croyant sa fin venue, fit appeler la Bonne Mère. Celle-ci ne douta pas que ce fût pour faire venir le ministre méthodiste; aussi grande fut sa surprise

quand cette femme lui déclara qu'elle voulait mourir de la mort des Petites Sœurs. A cause de ses dispositions précédentes, on temporisa; mais sur ses instances réitérées un prêtre vint, qui mit cinq mois à la préparer et alors seulement l'admit dans l'église catholique. Dans le même temps il y avait une luthérienne à l'asile. Celle-ci aimait à dire aux sœurs qu'elle mourrait dans la religion de ses ancêtres et elle se tenait aux aguets pour ne pas se laisser séduire, comme elle disait. Néanmoins un travail de grâce se faisait dans son âme, et lorsqu'elle vit sa vieille compagne méthodiste si heureuse depuis sa conversion et si patiente malgré ses grandes douleurs, elle voulut à son tour trouver la paix du cœur et goûter le bonheur spirituel. Elle se mit en rapports avec un prêtre allemand, qui la disposa aux sacrements. — Nous sommes ici dans le domaine réservé et souverainement respectable des actes de conscience et des responsabilités morales.

« L'œuvre des Petites Sœurs a trouvé une généreuse « sympathie au milieu des populations où elle est « établie. L'Américain est libéral dans ses vues, « généreux et charitable par disposition naturelle. Il « aide et encourage ceux qui se dévouent pour faire « du bien à leurs semblables; et s'il n'a pas toujours « le courage de les imiter, du moins sait-il leur « rendre un juste tribut d'appréciation, qui se traduit « par une assistance substantielle et pratique ».

A Richmond par exemple, on avait ouvert l'asile des vieillards dans une maison donnée et meublée par la famille Caldwell; puis en utilisant le don initial et les ressources de l'endroit, on s'était assuré un terrain et on y élevait un établissement fort con-

venable. Comme ce terrain était situé dans une partie neuve de la ville, il n'y avait aucun égout pour l'écoulement des eaux, ce qui est une question vitale pour une institution de cette importance. Les amis de l'œuvre interposèrent leurs bons offices auprès des pouvoirs publics. La municipalité délibéra sur la pétition, tendant à ce que les égouts collecteurs fussent prolongés jusqu'à la section nouvelle; elle écouta notamment un ministre baptiste vanter l'esprit de tolérance et de véritable charité des Petites Sœurs des Pauvres, et finalement vota, nonobstant les divergences de croyances religieuses de ses membres, la motion en faveur des sœurs hospitalières. En conséquence le public eut sous les yeux, pendant trois mois, le spectacle d'escouades d'ouvriers et de « convicts » occupés à faire un travail d'une longueur d'environ un mille et dont l'unique utilité, à cette époque, était de procurer l'hygiène et la salubrité à un établissement de charité catholique.

Un événement de la plus haute importance pour l'avenir de l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres aux Etats-Unis s'était produit l'année 1874, à Washington. L'asile des vieillards commençait son développement et deux circonstances mettaient en relief devant le public la jeune institution : d'un côté les Petites Sœurs obtenaient de faire la quête dans les « offices » ou bureaux du gouvernement fédéral, ce qui ne s'était jamais vu; de l'autre des centaines d'ouvriers volontaires de la cité avec quarante chevaux firent gratuitement les travaux de terrassement et de nivellement pour la construction. Les Petites Sœurs, se sentant agréées par les autorités et portées par le mouvement populaire, mirent à profit en faveur

de leurs vieillards ces heureuses dispositions : la bonne mère Gonzalès-Joseph, agissant comme supérieure, adressa une supplique au *Congrès des Etats* afin qu'il s'intéressât à l'établissement. Lorsque la motion fut introduite, après avis favorable, à la Chambre des Représentants de la nation, elle fut reçue avec applaudissements. Le vote est libellé dans les Actes publics en ces termes : « 1874. — Loi. — Aux Petites Sœurs des Pauvres de la ville de Washington 25.000 dollars pour liquider une dette sur la construction et pour compléter ledit bâtiment ». *L'acte du Congrès* eut du retentissement dans le pays et fut l'équivalent moral d'un billet de naturalisation.

La Congrégation avait maintenant vingt établissements aux Etats-Unis, c'est-à-dire que, indépendamment du personnel actif qui ne s'improvise pas et doit être préalablement soumis à une formation religieuse et professionnelle, elle devait pourvoir à l'entretien journalier de milliers de vieillards infirmes ou indigents, leur assurer un logement salubre et suffisant, organiser le service des salles et des infirmeries, sortir des locations incommodes et dispendieuses, et finalement avoir des établissements à soi bien adaptés à leur destination bienfaisante et ne sortant pas du genre simple et solide de la *Famille hospitalière*. Une société coopérative d'une certaine importance, avec ses ressources, ses crédits et ses ingénieurs, aurait eu assez à faire avec une pareille entreprise; et voilà qu'une association d'humbles femmes, guidées par l'idée supérieure de la charité chrétienne et unies par les liens de la religion, s'en charge avec une tranquille assurance et mène à bon

terme l'importante affaire! D'autre part l'intérêt, qu'éveille cette œuvre d'assistance de la vieillesse dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, montre d'une manière graphique ce qu'il y a de charité diffuse dans le cœur des hommes et comment elle se résout en ondées bienfaisantes, indépendamment des groupements politiques, des configurations géographiques et de la diversité des races.

A l'asile, les journées des sœurs se passaient dans les fonctions absorbantes de l'hospitalité et dans cette douce lutte pour la vie. Peu d'événements se détachent sur la trame ordinaire de leur existence et quand ils arrivent, s'ils magnifient l'œuvre, ils modifient bien peu la situation toujours humble et toujours laborieuse de la Petite Sœur. L'histoire met ces événements en relief et en compose ses brillants tableaux; mais pendant ce temps l'armée charitable travaille dans la plaine et dans la vallée, le regard tourné vers l'humaine misère qui sans cesse la sollicite : des vieillards à recueillir, des vieillards à assister, des vieillards à mener au ciel, voilà la tâche perpétuelle.

Trois cérémonies pour la pose et la bénédiction de la première pierre à la Nouvelle-Orléans, à Baltimore et à Troy méritent d'être mentionnées à cause du caractère de manifestation publique qu'on leur donna. A la Nouvelle-Orléans une longue procession, avec les vieillards et les Petites Sœurs en tête, ensuite les sociétés d'hommes avec bannières et musiques, et le clergé fermant la marche, se déroulait dans les rues de la cité, puis s'arrêtait pour la cérémonie au milieu d'une foule aux costumes bariolés, composée de personnes blanches, noires et métisses, que les

orateurs haranguèrent en anglais, en français et en allemand. A Baltimore les trente-huit sociétés catholiques de la ville, comprenant plus de deux mille membres en costume, arborant la bannière pontificale et le drapeau étoilé de l'Union, paradaient dans la rue et formaient un brillant cortège au clergé, qui allait bénir la maison des vieillards et des Petites Sœurs. A Troy trente-deux sociétés portant leurs costumes et leurs bannières faisaient escorte au clergé en surplis, précédé de la croix, des cierges et de l'encens, tandis que des bandes de musiciens se faisaient entendre de distance en distance, et qu'une foule respectueuse regardait passer l'imposante procession. L'évêque fit solennellement les bénédictions liturgiques et l'orateur sut trouver des accents émus pour dire : Consolez-vous, pauvres vieillards; bientôt ici vous aurez un asile; Dieu vous a envoyé des sœurs ou plutôt des mères qui prendront soin de vous jusqu'à votre dernière heure.

L'épreuve se place à côté du succès, la peine à côté de la joie. Vers quatre heures du matin, le 7 mars 1876, les cris des passants avertissent les Petites Sœurs des Pauvres du danger : une des ailes de la maison de Brooklyn est en feu, l'aile habitée par les vieillards hommes. On court au poste de police et on organise le sauvetage. Les plus valides s'échappent en montant sur le toit, d'où ils gagnent l'aile opposée; d'autres hommes fuient par les portes de communications intérieures, car l'escalier brûle; les infirmes sont tous transportés par les sœurs et les personnes venues au secours. Les pompes arrivent et jettent des torrents d'eau; à six heures on est maître de l'incendie.

Alors commence la grande scène de douleur : seize pauvres vieillards ont péri dans les flammes, un autre en voulant atteindre l'échelle est tombé, brisé sur le sol. Les Petites Sœurs recueillent ces restes méconnaissables et les réunissent dans une salle funèbre. Une partie considérable des bâtiments est brûlée ou endommagée par la flamme et par l'eau. Les pauvres vieillards, hommes et femmes, tout tremblants, sont rassemblés par petits groupes dans les cours, car tout le local a été évacué pour le fonctionnement des pompes. La douleur des Petites Sœurs est profonde; c'est la première fois que la Petite Famille est frappée d'un semblable malheur. Au milieu de cette scène de désolation reste cependant quelque chose de calme et de digne qui frappe les spectateurs : c'est la vue de la douleur chrétienne et religieuse. Les Petites Sœurs pleurent leurs pauvres vieillards morts, mais s'occupent aussi de consoler, d'encourager les autres et de leur procurer des abris.

Les vieillards sont tous logés. Le soir vient et la foule se retire, mais la journée n'est pas finie pour les Petites Sœurs : tout le mobilier a été jeté pêle-mêle dans les cours et l'eau va détériorer ce que le feu n'a pas détruit; il faut mettre au sec et en ordre tout ce qui peut être sauvé. — Le 27 mars, un ouragan renverse le pan de mur qui restait du côté incendié, et l'écroulement ébranle une partie des murs latéraux de la chapelle. — Les compagnies d'assurances, voyant une somme de dégâts surpassant la valeur assurée, décident généreusement de payer le montant de l'assurance et en plus l'excédent. — L'établissement se relève de ses ruines et quelques mois plus tard reprend son aspect et sa destination. Un groupe de

vieillards dont on avait dû se séparer revient à l'asile : c'est un beau jour pour eux et pour les Petites Sœurs. De nouveaux vieillards les rejoignent; bientôt il y en a deux cent cinq, et déjà la maison retrouve sa prospérité.

CHAPITRE XXIV

L'épreuve de la fidélité, en Allemagne et en Suisse.

Une mise en demeure de séparation. — Les raisons d'unité. — L'attitude des Petites Sœurs en Alsace-Lorraine. — L'intolérance à Genève. — Sur le chemin de l'exil.

Les trois maisons de Strasbourg, Metz et Colmar avaient changé de nationalité et faisaient partie maintenant de l'empire d'Allemagne. Elles continuaient paisiblement leur œuvre de bienfaisance, lorsqu'elles furent mises en demeure de se séparer de la Maison-Mère située à l'étranger, et de se constituer en congrégation distincte et indépendante. C'est la théorie des nationalités aux prises avec les institutions d'ordre général et universel.

La pièce officielle du gouvernement et la réponse motivée des Petites Sœurs furent identiques dans les trois maisons. En voici la teneur : « L'administration supérieure vient de me transmettre une décision de M. le Président supérieur, qui concerne votre établissement. Par des considérations tirées du droit public, le gouvernement refuse de reconnaître davantage la juridiction que la Maison-Mère, représentée par une Supérieure Générale établie à l'étranger, exerce sur ses filiales en Alsace-Lorraine, et il exige que la

maison de Strasbourg (ou Metz, ou Colmar) s'affranchisse de la dépendance où elle se trouve. Je viens donc, Madame la Supérieure, en conformité des ordres que j'ai reçus, mettre votre Congrégation en demeure de se séparer de celle de France, et de procéder à un partage des biens qu'elle possède en état d'indivision avec la Maison-Mère. Le gouvernement laisse les trois maisons d'Alsace-Lorraine libres de s'unir sous l'autorité d'une supérieure commune ou de rester indépendantes l'une de l'autre. Quel que soit du reste le parti auquel la Congrégation s'arrêtera, comme il s'agit d'introduire une modification dans vos statuts, il sera nécessaire d'en solliciter l'approbation du gouvernement, conformément au décret du 31 Janvier 1852 ».

Sous l'apparence d'une mesure d'administration régionale, il y avait en définitive une question vitale pour l'*Œuvre hospitalière*. Une œuvre a sa constitution essentielle et sa personnalité morale; vouloir modifier arbitrairement un organisme aussi complet et aussi délicat, ne serait-ce pas le détruire ou l'annihiler? D'autre part la charité et la bienfaisance s'élèvent au-dessus des frontières dans la région sereine et universelle des idées et des vertus, et s'adaptent harmonieusement aux institutions contingentes des peuples les plus divers et des nations les plus lointaines.

Le délai imposé de trois semaines étant écoulé, les Petites Sœurs remirent leur décision ainsi conçue : « Monsieur le Président. En réponse à la note que vous nous avez adressée en date du 30 décembre 1875, et après avoir pris pour réfléchir tout le temps que vous nous avez accordé, nous avons l'honneur de porter à

votre connaissance l'impossibilité où nous sommes d'accepter les offres qui nous sont faites, et notre détermination irrévocable de ne jamais nous séparer de notre Maison-Mère et de toutes nos autres maisons d'Europe et d'Amérique. Nous ne pouvons donc que prier Dieu pour qu'il éclaire l'administration supérieure, et qu'il nous soit permis, dans l'intérêt de nos pauvres, de garder notre position actuelle ».

En même temps la supérieure générale écrivait aux Petites Sœurs des trois maisons, qui mettaient ainsi l'unité de leur Ordre au premier rang de leurs considérations : « Si le Bon Dieu permet qu'on nous retire nos maisons de Metz, Strasbourg et Colmar, soumettons-nous et soyons fortes pour porter cette épreuve. Revenez près de nous vous reposer, pour ensuite retourner près des pauvres, car vous n'en manquerez pas ». C'était l'épreuve de la fidélité, ce fut aussi la preuve de la force de cohésion qu'avait acquise l'Institut : il n'y eut pas une défection, pas une velléité de séparation. Les Petites Sœurs des trois maisons donnèrent ainsi aux membres de leur Congrégation, pour le présent et pour l'avenir, un bel exemple que l'histoire doit inscrire et célébrer.

Il en fut de même dans toute la région : les amis de l'Œuvre hospitalière s'entendirent et agirent auprès du Gouvernement pour faire rapporter une mesure, motivée par les circonstances, mais non par l'utilité publique. A Strasbourg notamment ce fut un concert unanime pour plaider la cause : catholiques, protestants, israélites signèrent des pétitions auxquelles les journaux de toutes nuances firent écho. Le gouvernement mieux informé commença à se montrer favorable à une institution de pure bien-

faisance, placée sous la sauvegarde de la religion et de l'opinion publique. L'entente ne tarda pas à se faire comme il était arrivé partout, en Belgique, en Angleterre, aux Etats-Unis, et les Petites Sœurs continuèrent leur mission de charité en restant ce qu'elles étaient. La tolérance même fit place à la bienveillance des autorités, et Sa Majesté l'Impératrice d'Allemagne voulut honorer la maison de Strasbourg de sa visite, de ses bonnes paroles et de son offrande.

Nous devons maintenant faire un retour en arrière et donner l'historique de la maison de Genève, en Suisse, avant d'arriver à la douloureuse conclusion. La marquise de Chaumont avait eu l'initiative du projet, et la fondation s'était faite dès le 29 septembre 1861, dans le faubourg de Carouge; cependant la quête n'avait pu s'établir en toute liberté à cause des idées sectaires de plusieurs. L'asile se développa néanmoins et se remplit de pauvres, contents et heureux. On prit alors ombrage du costume religieux que portaient les sœurs et de leur qualité de corporation religieuse; toutefois on parvint assez heureusement à tourner la difficulté et même à obtenir la propriété directe de l'établissement. Mgr Mermillod favorisait l'institution hospitalière, qui grandissait tantôt dans la paix et tantôt dans la tourmente, vivant d'aumônes recueillies sur le pays et de petits legs que faisaient les personnes charitables. On tenait ainsi, grâce à la bienfaisance, la position catholique de la charité dans la ville de Calvin, non sans succès et non sans mérite. L'asile atteignait sa onzième année d'existence, lorsque la persécution se ralluma.

Une loi fut votée, qui interdisait aux ordres religieux de vivre dans le canton de Genève. Les Petites Sœurs des Pauvres cependant obtinrent, quoique avec des restrictions gênantes, l'autorisation d'y continuer leur œuvre pendant dix ans. C'était en juillet 1872. En 1874, le clergé catholique fut expulsé de la paroisse de Carouge et remplacé par les schismatiques, de telle sorte que la chapelle des Petites Sœurs devint le refuge de la liberté de conscience des catholiques et eut l'honneur de tenir lieu d'église paroissiale. Durant cette période l'asile des vieillards ne fut pas inquiété et ne souffrit aucunement au point de vue matériel, car des dons et des legs suppléaient à l'insuffisance des quêtes et alimentaient l'établissement. En 1875 il y eut une recrudescence; une loi retira aux corporations religieuses l'autorisation accordée en 1872 et, pour en finir, le *Grand Conseil* vota à la fin d'août un décret d'expulsion. Les Petites Sœurs des Pauvres eurent un mois de délai pour s'exécuter.

Alors une assistante générale, déléguée par la Maison-Mère, se présenta dans les salles et les infirmeries pour prévenir les pauvres vieillards de la mesure qui les atteignait dans la personne de leurs Petites Sœurs, coupables d'être religieuses. Elle fit savoir à tous, au nom de la Congrégation, que les Petites Sœurs n'abandonneraient pas leurs chers pauvres et qu'elles emmèneraient dans les maisons voisines ceux qui le voudraient. Sur quatre-vingt-cinq vieillards qui composaient le personnel, quinze trouvèrent un abri dans leurs familles, huit qu'on ne pouvait songer à transporter furent admis dans l'hôpital cantonal, soixante-deux acceptèrent l'exil

avec celles qui les avaient adoptés. De l'autre côté de la frontière on prépara des places.

Enfin le décret d'expulsion fut affiché, la police entoura la maison pour ne rien laisser enlever, et le 31 août l'administrateur des biens des communautés dissoutes, assisté de deux notaires, procéda à l'inventaire. Tous ces actes retentissaient douloureusement dans le cœur des Petites Sœurs et des vieillards. L'administrateur autorisa à emporter le linge personnel des sœurs, les livres, statues et tableaux, puis un paquet par chaque vieillard et douze lits garnis; le reste fut mis sous séquestre. On retira le Saint-Sacrement de la chapelle, on confia les vases sacrés et les ornements au curé catholique, lui-même atteint dans la liberté de son ministère. L'exode commença le 3 septembre avec un convoi de dix-sept vieillards; et le 8 septembre 1875, après avoir remis leur cause aux soins de la Bonne Mère du ciel et de l'archange saint Michel, patron de l'asile, les Petites Sœurs des Pauvres dirent adieu à la maison qui avait été la leur pendant quatorze ans : un foyer de charité était éteint!

La désolation des catholiques et des personnes libérales du pays était profonde, tandis que les sectaires s'applaudissaient. Les Petites Sœurs s'éloignèrent avec leurs pauvres vieillards, laissant à l'avenir le soin de rétablir leur œuvre en Suisse, où elles avaient trouvé des sympathies ardentes et des vocations généreuses, et sachant bien que la nation ne pouvait être tenue responsable des excès des Calvinistes dans un des cantons de la République. Le long du chemin, les employés des gares et les voyageurs regardaient avec étonnement ces exilés de

soixante-dix à quatre-vingts ans, s'en allant sous la conduite fidèle de leurs Petites Sœurs, et s'empressaient de les assister et de leur prêter secours. Les vieillards des maisons de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, etc., se serrèrent pour leur donner place, et une ou deux Petites Sœurs de Genève, résidant avec chaque groupe, rappelaient la maison d'origine et adoucissaient l'exil.

CHAPITRE XXV

Les Petites Sœurs des Pauvres en Espagne.

Vingt-deux fondations nouvelles. — Une imitation. — Le roi et la cour chez les Petites Sœurs des Pauvres. — Un ordre royal. — Episodes. — L'inondation à Murcie.

Après une suspension de quatre années, le mouvement des fondations en Espagne reprit par Huesca et Salamanque en 1872, Mataro en 1874 et Xérès en 1875; puis un grand mouvement se produisit à partir de 1877 à Palma (îles Baléares), Zamora, Tarragone, Cadix, San Lucar de Barraméda; en 1878 à Pampelune, Murcie, Séville, Médina-Sidonia, Vitoria, Ecija, Saint-Sébastien, Gérone, Baëza; en 1879 à Plasencia, Bilbao, Tortosa et Caceres.

Il est dans la nature des choses qui réussissent d'avoir des imitations, et dans le génie des imitateurs de s'approprier l'œuvre véritable : nous nous trouvons pour la troisième fois en présence d'une œuvre similaire. Une notice éditée à Huesca en 1873, après avoir dit avec vérité que « la nation espagnole n'avait à porter envie à aucune autre du côté des établissements de bienfaisance », faisait savoir au public que « elle réclamait la fondation d'un institut pour les vieillards ». La notice ajoutait, en intervertissant les

rôles : « Celui qui existe en France sous le titre de Petites Sœurs des Pauvres est fort ressemblant à celui qui achève de se fonder en Espagne » et, pour lui assurer cette ressemblance, elle attribuait à l'institut en formation un passé, une histoire, un nom, une œuvre... Lesquels? ceux mêmes des Petites Sœurs des Pauvres. Naturellement il en résulta une confusion dans l'esprit public, témoin du développement parallèle de deux Institutions se réclamant du même titre, quoique sous des costumes différents. L'état de choses se prolongea une dizaine d'années pour aboutir à une convention.

Mais quelle était l'attitude des pouvoirs publics à l'égard de l'association hospitalière? — Le 16 octobre 1871, les Petites Sœurs des Pauvres avaient été convoquées par l'alcade de Madrid et introduites dans un salon où siégeaient une vingtaine de messieurs. M. le Maire leur fit l'agréable déclaration que leur asile héritait, avec autorisation du gouvernement, de quinze mille francs sur la fortune d'un marquis, décédé avant même leur arrivée à Madrid. Cette circonstance ne manqua pas de piquer la curiosité et, les Petites Sœurs étant allées aux informations, le personnage qui avait tenu le rôle providentiel leur dit : « Je ne vous connaissais point, mais depuis quelque temps je sors pour ma santé dès le matin; j'ai suivi vos sœurs plusieurs fois sur les places et à les voir demander l'aumône d'un peu de viande, d'un peu de légumes, je me suis senti ému. Me trouvant l'exécuteur testamentaire dudit marquis, je me suis dit : Qui a plus besoin d'argent que ces pauvrettes? et j'ai proposé au ministre de vous octroyer le dix pour cent ». — Le 9 janvier suivant la reine

Vitoria [1] entra à l'asile sans s'être fait annoncer. Elle surprit les Petites Sœurs en pleine activité de service, notamment la petite sœur de la buanderie chaussée de gros sabots et lavant le linge, la petite sœur cuisinière affairée autour des bassines et du pain venus de quête, la petite sœur infirmière donnant des soins aux malades et aux infirmes. On n'eut d'autre pensée que de faire admirer à Sa Majesté les bontés de la Providence, qui, sans comités ni rentes, subvient aux nécessités des pauvres. La Petite Sœur, pour paraître ce qu'elle est, veut être vue à l'emploi, au milieu des vieillards : aussi la visite fut-elle concluante.

Ces deux circonstances de la maison de Madrid n'étaient en quelque sorte que les préliminaires de l'intervention officielle du gouvernement espagnol. Cette intervention revêtit un caractère de manifestation grandiose, unique dans les annales de la Congrégation. Le dimanche 18 avril 1875, en la fête du patronage de saint Joseph, eut lieu la pose de la première pierre de l'établissement situé Calle Almagro. Le roi Alphonse XII, la princesse des Asturies et les dames de la cour, le premier ministre Canovas del Castillo, le cardinal Moreno, les autorités militaires, le gouverneur de la province, le président de la députation provinciale, le premier alcade de la capitale, etc., rehaussaient par leur présence la cérémonie; une nombreuse assistance, composée des bienfaiteurs et bienfaitrices à tous les degrés de l'échelle sociale y compris les femmes du marché, se pressait sur le terrain; les drapeaux du pape et de la nation flottaient aux mâts et des arcs-de-triomphe

(1) Épouse du roi Amédée Ier.

marquaient le passage du cortège. La *cour* ayant fait pompeusement son entrée à dix heures, le clergé s'avança et le cardinal procéda à la bénédiction liturgique. Un acte officiel fut alors dressé, signé par les dignitaires de l'Église et de l'État, puis la pierre scellée : le roi, faisant mouvoir l'appareil, en fit la pose solennelle sous les yeux de la brillante assemblée. Après que le cardinal Moreno eut interprété dans un éloquent discours le sens religieux de la cérémonie, Alphonse XII prononça cette royale parole : « La pierre que je pose aujourd'hui est destinée à servir de fondement à un édifice consacré à un asile de bienfaisance. Je déclare que celui qui sert le pauvre me sert moi-même ».

Cet acte eut un retentissement considérable dans les sphères gouvernementales de la nation. Un document inséré au *Bulletin officiel* (province de Guipuzcoa) à la date du 8 novembre 1878, le compléta. La fondation de Saint-Sébastien venait d'avoir lieu et la supérieure avait fait application pour obtenir l'autorisation de quêter. Son instance fut référée au gouvernement, qui répondit : « Sa Majesté, considérant que ce n'est que par de tels moyens qu'un but aussi bienfaisant et aussi digne d'éloges peut se réaliser, a jugé bon d'accorder l'autorisation sollicitée, disposant en même temps que le présent *Ordre royal* soit publié dans le Bulletin officiel de cette province, afin que ladite supérieure et ses sœurs ne rencontrent aucun obstacle dans l'exercice de leur mission ». — Cette pièce administrative fut suivie d'une autre plus étendue, qui fut publiée dans la *Gazette* du 9 décembre 1880, et qui concernait Madrid la capitale : « *Ordre royal* du 1er desdits mois et an. Relativement à la demande

introduite, la section commence par observer que la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres est une institution bienfaisante qui a pour objet de recueillir dans ses asiles les vieillards abandonnés et se trouve approuvée et autorisée grâce à la protection que lui témoigne le Gouvernement à s'établir sur tous les points du Royaume; le Gouvernement usant en cela de ses attributions et l'ayant autorisée à Saint-Sébastien à bénéficier de la disposition spéciale dont il s'agit. — En concédant cette autorisation on ne pouvait moins faire que d'accorder à la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres la permission de solliciter la charité publique en faveur de leurs vieillards, puisque leurs asiles ne comptent pour leur subsistance que sur les secours qu'elles reçoivent de leurs bienfaiteurs ». — Ce double décret fait grand honneur à l'Institution hospitalière dont la position est légalement régularisée et qui est traitée comme un service public.

A côté de l'étude générale l'histoire anecdotique trouve sa place et met un peu d'étude locale. Ainsi la fondation de Cadix fut marquée par la célébration d'une messe solennelle à l'église du Carmel, avec le concours de la musique Sainte-Cécile et d'un orateur en renom, en présence des gouverneurs civil et ecclésiastique, du maire et de la municipalité au complet. Les douze vieillards de l'asile fixaient l'attention, car c'était l'œuvre des vieillards qu'on fêtait et les Petites Sœurs, instruments de cette œuvre.

La maison de Salamanque, après des années d'indigence, eut un jour de gloire. Avec l'aide des amis on parvint à acheter « le palais des quatre tours »,

vieux d'histoire et de décrépitude. La translation de l'asile se fit en grande pompe : vieillards et Petites Sœurs avec la croix en tête, l'aumônier en chape, les invités portant des cierges, s'avançaient à travers les rues; les balcons sur le parcours étaient tendus de draperies et les églises saluaient le passage du cortège par de joyeux carillons; le curé de la nouvelle paroisse et l'évêque du diocèse se joignirent à la procession pour bénir l'établissement. C'était une population entière qui se levait pour saluer et honorer ses pauvres, avec un de ces élans de foi que garde encore la chevaleresque et catholique Espagne.

Un médecin de Mataro ayant légué son bien aux indigents de la ville, ses exécuteurs testamentaires ne crurent pouvoir mieux remplir ses intentions qu'en faisant appel à la Congrégation hospitalière. Le legs fut employé à l'achat d'un terrain et à la construction de l'asile; mais si la maison sert à loger, elle ne fait pas vivre. Aussi M. le Maire eut-il la sagesse, au moment de la cérémonie officielle, de faire savoir à ses administrés que l'établissement n'était pas doté, et qu'ils auraient à s'associer à l'entreprise hospitalière en contribuant aux collectes des Petites Sœurs. Cependant les quêtes populaires sont difficiles à établir quand on commence avec un air de prospérité; les petites sœurs quêteuses le savent par expérience, et le don éclatant qui bâtit leur maison n'en rend parfois que plus difficile et plus laborieux leur emploi.

Vingt jours après la fondation de Zamora, le samedi 30 avril 1877, à quatre heures du soir, une brillante cérémonie commença à la paroisse avec rosaire et chant des litanies; elle se continua par une procession

comprenant soixante officiers de cavalerie, les autorités civiles, l'évêque et son clergé; on jetait des fleurs par les fenêtres sur tout le parcours et l'enthousiasme populaire était manifeste. La cérémonie s'acheva par la bénédiction de la chapelle de l'asile et la visite des vingt-six vieillards. L'un d'eux, qui avait l'âge respectable de quatre-vingt-douze ans, était assis à une petite table et recevait les offrandes; mis en verve et en joie par tout ce qu'il voyait, le nonagénaire avait des mots comme ceux-ci : « Ici, c'est le paradis! — Nous sommes plus heureux que des rois » et, quand l'évêque vint à passer, « plus heureux que Son Excellence, car nous n'avons aucun souci; nous n'avons que trois choses à faire : prier, manger et dormir ».

A Manrèse, à une époque de troubles politiques où l'asile tirait très dur pour vivre, on avait recueilli un pauvre vieillard qui mourait de faim et de misère. Ce singulier vieillard prenait de grandes précautions pour ne pas laisser toucher sa poitrine et dormait vêtu d'un vieux gilet. Le mystère dura jusqu'au jour où une forte indisposition obligea à enlever le vêtement pour raison de santé et d'hygiène; on découvrit alors que le gilet était tout cousu d'or, et effectivement on en fit sortir une somme de quinze cents francs. On demanda au richissime pauvre s'il savait ce qu'il possédait et ce qu'il entendait en faire; le propriétaire en haillons répondit qu'il y avait si longtemps, qu'à mesure qu'il gagnait une pièce d'or il la cousait dans son vêtement, qu'en vérité il ignorait la valeur de son trésor; mais ce qu'il savait bien c'est que, s'il avait amassé de la sorte son argent, c'était pour le laisser en récompense aux bonnes personnes qui l'assiste-

raient à la fin de ses jours. Ce bien revint ainsi aux Petites Sœurs, et la trouvaille servit à payer le pain et les notes arriérées, dans un moment de pénurie.

Les Petites Sœurs d'Espagne traversaient encore la période d'organisation et, comme il arrive en pareil cas, elles éprouvèrent plus d'une fois l'indigence en préparant le succès final. Ainsi la maison de Jaën avait dû se contenter de chèvres pendant six ans pour avoir du lait, et d'une buanderie sans réservoir et parfois sans eau pour faire la lessive. Au bout de ce temps une vache laitière et sa génisse arrivèrent; à cette heureuse nouvelle les vieillards se transportèrent dans la cour et acclamèrent les bonnes bêtes, les aveugles mêmes eurent la consolation de les toucher, en songeant à tout ce que ce lait donnerait d'amélioration à leur régime. Quant au lavoir, les maraîchers du voisinage prêtèrent leurs ânes, au moyen desquels les vieillards valides opérèrent le transport de la pierre et du sable. A force de s'employer on améliora progressivement la situation.

Tandis que l'œuvre hospitalière prospérait déjà dans les grands centres et que plusieurs établissements trouvaient leurs bienfaiteurs, notamment à Malaga dans la famille Larios, à Xérès dans la famille de Domecq, il fallait, dans les centres moins populeux, se contenter de vivre et d'assister un nombre limité de vieillards, en attendant un coup de Providence. Les Petites Sœurs goûtaient à la pauvreté; mais des consolations d'un autre genre les soutenaient et les réjouissaient, car là où est le sacrifice, là est l'onction de la grâce. Dans les petites maisons plus qu'ailleurs, on a le régime de famille et ce régime

n'est pas sans douceur; puis la sainte pauvreté fait se tenir bien près de Dieu et donne les joies de la vertu. C'est un fait d'expérience : il est arrivé bien des fois que des Petites Sœurs, transférées par l'obéissance d'une maison pauvre à un établissement plus à l'aise, ont regretté la petite maison où elles avaient mieux connu le sacrifice et le pur bonheur. Les œuvres évangéliques ne doivent pas être regardées simplement au point de vue humain, si l'on veut en avoir l'intelligence.

Dans cet ordre d'idées, les Petites Sœurs de Jaën étaient consolées par la mort édifiante d'un bon vieillard âgé de quatre-vingt-onze ans, qui était à l'asile depuis la fondation, était plein de reconnaissance et avait mis son bonheur à conduire les aveugles et à rendre beaucoup de petits services en ce genre, tant qu'il avait pu marcher. Après avoir porté son infirmité avec une patience qui ne se démentit point, il fit un suprême effort pour assister au sacrifice de la messe le dimanche des Rameaux, et dit : « C'est peut-être pour la dernière fois ». Effectivement le Jeudi-Saint il s'affaissa et reçut les derniers sacrements; le Vendredi-Saint, à trois heures de l'après-midi, il prononça les paroles : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains » et il expira sans agonie, laissant un pieux et doux souvenir à tous ceux qui l'entouraient.

Une fondation réussie fut celle de Palma, à Majorque dans les îles Baléares. Un legs de 1.500 francs, confié à un Père Oratorien, et l'accueil encourageant de la population, tels furent les débuts; mais l'année suivante on fit une acquisition importante et on ouvrit une souscription pour la payer. Or il y avait un

Majorquin que des opérations heureuses avaient rendu millionnaire et qui aimait son pays. Le philanthrope M. Coll, instruit de l'entreprise des Petites Sœurs des Pauvres par son gérant d'affaires, lui envoya 15.000 douros [1] pour payer la dette d'acquisition et ajouta que n'aimant pas à faire les choses à demi, on eût à lui faire savoir s'il manquait quelque chose. Le gérant ne se contenant pas de joie courut le soir même chez son ami, l'aumônier. Celui-ci, qui était un ami très dévoué de l'œuvre et exerçait des fonctions à la cathédrale, communiqua la nouvelle le matin suivant, après la messe. L'entrevue fut émouvante : les Petites Sœurs en apprenant ce que la Providence faisait pour la réussite de leur cher asile s'écrièrent : « Oh! maintenant si nous ne sommes pas bonnes; mais nous le serons! » Le cri de leur reconnaissance se traduisait par une promesse de dévouement vertueux, et c'est cela surtout qui fait marcher les maisons. Les malheureux en profitèrent, puis les bienfaiteurs se dirent les uns aux autres : « Il n'y a que quinze mois que la fondation est faite et déjà il y a cent quinze vieillards! ».

Assistons maintenant aux étapes d'une de ces fondations, à Grenade. « J'ai vu tous les comptes », a écrit une personne bien informée, « et voici ce que nos amis m'ont dit : Jusqu'au jour de l'acquisition, à commencer à celui de la fondation, une pauvreté obstinée sans intervalles, sans adoucissements : quelquefois 20 réaux [2] en caisse; peut-être une fois ou deux un capital de 1.000 francs qui était aussitôt

(1) Un douro vaut environ 5 francs.

(2) Les réaux de billon valent 27 centimes, et les réaux d'argent le double.

employé à mettre du linge dans les rayons de la lingerie; toujours une extrême difficulté à réunir, au bout de chaque mois, les 500 réaux du loyer. On décide pourtant l'acquisition du jardin, elle coûte avec les accessoires 26.000 francs, mais, après comme avant, rien en caisse. Au bout d'un an qu'on a le terrain, c'est-à-dire le jour de l'Ascension 1875, on pose la première pierre, l'archevêque fait la cérémonie; il bénit les tranchées qui devaient recevoir les fondations de la nouvelle chapelle; tous les bienfaiteurs étaient présents; ils avouent qu'ils se sont tous retirés en se demandant si, de ce jour en dix ans, la maison dont la première pierre était posée serait faite. Tout ce que la bonne mère avait d'argent avait passé à construire un mur indispensable du côté de la route, et à creuser les tranchées qui venaient de recevoir l'eau bénite. Eh bien! c'est fait, tout est payé : il le faut bien puisque personne n'a fait crédit. Le total de la dépense, y compris tout ce qui se fait pour Dieu, pour sa maison propre à lui, pour celle des pauvres, puis pour les basses-cours et dépendances, tout cela monte à 120.000 francs. L'archevêque y est pour 10.000 francs de sa bourse; la maison-mère pour un peu plus; tout le reste est venu par petites aumônes; pendant plus de la moitié des travaux on a cru chaque semaine qu'on allait s'arrêter ». Il est vrai qu'un négociant avait dirigé et surveillé avec grand soin tous les travaux, qu'une famille payait la dépense totale du pain consommé à l'asile, que le doyen de la faculté de médecine faisait avec bonté et gratuitement tout le service médical de l'établissement, qu'un professeur de lettres à la même université faisait, avec son beau-frère, le plus gros de la dépense

de la chapelle. — C'est ainsi que l'union des amis de l'œuvre établit des foyers de charité, qui ensuite s'alimentent par eux-mêmes et rayonnent sur une région.

Le 15 octobre 1879 fut un jour de deuil et d'angoisses dans la ville et le pays de Murcie : l'inondation couvrit toute la contrée. A cette époque, l'asile encore à ses débuts, était situé un peu au-delà des faubourgs. Vers deux heures, en pleine nuit, Petites Sœurs et vieillards furent réveillés par le son alarmant des cloches et les cris des voisins, qui frappaient à la porte demandant un abri. Ils disaient que leurs maisons étaient envahies, mais que celle-ci était en pierre et avait, par sa situation plus élevée, servi d'abri dans des circonstances pareilles. Il y avait là une troupe d'hommes, de femmes, d'enfants à demi-vêtus. Les femmes avaient imité « les vierges sages », elles arrivaient chacune avec une petite lampe allumée. On ouvrit les portes : vieillards et réfugiés se massèrent au premier étage. Il était temps, car l'eau arriva par flots dans la cour et envahit le rez-de-chaussée jusqu'à hauteur des lits, sans toutefois atteindre la literie. Le ciel s'obscurcissait; on ne voyait que de l'eau, on n'entendait que le bruit de l'eau et le son des cloches; on avait une impression comme si l'on avait été sur le point de faire naufrage. Devant ce désastre on pria, on récita le rosaire. Les pauvres gens réfugiés étaient saisis et tremblants, car on ne savait quelle allait être l'issue du fléau. Ils criaient miséricorde vers le ciel, en voyant de leurs yeux leurs pauvres maisons, battues par le torrent des flots, tomber en ruines et tout ce qu'ils possédaient s'ensevelir sous les décombres ou devenir le jouet des

eaux impétueuses. « Dieu nous l'avait donné, il nous l'a retiré, que sa sainte volonté soit faite! » tel était l'acte d'abandon de tout ce monde. Après des heures bien longues l'eau commença à baisser; mais pendant quinze jours, les pauvres gens furent obligés de rester à l'asile, au moins pour avoir un refuge la nuit. Les Petites Sœurs, se rappelant leur titre de sœurs hospitalières, partageaient avec les nouveaux pauvres le logement, la nourriture, le vêtement.

CHAPITRE XXVI

Histoires de vieillards.

L'œuvre de la grâce. — La crise de conscience et la dignité humaine. — Le poids du malheur. — Les auxiliaires éphémères des Petites Sœurs. — Aux confins de l'existence.

Un de ses éléments manquerait à cette histoire, si les vieillards n'y figuraient en bonne place. De même qu'il arrive dans la nature qu'on extrait les diamants du milieu de minéraux communs, qu'on les taille pour qu'ils jettent leurs feux, et qu'on les assortit dans des écrins; de même on tire de la masse commune des traits édifiants, des histoires merveilleuses, des faits rares dont chacun a son rayon, triste ou doux, éclatant ou voilé, et dont l'assemblage contient des reflets spéciaux de l'œuvre hospitalière.

A Pau, en 1875, Jean Clausel fut pris d'une seconde attaque de paralysie et reçut les derniers sacrements. Sous cette existence si humble et si ignorée se cachait une merveille de grâce. La vie revint tout doucement et il eut bientôt assez de force pour se rendre compte de son état; de grosses larmes coulèrent de ses yeux. La sœur infirmière lui demanda le motif de son chagrin et s'offrit à le soulager. Ah! dit le vieillard en soupirant, j'ai de la peine de voir que je ne puis

accomplir mon vœu, ce vœu que j'ai fait à Dieu de mourir sur une brassée de paille. Alors sa figure se ranima et voici ce qu'il raconta : « Vingt-cinq ans avant mon entrée dans cette maison j'étais encore maître d'école, je gagnais paisiblement ma vie malgré les sacrifices que je m'étais imposés pour l'éducation de mes deux frères, dont l'un mourut au moment où il finissait ses études. Je lus un jour la vie d'une princesse qui, plusieurs années avant sa mort, quitta tout pour mendier son pain et mourut sur la paille; aussitôt je sentis que c'était pour moi l'appel de Dieu, et je reconnus par un mouvement auquel je ne pus résister que je devais quitter mon village et aller mendier mon pain. J'ai fait ce métier pendant vingt-cinq ans et pendant ce temps je n'avais pour abri que la voûte du ciel, une grange ou une écurie pour passer la nuit. Lorsque la loi qui interdit la mendicité fut portée, je dus cesser de mendier mon pain, il y a sept ans environ. Alors je me résignai à entrer dans cet asile, lorsque je compris que je mangerais encore le pain mendié et que je pourrais me dévouer autour des malades. Maintenant, ajouta-t-il, j'espère bien mourir. Si le Bon Dieu me voulait! Il me tarde bien d'aller le voir, quoique je sois un grand pécheur! Je m'ennuie beaucoup sur la terre ». Il atteignait quatre-vingts ans, et dans les derniers temps il marchait à l'aide de deux bâtons. Ce bon vieillard, malgré ses infirmités, tous les jours faisait le chemin de croix à genoux, récitait les sept psaumes de la pénitence, et passait des heures entières en adoration devant le Saint-Sacrement; en outre il était le servant de messe et édifiait la maison par sa tenue et sa piété. On ne remarquait cependant rien d'extraordinaire, ni de

singulier en ce vieillard, si ce n'est son dévouement sans bornes auprès des malades, principalement la nuit, la régularité et la tranquillité de sa vie. Dieu prolongea de deux mois son exil et il mourut, purifié par la souffrance et sanctifié par la religion.

Dans le Midi, pendant les exercices d'une retraite, une pauvre femme, inconsciente plutôt que folle, sans lueur de raison, déclara tout à coup qu'elle allait se confesser. Grande surprise! La sœur infirmière prévint le missionnaire de l'état mental de sa pauvre bonne femme. Mais voilà que l'intelligence reparaît, comme la lampe qui se rallume, et les idées confuses se précisent. Elle pleure les fautes conscientes ou inconscientes d'une vie passée sans Dieu, elle les confesse au ministre de Jésus-Christ; puis elle s'avance vers la salle d'infirmerie, se met à genoux devant ses compagnes, sollicite leur pardon pour les ennuis qu'elle leur a causés. L'émotion gagne les infirmes, qui répondent des choses touchantes. La pauvrette, toute heureuse, fait la sainte communion, la première de sa vie, goûte quelques jours le bonheur de connaître et d'aimer Dieu, puis retombe dans son inconscience, comme la lampe qui baisse et qui s'éteint. Mais une âme purifiée par la pénitence, enrichie des dons de Dieu, touchée par le divin amour, habitait sous cette pauvre enveloppe matérielle, jouet de la folie!

Dans le Sud, une des bonnes femmes, atteinte d'une maladie pénible, s'ennuyait beaucoup de sa position et songeait même à se détruire. Enfin un jour, entraînée par le désespoir, elle profita d'un moment où les Petites Sœurs étaient très occupées pour réaliser son noir dessein. Fort heureusement elle fut

aperçue par la Bonne Mère, qui fut on ne peut plus surprise en voyant cette pauvre femme, qui jusqu'alors pouvait à peine marcher, s'échapper en courant. Elle s'empressa de l'arrêter et de lui demander ce qu'elle allait faire. Cette personne se voyant découverte, ou plutôt l'esprit malin qui la possédait se sentant découvert, la fit entrer dans un transport furieux, au point que quatre sœurs pouvaient à peine la retenir. Ne sachant que faire pour l'apaiser, les paroles et les encouragements restant sans effet, on s'avisa d'aller chercher de l'eau bénite et d'en jeter sur elle assez pour qu'elle se sentît mouillée. La pauvre femme aussitôt se mit à sourire et dit : « C'est fini! Je ne sais ce que vous m'avez jeté, mais lorsque cette eau est tombée sur moi, je me suis trouvée si désarmée que je ne sais pas ce qui s'est passé en moi ». Elle se mit à pleurer et à demander pardon; elle avoua son projet homicide en s'en repentant et en bénissant le ciel de l'avoir sauvée.

Dans certains cas l'*idée morale* est plus en cause que l'*idée religieuse* : tandis qu'ici c'est l'âme spiritualisée qui s'élève vers le ciel, là c'est une crise de conscience qui se produit et il s'agit premièrement de la dignité humaine. C'est tout un petit monde en action.

Un personnage qui, dans sa jeunesse, avait fait un essai comme ministre d'une religion quelconque, et avait depuis longtemps abandonné toute idée de prosélytisme pour faire du dollar et jouir de la vie, avait quatre-vingt-six ans et était depuis sept ans à l'asile. Il n'avait gardé des phases variées de son existence que l'amour du confortable et le goût des romans, comme si cette lecture le faisait échapper à

la triste réalité; cependant les infirmités s'aggravaient avec l'âge, et ses membres perclus refusaient de plus en plus leur service, tandis que, au-dedans de son âme, la nature et la grâce se faisaient une guerre intestine. En proie à une irritation croissante, cet infortuné éprouvait grandement la patience de la sœur infirmière; enfin un jour qu'elle était à bout de moyens, celle-ci alla trouver la supérieure, la priant de dire quelques mots au malade, l'autorité devant y ajouter son poids. La Bonne Mère se rendit à l'infirmerie, dit bonjour au vieillard qui était assis sur un fauteuil dans un coin, lui demanda comment il allait, mais il ne répondit rien; elle le lui demanda une deuxième, une troisième fois, pas de réponse. Elle s'assit : Pour l'amour de Dieu, dites-moi ce qui vous rend si triste? et que puis-je faire pour vous rendre heureux? vous ai-je jamais refusé quelque chose? — — Il répondit : non. — Eh bien! dites-moi ce que je puis faire pour vous? — Rien; c'est trop tard; j'ai cherché partout le bonheur et je ne l'ai pas trouvé; maintenant je suis vieux, infirme, impotent, insupportable à tout le monde..., mon avenir est plus triste encore, je vois l'enfer ouvert pour me recevoir!... — Cette âme s'ouvrait enfin, et offrait un spectacle de désolation; mais devant cette misère, la religieuse reparut; elle parla de la divine miséricorde, elle dit qu'il n'était pas trop tard, que Jésus-Christ voulait son salut... — Un peu de confiance passa dans l'âme du malheureux vieillard qui, faisant un effort, pria de faire venir l'évêque catholique. C'était en pays de mission; l'évêque se présenta. — Ah! monseigneur, dit le vieillard de quatre-vingt-six ans, il y a si longtemps que je résiste.

Dans un pays semblable on recueillit une vieille femme, venue on ne sait d'où, échouée dans le port de mer comme une épave. La vagabonde avait mené une vie comme bien des personnes accablées de pauvreté et de besoins, et s'était adonnée à l'ivresse. La faire entrer à l'asile, c'était l'enlever à son vice et à l'occasion, toujours si forte. La bonté de tout le monde la gagna. La pauvre femme sentit son moral se relever et, en reprenant conscience de la dignité humaine, elle se tourna vers Dieu comme instinctivement, car la religion est une force morale incomparable et a des remèdes pour toutes les misères. Bientôt elle dit aux sœurs : J'aime beaucoup votre religion, nulle part je n'ai trouvé autant de charité! Cet argument devenant de plus en plus pressant sur son esprit et sur son cœur, elle désira être reçue dans l'Église et, après avoir subi les épreuves préparatoires d'instruction, de fidélité et de bonne conduite, elle reçut le baptême des mains de l'évêque à l'âge de soixante-dix ans. Lorsqu'elle inclina la tête et que l'eau sainte coula sur son front, les regards des Petites Sœurs contemplaient la nouvelle enfant de Dieu, et cette vision ravissait leur cœur et leur foi.

Les circonstances varient avec la condition des personnes, mais le fond de misère est le même. — Un homme âgé cheminait le long du Rhône, avec de tristes pensées. Son commerce était tombé, sa femme et ses enfants étaient morts et le seul qui lui restait paraissait malade comme les autres. Son cœur de père souffrait et, pour secourir son enfant, il avait voulu travailler et gagner pour deux; mais il n'avait trouvé d'ouvrage nulle part, car il était trop vieux et

trop débile, et le découragement l'avait saisi. Il se dirigeait vers quelque endroit solitaire pour mettre fin à ses jours, et suivait le chemin qui longe le fleuve, lorsqu'il vit devant lui l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres; aussitôt cette pensée lui vint à l'esprit : Si je demandais à entrer là! Pendant une longue demi-heure il allait et venait, attiré par l'eau, attiré par l'asile, l'idée de la destruction et l'instinct de la conservation se livrant en lui un violent combat; mais la voix intérieure disait impérieusement : « Entre ici! » Il entra, exposa sa misère et les larmes coulèrent. On l'encouragea; on lui fit espérer; il réussit si bien à faire pitié aux Petites Sœurs que cinq jours après il était admis. C'était le salut. Il devint doux, résigné, serviable, se réconcilia avec Dieu et l'humanité, et ne songea plus au suicide.

Mme X... réussissait dans la vie. Son mari, qui était fonctionnaire, était devenu sous-préfet dans une ville importante. Par son éducation, ses talents naturels, sa vertu, elle imposait son ascendant et était devenue le principal personnage de l'endroit. L'orage qui devait bouleverser cette existence se préparait. Son mari se livra au jeu et fit de grosses pertes; il mourut sur les entrefaites. Son fils, qui restait comme une espérance, perdit la raison et fut mis dans une maison d'aliénés. En quelques semaines elle perdit sa fortune, sa position, son avenir. Courbée sous le malheur, arrivée au seuil de la vieillesse, mais aussi grande par son courage chrétien que par son infortune, elle alla frapper à la porte des Petites Sœurs des Pauvres, dans la ville même qui avait vu sa gloire. Elle se soumit au régime commun : la bien-

faitrice n'était plus qu'un des pauvres vieillards de l'asile.

Rentrons un peu dans l'élément commun, pour y voir éclore le dévouement du pauvre et se former les auxiliaires éphémères des Petites Sœurs. Constance datait de la fondation et avait suivi le développement de la maison de Gand pendant quinze années. Elle aimait à rendre service, ne manquait jamais un jour de repassage, faisant ce qu'on lui demandait avec une scrupuleuse attention; aussi les Petites Sœurs qui dataient de la fondation rendaient témoignage que Constance était bonne comme au premier jour, complaisante pour toutes, respectueuse, ne se mêlant de rien que pour donner un avis utile à propos. Elle tomba le fer à la main, à son cher repassage; alors on l'emporta à l'infirmerie et, comme elle avait quatre-vingt-neuf ans, la Bonne Mère lui dit d'y rester à finir tranquillement ses jours. Constance répondit : « Ma bonne mère, puisque vous ne me donnez plus rien à faire, je vais tout le temps prier pour les besoins de la maison, car depuis que je suis ici on prend toujours du monde de plus!... »

Dans le Nord, un des vieillards travaillait avec une ardeur incroyable à défricher un terrain destiné à faire le jardin, et le soir au clair de la lune il y allait encore : on eût dit un bien de famille. Ce brave homme tomba malade à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et si gravement qu'on dut l'administrer; mais lui ne pouvait se résigner à mourir avant d'avoir achevé sa tâche; aussi prenant saint Joseph pour avocat, il le priait avec instance de lui obtenir un sursis de deux années de vie, le temps nécessaire pour mettre

le jardin en état de culture. Le petit père Pin se rétablit contre toute attente et, pendant deux ans encore, il continua à défricher le terrain. Au bout de ce temps la maladie le reprit; cette fois sa tâche était accomplie, il ne demanda plus de délai et il mourut, content d'avoir rendu service aux Petites Sœurs.

Claude avait des motifs pour entrer à l'asile. Ancien cultivateur, il avait mangé et bu tout son avoir, et s'était finalement placé domestique chez des neveux; la passion de boire l'en avait encore chassé. Rebuté de tout le monde, il demanda à être placé chez les Petites Sœurs des Pauvres, promettant de ne plus s'enivrer s'il était reçu. Claude fut exemplaire tout de suite. Le voyant si bien disposé, valide encore, on songea à lui pour des courses en ville et au port, non sans quelque inquiétude du côté de la vieille passion. Mais Claude était radicalement guéri, et pas une fois on n'eut ce reproche à lui faire.

Le petit père André se mourait. Il dit à la Bonne Mère : « J'ai une faveur à vous demander; je voudrais bien voir tous les hommes de la salle pour leur demander pardon, car nous avons quelques contestations de temps en temps, nous autres, et on peut bien se faire de la peine ». Le défilé commença. Le petit père André avait rassemblé toutes ses forces et s'étant assis sur son lit, il dit : « Vous ètes tous là, n'est-ce pas? Eh bien! je vous demande pardon; de mon côté je vous pardonne de bon cœur ». Il tendit la main à chacun, et chacun lui répondit une bonne parole. La scène avait impressionné tous ces bons vieux et ils s'en retournaient en disant : « En voilà un bel exemple à mettre en pratique! » On en profita

pour attirer l'attention des vieillards sur ce point et diminuer, autant que possible, les difficultés de la vie commune.

Parmi les vieillards d'Espagne on en remarquait un, dont la tête touchait les genoux et dont tout le corps était l'image parfaite de la décrépitude, tandis que l'âme gardait sa vigueur. Il avait un associé d'indigence, dans la personne d'un aveugle; et l'un menant l'autre ils arrivaient à la chapelle de grand matin et y restaient en prières jusqu'au déjeûner. Le nonagénaire communiait chaque fois que les Petites Sœurs communiaient; l'opération pour le prêtre était malaisée, tant cette vieille tête avait de peine à se redresser un tant soit peu. Que faisait-il sur la terre, ce vieillard? Plusieurs choses excellentes : il priait, il donnait le bon exemple, il souffrait chrétiennement, il avait foi en un monde meilleur; n'était-il pas de ceux qui attiraient la bénédiction du ciel sur l'établissement?

Dans le *monde des vieillards,* aux confins de l'existence, la destinée humaine se manifeste, non moins que dans l'âge mûr et dans la jeunesse, sous les formes les plus variées; et l'histoire, miroir sensible, fixe au passage les images qui se présentent, souvent communes, parfois curieuses, parfois rares.

CHAPITRE XXVII

Les us et coutumes.

Les fondations de Gand et de Charleroy, en Belgique. — Le casino de Rochefort. — La foire de la Saint-Lazare à Autun. — Une maison de Paris en 1874. — Le Coutumier en voie de formation.

La Belgique s'était enrichie de deux nouveaux établissements, à Gand en 1873 et à Charleroy en 1874, et la France de huit établissements, à Grasse, Rochefort, Chantenay (près Nantes), Lons-le-Saulnier en 1873; Calais, Autun en 1874; Limoges et Saint-Denis en 1875.

En arrivant à Gand, les Petites Sœurs furent reçues par leurs bienfaiteurs dans une maison toute décorée, et elles eurent la joie d'apercevoir au milieu d'eux un groupe de trois vieillards hommes et de trois vieillards femmes, qui formaient le bouquet de fête et le noyau de l'asile. Une bonne famille donna 50.000 francs pour faire cesser l'état provisoire de la fondation; puis M. Werspeyen fit connaître l'œuvre hospitalière aux lecteurs du *Bien public*. — L'asile de Charleroy éveillait de son côté des sympathies dans la région industrielle du Hainaut, et trouvait un appui important dans la famille Dumont. La Belgique aimait ces asiles de vieillards.

Une fondation qui ne fut point vulgaire fut celle de Rochefort. Mgr Thomas, qui était un ami fervent de l'institution, s'était avisé d'acheter le casino dont les actions périclitaient et d'y installer les Petites Sœurs des Pauvres..... Celles-ci arrivent le 28 juillet; elles pénètrent dans l'établissement qui a été pendant trente ans le rendez-vous des fêtes mondaines; elles entrent dans cette grande salle de danse qui occupait toute la longueur du bâtiment; elles voient un théâtre, des violons, des tambours et sur les murs des peintures figurant des ballerines et des allégories, les rires et les jeux; elles montent dans les galeries qui avaient vue sur la scène et se remplissaient de spectateurs : partout règnent l'abandon, le désordre, le délabrement. Les sœurs pensent à leur mission et, impressionnées par le contraste violent entre le passé dont les débris épars traînent sous leurs yeux, et l'avenir qui commence, elles installent un tabouret au milieu de la salle, posent dessus leurs statuettes, s'agenouillent et prient... Les jeunes filles d'un pensionnat surviennent apportant des offrandes et, tout heureuses d'être les premières bienfaitrices, se groupent au centre de l'ancienne salle des concerts, essaient l'acoustique et font résonner un chant gracieux en l'honneur de la Vierge.... Les vieillards entrent et le changement de scène s'opère définitivement.

A Autun, les dames de charité avaient tenu ouverte pendant une heure chaque jour la maison destinée à servir d'asile; aussi en arrivant, les Petites Sœurs trouvent les appartements remplis d'objets : vieux lits, vieux poêles, vieux tapis, vieux vêtements et ustensiles, chaises et lampes, légumes et provisions,...

un pèle-mèle charmant aux yeux d'une fondation. Le dimanche suivant, Mgr Perrault se fait l'interprète du sentiment public et dit, du haut de la chaire de sa cathédrale : « Les premiers secours doivent continuer si nous voulons que l'œuvre prospère. Nous allons ouvrir une souscription et moi, votre évêque, je me mets en tête ». Ce qui fut curieux, ce fut les jours suivants de voir sur la rue les chevaux, le break et le cocher de l'évêché faisant les charrois de bois, de paille, de comestibles, de vieux meubles, au fur et à mesure que la charité publique en donnait. Ce qui ne fut pas moins curieux, ce fut aux grandes foires de la Saint-Lazare de voir, sur l'invitation des marchands forains, les Petites Sœurs passer avant tout le monde à leurs étalages, recevoir de l'un et de l'autre des petits articles : couteaux, ciseaux, fil, aiguilles, cordon, savonnettes... et de voir les comédiens et les saltimbanques, entraînés par l'exemple, sortir de leurs campements et apporter des sous et des petites pièces! De telles manifestations ne se voient qu'au début des fondations, quand elles sont dans toute leur fraîcheur et leur simplicité.

Rentrons dans l'histoire générale. Un article paru en 1874, dans le journal *Le Temps* qui représentait les idées libérales à Paris, attirait alors fortement l'attention. « J'ai voulu juger par moi-même du progrès de l'institution », écrivait le rédacteur, « et je me suis mis en route pour visiter la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. Les portes sont ouvertes toutes grandes aux visiteurs; cette aimable et inépuisable charité n'a rien à cacher, et les éloges les plus empressés sont reçus avec une simplicité touchante.

Les Petites Sœurs des Pauvres sont restées fidèles à la généreuse tradition de Jeanne Jugan; elles ne pensent qu'à leurs pauvres; elles s'effacent devant eux; elles ne se comptent pour rien. Il est difficile d'imaginer un hospice mieux entretenu et plus sagement administré. Dès l'entrée, le visiteur est frappé par l'aménagement intelligent des différents services. C'est la propreté qui est le luxe de cet établissement modèle.

« La lingerie est, à elle seule, une merveille. De grands casiers montant jusqu'au plafond abritent le linge des pauvres. Chaque vieillard a sa petite case, où ses serviettes, ses draps, son linge de corps sont pliés avec un soin que ne désavouerait pas la ménagère la mieux accomplie. Il y a dans cette sorte de bibliothèque le linge de la maison et le linge que les vieillards ont apporté à leur entrée dans l'hospice. Ces pauvres gens ont, eux aussi, l'instinct de la propriété. Ils tiennent à leurs guenilles; aussi chacun de leur vêtement porte-t-il une étiquette avec le nom du propriétaire. Et il n'y a pas de risque que ces objets-là soient égarés ou perdus au blanchissage! Surveillés avec un soin tout paternel, les vêtements des pauvres arrivent à une longévité qui tient du prodige.

« La cuisine, très grande, est du plus joyeux aspect. Il faut voir les larges chaudières où bout le café, où cuit la soupe de chaque jour. Il faut voir surtout le grand meuble à tiroir qui contient les croûtes ou les morceaux de pain ramassés un peu partout. Chaque miette de pain est l'objet d'un examen attentif. Ces provisions de pain sont énormes et n'en déplaise aux délicats, fort appétissantes. Jugez de la quantité qui est nécessaire aux besoins de chaque repas!

« J'ai été très touché de l'expression de calme, de contentement, de sérénité, écrite sur ces visages qui portent, pour la plupart, l'empreinte de longues et cruelles souffrances. Ces pauvres gens ont trouvé là leur paradis. Ils sont de toute origine, ils ont été ramassés un peu partout; sous l'empire de cette douce loi, ils ont pris peu à peu le même aspect.

« Rappelez-vous maintenant que les Petites Sœurs des Pauvres vivent de la charité au jour le jour, qu'il leur est interdit de thésauriser, qu'elles ne savent pas à la fin du mois ce qu'elles auront le mois suivant. Et quand vous les verrez accomplir leur œuvre infatigable de dévouement, ne vous détournez pas, allez à elles. Dites-vous bien qu'il n'y a pas de charité mieux placée; dites-vous aussi qu'il n'y a pas d'opinion philosophique particulière qui puisse être, je ne dirai pas hostile, mais indifférente devant cette admirable association. La charité ainsi entendue, ainsi pratiquée, doit être universellement respectée et encouragée parce qu'elle est profondément humaine ».

Ces appréciations de la presse ramènent l'esprit à l'étude intérieure de la Congrégation, à sa psychologie. A cette époque certaines formes de charité, acceptées ou simplement tolérées au début, tombaient en désuétude ou étaient refusées. Ainsi à Nice, comme en plusieurs autres villes, il y avait eu un bal de charité avec le double but ordinaire d'offrir un divertissement à la société élégante et de faire bénéficier les pauvres du plaisir des riches, et une part des recettes avait été remise à l'asile des vieillards. Depuis, la Congrégation s'est interdit de chercher ses

ressources dans les divertissements publics; cette charité toute mondaine n'est pas celle des Petites Sœurs et elles ont reconnu maintes fois que la Providence en dédommage amplement.

De même, dans plusieurs départements, la municipalité ou le bureau de bienfaisance, voulant reconnaître les services rendus à la cause de l'assistance publique, votait un subside annuel aux Petites Sœurs. Ce secours officiel avait eu sa raison d'être dans les commencements, mais avec le temps on voyait que ce mode d'assistance n'était pas suffisamment conforme à l'essence de l'œuvre. Celle-ci en effet, instruite par l'expérience, prenait de plus en plus conscience d'elle-même et se dégageait des procédés accessoires pour concentrer sa force d'action. A Marseille par exemple, en 1875, le Conseil municipal bien intentionné vota une annuité de 5.000 francs. Une note fait savoir que « la congrégation ayant résolu de n'avoir plus de revenus fixes et ces sortes de dons pouvant être regardés comme une rente sur laquelle nous pouvions compter, on nous fit remarquer que nous devions nous abandonner entièrement à la divine Providence, ne compter sur rien autre, soigner les pauvres gratuitement et avoir la peine d'aller chercher le pain de chaque jour; en conséquence nos supérieurs décidèrent qu'il fallait aller remercier M. le Maire et le prier de ne plus nous porter sur le budget ». M. le Maire fut grandement touché de cette décision et dit à la supérieure : « Ma sœur, je puis vous dire que c'est la première fois de ma vie que je vois refuser l'argent; tout le monde vient ici m'en demander et vous, qui avez tant de pauvres à nourrir, vous venez me remercier et me

prier de ne pas vous en donner. Je m'incline. Dieu ne peut pas faire moins que de vous bénir ».

A Bruxelles, depuis la fondation, il existait une société de dames qui recueillaient au nom des Petites Sœurs des Pauvres un certain nombre de souscriptions et avaient une caisse à cet effet. Sous une forme ou sous une autre, dans quelques maisons de la première époque, notamment à Dijon, un comité de dames avait fonctionné au bénéfice de l'asile des vieillards. Il n'est que juste de reconnaître hautement les services rendus et le dévouement des personnes, spécialement en ce qui concerne la lingerie, le vestiaire, les raccommodages; mais cette juxtaposition avait le défaut de faire double emploi dans la plupart des cas et d'altérer l'idée de l'œuvre. A l'époque qui nous occupe, cet usage n'était plus conforme aux us et coutumes de la Congrégation. Aussi à Bruxelles, en mai 1875, Mme d'Aripe, la présidente, remit aux Petites Sœurs toute la comptabilité. Ainsi la force même des choses et l'action du temps suffisaient pour opérer les transformations désirables.

La quête également avait pris plus de régularité. Au principe et pendant une vingtaine d'années au moins, il n'était pas rare qu'une sœur sortît seule ou accompagnée d'un vieillard de l'asile pour faire les commissions et recevoir les offrandes accoutumées; maintenant elles allaient deux à deux. D'autre part la nécessité avait contraint à de longues tournées de quêtes dans les campagnes et à des absences de plusieurs jours de la communauté; progressivement on avait réglementé les cas d'absence, de façon à procurer aux petites sœurs quêteuses le bienfait habituel de la vie de communauté, tout en assurant

aux asiles les ressources de la région. D'ailleurs l'établissement des chemins de fer et des nouvelles voies de communication facilitait cette réglementation.

L'histoire étant la mémoire du passé et la leçon de l'avenir, il importait de faire entrer dans la trame du récit l'ensemble des pratiques qui fixent la tradition et forment les coutumes. — A Bruges, comme autrefois en plusieurs maisons, l'usage existait de faire travailler pour le dehors les vieillards valides. Dans cet endroit les hommes dévidaient du fil et les femmes faisaient de la dentelle. C'était un usage des premiers temps de la *Famille hospitalière*, et dans ce cas une part du bénéfice revenait à la maison et une part aux vieillards. Même après l'approbation de la Congrégation en 1854, la Règle spécifiait qu'une sœur serait chargée dans chaque maison du travail des pauvres; elle devait être « juste à leur égard, donnant exactement à chacun une part du prix de son travail », et cette part était réglée par la supérieure générale, selon les localités. Le règlement portait que ladite sœur « aura un registre sur lequel elle notera les différents ouvrages, le jour où ils auront été donnés, le nom des personnes qui les procurent, la qualité, le prix qu'on est convenu de donner ». A Bruges, en 1868 et les années suivantes, l'usage était encore en vigueur. On promit aux femmes une part du prix du travail des dentelles; puis on modifia la réglementation et on laissa à chacune la liberté de travailler à son compte avant le déjeûner et après le souper; mais d'une façon comme de l'autre, le bénéfice total des travailleuses ne dépassa guère deux cents francs pour toute une année. Il en résulta même cet inconvénient que les

plus vieilles ne pouvaient travailler aux heures laissées libres, que les infirmes souffraient du contraste, que la saison d'hiver entravait tout le personnel, et qu'en définitive on créait une classe de vieillards privilégiés et une classe de vieillards déshérités. La Congrégation, qui avait à un haut degré le génie pratique d'organisation, se gardait bien d'introduire cet usage primitif dans les fondations de dates plus récentes et on en chercherait vainement trace en Angleterre et aux Etats-Unis. Sans rien violenter, elle le laissa tomber en désuétude là où il existait et il disparut de lui-même des maisons des Petites Sœurs des Pauvres, comme ces branches qui sèchent sur l'arbre et bientôt n'en font plus partie.

Ainsi une évolution importante s'était faite dans les usages et les habitudes, à mesure que la *Petite Famille* s'était développée pour devenir une grande Congrégation, et le *Coutumier* était en voie de formation.

CHAPITRE XXVIII

La Maison-Mère. — L'approbation de la Règle.

Le chef-lieu de l'Ordre. — Le pape Léon XIII. — Les lettres testimoniales. — Le vœu d'hospitalité. — L'examen et l'approbation des Constitutions. — Mort de la première Petite Sœur des Pauvres et fondatrice.

Les supérieures des maisons de la Congrégation, réunies au nombre de cent trente-sept à la Tour Saint-Joseph le 1er juillet 1878 pour prendre part à un chapitre général, y trouvèrent l'établissement achevé et un personnel de quatre cent cinquante postulantes, novices et professes. Un don de 100.000 francs, fait par l'une des sœurs en 1876, avait permis de terminer les travaux, et l'abbé Derlet, architecte de mérite, effectuait avec succès toute la dernière partie d'organisation. Enfin, après vingt années de main-d'œuvre le monument se dressait dans la beauté de sa ligne architecturale, avec ses constructions à la fois simples et imposantes en pierre et en granit extraits sur la propriété même; enfin le calme des champs et la régularité tranquille des exercices succédaient au bruit des instruments et au va-et-vient des ouvriers et des corps de métiers.

La Bretagne gardait le centre de la *Famille hospita-*

lière, au pays natal de sa charité. Située à l'extrémité de l'Europe comme pour se prêter aux relations entre l'Ancien et le Nouveau Monde, peuplée par la race celtique comme le pays de Galles et l'Irlande, en rapports incessants avec Paris et Londres et de là avec le monde entier, dévouée comme la France à l'œuvre des missions et de la propagation de la foi, cette province offrait les convenances désirables pour le chef-lieu de la Congrégation hospitalière.

La Maison-Mère des Petites Sœurs des Pauvres est située entre Rennes et Dinan, en pleine campagne. Quelques hauteurs la dominent entre Bécherel et Saint-Pern. Une ligne de bâtiments, d'où se détachent quatre ailes, se développant sur une longueur de 235 mètres, apparaît dans la vallée, dans un paysage gracieux, formé de prairies et d'arbres au milieu desquels s'élève la Tour de Saint-Joseph, sous un ciel où courent d'ordinaire quelques nuages.

Le noviciat unique et central de la Congrégation était joint à la Maison-Mère et ne manquait pas de pittoresque, par la variété même des nationalités qui y étaient représentées. Les nations latines, la France, l'Espagne, l'Italie envoyaient leurs sujets; les nations de langue anglaise, Irlande, Écosse, Angleterre, États-Unis fournissaient un recrutement appréciable; la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, etc., donnaient de généreuses vocations. Le temps du noviciat, avec ses deux années de probation, permettait de fondre tous ces éléments dans le moule de la charité hospitalière et de les utiliser ensuite, pour le bien général des pauvres vieillards, à travers le monde.

De là en effet on avait vu partir les Petites Sœurs des Pauvres comme de jeunes essaims : pour diverses

fondations en France et en Belgique à partir de 1856; pour l'Angleterre en 1861, pour l'Espagne en 1863, pour l'Afrique et l'Amérique en 1868, pour l'Italie en 1869. Le mouvement de dispersion continuait et allait s'étendre; déjà le nombre des établissements était de cent soixante-dix. Il y avait là un centre de grande activité et d'enthousiasme considérable. Les mêmes personnages qui avaient présidé aux essais et aux développements prodigieux de l'œuvre hospitalière prenaient une part prépondérante à son fonctionnement général; leur présence même et la vénération naturelle dont ils étaient l'objet contribuaient à donner de la cohésion à ce grand corps et à établir la force de centralisation.

A Rome, le pape Léon XIII venait de succéder à Pie IX. Le 16 avril 1878 l'abbé Le Lièpvre obtint du Souverain Pontife, au nom de la Congrégation, une audience dont il envoya ce compte rendu : Après un ensemble de questions et de réponses « sur la nature de l'œuvre, son origine, ses moyens d'existence, les pays où elle est établie, le nombre des vocations, Léon XIII arriva à cette question importante : Où en êtes-vous de l'approbation de la Congrégation et de sa règle? — Je dis ce qui avait eu lieu en 1854. — Sa Sainteté continua : A présent vos supérieurs veulent-ils demander l'approbation de la règle, la désirent-ils? — Je répondis : Leur désir est surtout de se conformer sur ce point aux vues de Votre Sainteté. — Je repris : Il y a un point dans les constitutions des Petites Sœurs des Pauvres qui tient à cœur aux supérieurs et que je crois comme eux de la plus haute importance, c'est celui qui regarde la conservation de la

pauvreté telle qu'elle se pratique. D'après les constitutions les maisons ne peuvent avoir ni fonds, ni revenu fixe, ni allocation régulière de l'administration civile, elles doivent dépendre entièrement des aumônes des fidèles et de la quête des sœurs. Trois raisons font que les supérieurs attachent la plus haute importance à ce qu'il continue d'en être ainsi : la première est le maintien de l'esprit de foi et de pauvreté chez les sœurs elles-mêmes; la seconde, l'édification du public, car la vue des sœurs qui vont mendier pour leurs pauvres est précisément ce qui touche les cœurs même endurcis, et ce qui fait glorifier Dieu; la troisième, c'est que ce dénuement est ce qui sauve les maisons vis-à-vis de l'administration civile, qui arriverait facilement à les prendre s'il y avait des propriétés et des rentes à confisquer, mais qui s'arrête à la vue des pauvres dont elle serait obligée de se charger, sans avoir aucun moyen pour les faire subsister. Je terminai en disant à quel point la Providence s'était manifestée en faveur de cette manière de faire. — Le Pape ne m'interrompit point; il se borna à donner quelques signes d'assentiment ».

Les événements ont leurs moments psychologiques et providentiels, qui font avancer les causes. La Congrégation hospitalière était à l'un de ces moments, et la cause d'approbation de ses règles se trouva posée par le fait même devant Rome et devant la Tour Saint-Joseph. Mgr Place, qui venait de succéder en qualité d'archevêque de Rennes au cardinal Saint-Marc, entra dans ces vues et sollicita, à titre d'Ordinaire du lieu, les *lettres testimoniales* de tous les évêques qui avaient dans leurs diocèses respectifs une ou plusieurs maisons de Petites Sœurs des

Pauvres. Telle est en effet la procédure canonique : dans l'espèce, puisqu'elle portait sur environ cent soixante-dix maisons, elle équivalait à un plébiscite, dans la plus haute acception du mot, dont le Saint-Siège avait le dépouillement et la sentence suprême. Pendant qu'on recueillait les témoignages des Ordinaires des diocèses, la Congrégation hospitalière se mettait en prière et dans toutes les maisons on sollicitait du ciel la précieuse faveur.

La lettre testimoniale de l'archevêque de Rennes disait : « Ces Constitutions, telles qu'elles sont présentées à l'examen de la Sacrée Congrégation, ont déjà fait leurs preuves. Les corrections signalées dans les lettres adressées à mon prédécesseur l'Eminentissime Cardinal Saint-Marc, ont toutes été fidèlement adoptées et introduites dans la nouvelle rédaction. D'autre part l'état actuel de cet Institut encore récent et déjà répandu en tant de pays divers, le soulagement qu'il donne au pauvre, l'édification qu'il répand parmi les fidèles, paraissent être des preuves suffisantes de l'efficacité des Constitutions par lesquelles il est régi. On peut bien dire en effet que si le doigt de Dieu est visible quelque part, il l'est dans l'établissement et la propagation de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres ».

Le 28 novembre 1878, le mandataire de la Maison-Mère introduisit officiellement en cour de Rome la demande d'approbation et eut à cet effet audience du Saint-Père. Il présenta les trois premières lettres testimoniales qui se trouvaient être de Paris, Amiens et Londres, et Léon XIII en prit connaissance. — Le cardinal Guibert écrivait : « Leur société fut

approuvée, comme communauté à vœux simples, par un décret du 7 juillet 1854; les Petites Sœurs des Pauvres voudraient maintenant que leurs Constitutions fussent munies de l'approbation apostolique après avoir été soumises à la révision et aux corrections de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers. Elles se soumettent donc à cet effet avec la plus entière obéissance au jugement suprême de Votre Sainteté. C'est de grand cœur que je joins ma supplique à la leur. — L'extension extraordinaire de ce pieux Institut montre assez combien il est agréable au Dieu des miséricordes. — Chose plus admirable encore, elles pratiquent la pauvreté d'une manière absolue : elles ne reçoivent point de rentes; et elles vont chaque jour mendier le nécessaire pour leurs hôtes et pour elles. Qui peut douter que ce merveilleux exemple de pauvreté évangélique ne soit un remède salutaire préparé aux hommes de notre temps? L'expérience a du reste prouvé que la pauvreté, ainsi pratiquée comme fondement de tout l'Institut, se concilie parfaitement avec l'existence et la marche des maisons. Jamais la Providence de notre Père Céleste qui nourrit les oiseaux du Ciel et donne le vêtement au lis des champs, n'a fait défaut aux maisons ainsi établies ».

Mgr Bataille, évêque d'Amiens, disait : « Grâce à leur dévouement, plus de deux cents vieillards ont été recueillis dans un asile où ils reçoivent avec les soins corporels que réclame leur âge des secours plus précieux encore; je veux dire les divins enseignements de la foi, l'édification des bons exemples et la grâce des sacrements. Si éloignés qu'ils aient été de toute pratique religieuse, on les voit revenir à Dieu, vivre

chrétiennement et enfin mourir dans les sentiments de la résignation la plus parfaite et de la plus touchante piété. On peut, à ses fruits, juger l'arbre que le Seigneur a planté, de nos jours, dans le jardin de l'Église; daignez le bénir de nouveau, Très Saint-Père, et en l'enrichissant de la faveur que nous implorons, le faire croître encore, pour le bien des pauvres, l'honneur de la sainte Église et la gloire de Dieu ».

Le cardinal Manning rendait ce témoignage aux Petites Sœurs des Pauvres : « Leur pratique, rare et manifestement approuvée de Dieu, des œuvres de miséricorde tant corporelle que spirituelle, non seulement dans ce royaume, mais encore dans presque toutes les contrées de l'Europe et même dans l'Amérique septentrionale, surpasse tout éloge. J'estime qu'il suffit de dire que la charité des Petites Sœurs participe à la mission apostolique, et qu'elle se concilie tellement la bienveillance des hétérodoxes dans les pays privés de la foi catholique, qu'on peut à juste titre et Dieu aidant l'appeler le précurseur de la vérité ».

Après en avoir pris connaissance, Léon XIII replia les trois lettres et les remit au mandataire en lui disant : « Vous porterez tout cela de ma part, demain, au cardinal Ferrieri, vous lui direz que je viens de lire tout, et que je lui remets la cause pour qu'il s'en occupe ». Enhardi par cette marque de haute bienveillance, l'abbé Le Lièpvre dit : « Il y a un point sur lequel je désire appeler l'attention de Votre Sainteté, si elle le permet. — Oui sans doute, parlez. — Ce point est un de ceux, dans les constitutions des sœurs, auxquels les supérieurs attachent le plus de prix.

C'est l'autorisation pour les sœurs de continuer à faire comme par le passé, en plus des vœux ordinaires, celui d'hospitalité; car c'est de ce vœu principalement qu'elles tirent la force d'accomplir tant de sacrifices et d'actes de dévouement pour les pauvres, qui leur ont valu, de la part des Évêques, les témoignages que Votre Sainteté vient de lire. Sans doute que la Sacrée Congrégation n'a pas encore donné sa sanction à ce quatrième vœu, mais elle ne l'a pas non plus interdit. — Est-ce que vous tenez beaucoup à ce qu'il soit conservé? — Il n'y a rien que les supérieurs désirent davantage, ils disent que c'est l'âme même de leur œuvre, ce qui lui vaut tant de grâces. — C'est bien, dit le Pape ».

L'affaire, déférée à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, suivit la procédure canonique. On reconnut d'abord que la position tout entière des Petites Sœurs des Pauvres avait été débattue en 1859-1861 tant à la congrégation de la Propagande qu'à celle des Évêques et Réguliers; on reconnut ensuite que la question de la pluralité des noviciats, soulevée en 1866, restait pendante; on examina quelques questions concernant l'âge et le mode d'élection des supérieures, les visites des maisons, l'âge des postulantes, etc., de façon à mettre de plus en plus les Constitutions en harmonie avec les prescriptions canoniques. L'intérêt majeur de la discussion porta sur la *Pauvreté* et l'*Hospitalité* : c'était la question vitale pour l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres.

Comme il arrive dans toute discussion approfondie, des divergences de vues se produisirent : une opinion alléguait la nécessité d'un fond de réserve générale

pour des besoins extrêmes; une autre opinion mettait en avant le principe de l'égalité des dots et leur placement; une troisième opinion voulait bien « admettre que les Petites Sœurs vivent sans fonds ni revenus, et sans être obligées à une dot; mais ajoutait en même temps que cette pauvreté si complète, sans même un fond de réserve quelconque, est devant la Sacrée Congrégation une position tout à fait exceptionnelle ». Finalement le *votum* du consulteur fut favorable : « Sa conclusion est qu'on peut approuver les Petites Sœurs sans dot et sans revenus »; et l'avis du prélat qui instruisait la cause fut identique : « Point de rentes, ni revenus, ni fonds assurés, l'article de la dot est rayé ». — Le feu de la discussion porta également sur le vœu d'hospitalité : la nécessité d'un quatrième vœu ne semblait pas absolue, attendu que les trois vœux ordinaires suffisent pour constituer une congrégation religieuse et que toute congrégation a évidemment des œuvres de zèle ou de miséricorde, dont le vœu d'obéissance suffit à diriger les applications. Finalement il fut reconnu que l'hospitalité tient à l'essence même de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, et le principe du vœu fut admis. Quand les discussions préparatoires eurent suivi leur cours, le congrès réuni sous la présidence du Cardinal Préfet se prononça pour, et il en fut référé au Souverain Pontife en un sens favorable.

Pendant ce temps les *lettres testimoniales* des Ordinaires des diocèses arrivaient et apportaient un témoignage unanime en faveur d'une première approbation des Constitutions : la France et la Belgique, l'Espagne et l'Italie, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, l'Allemagne, les États-Unis élevaient la voix en cour

de Rome pour dire l'utilité de l'œuvre hospitalière. La cause du pauvre vieillard fut entendue, au cœur même du monde catholique.

Le Souverain Pontife parla en qualité de Vicaire de Jésus-Christ et prononça la sentence souveraine d'approbation. Le décret porte la date du 1er mars 1879, comme pour marquer le patronage de saint Joseph sur la Congrégation hospitalière. En voici la teneur :

DÉCRET (1)

« Notre Saint Père le Pape Léon XIII, dans l'Audience accordée au soussigné Monseigneur le Secrétaire de cette Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 14e jour de mois de Février de l'année 1879, Vu tant les lettres favorables des Évêques d'Europe,

(1) **Decretum.** — *SSmus Dominus Noster Leo Papa XIII, in Audientia habita ab infrascripto Dno Secretario hujus S. Congregationis Episcoporum et regularium Negotiis et Consultationibus prœpositœ, sub die decima quarta mensis Februarii anni millesimi octincentissimi septuagesimi noni, attentis tum litteris commendatitiis Europœ, Africœ et Americœ Antistitum, in quorum Diœcesibus Parvœ Sorores pauperum reperiuntur, tum uberrimo fructu quem in Agro Domini omni studio et contentione undequaque afferunt, suprascriptas Constitutiones gallico idiomate exaratas, prout in hoc exemplari continentur, cujus autographum in Archivio prœlaudatœ S. Congnis asservatur, approbavit et confirmavit ad septennium, per modum experimenti uti prœsentis Decreti tenore approbat atque confirmat, salva Ordinariorum jurisdictione, ad formam Sacrorum Canonum et Apostolicarum Constitutionum. Datum Romœ ex Secria S. Congnis Episcoporum et Regularium sub die 1 Martii 1879.*

J. Cards Ferrieri Prœfs

Locus Sigilli :

† A., Archiepus Myrœ, Secret.

d'Afrique et d'Amérique, dont les diocèses possèdent des Petites Sœurs des Pauvres, que le fruit très abondant qu'elles portent de toutes parts en tout zèle et ardeur dans le champ du Seigneur, a approuvé et confirmé les Constitutions écrites ci-dessus en langue française, comme elles sont contenues dans cet exemplaire, dont l'autographe est conservé dans les Archives de la très digne S. Congrégation, pour sept ans, à titre d'expériment, comme Il approuve et confirme par la teneur du présent Décret, sauf la juridiction des Ordinaires, et suivant la forme des Saints Canons et des Constitutions Apostoliques. Donné à Rome à la Secrétairerie de la S. Congrégation des Évêques et Réguliers le jour du 1er Mars 1879.

J., Cardinal Ferrieri, préfet.

Place du sceau

† A., Archev. de Myre, secrétaire.

En apprenant l'heureuse issue de l'importante négociation, la Maison-Mère écrivit à son fondé de pouvoirs : « L'essence de la Petite Famille n'est pas altérée ; elle est au contraire confirmée. Nous sommes heureux, nous bénissons Dieu ! » L'acclamation comme un écho prolongé retentit dans toutes les maisons des Petites Sœurs des Pauvres.

La Congrégation hospitalière avait désormais de solides garanties d'avenir, puisqu'elle avait été à deux reprises solennellement adoptée par l'Église et que sa double loi d'hospitalité et de providence était reconnue par le magistère suprême et divinement assisté.

Alors, comme pour rappeler le souvenir des petits

commencements à l'heure du triomphe, et pour marquer le contraste entre l'humilité des débuts et la gloire de l'œuvre accomplie, la Providence retira de ce monde l'ouvrière de la première heure (1). Elle

(1) La notice mortuaire que la Congrégation lui a consacrée, à titre de monument commémoratif, est ainsi conçue :

« Pauvre des dons de la nature, riche des dons de la grâce, Jeanne Jugan s'éleva au-dessus de sa condition par l'amour de Dieu et l'amour des pauvres. Sa foi et son bon cœur lui donnèrent l'intelligence du pauvre vieillard : elle fut la première Petite Sœur des Pauvres, et sa modeste demeure fut le premier asile de la Petite Famille naissante. Comme elle avait reçu d'en haut l'intelligence du vieillard pauvre et délaissé, de même elle reçut l'intelligence de la quête, et le génie de charité dont elle était douée lui en fit découvrir les ressources providentielles. Elle en reporta toute la gloire à Dieu et ne cessa de se regarder comme une humble servante : la servante des pauvres après avoir été la servante des hommes. Née à Cancale le 28 octobre 1792, elle avait recueilli à Saint-Servan le premier vieillard, une femme âgée, au commencement de l'hiver de 1839. Le 29 mai 1842, âgée de cinquante ans, elle réunit les voix de ses compagnes et fut élue première supérieure de cette nouvelle famille religieuse. Le 23 décembre 1843, elle fut déposée à cause de l'incompatibilité entre l'exercice de sa charge et les absences nécessitées par la quête, ou plutôt Dieu, qui la destinait à être le pionnier de la Famille hospitalière, lui rendit sa liberté. Elle étendit ses quêtes, obtint le prix Montyon, qui lui concilia l'opinion publique, et parvint à établir le second asile de vieillards, en février 1846, dans la ville de Rennes. A l'abri de son âge et de sa réputation, la Congrégation naissante put se développer et s'organiser pour le bien des sœurs, des pauvres et de la société. A partir de 1852, retirée à la Maison-Mère, elle mena une vie humble et cachée, s'effaçant devant ses anciennes compagnes. Elle fut Sœur du Conseil général depuis le mois de décembre 1853 jusqu'au mois de juin 1878. La ville de Saint-Servan honora sa mémoire en nommant (1866) rue Jeanne Jugan la rue où est situé, dans cette ville, l'asile des vieillards. Elle mourut à la Tour Saint-Joseph, oubliée des hommes, et dans l'affaiblissement de son grand âge, le 29 août 1879, âgée de quatre-vingt-six ans. Sa mémoire est en bénédiction et ses œuvres la louent ! »

repose dans le cimetière de la Tour Saint-Joseph et sur sa tombe on lit cette inscription :

J. M. J.

†

ICI REPOSE LE CORPS

DE NOTRE PETITE SŒUR

MARIE DE LA CROIX NÉE JEANNE JUGAN

DÉCÉDÉE LE 29 AOÛT 1879 A 86 ANS

AYANT 37 ANS DE PROFESSION

PREMIÈRE PETITE SŒUR DES PAUVRES

ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DE LA CONGRÉGATION 1839-1843.

REQUIESCAT IN PACE

TROISIÈME PARTIE

DANS LES DEUX-HÉMISPHÈRES

TROISIÈME PARTIE

DANS LES DEUX-HÉMISPHÈRES

CHAPITRE XXIX

A Malte et en Italie.

Dans l'île de Malte et en Sicile, à Naples et à Rome. — Le double horizon de l'hospitalité, dans le temps et dans l'éternité.

En 1878, l'*œuvre hospitalière* attirée par les négociants Galea et Asphar aborda dans l'île de Malte. Le gouverneur accueillit avec égards une institution que couvrait le pavillon anglais dans les trois royaumes-unis; même la duchesse d'Edimbourg honora de sa visite et de son offrande l'asile naissant. Si les grands de la terre peuvent beaucoup par leur crédit, les humbles font cependant bonne figure dans ces entreprises; ainsi on vit les bateliers du port prélever un sou par semaine sur leur paie et fournir une cotisation hebdomadaire de 8 à 9 francs, pour contribuer à l'installation d'un asile de vieillards dans leur île. D'autre part l'histoire a des raccorde-

ments : les Petites Sœurs eurent l'idée de s'installer dans un antique palais des célèbres chevaliers de Malte, inhabité depuis vingt-cinq ans et fief de la couronne; elles l'obtinrent à bail en 1880, puis en pleine propriété moyennant 1.533 livres sterling. L'édifice rentrait au service de la religion et de la charité, sous une forme appropriée aux temps modernes.

En 1878 également, l'œuvre hospitalière aborda en Sicile et s'établit à Catane à l'appel de Mgr Dusmet. L'apparition des Petites Sœurs sur le marché occasionna une belle scène de charité : le commandant des gardes civiles et un groupe de notables se firent les introducteurs des petites sœurs quêteuses; il y eut une avalanche de légumes, de sous et de louanges, chacun exprimant du geste et de la voix son contentement d'avoir enfin un asile pour la vieillesse. L'enthousiasme dure peu, mais il traduit les sentiments vifs de l'âme et aide à poser les œuvres qui y correspondent.

L'année suivante les bienfaiteurs servirent un régal aux habitants de l'asile; ils virent par eux-mêmes le contentement des pauvres, les heureux résultats de l'œuvre et l'utilité de leur concours. Le soir, après la fête, les vieillards faisaient entre eux leurs petites réflexions. L'un d'eux, qui était l'oracle de ses compagnons parce qu'il approchait de cent ans, disait : « Il semble que nous soyons vraiment dans un nouveau monde. Autrefois nous devions servir les gens riches, nous n'étions pas considérés; maintenant tout est changé, nous sommes honorés et servis par les plus grands de la ville; et tout ce bonheur nous

vient de ce que le Bon Dieu nous aime comme ses enfants ».

Le public prit intérêt à cette œuvre : en 1880 M. Platania donna un terrain; en 1881 le roi d'Italie fit remettre mille francs à l'occasion de son voyage à Catane; en 1882 on fit une loterie très satisfaisante et on posa la première pierre de l'établissement. Devant une nombreuse assemblée, Mgr Dusmet décrivit ce qui se faisait à l'asile Sainte-Agathe, et s'écria : « Quel est l'art mystérieux mis en mouvement pour opérer ces prodiges? La Petite Sœur ne se montre pas à la vue triste, rêveuse, empressée; elle ne se donne point l'air d'un missionnaire, ne discute point, n'importune point, ne crie point, ne conteste point. Un est le secret de la Petite Sœur : Aimer. De là les élans de la mère, la piété de la fille; de là l'accomplissement des offices les plus bas, exercés avec la patience de la meilleure ménagère; de là la délicatesse, la réserve poussée jusqu'au scrupule; de là le respect profond, la révérence pour les vieux pupiles. Allons, Catanais, pressez le développement de l'édifice qui doit servir pour des générations et générations de vieillards misérables. Diminuez dans le pays la phalange des mendiants ».

Une année plus tard eut lieu l'inauguration du nouvel établissement. Un témoin a fait de la fête ce récit joyeux : « Il était midi moins un quart, heure chaude! Toute la galerie, toutes les salles des vieillards, tous les corridors enguirlandés; trois sœurs à la cuisine qui ne pouvaient suffire à la besogne et tous les fourneaux allumés; devant la maison au-dessus de la galerie un beau tableau de sainte Agathe parmi des festons; dans la cour une succession de

voitures, les unes de maître, les autres louées d'où descendent une quantité de belles toilettes. Voici l'amphitryon qui paraît, c'est un bénédictin, c'est l'archevêque. Il dépasse de toute la tête les six autres bénédictins qui forment son cortège; il bénit en passant toutes les belles toilettes, princesses, marquises, comtesses, bourgeoises, ainsi qu'un bon nombre de cavaliers dont le maire de Catane était un, et sans autre compliment passe à la salle des hommes, dit le Benedicite, ceint la serviette, sert la soupe qui est de macaroni; après ce macaroni la friture, puis le rôti, puis le poisson, les glaces, les biscuits, les fraises au sucre, le tout très copieux et de la meilleure qualité; le vin de Sicile, blanc et rouge, n'était pas non plus épargné. Une douzaine des premiers bienfaiteurs de la maison aidaient le prélat dans sa tâche tandis que d'autres servaient les infirmes, et que les toilettes de toute couleur s'étaient répandues chez les femmes, où je crois qu'il y avait autant de grandes dames à servir que de vieilles à être servies ». Notons qu'il y avait à ce moment cent huit vieillards à l'asile.

Après le festin des pauvres, on se pressa pour entendre le toast du maire. « S'adressant à l'archevêque il lui dit en quelques phrases vibrantes qu'il le remerciait en son nom, au nom de la ville de Catane tout entière pour l'œuvre qu'il avait établie; que lui-même et que l'administration municipale seraient trop heureux, toutes les fois qu'ils en auraient l'occasion, de concourir au bien de la maison. Là-dessus une petite fanfare de la musique municipale; après quoi le maire reprit la parole et dit : Il me reste à m'acquitter d'une autre dette de reconnaissance. Je

ne puis passer sous silence le dévouement, le zèle, le courage, l'intrépidité de ces filles qui ont quitté leur pays, leur famille, tout ce qui leur est cher pour venir se consacrer au service d'étrangers. Je tiens à leur dire que nous les admirons, que nous les vénérons, que nous les aimons. Ces sentiments sont ceux de tous les habitants de Catane sans exception; aussi est-ce un témoignage public que je rends ici, au nom de tous mes concitoyens, à leur œuvre et à la manière dont elles l'accomplissent parmi nous ».

Le 18 janvier 1879, l'œuvre hospitalière se posait à Naples. Nous trouvons, sous la plume d'un journaliste de réputation, R. de Zerbi, ce récit : « Un jour vint à mon bureau une pauvrette qui demandait la charité. Elle ne demandait pas d'argent, mais de publier dans mon journal qu'une femme âgée gisait malade, sans pain, sans vêtement, sans secours, à tel endroit, et qu'on invitait ceux qui avaient du cœur à la secourir. Je le fis. Quelques semaines après j'appris qu'une pieuse dame, ayant lu l'article, l'avait porté aux Petites Sœurs et que celles-ci, ayant été voir la pauvre vieille, l'avaient prise dans leurs bras et l'avaient apportée dans leur maison située sur le corso Vittorio Emmanuele. C'est ainsi que j'appris l'existence des Petites Sœurs. Elles vinrent de France à Naples il y a trois ou quatre ans : douze comme les apôtres. Elles prirent une maison en location au corso et s'y installèrent, non point seules, mais avec quarante pauvres vieillards qu'elles eurent bientôt trouvés, dignes de toute pitié et abandonnés; elles prirent cette location sans autre garantie que la charité et ne pouvant croire qu'elle leur fît défaut,

puisqu'elles la sentaient si vivement palpiter dans leur cœur. Elles s'aperçurent bientôt que la charité germe aussi dans cette ville et qu'on la rencontre à chaque pas : alors elles firent élever la construction qu'elles occupent ; elles n'ont pas encore pu la payer toute, mais elles sont sûres que peu à peu, à gouttes de charité, elles réussiront à payer jusqu'au dernier centime. C'est là qu'elles vivent avec quatre-vingts vieillards, attendant de pouvoir continuer l'édifice pour en recevoir cent vingt autres ». — Complétons ce récit en mentionnant le nom de la marquise di Rende, qui eut le mérite d'attirer les Petites Sœurs des Pauvres à Naples, de louer la maison de fondation, puis de donner le terrain sur lequel est posé l'asile. Le site est enchanteur : des étages et des terrasses on a une vue complète sur la célèbre baie, les rivages et jusqu'au Vésuve.

Reconnaissant et touché, le journaliste fit cet appel pratique dans son journal : Donnez aux Petites Sœurs des Pauvres. « Elles acceptent tout, un pain, des pommes de terre, une bouteille de vin, une bouteille d'huile, une poignée de sel, un vieux vêtement, une paire de chaussures... tout, parce que tout devient utile entre leurs mains. Elles en retirent les parties utilisables, les unissent ensemble et en font, ici des plats pour nourrir leurs vieillards, là des vêtements pour les couvrir. Elles-mêmes les servent. Comprenez-vous l'extension de cette parole : elles servent? C'est-à-dire elles assistent, elles guident, elles lavent, elles peignent, elles habillent et déshabillent ces pauvres vieillards, elles époussettent, lavent, nettoient la maison; elles cuisinent, raccommodent, font le ménage. Il faut voir avec quelle simplicité, quel

naturel elles font tout cela : elles ne considèrent ni la bassesse de l'emploi auquel elles se sont vouées, ni la hauteur sublime du sentiment qui les meut. Allez voir les Petites Sœurs des Pauvres ».

L'article fit sensation dans le public, de telle sorte qu'une foule de personnes visitèrent la maison, y faisant couler goutte à goutte la charité. Les dames profitèrent de l'impression favorable pour organiser une fête de bienfaisance, qui rapporta 6.000 francs; et le maire de Naples, ayant lui-même visité la maison, envoya 1.000 francs comme témoignage de sa satisfaction. Il faudra des années de charité et de dévouement pour mener à terme l'entreprise et en faire une complète maison d'assistance de la vieillesse; mais on y parviendra.

L'année 1880 marque une date dans les annales de la Congrégation, la date de son *établissement à Rome,* centre du monde catholique, avec la bénédiction et les encouragements du Souverain Pontife. Le samedi 29 octobre les Petites Sœurs, ayant loué l'ancien collège Bandinelli qui pouvait accommoder une cinquantaine de vieillards, ouvrirent la cent quatre-vingt-sixième maison de l'œuvre hospitalière. Les visites affluèrent et donnèrent l'occasion, non seulement d'avoir des pauvres, mais de faire remarquer le manque de mobilier, d'ustensiles et de provisions, et par là même de les quêter : un asile de Petites Sœurs est la résultante de la charité de tous. En même temps que le ménage se montait ainsi, les Petites Sœurs se présentaient sur le marché, faisant connaître l'œuvre des vieillards, et rentraient avec des légumes et des comestibles. Tel est en tous lieux le mécanisme

d'une fondation : l'asile s'ouvre, les vieillards entrent, la quête alimente, les emplois fonctionnent. Un peu plus tard le maire de Rome envoya quarante traversins, vingt matelas, quatorze peaux d'agneaux et une provision de vaisselle ; c'était une marque non équivoque de sympathie et de protection. On voyait en effet, à Rome comme partout ailleurs, les pauvres vieillards de la région se grouper autour des Petites Sœurs et former avec elles une famille hospitalière, de même qu'on voit dans la nature les éléments homogènes se cristalliser autour d'un noyau, la force d'attraction agissant dans le monde moral comme dans le monde physique.

L'asile ne pouvait rester dans le provisoire, et il devait se développer selon son type. D'une part il lui fallait de l'espace et de la salubrité, conditions essentielles au développement et à l'hygiène d'une agglomération de vieillards souffreteux ; d'autre part l'assistance d'indigents de l'un et l'autre sexe et le caractère quelque peu architectural de l'édifice dans une ville où tout est monument, nécessitaient des dépenses et des ressources plus qu'ordinaires. On parvint à réaliser heureusement le plan en obtenant des religieux maronites, par acte du 8 mai 1882, la cession d'un terrain situé sur le mont Esquilin, faisant bordure avec la place de Saint-Pierre-ès-Liens; puis en adressant aux amis de l'œuvre en divers pays un appel qui fut entendu, et qui permit à la fois de payer le terrain et d'élever le bel établissement qui abrite deux cent cinquante vieillards pauvres et infirmes. La prise de possession eut lieu le 31 août 1884. Le cardinal vicaire, Mgr Parrocchi, vint bénir la maison, qu'il protégeait. Le pape Léon XIII, qui

avait daigné prendre intérêt à l'entreprise, envoya comme don personnel un beau cheval noir, qu'on attela à la voiture de quête, et qui remplit dans les rues de Rome et dans la campagne les fonctions de cheval de la charité.

Des galeries et des fenêtres de la maison des Petites Sœurs des Pauvres, la vue se repose sur le Colisée et le dôme de Saint-Pierre, l'ancienne et la nouvelle Rome. Lorsque l'œil et l'esprit du spectateur se sont longuement absorbés dans la contemplation du Colisée et des antiquités romaines, et qu'ils se reportent sur l'asile lui-même, l'œil aperçoit d'autres ruines sous la forme humaine, et l'esprit, songeant à ces centaines d'asiles de vieillards, semés par toute la terre, et à ces formes extrêmes de notre existence, opère un rapprochement qui l'émeut. Ici c'est le siège de la vieillesse avec ses phases, ses manifestations progressives, ses types variés; ici l'on touche aux confins de la vie humaine et à la longévité de l'espèce. Antiquités de l'histoire et antiquités de la race, ruines des choses et ruines des corps, le temps rongeur les mine les unes et les autres en mettant sur elles l'auréole du respect et les marques de la décadence. Alors le dôme de Saint-Pierre, apparaissant dans le même horizon, apporte des pensées de vie et de résurrection et fait entendre à l'âme avec une singulière pénétration les paroles de l'espérance chrétienne, comme un écho lointain des temps apostoliques : Je crois à la résurrection de la chair, je crois à la vie éternelle! L'hospitalité se meut sur ce double horizon, assistant à l'affaissement des corps et au relèvement des âmes, au travail de mort et à l'œuvre de vie.

CHAPITRE XXX

En Sicile.

———

Les quatre maisons. — Le voisinage de l'Etna. — Le pauvre Lazare. — Notre-Dame de la Lettre. — Le plus beau sanctuaire de la charité.

Le groupe de Sicile attire l'attention avec ses quatre maisons de Catane, Acireale, Messine et Modica.

L'évêque et la municipalité d'Acireale, admirateurs de l'asile de Catane dont nous avons raconté le succès, voulurent faire bénéficier leur région d'un établissement qui ne grèverait en rien le budget. En 1881, on commença dans un vieux couvent en attendant qu'un terrain, donné aux deux-tiers, eût reçu un commencement de construction. Deux souvenirs sont restés du vieux couvent. Comme il n'y avait pas de buanderie et souvent pas d'eau, les Petites Sœurs durent aller laver le linge de l'asile à quelque distance : ce fut, paraît-il, une vraie curiosité de voir les sœurs laver, et les curieux ne manquaient pas. Comme on le pense bien, après quelques semaines de cet exercice d'humilité et de simplicité, les Petites Sœurs s'organisèrent tant bien que mal et firent chez elles leur emploi. D'autre part, Acireale s'étend dans la plaine au pied de l'Etna et jouit d'une vue magnifique sur

la montagne et le volcan ; mais au mois de mars 1883, la matière ignée travailla et l'Etna fit sentir sa fureur en lançant au loin des cendres et en agitant le sol. Les vieillards eurent peur, et une des voûtes fut fendillée dans toute sa longueur. Quand les secousses étaient fortes, il leur semblait qu'une vingtaine de chemins de fer passaient sous terre et que leur lit était soulevé d'un mètre; quand le tremblement de terre était faible, il leur semblait qu'ils étaient doucement bercés. Le calme se rétablit et les anciennes laves fournirent, par une heureuse compensation, des matériaux pour la construction.

De même que le baron Pennisi avait été le principal agent de la fondation d'Acireale, de même l'abbé Ciccolo fut l'introducteur des Petites Sœurs des Pauvres auprès de l'archevêque, du préfet et du maire de Messine. Elles arrivèrent dans cette grande et belle ville le 27 février 1882. Le premier vieillard qu'elles reçurent était un aveugle; elles le constituèrent portier. Quand quelqu'un se présentait, le bonhomme appelait et, en attendant, pour faire prendre patience au monde, il disait du bien de la maison. Mais ne sachant trop, lorsqu'il entra, comment il serait chez les Petites Sœurs, le vieillard avait eu soin de cacher quelques sous et quelques liards, en cas de besoin; mais lorsqu'il eut expérimenté le régime, il porta son pauvre trésor à la Bonne Mère et dit : « Tenez, cela m'est bien inutile; et d'ailleurs je ne veux plus qu'aimer Dieu et chanter ». De fait, il chantait toute la journée, histoire de ne pas être triste, et parce que le prêtre lui avait dit que le Bon Dieu aime les cœurs joyeux. Une femme de quatre-vingts ans, également

aveugle, fut admise dès le commencement; elle aussi se trouva bien de la maison et disait : « Mon Dieu, si vous vouliez bien que j'y voie un tout petit moment, pour regarder ces bonnes religieuses qui ont tant soin de moi! » Comme ses yeux ne s'ouvraient pas, elle ajouta : « Mon Dieu, faites autant de bien aux âmes du purgatoire qu'elles m'en font! » On sait que dans les pays où le soleil est ardent et le ciel toujours bleu, la cécité est une infirmité plus fréquente; mais la clientèle des asiles comprend des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux, des paralytiques, toute langueur et toute infirmité, selon les occasions et les climats. Quant à la première quête au marché elle fut productive, puisqu'on reçut un grand sac de légumes, un cabas de macaroni, de la viande, du poisson, des oranges, douze assiettes, six bols, trois casseroles, des pincettes, du savon, une bouteille d'encre, du papier et des plumes; d'autre part de bonnes personnes apportèrent à l'asile du vin et de l'huile, de vieux meubles et toutes sortes de choses; enfin Mgr Guarino se donna la satisfaction de bénir la maison et toute cette pauvreté.

Mais à peine commençait-on à se monter qu'on commença à souffrir : il y avait encore des pauvres qui criaient misère et il n'y avait plus de place. Ici le cœur était en cause : ainsi on découvrit dans la région un misérable, couché sous un escalier, couvert de plaies, une main en pourriture, et un pied brûlé; c'était Lazare en personne, mais Lazare aveugle, rongé de vermine, affamé et mourant de faiblesse; on le ramassa, on fit le nettoyage de toute sa personne, on pansa ses plaies, on le mit dans un lit blanc, on le restaura avec un peu de bouillon et de vin, et le bon-

homme, sorti tout-à-coup de son désespoir, s'écria : je suis en paradis! — C'est cela qui émeut et qui suscite des bienfaiteurs. Il n'y a pas de fondation qui n'ait à son actif quelque histoire de ce genre, car un asile qui s'ouvre fait l'héritage de tous ces débris humains, de ces infirmités lamentables qui traînent dans les réduits ; et puis, quand l'asile fonctionne, il empêche, par le fait même de son existence, cette extrême misère de se renouveler. Ah! la vieillesse abandonnée, inerte, et cachée dans les trous, s'achevant loin des regards et comme honteuse d'elle-même, que de fois les Petites Sœurs l'avaient rencontrée depuis les temps lointains de Saint-Servan, et comme elles avaient hâte de lui faire des asiles en tous pays, et comme les bienfaiteurs les secondaient dans la nécessaire entreprise, et comme la société comprenait cette œuvre!

Revenons à la maison de Messine. Pour des raisons qu'on ne s'expliquait pas, la première étape fut difficile à franchir, et pendant cinq ans les hospitalières cherchèrent en vain un endroit où poser leur établissement définitif. Enfin le 13 juin 1888 une dame se présente, offrant une propriété à vendre. Les Petites Sœurs s'y rendent : un saisissement s'empare d'elles en voyant cet enclos, cette maison, et l'horizon d'avenir qui se découvre devant leur esprit. Une petite chapelle est en ruines dans cet enclos, c'est la chapelle de *Notre-Dame de la Lettre*, monument de l'antique piété du pays envers la patronne de Messine. La Vierge se confie aux Petites Sœurs et leur donne, avec son oratoire, un lieu d'asile inespéré pour leurs vieillards. Le retard avait donc été tout providentiel.

La municipalité de Modica, informée de ce qui se faisait dans les trois villes, jugea qu'un hospice de vieillards, système Petites Sœurs des Pauvres, était ce qu'il lui fallait. L'évêque appuya la demande et un ancien couvent, mis par la ville à la disposition des sœurs hospitalières, leur servit de maison de fondation, le 3 janvier 1885. Des grottes naturelles, dont plusieurs fort remarquables, attirent les touristes dans le pays et servent en cas de besoin de refuge aux indigents. C'est de là que sortirent les premiers vieillards des Petites Sœurs et ils s'estimèrent tout de suite heureux d'avoir une maison et des lits. On conçoit sans peine que les hospitalisés examinent de près les personnes qui les soignent ; donc à la fête de l'Immaculée Conception les Petites Sœurs eurent, comme il est de coutume dans l'Ordre, la cérémonie de rénovation des vœux, et les vieillards de Modica furent bien émotionnés en y assistant. Un aveugle traduisit leurs sentiments en demandant dans la journée : « Où sont-elles les sept vierges que Dieu nous a données pour prendre soin de nous ? » Ils avaient compris, à ce moment, l'élévation de l'hospitalité chrétienne qui choisit des personnes consacrées à Dieu pour en faire les servantes des pauvres. — La charité, pour avoir toute sa flamme et toute sa délicatesse, veut un cœur virginal : elle n'a pas de plus beau sanctuaire.

CHAPITRE XXXI

En Italie.

Neuf fondations nouvelles. — Dans la Campanie. — La fondation de Milan. — Pose de la première pierre à Turin. — Les petites madones de Florence. — La maison du Pape.

L'Italie se couvre d'asiles de vieillards. Avec Aoste, Naples, Rome, et les quatre établissements de Sicile, déjà mentionnés, nous rencontrons Turin en 1881, Milan, Arienzo, Nola et Florence en 1882, Cuneo en 1883, Andria et Pérouse en 1886, Lucques en 1887. A cette date le nombre des établissements s'élève à seize.

L'origine de ces asiles de vieillards offre une curieuse variété. Tandis que, à Cuneo, deux hommes adonnés aux œuvres ouvrières achetaient au prix de 13.500 francs une petite propriété et y installaient les Petites Sœurs, sachant bien que l'assistance sociale comprend tous les âges et que chaque âge a son mode d'assistance ; à Lucques, le comte Sardi menait à bon terme la négociation et voyait s'ouvrir le charitable hospice. Tandis que les Petites Sœurs d'Aoste parcouraient tous les chemins entre le mont Rose et le mont Blanc pour entretenir leurs cent pauvres, et recevaient 4.000 francs du roi d'Italie comme un

témoignage non équivoque d'approbation ; la municipalité d'Andria offrait à la Congrégation les frais du voyage des sœurs et la jouissance d'un immeuble pendant plusieurs années, à charge de faire une fondation dans la ville. Quelques menus détails ne feront pas mal ici. A Andria donc, les carabiniers prièrent un jour les sœurs quêteuses d'entrer à la caserne, parce qu'ils s'étaient cotisés entre camarades. Quand elles furent entrées le chef, après un éloge bien senti sur l'assistance de la dolente vieillesse, remit aux sœurs deux paquets de vêtements d'hommes, et ajouta 60 kilos d'excellentes pâtes pour faire un régal. De leur côté les gardes de ville apportèrent cent trente-six œufs et, comme ils furent contents de leur visite, ils firent plusieurs autres petits dons. Des maçons, travaillant dans le voisinage, se cotisèrent aussi et parvinrent à offrir cent kilos de beaux légumes. L'école agricole envoya de temps en temps un baril de cinquante litres de vin. Si la valeur du don se mesure aux sentiments qui l'inspirent, et parfois au sacrifice qu'il impose, il faut estimer ceux-ci dignes d'éloges. Le lecteur voit aussi dans quel cadre se meut la Petite Sœur, et comment elle entre en rapports avec des personnes de toutes conditions, au moment précis où l'homme s'élève par la bienfaisance et la pitié des malheureux.

Nola et Arienzo sont deux asiles situés dans la Campanie, parmi les plantureux champs de maïs, de blé et de chanvre, où les vignes sont suspendues aux ormeaux, où les oliviers et les orangers se chargent de fruits... bref, le paradis de la pauvreté pour les petites sœurs quêteuses, qui tantôt comme les abeilles

butinent de fleur en fleur la provende de chaque jour, et tantôt comme les fourmis amassent brin à brin la provision d'hiver.

Voici en quelle circonstance la maison d'Arienzo monta sa basse-cour. En 1883, on reçut un vieillard qui ne pouvait s'alimenter qu'avec du lait. Comme la région est chaude, le fourrage manquait à l'asile, et les animaux aussi. On lui dit de prier saint Joseph d'envoyer une vache laitière et on le fit avec lui, après avoir mis aux pieds de la statue du saint le fac-simile de ce qu'on désirait. C'était en octobre. Voilà que le dimanche 4 novembre un inconnu entre avec une jolie petite vache. La Bonne Mère demande : Pour qui est cette vache? — Pour vous, ma sœur. — Qui l'envoie? saint Joseph; et il tire un billet avec ces mots : saint Joseph envoie cette vache aux Petites Sœurs des Pauvres. On sut seulement que l'individu et la vache avaient fait cinq heures de chemin. Alors la vache fut reçue en triomphe par les Petites Sœurs et par les vieillards, qui pleuraient d'attendrissement. On eut du lait, même un peu de beurre et de fromage. Tout le monde dans le voisinage se faisait un plaisir de donner de l'herbe pour la vache de saint Joseph, comme on l'appelait.

La municipalité de Nola trouva, dans l'institution annuelle d'un char de charité, un ingénieux moyen de récréer la population et d'assister l'asile. Ces messieurs faisaient une collecte chez quelques notables de l'endroit et, avec le produit, suspendaient des provisions de lard, de graisse, de morue, de fromage... à un char traîné par un cheval et par un bœuf. Au jour fixé, l'intéressant équipage s'avançait gravement vers la place principale de la cité, où, en présence des

autorités et de la population accourue en foule et parée des habits de fête, l'évêque ou son délégué bénissait solennellement le convoi de charité; puis, au son joyeux de la musique, aux acclamations du peuple, aux cris d'appel des organisateurs, le cortège parcourait les rues et les faubourgs de la ville, recueillant sur le passage les dons alimentaires offerts par les habitants; enfin il arrivait en triomphe, avec un plein chargement formant pyramide, à l'asile des vieillards y apportant la joie, l'abondance et des sympathies.

Cet épisode montre que le secret des idylles n'est pas perdu dans le pays de Virgile : elles n'en sont que plus touchantes, au service de la charité. Les deux maisons de la Campanie ont été utiles à la contrée, puisque la préfecture de Caserte les a fait décorer l'une et l'autre d'un prix de vertu, consistant en un diplôme élogieux, une médaille d'argent et une somme de 100 francs.

Turin, Milan, Florence nous ramènent dans les grands centres et les établissements considérables. Il est à noter que ces fondations n'attirèrent que faiblement l'attention et n'eurent aux yeux du public que peu d'importance, tant qu'elles restèrent confinées dans des maisons prises à loyer : leurs principaux bienfaiteurs, pendant cette première période, furent les petits marchands et les petits magasins. Il semble que le comte Lurani, à Milan, ait eu l'intuition de cet état de choses, car les Petites Sœurs eurent la surprise en entrant, le 15 février 1882, dans la maison de fondation, d'apercevoir une belle statue de saint Joseph posée sur la cheminée, et d'entendre leur

bienfaiteur dire qu'il avait voulu que le Saint protecteur fût le premier dans la maison et avant elles, pour y faire venir tout ce qu'il faudrait. Il en fut vraiment ainsi, car deux ans plus tard la riche dot d'une Petite Sœur et les libéralités de la famille Lurani permirent d'acheter un vaste jardin situé via degli Orti, et d'y élever un commencement de construction, que la sympathie publique, désormais éveillée, se chargera d'achever dans d'excellentes conditions. En effet l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres est aimée, appréciée et prospère dans cette belle et importante ville.

Deux années après Milan, les Petites Sœurs de Turin parvinrent à avoir un terrain, situé à la Tesoriera, à proximité de la ville et en bon air, avec la chaîne des Alpes et ses cimes neigeuses comme fond d'horizon. La pose de la première pierre donna lieu à une grandiose cérémonie, sous le patronage de Son Altesse le duc d'Aoste. Le mercredi 28 avril 1885, par une belle après-midi de printemps, la foule des invités sortait de la grande cité et venait se grouper autour d'une estrade, surmontée d'un élégant pavillon, décorée d'arbustes, de fleurs et de feuillages variés. Le duc avait dit : « Au lieu de tirer du pain aux pauvres il faut leur en donner; je ne veux pas que cette fête occasionne la moindre dépense aux Petites Sœurs des Pauvres, mon tapissier se chargera de tout ». En face de l'estrade et bien en vue étaient disposées des banquettes, que les propriétaires véritables de l'établissement, c'est-à-dire une soixantaine de vieillards s'avançant clopin-clopant à la descente des omnibus, vinrent occuper et orner de leurs vénérables personnes, sous les

regards bienveillants de l'assemblée. Le cardinal Alimonda et le clergé ne tardèrent pas à paraître. A quatre heures le prince fit son entrée, accompagné de ses aides-de-camp ; il alla s'entretenir avec les Petites Sœurs et s'informa avec intérêt du nombre de vieillards qu'elles pouvaient recueillir, comment elles les traitaient et comment elles pouvaient subvenir à leur subsistance, comment allait la souscription et quelles ressources elles espéraient avoir pour mener à terme l'entreprise. Les préparatifs immédiats étant terminés et les personnages ayant pris place sur l'estrade, un avocat dévoué à la cause, M. Massa, se fit l'interprète des sentiments qui animaient l'assemblée ; il mit son cœur et son beau talent à relever le caractère éminent de bienfaisance, et les résultats si sûrs et si consolants de l'œuvre hospitalière. Son Altesse le duc d'Aoste procéda alors à la pose de la première pierre et la cimenta, au murmure joyeux d'une foule amie qui ne pouvait contenir son contentement. Le cardinal-archevêque prononça les prières de la liturgie et fit la bénédiction ; puis il exhorta la sympathique assistance à aider dans une large mesure à l'entreprise charitable, assurant que des offrandes aussi bien employées attireraient sur les familles les bénédictions du ciel.

Florence suivait la voie de Turin et de Milan, et avait des débuts semblables : une maison louée, quelques pauvres, l'assistance des petits marchands et l'aumône discrète de quelques bonnes personnes. Mais le peuple florentin, en voyant paraître les nouvelles sœurs dont il ne connaissait ni le titre ni l'œuvre, se mit à les appeler d'un nom tout plein de sens artistique : *le madonine*, les petites madones. La même pensée et la même expression se retrouvent

dans le discours du cardinal Alimonda à Turin : « Regardez les Petites Sœurs, voilées comme la Madone dans leur manteau noir! » Il y a là une impression à noter, avec sa poésie et son symbolisme. Bientôt le nom de Petites Sœurs des Pauvres fut connu et il ne tarda pas à prévaloir, parce qu'il exprime avec bonheur et leur titre religieux et leur raison sociale; bientôt aussi la période de louage cessa, parce que l'œuvre hospitalière toucha le cœur et l'âme de la princesse Strozzi, qui fut la protectrice de l'asile naissant et contribua pour une somme importante à son développement matériel. La colonie étrangère, attirée à Florence par la beauté du climat et des monuments, s'associe à la population pour soutenir l'établissement de bienfaisance des Petites Sœurs des Pauvres.

Terminons par la fondation de Pérouse, qui revient toute entière à l'initiative du Pape Léon XIII. Avant son élévation au souverain pontificat, Mgr Pecci avait été archevêque de ce diocèse et, en mémoire de cet événement, il voulut doter la ville d'un monument durable de sa sollicitude et de son affection. Le Pape fixa son choix sur l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. Il daigna faire l'acquisition d'une maison avec jardin dans la ville même de Pérouse, et en faire don aux Petites Sœurs en les appelant à y fonder un de leurs asiles pour les vieillards. En les recevant en audience au palais du Vatican le 16 juin 1886, le Souverain Pontife leur dit ces paroles : « Quand on vous connaîtra, quand on verra votre vie de sacrifice, on vous aimera à Pérouse ». Le 18 juin 1886, les Petites Sœurs ouvrirent l'asile; par une coïncidence

remarquable, le premier vieillard homme reçu s'appelait Pierre et le second Paul, comme si la Providence avait tenu à rappeler le souvenir apostolique! En apprenant la nouvelle, le Pape sourit. Une plaque de marbre, placée sur l'édifice primitif, rappelle le bienfait avec le nom de l'auguste donateur.

CHAPITRE XXXII

En Espagne.

— — -

Seize fondations nouvelles. — Convention entre deux œuvres similaires. — La procession de Séville. — La flotte au Ferrol. — La maison des quatre saints. — Étude rétrospective.

Un mouvement considérable de fondations continuait à se produire en Espagne, à savoir : Tolède en 1880; Valladolid, Osuna, deuxième maison de Barcelone en 1881; Le Ferrol, Carthagène, Alicante, Ségovie en 1882; Puerto Santa-Maria, Ronda en 1883; deuxième maison de Madrid, Ubeda, Ciudad-Real en 1884; Talavera de la Reina en 1885; Valls en 1886; Vich en 1888.

Nous avons vu comment une œuvre similaire s'était organisée vers 1873, en Espagne. Sans diminuer en rien le mérite, le dévouement et le succès de ces sœurs, sans prétendre en quoi que ce soit au monopole d'une branche de la charité, il n'en reste pas moins que ce parallélisme ne pouvait se prolonger indéfiniment et qu'une réglementation s'imposait. Comme les Congrégations relèvent du Saint-Siège pour leurs Constitutions religieuses et leur position canonique, c'était donc à Rome que la question en

droit devait se traiter; et c'est là que l'affaire fut déférée par l'abbé Le Lièpvre, au nom des Petites Sœurs des Pauvres, dans une note juridique, apostillée par le cardinal de Tolède, les archevêques de Séville et de Barcelone, ainsi conçue : « Le nom d'une Communauté reconnue par le Saint-Siège est pour cette communauté une propriété, à laquelle son honneur même est attaché devant le public, au point de vue des donations comme à celui des vocations. Il est impossible que la présence, dans le même pays, de deux Communautés qui portent le même nom, qui se consacrent à la même Œuvre, qui vivent l'une comme l'autre de la quête, n'engendre pas des méprises continuelles, et des conflits dont la suite inévitable serait le scandale. Au prix de grands sacrifices, par un effet visible de la protection divine, grâce aussi, il faut le dire, à la sympathie et au concours efficace de Nos Seigneurs les évêques, les Petites Sœurs des Pauvres comptent aujourd'hui trente-six établissements en Espagne et on leur en propose en ce moment plusieurs autres. Leur œuvre prospère dans les plus grandes villes de la péninsule, notamment à Madrid, à Barcelone, à Séville, à Malaga, à Grenade. — Des faits qui offrent une grande analogie s'étant présentés, il y a vingt ans, en Angleterre, la Sacrée Congrégation obligea les sœurs qui s'étaient approprié le nom de Petites Sœurs des Pauvres à quitter ce nom, ce qu'elles firent. De plus, la même Congrégation, d'accord avec l'autorité métropolitaine, régla ultérieurement que ces sœurs ne formeraient jamais d'établissements dans les villes où il y aurait une maison de Petites Sœurs des Pauvres, et c'est à quoi on s'est conformé ».

Le cardinal Moreno apostilla cette pièce en ces termes : « Madrid, 6 décembre 1881. Selon qu'il est à ma connaissance, les Religieuses exposantes sont les primitives Petites Sœurs des Pauvres, établies en ce diocèse et en d'autres diocèses d'Espagne, très observantes de leurs Statuts, et qui rendent de grands services à la Religion et à l'État. C'est pourquoi je les considère dignes de la bienveillance du Saint-Siège, et juste et convenable qu'on soutienne leur prétention ».

L'affaire, après divers actes en Espagne et à Rome, eut son dénouement officiel, le 13 juillet 1882, à la Nonciature Apostolique de Madrid, comme en fait foi un document intitulé : « *Convention* signée par les représentantes légales des Instituts des Petites Sœurs des Pauvres de Rennes, et des Petites Sœurs des vieillards abandonnés de Valence », où il est dit : « Comme c'est un axiome immuable du Saint-Siège, en conformité à ce que règlent les saints canons et les Constitutions Apostoliques, de ne pas permettre que deux instituts différents portent une même dénomination, ou une dénomination presque identique, on convient et on établit que l'ancien titre de *Hermanitas de los Pobres* restant attaché aux Sœurs de l'Institut français en Espagne, l'Institut espagnol assume le titre de *Hermanitas de los Ancianos desemparados* ». Une clause était jointe à cette décision, dans laquelle il était spécifié que : « Le but des deux Instituts étant le même, on sanctionne à l'avantage commun l'usage actuellement en vigueur, qui est que dans les villages, terres, bourgs et villes où il se trouve des maisons d'un Institut, il ne pourra s'ouvrir de maisons de l'autre ». Ladite convention fut soumise

à l'approbation du Souverain Pontife, et rendue obligatoire en ces termes : « Dans l'audience accordée le 21 juillet 1882, Sa Sainteté, ayant mûrement considéré tout ce qui est relatif à la Convention susdite, a approuvé et confirmé l'accord, et a ordonné aux Instituts qui sont en cause de l'observer exactement à l'avenir. Toutes choses contraires nonobstant. J., Cardinal Ferrieri, préfet ».

Reprenons l'histoire anecdotique. La maison de Séville avait commencé fort humblement, avec cinq femmes et deux hommes, le 12 mars 1878; de sorte que la fête de saint Joseph, qui est traditionnelle chez les Petites Sœurs, les surprit dans tout le dépourvu de la fondation. Cependant, en s'ingéniant, elles parvinrent à dresser la table du festin : elles mirent bout à bout une petite table et une malle, les deux meubles importants de l'asile, et les recouvrirent de serviettes blanches; puis quelques grandes dames se firent un bonheur de servir le régal et de montrer aux sept vieillards qu'ils avaient des protectrices.

La capitale de l'Andalousie ne pouvait se contenter d'un asile étouffé entre les quatre murs d'une maison louée; aussi après vingt-deux mois de provisoire et d'activité, des amis de France et d'Espagne appuyèrent de leur crédit les petites fondatrices, qui conclurent l'acquisition du grand jardin de San Benito, avec ses mille pieds d'orangers, ses violettes odorantes et sa maison d'habitation. La prise de possession, qui eut lieu le 15 juin 1880, se fit militairement, attendu que le général commandant la place envoya vingt-quatre soldats, sept voitures et des chevaux du régiment, pour aider aux Petites Sœurs à opérer le déménage-

ment de leurs vieux meubles, de leurs vieux vêtements, de leurs vieux ustensiles, de leurs vieux bonshommes et bonnes femmes; elle se fit aussi religieusement, car le 27 juin, à six heures du soir, lorsque le soleil baissait sur l'horizon et éteignait ses feux brûlants, l'église voisine se remplit de monde, un brillant orateur monta en chaire et fit l'éloge de la charité; puis le maire de la grande ville prit en mains la bannière de saint Joseph, la musique lança ses joyeuses fanfares, et la procession se déroula en accompagnant le Saint-Sacrement à sa nouvelle demeure. L'imposant cortège pénétra dans le jardin de San Benito : Notre-Seigneur, porté sous le dais, s'avança à travers les orangers et tout autour de la propriété pour la bénir et en faire la demeure choisie de ses pauvres, tandis que l'archevêque, Mgr Lluch, heureux de cette manifestation de foi et du bonheur des vieillards, se tenait au centre du jardin, et que les infirmes, ravis de ce qu'ils voyaient, étaient aux fenêtres de l'édifice et levaient les mains au ciel! La bienfaisance a aussi ses jours de gloire et ses joies du cœur.

Il fallut de nouveau six années d'efforts et de provisoire avant de poser la première pierre de l'édifice, six années d'entassement dans des petites chambres, des couloirs et des appartements de service, six années de refus d'admission aux deux-tiers des vieillards invalides qui demandaient des places, six années de prières au ciel et d'appels aux bonnes âmes; enfin le 6 juin 1886, un nouvel archevêque accomplit les rites liturgiques devant les tranchées ouvertes, les matériaux accumulés, l'escouade des ouvriers occupés à poser la première pierre, mais aussi en

présence du capitaine général, du maire et d'une foule d'habitants de Séville. Cette même année le docte cardinal Gonzalès rendit à l'Œuvre hospitalière ce précieux témoignage : « Nous attestons et faisons savoir que la pieuse Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, établie dans notre archidiocèse, s'y est montrée véritablement recommandable par les vertus chrétiennes que pratiquent les sœurs, mais plus encore par une charité infatigable envers les pauvres, dont le bel exemple attire à bon droit l'admiration et la louange de tous les hommes ». Cet éloge était adressé au Saint-Siège.

Les fondations ont parfois une origine lointaine et l'idée, semblable à un fleuve qui coule d'abord sous terre, finit par affleurer. Donc à l'époque où les Petites Sœurs parurent en Espagne, en 1863, M. Manuel Torrente habitait Barcelone et il y avait été témoin de la première popularité et des premiers succès de l'œuvre hospitalière. Revenu au Ferrol, son pays natal, il se plaisait à exposer comment s'organisent et fonctionnent les hospices de vieillards, système Petites Sœurs des Pauvres, et il s'en entretenait particulièrement avec don Vitoriano Suancez, capitaine général de la marine, et don Pedro Diaz de Herrera, commandant de la frégate l'Almansa; si bien que les trois personnages tombèrent d'accord et résolurent d'établir l'œuvre hospitalière au Ferrol. Leur demande ayant été agréée par la Maison-Mère, un concert fut organisé qui rapporta 1.250 francs et couvrit les frais d'installation, une maison fut prise en location qui fut lavée comme le pont d'un navire par les marins de la flotte et divisée en compartiments par les charpentiers de la marine. Le 2 février 1882

les Petites Sœurs, objets de tous ces soins, arrivèrent et ouvrirent l'asile des vieillards, non sans être honorées d'une sérénade de première classe, exécutée par la musique des équipages.

La maison primitive de Barcelone était devenue un vaste hospice où trois cent vingt-cinq personnes infirmes ou indigentes trouvaient un abri; cependant elle ne suffisait plus et le refus, qu'il fallait continuellement opposer aux demandes de tant d'autres vieillards, finit par émouvoir le cœur des Petites Sœurs si impérieusement qu'il fut décidé, dans les conseils de la Congrégation, d'élever un second établissement. Depuis trois semaines la supérieure nommée parcourait les rues sans trouver un emplacement convenable lorsque, passant par une rue peu fréquentée, elle vit une porte ouverte et, à travers la porte, un enclos assez vaste et dans cet enclos les bâtiments d'une usine éteinte. Un enfant s'avança et dit : Vous voulez voir mon père? — Non, nous ne voulons voir personne. — Vous voulez visiter la propriété? — Non, nous ne voulons rien visiter. Un coup d'œil avait suffi pour reconnaître les avantages de la situation. — Plusieurs amis de l'œuvre s'entremirent et conclurent l'acquisition; la banque de Barcelone prêta la moitié de la somme et le vendeur attendit pour l'autre moitié. L'affaire était en bonne voie.

Ici un petit tableau de mœurs. Il paraît que les protecteurs de la première maison ne furent pas sans inquiétude et qu'ils eurent un moment d'humeur. Ainsi quand la Bonne Mère parut chez le bienfaiteur principal, après l'événement : « Ma Sœur, lui dit

l'homme d'affaires, c'est de l'ambition ; vous avez une maison assez grande, assez belle, assez complète, bien assez de bouches à nourrir et assez de peine pour les nourrir, pour que cela dût vous suffire! » D'autres, en grand nombre, faisaient écho. La Bonne Mère répondit qu'il s'agissait uniquement du bien des pauvres, qu'il s'en présentait à la grande maison trois fois plus qu'elle ne pouvait contenir, et qu'il n'était pas possible de laisser tant de vieillards malheureux sur la rue. Or, quelque temps après, il arriva qu'un homme riche voulut élever un monument à la mémoire de sa femme et, à cet effet, il construisit à ses frais la chapelle de la seconde maison ; puis un propriétaire voisin fit le don pur et simple de quinze cents mètres de terrain pour compléter l'acquisition et la rendre tout à fait convenable. L'ex-teinturerie, proprement restaurée, abritait déjà cent vieillards.

Madrid, de son côté, comptait trois cent seize indigents, tout un peuple de vieillards, lorsque l'asile se trouva à la fois dans une grande pénurie de linge et dans l'impossibilité de suffire aux demandes d'admission. Que faire? une neuvaine pour avoir à la fois le vêtement et une seconde maison. C'est ce qu'on fit. Or une après-midi de janvier, un monsieur inconnu se présenta et dit d'un ton décidé : Par où entre-t-on chez vous avec une voiture? On le mena à la porte cochère, qu'il fit ouvrir, et une voiture chargée entra. On la déchargea et on compta soixante-sept pièces de coton écru, formant un total de 3.717 mètres. Attendez à fermer, reprit l'inconnu. Bientôt une seconde voiture chargée parut, apportant deux cent cinquante couvertures de laine. La pénurie cessa. C'était une personne qui, au moment de mourir,

avait pensé aux pauvres et donné ordre de porter ce don à l'asile des vieillards.

Ayant pourvu à la nécessité passagère, il fallut pourvoir à la nécessité permanente. Des Petites Sœurs se mirent à examiner les faubourgs de la capitale; mais, disent-elles, « toujours et comme malgré nous, nous nous trouvions à revenir au quartier de la Prosperidad ». Elles crurent y voir une indication providentielle et, comme cet endroit est situé à une distance suffisante de la première maison, elles y louèrent une habitation et y installèrent un nouvel asile, qui fut transféré le 19 avril 1888 dans des constructions élevées sur un terrain voisin. Les dons saillants furent 6.000 douros d'un marquis, et une somme plus forte d'un chanoine du Guatémala.

Désormais il y avait deux asiles à Madrid et à Barcelone. En pareils cas les Petites Sœurs quêteuses font un partage : elles tirent des lignes idéales à travers la ville et les environs, puis chaque groupe opère sur la portion qui lui incombe sans empiéter sur l'autre. La charité a aussi sa méthode; elle est amie de l'ordre, de l'entente, du bien commun. Les bienfaiteurs, loin d'en être ennuyés, s'intéressent volontiers à l'établissement qui reçoit les pauvres du quartier.

Il est impossible de passer sous silence la fondation de Carthagène, où un lieu de précieux souvenir fut attribué par l'évêque aux Petites Sœurs des Pauvres. Le 15 novembre 1882, elles furent mises en possession d'une antique demeure tombant de vétusté, où une famille de saints, Léandre, Fulgence, Isidore et Florentine, avaient vécu dans des temps reculés. Dieu, qui voyait que cette vénérable demeure tombait

en ruines et allait peut-être passer à des usages profanes, la destina aux pauvres; et ainsi, alors que le temps achevait son œuvre de destruction, la Providence prenait les moyens pour édifier en ce même lieu un établissement complet de bienfaisance.

L'œuvre hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres convenait donc au génie espagnol et s'y adaptait merveilleusement, puisque, dans une période de vingt-cinq ans, elle avait fondé quarante-huit asiles de vieillards. Dans cette nouvelle patrie elle ne modifia en rien ses méthodes d'assistance, qui sont les vieilles méthodes évangéliques du sacrifice et du dévouement, de l'aumône et de la Providence; mais il en résulta qu'en plusieurs de ces fondations on eut la reproduction des premiers temps de la Petite Famille. Hâtons-nous de prendre sur le vif et de recueillir ces souvenirs, avant que des conditions matérielles nouvelles aient succédé aux premières et effacé les traces. La correspondance d'un témoin (1), appartenant à l'une et à l'autre époque, a un intérêt rétrospectif général.

« B***. J'ai vu une fondation qui ressemble comme deux gouttes d'eau aux premières de la famille. Il me semble que je revois Chartres ou Le Mans. J'avais pour auditoire sept Petites Sœurs : notre oratoire présentait ceci de particulier qu'il n'avait ni portes ni fenêtres, il empruntait seulement un peu de jour et d'air à une chambre voisine. J'ai commencé par dire à mon auditoire : Je crois me retrouver dans une des maisons de la famille telles qu'elles étaient toutes il y a vingt-huit ans. Ce rapprochement les toucha.

(1) L'abbé Le Lièpvre.

Je vis en effet, dans ce temps là, de beaux établissements, à commencer par celui de Lille dans sa vieille brasserie! »

« T***. Me voici à Bethléem; nulle autre maison de nos sœurs n'en représente si bien la pauvreté. Elle reluit partout, dans ces grands murs sans toits qui furent jadis la demeure des enfants de saint François, dans la partie du couvent que nos sœurs habitent avec leurs trente-deux vieillards après l'avoir restaurée, dans la cuisine, dans la dépense, dans la lingerie où les trois-quarts des rayons sont vides, dans tout l'aspect du mobilier. Il est de l'autre siècle, comme en sont aussi la majorité des habitants; plusieurs de ceux-ci comptent leur âge par le nombre d'années, très petit, qui leur manque pour faire des centenaires.

« Beaucoup de gens disent : les Petites Sœurs ne pourront pas vivre ici. Votre question à vous serait : pourquoi se sont-elles établies dans ces villes qui ne sont ni très grandes, ni très riches, ni très adonnées à la charité? C'est aux pieds de la crèche que je répondrai, je dirai ce que j'ai vu : nos sœurs ne sont nulle part si contentes, ni si parfaitement dans leur vocation que dans ces endroits-là; ces petites fondations sont peut-être aussi celles où les pauvres, quoique traités très pauvrement, sont aussi les plus satisfaits. S'il y a quelques souffrances de plus du côté du corps, elles sont compensées par ce qui est donné du côté de l'esprit. Je fus enchanté ici de la simplicité avec laquelle la Bonne Mère et les Petites Sœurs me parlaient de la pauvreté de leurs commencements; elles estiment ce qui leur a été donné comme des trésors; et, quoique en réalité tout ce qu'elles ont soit si peu que rien, elles tien-

nent le même langage que si rien ne leur manquait aujourd'hui.

« S***. Qu'est-ce qui ne fait pas défaut dans cette maison, sinon la vertu? C'est là ce qui console, c'est qu'elle reluit à l'égal de la pauvreté, qu'elle en triomphe, qu'elle rend les sœurs joyeuses à proportion de toutes les privations dont elles souffrent, et par l'effet même de ces privations. Il appartient aux hommes opulents d'enrichir leurs amis, de leur donner de l'or, de l'argent, des terres; mais il n'appartient qu'à Dieu d'embellir une âme en la dotant des vraies vertus et de lui faire goûter, au milieu de sacrifices très pénibles, le contentement. Celui à qui il donne l'amour de la pauvreté est tout-à-coup plus riche que celui qui a trouvé dans son champ une mine d'or, et celui qui sait voir dans les événements de ce monde la main de Dieu qui les conduit, plus clairvoyant qu'aucun membre de l'Institut ».

« M***. C'est au vrai Bethléem de la famille que je viens passer les derniers jours de cette année. J'y trouve l'image du vrai bonheur; la gaieté règne parmi ces vieux à un point qu'on ne trouve ni à Séville, ni dans l'opulence de Madrid, je ne sais pas ce qui les rend si contents. Les Petites Sœurs le sont autant qu'eux. On joue de la guitare et de la panderetta, ou bien on va à la chapelle, on a soin de ne s'inquiéter du lendemain, non plus que ces petits des oiseaux à qui Dieu donne leur pâture, et avec cela on a ce contentement de quoi il est dit qu'il passe richesse, et jamais proverbe n'a rien dit qui soit mieux dit ».

« ***. Ce qu'il y a de plus beau dans cette Andalousie, c'est la vertu, c'est le dévouement, c'est l'esprit de sacrifice qui anime les Petites Sœurs; puis, la

gratitude des pauvres. Ils sont simples, dociles et se contentent de peu; presque tous ont fait pendant toute leur vie de nécessité vertu, et pratiqué de grandes abstinences; aucun d'eux, nulle part, dans toutes ces maisons que je viens de visiter, ne m'a fait entendre la moindre plainte soit sur les sœurs, soit sur le régime de la maison ».

« Barcelone. — Hier soir, comme je me promenais, au clair de la lune, sous la belle galerie et dans la paix profonde de l'une des deux maisons, repassant dans mon esprit ses débuts et ceux de tant d'autres, rappelant à ma pensée tout ce que je viens de voir des maisons d'Espagne, quelle merveille pourtant me disais-je, et comme il faudrait être aveugle pour ne pas voir la main de Dieu! Des larmes de dévotion me montèrent aux yeux. Tant de choses qui étaient alors en projet, tant d'autres qui ne l'étaient même pas, réalisées en si peu de temps, coup sur coup, quelques-unes d'entre elles aujourd'hui si parfaites! »

L'intérêt historique et rétrospectif qui s'attache à ce témoignage amenait à demander si les Petites Sœurs des Pauvres n'ont pas eu plusieurs manières, successives ou progressives, de faire leur œuvre. La correspondance répond : Oui, « la toute première avait pour loi fondamentale celle de la nécessité, elle imitait Dieu en tirant quelque chose de rien et elle a duré jusqu'en 1852. La seconde manière cherchait déjà l'arrangement, elle avait des combinaisons, une méthode, elle calculait avec les ressources, elle s'efforçait de faire beaucoup de peu; on en trouve encore le style dans un grand nombre de fondations espagnoles, les Petites Sœurs d'Italie et de Sicile

possèdent aussi quelques chefs-d'œuvre du genre. Il a duré dans le reste de l'Europe jusqu'à l'achèvement des grandes constructions parisiennes ». Alors commence la manière des grands asiles avec leurs centaines de vieillards, les constructions réalisées et l'organisation hospitalière complète, comme elle était en exercice dans un grand nombre de maisons à la fin du XIXe siècle.

Mais n'en est-il pas de même dans la nature, où le produit vigoureux traverse une période de croissance souvent considérable, et n'a pendant longtemps que des rameaux encore faibles et peu étendus? Cependant il tend sans interruption à réaliser son développement complet, et à atteindre la vigueur normale qui convient à son espèce; alors il s'arrête, concentre ses forces, maintient sa vie, et remplit les fonctions qui lui ont été départies dans l'œuvre de la création. La similitude se reproduit dans l'ordre moral, où chaque institution a un degré possible de puissance et de développement à atteindre, et éprouve en elle-même un effort de croissance jusqu'à ce qu'elle l'ait convenablement réalisé au profit de la société humaine.

CHAPITRE XXXIII

En Portugal, à Gibraltar, en Afrique.

La fondation de Lisbonne. — La situation à Gibraltar. — La colline de Saint-Augustin. — Le cardinal Lavigerie. — Le Bey de Tunis.

Le mouvement de fondations que nous venons de suivre en Espagne s'étendait, à l'Ouest au Portugal, au Sud à la possession anglaise de Gibraltar. Il correspondait, comme nous l'avons vu, à un mouvement semblable en Italie. L'un et l'autre se rejoignaient, le long du littoral de la Méditerranée, au Nord par les maisons de France, au Sud par les fondations africaines d'Oran, de Bone, de Tunis. Ainsi la Congrégation hospitalière étendait sa sphère d'action chez les peuples de race latine, et marquait ses conquêtes pacifiques par autant de postes de bienfaisance.

La fondation de Lisbonne emprunta un intérêt considérable aux circonstances historiques. On sait qu'au XVIIIe siècle des lois restrictives, inspirées par un prétendu esprit philosophique, avaient amené la dispersion des Ordres religieux hors du royaume, et atteint par contre-coup les œuvres et les missions qui

avaient tant contribué au prestige du nom portugais dans le monde. Beaucoup de personnes s'en rendaient compte et étaient disposées à favoriser les tentatives de rétablissement. L'Institution hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres parut à plusieurs particulièrement propre à ce dessein, à cause de son genre moderne et de son caractère social; aussi quand Mlle de Miranda eut soulevé la question et pris à sa charge les premiers frais d'établissement à Lisbonne, l'asile qui fut ouvert le 20 octobre 1884 groupa immédiatement d'importantes sympathies.

On commença à voir le manteau des Petites Sœurs circuler sur les places et dans les rues, sans exciter d'autre émotion populaire que l'admiration pour leur œuvre d'assistance de la vieillesse, chose qui va au cœur du peuple. Le gouverneur civil de la capitale n'avait pu autoriser la quête à titre officiel à cause des dites lois, mais il l'avait permise à titre officieux; et quand les petites sœurs quêteuses se présentèrent sur le marché, le Fiscal lui-même les accompagna et leur donna publiquement des marques non équivoques de protection. L'événement semblait réaliser les espérances du projet.

L'asile comptait six mois d'existence lorsqu'un chambellan se présenta au nom des Souverains, apportant plusieurs pièces d'étoffe pour vêtir les pauvres et invitant les Petites Sœurs à se rendre au palais. Le roi et la reine leur firent un accueil plein de bonté, se plurent à entendre le récit de la fondation et à se faire expliquer le fonctionnement de l'Œuvre hospitalière. Encouragées et soutenues par les bienfaiteurs, les Petites Sœurs furent en mesure, trois ans à peine après leur introduction en Portugal, de

conclure à Lisbonne un acte d'acquisition, qui assura l'avenir et le développement de l'asile des vieillards.

« Les humbles Petites Sœurs des Pauvres », écrivait en 1886 le patriarche de Lisbonne, « portent chez nous des fruits de salut, en entretenant et portant au bien beaucoup de pauvres vieillards sans ressources. Elles se recommandent si bien par leur modestie, leur charité et leur religion exemplaires, qu'elles ont été bien accueillies par toutes les classes de la société, et se sont même concilié la faveur et la bienveillance de ceux qui gouvernent ».

La maison de Gibraltar s'était ouverte, le 1er décembre 1883, avec un groupe de sœurs que les supérieures avaient réunies sans se préoccuper beaucoup de la nationalité d'origine. Elles étaient Petites Sœurs des Pauvres, elles avaient reçu un accueil suffisant du gouverneur anglais et de l'évêque catholique, elles avaient un logement convenable, elles avaient de pauvres vieillards, que fallait-il de plus? Or, quand vint Noël, elles allèrent trouver l'évêque pour lui donner de bonnes nouvelles de la fondation et lui présenter leurs vœux; mais le prélat leur parut très préoccupé et finalement il leur avoua que le gouverneur de la place estimait qu'il y avait trop de sœurs de nationalité étrangère. Il convient de se rappeler la position de Gibraltar, à la pointe de l'Espagne et de l'Europe, faisant face à l'Afrique, hérissée de fortifications et de canons, commandant le passage des mers entre l'océan Atlantique et la Méditerranée. L'importance stratégique de la colonie fait que les étrangers, pour y résider, doivent être munis d'une autorisation bien en règle. Nos Petites Sœurs se

trouvaient donc en présence d'un obstacle qui ne leur était pas personnel, mais qu'elles devaient surmonter sous peine d'échouer dans leur entreprise. On en référa à Londres.

Le permis de séjour provisoire venait d'expirer; les autorités du lieu, appliquant le droit commun, signifièrent que deux sœurs devaient quitter sans délai la possession. Elles s'en allèrent, tristes, faire leurs adieux à l'évêque; le prélat écouta leur plainte mais, prenant aussitôt un air radieux, il s'écria: « Eh bien! aucune de vous ne partira; je viens de recevoir du gouvernement de Londres l'autorisation de résidence pour six sœurs non anglaises, et de plus l'autorisation de la quête dans la colonie ». L'obstacle n'avait servi qu'à faire avancer la cause.

Franchissons le détroit de Gibraltar et voyons naître les trois maisons d'Oran, de Bone, de Tunis, sous le drapeau de la France, parmi des populations mêlées d'arabes, de maltais, d'italiens, d'espagnols, de français, qui se fusionneront avec le temps et ajouteront à la science ethnographique.

Alger est devenu un asile prospère; la vieille maison mauresque s'est transformée en un établissement européen, où les vieillards succèdent aux vieillards sans laisser de places vides, le flot pousse le flot, le candidat qui aspirait remplace le disparu, tout à la joie du succès et oublieux du deuil qui l'a causé. Il arriva, au commencement de l'année 1885, que les petites sœurs quêteuses s'étendirent sur la province voisine et, à cet effet, sollicitèrent l'autorisation de l'évêque d'Oran. « Mais pourquoi ne vous établissez-vous pas à Oran? » demanda le prélat; « pourquoi

ne venez-vous pas à Oran? » demandèrent beaucoup de personnes. La réponse ne se fit pas attendre; dès le 1er avril suivant l'asile était ouvert.

La colline d'Hippone était restée déserte depuis des siècles et couverte de ruines. Mgr Lavigerie voulut y restaurer le culte de saint Augustin, en élevant une basilique et en groupant des œuvres autour. Une de ces œuvres devait représenter la charité et, la proximité de la ville de Bone le permettant, on la confia aux Petites Sœurs des Pauvres, qui ont la règle du *saint patriarche* comme fondement de leurs Constitutions. Après un début à Bone dans une maison prise en location, elles s'établirent à Hippone sur la portion de la colline qu'elles avaient acquise, avant même l'érection du sanctuaire et contribuèrent, plus qu'on ne saurait dire, au rétablissement du culte du grand docteur en ce lieu, d'où sa gloire avait rayonné sur tout l'Occident.

L'asile des vieillards de Tunis avait commencé le 10 janvier 1882 dans deux maisons arabes, composées de vingt-trois appartements sans étages et ouvrant sur la cour. Dans l'immense agglomération les Européens n'étaient qu'une minorité; aussi les Petites Sœurs eurent-elles à entrer en rapports avec des chrétiens, des juifs, des mahométans, principalement sur les marchés et dans les boutiques de tous genres. La fondation était laborieuse.

Le cardinal Lavigerie a rendu ce témoignage des Petites Sœurs des Pauvres, en 1886 : « Partout cette société fait bénir le nom de Notre-Seigneur et la charité catholique. Partout elle donne l'exemple des vertus les plus pures et honore le nom chrétien. Je le vois dans les régions infidèles où ayant eu la conso-

lation de procurer moi-même la fondation de trois de ses établissements, à Alger, à Tunis, à Hippone près du tombeau de saint Augustin, je suis le témoin de l'impression profonde produite sur tous, même sur les musulmans, par le spectacle d'une charité et d'une humilité si touchantes ».

En 1883, la maison de Tunis s'établissait à l'extrémité de la grande ville arabe et l'eau ne venait pas sur la propriété. Le directeur des eaux était un général indigène demeurant à Hemma-el-if. Les Petites Sœurs allèrent le trouver; elles s'aperçurent qu'elles avaient oublié de se munir d'une lettre de recommandation et s'en excusèrent. Mesdames, dit l'Arabe en les considérant, pourquoi une lettre de recommandation, votre habit ne suffit-il pas? Il dit qu'il s'emploierait à leur faire avoir l'eau gratuitement et, en effet, quelque temps après, le ministre de France leur transmettait la concession sollicitée.

Mais en faisant visite au général, les Petites Sœurs apprirent que l'ancien ministre du Bey demeurait dans l'endroit et qu'il était charitable. Elles pensèrent de suite à lui demander une souscription et se présentèrent à son palais. Les domestiques ne parlant ni français, ni italien, intrigués de savoir ce que voulaient les sœurs, vont chercher un arabe qui parlait français. On expose ce qu'est l'œuvre et on fait la demande; il répète aux autres. Ceux-ci mettent la main sur leur cœur et l'élèvent vers le ciel, ce qui marque chez eux un profond respect; puis ils s'assoient auprès des Petites Sœurs pour considérer les *maraboues* européennes de la tête aux pieds, pendant que l'interprète va transmettre l'exposé au ministre. Un nègre arrive avec deux tasses de café sur un

plateau d'argent, disant *bono, bono;* comme les sœurs n'acceptent pas, l'interprète dit que les maraboues sont en carême! — Le ministre envoya cent piastres.

Cinq ans après leur arrivée en Tunisie, les Petites Sœurs des Pauvres obtinrent une audience du Bey, qui précédemment avait envoyé une offrande à l'asile des vieillards. Au jour dit, le premier interprète du palais vint recevoir les deux Petites Sœurs et les introduisit dans le salon où se tenait son Excellence *le Bey* de Tunis. Le prince se leva et salua avec un grand respect; puis il exprima par gestes sa satisfaction de recevoir les sœurs, et il dit, par l'entremise de son interprète, qu'il appréciait leur œuvre, principalement parce qu'elle ne faisait pas de distinction, mais s'intéressait à tous les vieillards malheureux. Il fit savoir qu'il ferait une largesse de cinq cents piastres, pour contribuer au développement de leur hospice dans sa capitale. — Ces actes ont une portée morale qui dépasse la valeur du bienfait, parce qu'ils agissent sur l'opinion d'un peuple et sont un témoignage de tolérance ou d'approbation du gouvernement.

CHAPITRE XXXIV

En Europe.

Vingt-huit fondations nouvelles. — L'Impératrice d'Allemagne à l'asile de Strasbourg. — Le duc de Norfolk, bienfaiteur de Sheffield. — Le chanoine de Dublin. — Quelques figures de prêtres.

Rentrant en Europe et remontant vers le Nord nous trouvons : en France, dix-sept fondations nouvelles, Auch en 1876; Rive-de-Gier, Saintes, Armentières, Vienne en 1877; troisième maison de Lyon, Carcassonne en 1879; La Madeleine-lès-Lille en 1880; Biarritz en 1883; Evreux, Granville, Elbeuf en 1884; deuxième maison de Marseille, Fourmies en 1885; Alençon en 1886; Aix, Paris (Levallois-Perret), en 1888; — en Belgique, deux fondations nouvelles : deuxième maison de Bruxelles (Anderlecht) en 1881; Verviers en 1883; — dans le Royaume-Uni, neuf fondations nouvelles : Brighton, deuxième maison de Liverpool, Carlisle en 1880; Preston en 1881; Sheffield et Sunderland en 1882 (Angleterre); Dublin en 1881 (Irlande); Greenock en 1884 (Ecosse); Saint-Hélier en 1886 (île de Jersey).

Il n'est plus possible depuis longtemps de suivre

l'Institution hospitalière dans la rapidité de ses développements, et l'énumération s'impose; mais le nombre a aussi son intérêt et son éloquence, surtout quand il représente autant de foyers nouveaux de bienfaisance.

Deux Souveraines, dans cette période, donnèrent des marques d'intérêt à l'œuvre des vieillards. Le 20 septembre 1879, l'Impératrice d'Allemagne, accompagnée du préfet et du maire de Strasbourg, visita l'établissement de cette ville. Les Petites Sœurs et leurs vieillards en habits de dimanche se groupèrent dans la cour pour les bien accueillir. La femme la plus âgée présenta un bouquet à la Souveraine et, dans sa grande simplicité, adressa quelques mots de reconnaissance pour cette visite faite à des pauvres. L'Impératrice considéra longuement ces têtes à cheveux blancs, au visage calme et content, ces pauvres gens à l'abri désormais des orages de la fortune et des passions, ces infirmes soignés maternellement dans leurs incurables infirmités; puis évoquant dans sa pensée tout un passé de souffrances, elle dit en citant la Bible : « C'est ici mon lieu de refuge ». Après avoir visité les divers services hospitaliers, remarqué la propreté et la simplicité des appartements, comparé ce genre d'assistance avec celui de l'administration civile et vu en action un autre génie de charité, Sa Majesté daigna serrer la main à chacune des Petites Sœurs et leur dire : « Que Dieu vous bénisse abondamment, vous et votre œuvre! » Elle laissa son offrande pour les besoins de l'asile.

Les plages ensoleillées du Midi voient revenir chaque hiver la colonie étrangère, avide d'échapper aux neiges ou aux frimas, et de retrouver une tempé-

rature et une végétation printanières. Sa Majesté Victoria, reine de Grande-Bretagne et impératrice des Indes, étant venue faire une saison à Biarritz avec sa suite et une nombreuse domesticité, daigna ouvrir ses offices aux petites sœurs quêteuses de cette ville pour y recueillir les dessertes et en nourrir leurs protégés; et elle s'informa auprès de la princesse royale Frédérique, qui avait visité l'établissement des vieillards, si tous les jours les Petites Sœurs des Pauvres avaient les dessertes de la villa.

En Angleterre même le duc de Norfolk, apparenté à la famille régnante, se plaçait au premier rang des bienfaiteurs de la maison de Sheffield, en donnant en pleine propriété aux Petites Sœurs des Pauvres un terrain bien situé et de grandeur convenable pour y poser et développer, avec le libre concours des habitants de l'industrieuse et grande cité, l'asile des pauvres vieillards.

La situation matérielle et religieuse des Petites Sœurs s'était considérablement améliorée dans les grands centres d'Angleterre et d'Ecosse; ainsi l'établissement de Plymouth sortait de son long provisoire et se développait avec succès sur les hauteurs qui dominent la ville et le port, tandis que plusieurs fondations de date récente rappelaient les débuts, par exemple à Carlisle où les Petites Sœurs des Pauvres étaient les premières religieuses qui s'établissaient dans l'endroit depuis la Réforme.

A Liverpool, Mgr O' Reilly, en bénissant la première pierre de l'établissement de Belmont grove, faisait devant le public cette déclaration : « Les Petites Sœurs des Pauvres se sont présentées ici comme

partout ailleurs sans introduction, sans argent, sans ressources autres que la divine Providence; mais elles étaient pleines de foi et de confiance, et Dieu a béni leurs efforts ». — Le 16 août 1880, quand elles y transférèrent leurs vieillards avec un groupe de nouveaux venus, l'évêque leur déclara qu'un seul établissement de ce genre ne pouvait suffire pour une agglomération aussi étendue et aussi commerciale que Liverpool, en conséquence qu'il fallait commencer un second asile dans le logement qu'on était en train de quitter. Sept femmes consentirent à y rester pour former le noyau, quelques Petites Sœurs de renfort arrivèrent, et de nouveaux vieillards remplirent la maison à peine vide.

Vers la même époque, en 1881, l'œuvre se posa à Dublin, capitale de l'Irlande. On commença dans une maison de location; deux ans plus tard on acheta dans un faubourg un champ planté de choux, sans clôture ni haie, au bord de la route. Il s'agissait de bâtir; mais l'argent manquait. — Le 6 décembre 1883 un ecclésiastique se présenta; son rabat violet désignait un chanoine, ses guêtres à l'ancienne mode et son grand manteau usé indiquaient son grand âge et peu de fortune. Je vous apporte, dit-il à la Petite Sœur, deux paquets de vieux vêtements; je ne sais s'ils vous seront bien utiles, il y a dedans différentes choses, habits, linge, gants, cravates, etc. — Tout nous servira certainement, dit la Petite Sœur, quoique la vue des pauvres paquets ne lui donnât aucune envie de les ouvrir. Le prêtre demande à voir la supérieure : Dites-lui qu'un prêtre veut lui parler, mais ne la pressez pas, je peux bien attendre que vos prières soient finies (car c'était pendant l'office des vêpres).

Peu de temps après la Bonne Mère et la petite sœur assistante arrivent. Il demande si c'est bien la supérieure, puis son nom et le nom de sœur assistante, et il répète ces noms; il énumère les objets qu'il apporte et il veut qu'on ouvre les paquets; il déploie pièce par pièce disant : Je crains que ceci ne vous serve pas; si quelque chose ne vous semble pas utile dites-le moi, je le remporterai. Voyez ce gilet comme il est usé, vous n'en pourrez rien faire?... On répondait toujours : Nous raccommoderons, tout servira. Ces manières semblaient bien étranges. Enfin on tranche la question en disant avec gaieté : Non, vous ne remporterez rien; et on referme les paquets. Le prêtre inconnu paraît satisfait.

Il fait alors des questions sur la bâtisse, l'endroit, le prix, ce qu'on a en bourse. On explique comment la partie à construire coûtera 5.000 livres sterling, et comment on a en perspective quelques centaines de livres et la Providence. Il passe d'un sujet à l'autre, questionne sur le nombre des vieillards, les conditions d'admission, les moyens d'existence; il revient deux et trois fois sur les mêmes questions. On ne peut imaginer où il veut en venir. Enfin on lui propose de visiter l'asile. A la salle des hommes il est reconnu par un vieillard qui dit : C'est le révérend chanoine P***. Chez les femmes plusieurs l'appellent par son nom, l'entourent, lui rappellent leur jeune temps alors qu'il était déjà prêtre à la cathédrale. A la cuisine il paraît s'intéresser beaucoup au régime des vieillards; il les trouve heureux. Après deux heures passées de la sorte, il se dirige vers la porte, après avoir renouvelé ses questions sur la bâtisse et sur les fonds.

Le lendemain on commençait à servir le dîner des vieillards. Le chanoine reparaît; il est plus proprement vêtu; il demande par leurs noms la Bonne Mère et la petite sœur assistante. Elles entrent toutes les deux. Il semble tout heureux, il leur fait redire leurs noms et les renseignements de la veille, comme un bon vieillard. Enfin il dit d'un air pensif : Je veux vous donner de l'argent; serez-vous satisfaites si je vous donne 100 livres? — Ah! mon père, c'est saint Joseph qui vous envoie. — Eh bien, dit le vénérable vieillard avec émotion, je veux vous donner de quoi bâtir votre maison, 5.000 livres!... Les yeux se remplissent de larmes... Les deux Petites Sœurs tombent à genoux : Merci, mon Dieu! — Le prêtre se prosterne aussi et d'une voix forte s'écrie : *Te Deum laudamus*... Les trois voix se mêlent en récitant l'hymne, qui traduit si bien les sentiments vifs de l'âme et de la reconnaissance. Arrivé aux paroles : *In te Domine speravi*, le bon vieillard lève les yeux avec une ineffable expression. Il répète trois fois ce verset et il achève en anglais : Seigneur, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondu, à jamais!

Il se relève : Vous êtes heureuses de recevoir, moi de donner; cet argent est à la banque, voulez-vous y venir? Les deux Petites Sœurs prennent leurs manteaux et montent avec le vieux et bon chanoine dans la voiture, qui l'attend à la porte. Pas une parole durant le chemin, mais que de sentiments se pressent dans l'âme! La voiture s'arrête : Mon notaire demeure ici. On est introduit dans l'étude : Monsieur, ces dames sont celles à qui je veux transmettre 5.000 livres. Puis il signe le chèque au nom de la supérieure et le lui remet. On passe à la banque, tout près. Le

notaire tire un reçu; en quelques minutes tout est arrangé. — Pas un mot dans les journaux! avait dit le chanoine. Elles rentrent à la maison sous la vive impression de cette apparition de la Providence et remuées jusqu'au fond de leurs âmes de Petites Sœurs des Pauvres.

Dans cette période nous trouvons un certain nombre de traits, qu'on peut rapprocher comme les pièces d'une mosaïque de manière à former tableau et à dessiner un aspect de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. — Vingt ans avant que s'effectue la fondation de Rive-de-Gier, une excellente famille avait désiré avoir un asile pour les vieux houilleurs et les vieux ouvriers des fonderies et des verreries; mais les difficultés d'exécution croissant, cette famille alla consulter le curé d'Ars, dont la réputation de sainteté était bien établie. Le saint prêtre répondit prophétiquement : Non, vous n'aurez pas les Petites Sœurs des Pauvres maintenant; commencez tout de même, elles viendront plus tard. Puis, tirant de sa poche une pièce de 5 francs en argent, il la leur remit en disant : Tenez, voilà une aumône pour quand les Petites Sœurs des Pauvres viendront! Vingt années se passèrent; enfin, le 26 mars 1877, les Petites Sœurs arrivèrent et furent mises en possession du petit établissement qui contenait quarante-et-un pauvres. La pièce de 5 francs avait été religieusement conservée. Comme on peut le supposer, tout n'était pas en rapport avec les us et coutumes de la Congrégation, notamment la chapelle avec ses vitraux de couleur, ses marbres et ses objets dorés; mais cette famille, mettant les traditions des Petites Sœurs bien au-dessus

de ses idées particulières, fit sans délai poser un autel en bois, une table de communion en fonte et des vitraux blancs. Quand on voit des personnes du monde faire taire toutes leurs objections, et s'imposer des changements onéreux pour sauvegarder la pauvreté et la simplicité des Petites Sœurs des Pauvres, comment celles-ci feraient-elles moins et laisseraient-elles altérer leur tradition?

Le frère quêteur des Capucins fut le promoteur de la fondation de Carcassonne, et il estimait sans doute les deux œuvres parentes en saint François. Il réussit à réunir 13.000 francs, à gagner au projet Mgr Billart, qui accepta d'être le dépositaire de la somme et qui obtint les autorisations civiles. Le 14 novembre 1879, les Petites Sœurs arrivaient à Carcassonne et frère Théotime les attendait à la maison, en préparant le repas. Ce n'était pas le dénuement habituel; le bon frère, autorisé par ses supérieurs, s'était donné bien de la peine : il y avait dix-huit lits en fer avec des paillasses remplies, douze matelas neufs, trente-six couvertures en laine grise, dix-huit paires de draps, des torchons, des serviettes et deux nappes; il y avait deux grandes tables à douze tiroirs chacune, vingt-quatre grosses chaises neuves, deux petites tables, une armoire, quelques ustensiles, un peu de vaisselle, une provision de charbon et de pommes de terre, un fourneau à la cuisine; la chapelle était préparée avec un autel simple en bois neuf, les statues des saints protecteurs et six bancs. Le 21 novembre, un vicaire général du diocèse vint bénir la modeste chapelle et y célébrer la première messe; frère Théotime eut la joie de la lui répondre.

La même année à Auch, « lorsqu'on était encore

dans la chapelle provisoire, un séminariste servit la messe des pauvres à un directeur du Grand-Séminaire. Pendant la messe, il se sentit tout remué dans son âme par les prières, le chant, la douce piété des Petites Sœurs qui se présentaient à la communion, et des pauvres vieillards qui s'associaient tant bien que mal à tous leurs actes de religion. Je voudrais, dit-il en sortant, être un jour associé au service religieux de cette maison ». Devenu aumônier volontaire de l'asile, tout en exerçant des fonctions au séminaire, puis à l'évêché, il fit entendre plus d'un appel dans la *Semaine Religieuse* du diocèse pour seconder l'entreprise. Une galerie ayant été installée au premier étage, il s'empressa de faire connaître à ses lecteurs ce premier adoucissement à la condition des infirmes, en ces termes compatissants : « Ces pauvres gens, qui n'étaient pas sortis depuis plusieurs années, ont pu déjà, pendant cet hiver, être roulés dans leurs fauteuils jusque sur la galerie et jouir du moindre rayon de soleil envoyé par le Bon Dieu à leurs membres engourdis. Quelle joie pour les pauvres infirmes de s'installer au grand air, d'aspirer les premières brises du printemps, de voir la campagne et la ville, le ciel bleu et les montagnes, de regarder ceux qui passent dans le jardin et de leur adresser un mot ou un sourire! C'est comme une nouvelle vie pour ces pauvres gens, autrefois exilés dans les infirmeries ».

Puis ce fut le tour de la chapelle. « Il y a », écrivait-il, « chez les Petites Sœurs des Pauvres, au premier étage de la maison, une catégorie spéciale de vieillards, les *infirmes*. Ce sont les enfants gâtés de la famille. Couchettes plus blanches et oreillers plus

moelleux font reconnaitre leurs dortoirs. Pour eux sont les meilleurs morceaux de la quête, les premières fraises du jardin, toutes les douceurs. Mais nos pauvres infirmes sont encore bien à plaindre. Ils ne jouissent d'aucune cérémonie à la chapelle. Depuis quelque temps, ils en ont conçu tant de peine qu'ils ont mis leur grand protecteur, saint Joseph, en demeure de faire construire la vraie chapelle, avec la tribune où leurs fauteuils roulants pourront aborder. A l'infirmerie des hommes et à l'infirmerie des femmes, la statue de saint Joseph a son piédestal encombré, jusqu'à nouvel ordre, de ces deux ornements significatifs : une pierre et un gobelet plein de sable. Par dessus se trouve en permanence cet écriteau : « Bon saint Joseph, donnez-nous, s'il vous plaît, une chapelle pour que nous puissions avoir la messe le dimanche ». La chapelle s'est faite, comme tout se fait chez les Petites Sœurs, avec de petites, de grosses et de moyennes offrandes, avec patience et longueur de temps.

Un soir de novembre 1885, un vicaire général de Paris, qui avait été en 1871 un des otages de la Commune à la Roquette, se présenta à l'établissement de l'avenue de Breteuil : « Mes Petites Sœurs, je viens de faire ma retraite et j'ai pris comme résolution d'être votre aumônier. Je viens m'offrir, voulez-vous de moi ? » Il aimait cette œuvre, qui lui rappelait les Hôtels-Dieu du Moyen-Age, où la religion met sa douceur et son baume sur toutes les plaies, physiques et morales, sans que les sœurs soient entravées par des administrations irréligieuses ou matérialistes, comme il arrive parfois dans les grands hôpitaux sous prétexte de neutralité. La liberté du bien n'est-elle

pas souverainement désirable et ne fait-elle pas partie de la conscience des nations chrétiennes?

Il s'établit vite entre un pareil aumônier et sa petite paroisse une véritable amitié. Là, il se faisait tout à tous; le vicaire général devenait « le Père Petit », comme il aimait à se laisser et à se faire appeler. Le cardinal Guibert qui favorisait cette œuvre de zèle sacerdotal, étant venu à mourir, M. Petit fit en sorte que les vieillards, venus des six maisons de Paris pour assister à l'enterrement, entrent dans la cour d'honneur, à côté des députés et des sénateurs, puis suivent le corbillard. La foule les voyant passer, impressionnée par leur air digne et honnête, demandait : Quels sont donc ces beaux vieillards? On entendit l'ordonnateur du convoi dire : Laissez passer les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres, c'est la famille adoptive du cardinal! — Le vicaire général mourut à son tour, et le cardinal Richard écrivit au clergé du diocèse : « Il y a une œuvre qui, dans les dernières années de sa vie, semble avoir été l'objet de sa prédilection : celle des Petites Sœurs des Pauvres. Il veillait avec une tendre sollicitude à tous leurs besoins; il faisait bon le voir au milieu des vieillards; sa charité sacerdotale débordait avec eux. Il les aimait et en était aimé. Chaque matin, il y célébrait la sainte messe; il entendait les confessions des vieillards. C'était là son meilleur et son plus doux repos ».

Il en était ainsi à Rennes avec l'abbé Pierre Roche, le modèle des aumôniers de vieillards par la foi vive, la bonté compatissante et une vie entière consacrée à cet humble et consolant ministère. Sans doute il

avait à faire le plus souvent à des vieillards simples, ayant mené une vie paisible et ayant un fond de religion facile à cultiver; il y avait même un bon nombre de ces pauvres gens adonnés à la dévotion, s'approchant fréquemment des sacrements et vivant unis à Dieu; mais il n'en est pas toujours ainsi et plusieurs, parmi les trois cents vieillards qui peuplent l'asile, ont eu une existence plus ou moins cosmopolite. En outre il y a des peines qui ne se disent qu'au prêtre, et que les sœurs elles-mêmes sont impuissantes à soulager : ce sont des crises d'âme et de conscience qui, longtemps contenues ou refoulées, finissent par éclater et qui opèrent les transformations morales. Il excellait à les faire aboutir. Un jour que son ministère l'avait appelé à l'infirmerie des hommes auprès d'un mourant, un autre vieillard, qui avait couru les Deux-Mondes et qui achevait dans la tristesse son reste de vie, fit explosion et lui cria : « Pour moi, sachez que je ne veux pas mourir, je veux crever! » Le bon prêtre s'arrêta et reprit avec fermeté et douceur : « Personne ne crève ici. Je tiens à vous restituer l'honneur dont vous voulez vous priver, et je veux espérer que vous mourrez chrétiennement ». Chose singulière, ces paroles opérèrent sur le coup un rapprochement entre le vieillard et le prêtre, qui échangèrent quelques bonnes paroles et une poignée de mains. Aussitôt qu'il fut rétabli de son accident de santé, le personnage descendit de l'infirmerie et alla de lui-même trouver le prêtre à l'aumônerie; il le fit le confident de sa vie, et l'aumônier mit joyeusement le vieillard sur le chemin du ciel.

Le 3 juillet 1889, l'abbé Ernest Le Lièpvre terminait sa mission providentielle en faveur des vieillards et

mourait très vertueusement à la Tour Saint-Joseph, après un ministère dévoué et infatigable au service des Petites Sœurs des Pauvres. Ses œuvres, relatées au cours de cette histoire, sont son éloge et son véritable monument. La Famille hospitalière comptait une trentaine de maisons quand il s'y associa; elle comptait deux cent soixante établissements lorsqu'il mourut. Il avait été le témoin et l'un des principaux instruments de cette merveille [1].

(1) L'abbé Lelièvre *(sic)*, et l'abbé Roche décédé le 16 mai 1893, unis dans la vie et dans la mort, reposent à côté l'un de l'autre dans le cimetière de la Tour Saint-Joseph.

CHAPITRE XXXV

La Congrégation.

Changement dans le supériorat. — Pluralité des noviciats. — Établissement des provinces. — Mission des prêtres auxiliaires terminée. — Le chapitre général. — Le coutumier.

La Famille hospitalière, primitivement constituée par l'association de quelques ouvrières, avec le concours d'un jeune prêtre, à Saint-Servan, élevée à la dignité de Congrégation par les approbations de l'évêque de Rennes et du Saint-Siège Apostolique, accueillie avec sympathie par les peuples comme une invention dans le domaine de la charité et une œuvre sociale, avait semé le monde d'asiles de vieillards. Elle en comptait deux cent soixante et avait un demi-siècle d'existence lorsque le Saint-Siège Apostolique, organe des desseins providentiels, jugea le temps venu d'admettre la Congrégation hospitalière au régime du droit commun, en assimilant en tout son gouvernement à celui des grandes Congrégations religieuses.

On a vu au cours de cette histoire que l'Œuvre hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres avait été reconnue et approuvée par les gouvernements civils et par l'Église comme une Congrégation à supérieure

générale, ayant son autonomie; cependant eu égard à la part considérable qu'il avait prise à sa fondation et à ses développements, l'abbé Le Pailleur avait été maintenu *promoteur* de l'Institut au bon plaisir du Saint-Siège. Le 11 mai 1890 ses fonctions prirent fin, soit à cause de la mesure générale qui rattachait toute l'autorité à la Supérieure générale et à son Conseil, soit à cause de son grand âge de soixante-dix-huit ans. « Je considère comme terminée », écrivait-il à la date du 11 juin, « l'œuvre que Dieu m'avait donnée à accomplir, et j'ai l'assurance d'être dans l'ordre de sa volonté en consacrant ce qu'il lui plaira de m'accorder de vie à me préparer, dans la retraite et dans la prière, à ma mort et à mon éternité ». Cinq ans plus tard, le 20 décembre 1895, il mourut à Rome, lieu choisi pour sa retraite, dans une communauté de religieux voués à l'adoration du Très Saint-Sacrement, ayant réalisé le programme tracé dans les lignes qui précèdent, après avoir institué comme exécuteur testamentaire son ami et conseil M. Magloire Dorange, avocat à Rennes, et muni des sacrements de l'Église. Il repose au Campo Santo, dans le caveau des Petites Sœurs des Pauvres.

Jusqu'à cette époque, la Congrégation avait eu un noviciat unique, annexé à la Maison-Mère à la Tour Saint-Joseph, en France. Le 26 août 1891 l'établissement de plusieurs *noviciats* fut décrété, afin de favoriser les vocations, de diminuer les voyages et de donner une formation plus personnelle aux novices. Trois nouveaux noviciats de plein exercice furent ainsi établis, en Italie, en Belgique et en Espagne. Après la période préparatoire ils furent définitivement

posés, le premier à Marino auprès de Rome en mai 1893, le second à Anvers en juillet 1893, le troisième à Madrid en février 1897. Un cinquième noviciat avait aussi été commencé à Brooklyn aux États-Unis en octobre 1892. Cette organisation, qui était de première importance pour l'avenir de la Congrégation, prit plusieurs années et fut conduite avec un plein succès. La formation y est la même, le type de la Petite Sœur des Pauvres a été conservé et les jeunes sœurs sorties de ces noviciats se fusionnent facilement avec leurs aînées dans les diverses maisons et les services hospitaliers.

L'organisation des *provinces* suivit l'organisation des noviciats. Jusqu'à cette époque, le mouvement prodigieux des fondations dans les cinq parties du monde avait absorbé les forces vives de la Congrégation et nécessité d'incessants déplacements; enfin le temps était venu d'opérer le groupement des maisons en un certain nombre de provinces, de fixer le gouvernement provincial et d'assurer la visite régulière des maisons. Par voie de conséquence il fallut déterminer la *hiérarchie des autorités*, leur mode d'élection, et leurs attributions constitutionnelles à tous les degrés. Cette organisation, mise à l'essai en 1894, aboutit définitivement en 1898, époque à laquelle elle prit place dans les Constitutions.

En présence des résultats obtenus on reconnut dans ces arrangements une garantie de stabilité religieuse, et toute idée de nouveauté ou d'épreuve s'évanouit progressivement pour faire place à des espérances d'avenir. L'histoire des Constitutions des Petites Sœurs des Pauvres, à partir de Saint-Servan et de Rennes, est-elle autre chose qu'une suite de

développements providentiels et autant d'étapes de la bénédiction du ciel?

Deux personnages, le cardinal Place, archevêque de Rennes, assisté de son vicaire général M. Delafosse, de 1890 à 1892, et le Révérend Père Desurmont, rédemptoriste, de 1892 à 1896, eurent successivement la direction de ces importantes mesures en qualité de *délégués apostoliques*. C'était une mission temporaire. Quelque temps avant sa mort le cardinal Place écrivait : « L'Institut des Petites Sœurs des Pauvres, si merveilleusement béni de Dieu, dont il est visiblement l'ouvrage, est l'honneur de l'Église et du diocèse de Rennes. Dès mon arrivée à Rennes, les Petites Sœurs ont été et n'ont pas depuis lors cessé d'être l'un des plus chers et constants objets de mon intérêt et de ma sollicitude. Je n'en ai pas moins écouté mon cœur qu'obéi à mon devoir, en m'efforçant de leur en donner, plus que jamais après le départ de l'abbé Le Pailleur, toutes les marques en mon pouvoir ». — En présidant le 8 mars 1893, dans la cour principale du noviciat à la Tour Saint-Joseph, l'inauguration d'une statue du Sacré-Cœur, don de son éminentissime prédécesseur, le Révérend Père Desurmont exposa le programme de son apostolat. Il a ici sa place :

« Pourquoi vous consacrer solennellement, vous et votre Institut, au Cœur de Jésus, Père des Pauvres? Parce que vous devez avoir pour vie de votre vie la divine charité; or de cette charité sainte, le Cœur de Jésus est le sanctuaire et la source.

« Remarquons que toutes les sociétés humaines ont en partage un amour qui leur est propre. Les

familles ont les affections mutuelles des parents et des enfants; les patries ont l'amour commun à tous les compatriotes. Tous ces genres d'amour sont autant de trésors. Mais il est un amour qui les surpasse tous, c'est l'amour divin, et cet amour s'appelle charité.

« Toutes les âmes humaines, toutes les associations humaines légitimes sont faites pour aimer Dieu. Mais il est des créatures privilégiées qui sont spécialement appelées à cette céleste vertu. Ce sont les personnes religieuses. Où est la place de la Petite Sœur dans ce royaume de la charité? On peut le dire sans exagération aucune, la Petite Sœur est, par état et par vocation, une fille privilégiée de la charité divine. Entrer chez les Petites Sœurs, dans cet Ordre si loin de la nature, cela vous paraissait un sacrifice qui ne pouvait avoir d'autre principe que le pur amour de Dieu et du prochain. Aussi la volonté de vivre et de mourir dans cet amour sacré a été comme la vraie dot spirituelle que vous avez apportée en religion. La voilà, mes Sœurs, votre vocation telle que Dieu l'a faite, et telle que vous la sentez dans vos âmes quand vous les sondez; car dans ce fond de vous-mêmes une parole retentit : Dieu! Dieu pour moi et pour mes pauvres! Mais si cette parole fait exulter le Ciel où tout est charité, elle fait frémir l'enfer où tout est haine. D'un côté le Saint-Esprit vous a réservé un indestructible attrait pour le pur amour divin; mais d'autre part le génie du mal s'efforcera toujours de détruire chez vous le vrai amour ou de le corrompre.

« Que si ce genre de dévotion au Sacré-Cœur se répand parmi vous, qu'en résultera-t-il pour la Petite Famille, pour vos vieillards et pour vous-mêmes? Il

en résultera que Notre-Seigneur, profondément touché, se décidera de plus en plus à vous choisir comme les objets de sa grande miséricorde; que, grâce à l'esprit de charité qui croîtra dans vos âmes, celles de vos vieillards seront, par le fait même, plus nourries du Bon Dieu; que le nombre des saintes filles croîtra parmi vous, et celui des religieuses vertueuses augmentera dans la même proportion; que la divine Providence prendra de plus en plus en mains tous vos intérêts, les spirituels surtout; qu'enfin (et c'est ici l'essentiel) Dieu et Jésus-Christ son fils seront contents au milieu de vous, ainsi que sa Sainte Mère. Or quand le Ciel est content, tout est gagné » (1).

Deux sœurs des « petits commencements » étaient à la tête de la Congrégation, Marie et Eulalie Jamet, la première en qualité de supérieure générale, la seconde en qualité de première assistante générale. L'une et l'autre achevèrent leur vie en dirigeant les Petites Sœurs dans les voies providentielles, sous la direction de la sainte Église. Elles moururent l'une et l'autre à la Maison-Mère pendant l'année 1893, dans de grands sentiments de religion, la bonne mère Marie de la Conception le 20 janvier, à l'âge de soixante-huit ans, la bonne mère Marie-Augustine de la Compassion

(1) *La Semaine Religieuse* de Rennes a mentionné ainsi sa mort : « Les Pères Rédemptoristes de France viennent d'avoir la douleur de perdre leur Supérieur provincial, le très Rév. P. Desurmont. Pendant de longues années il occupa des charges importantes dans l'Institut, et fut honoré de la confiance spéciale du Saint-Siège. Il prêcha de nombreuses retraites ecclésiastiques avec un succès auquel le clergé est unanime à rendre hommage. Il est mort à Thury-en-Valois, le 23 juillet 1898, dans sa 70e année ».

le 19 septembre, à l'âge de soixante-treize ans. Elles rejoignirent leurs compagnes des premiers jours dans le modeste et doux petit cimetière de la Tour Saint-Joseph : les cinq premières Petites Sœurs des Pauvres, fondatrices en commun de l'Œuvre hospitalière, y reposent sur la même ligne, laissant à celles qui les suivent de beaux exemples d'humilité, de dévouement, de force morale, de foi absolue en la Providence.

Eu égard à la part considérable qu'elle avait prise à la fondation et aux développements de la charitable institution, la bonne mère Marie-Augustine de la Compassion avait été supérieure de la Congrégation pendant cinquante ans (1843-1893). La bonne mère Augustine de Saint-André lui succéda avec le titre de vicaire générale (1893-1899) et seconda de tout son pouvoir l'action du Saint-Siège Apostolique pour maintenir l'Institut dans sa voie hospitalière et compléter sa législation. En sa personne, l'Académie des sciences morales et politiques de Paris décerna aux Petites Sœurs des Pauvres, le 5 mars 1898, le prix Audiffred d'une valeur de 15.000 francs, marquant par cet acte officiel l'intérêt que la France n'a cessé de porter à l'œuvre des pauvres vieillards. Le 6 février 1899, le Pape Léon XIII donna audience à la bonne mère Augustine de Saint-André pour bénir la Congrégation et exprimer très paternellement sa satisfaction de ce que la révision des *Constitutions* (6 mai 1898) était un fait accompli et le *droit commun* mis en exercice.

Au cours de cette histoire on a vu que l'association hospitalière avait eu quelques *prêtres auxiliaires,* tant pour l'utilité des pauvres que pour l'utilité des sœurs.

En mettant fin à leur mission, le Saint-Siège voulut bien rendre ce témoignage : « Les quelques prêtres séculiers qui se sont volontairement concertés pour prêter à votre Congrégation leur assistance dans sa période de formation, avec le double assentiment de leur Ordinaire diocésain et de celui du Diocèse où s'exerçait leur ministère, ont fait preuve d'un dévouement au-dessus de tout éloge, tant il fut généreux, constant, désintéressé, clairvoyant et conforme aux solides maximes de la vie religieuse. Maintenant que ladite Congrégation, par la divine miséricorde est heureusement sortie de sa période première, a son organisation complète et reçoit du Saint-Siège une direction aussi paternelle qu'attentive, ces dignes prêtres ont pleine liberté de reprendre, dans leurs diocèses respectifs, tels ministères que leur Ordinaire jugera devoir leur confier comme mieux proportionnés à leurs forces, à leur expérience et à leurs aptitudes. Rome, le 19 août 1896 ».

Le 8 septembre 1899, le *chapitre général* de la Congrégation qui a pour but : 1° les élections de la Supérieure Générale, des six Mères Assistantes et des Mères Provinciales; 2° le règlement des affaires importantes de la Congrégation, se tenait à la Tour Saint-Joseph, maison-mère de l'Institut, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, assisté de M. Durusselle, son vicaire général, au nom du Saint-Siège Apostolique.

Etant évêque du Mans, Mgr Labouré aimait à présider chaque année, entouré des bienfaiteurs, le repas des vieillards du Jeudi-Saint après leur communion pascale. A la date du 5 juin 1886, il

avait envoyé à Rome cette bienveillante attestation : « Les Petites Sœurs des Pauvres ont été établies au Mans en 1854; et, depuis cette époque, elles ont été l'édification du clergé et des fidèles de la ville et du diocèse par leur excellent esprit religieux et par l'admirable dévouement qu'elles ont montré pour le soulagement des pauvres vieillards recueillis dans leur maison. Ces vieillards de l'un et l'autre sexe ont trouvé auprès de ces sœurs, non seulement les secours matériels et corporels, mais ce qui est bien plus précieux, le bienfait d'une vie chrétienne et presque toujours d'une sainte mort ».

Assistaient au chapitre de l'Ordre et y avaient voix délibérative : 1° Les Mères assistantes sortant de charge; 2° les Mères provinciales sortant de charge; une sœur déléguée par chaque province, élue par les Bonnes Mères de cette province. Les convocations et les prières préparatoires étant terminées, l'Eminentissime Président ouvrit le chapitre et exhorta « les Capitulantes » à élire une Supérieure Générale douée de prudence et de régularité, ayant la crainte de Dieu, capable de rendre service à la Congrégation. Le scrutin étant dépouillé, sœur *Thérèse de la Conception* fut déclarée élue Supérieure Générale. Elle avait trente-deux ans de profession. La *Supérieure Générale*, d'après les Constitutions, est revêtue de l'autorité principale pour gouverner et administrer la Congrégation conformément à la Règle et aux Constitutions. La durée de sa charge est de six ans.

Le chapitre procéda ensuite au choix des *six Assistantes Générales :* Celle qui est élue en premier lieu a le titre de première Assistante, et fait les fonctions de Vicaire générale pour remplacer la

Supérieure générale absente; la seconde Assistante est Vicaire locale de la Bonne Mère générale et, en cette qualité, a la charge de la Maison-Mère; la troisième a les attributions d'Économe générale; les trois autres sont employées soit au secrétariat, soit pour le bien commun. Les six Bonnes Mères Assistantes forment le *Conseil Général de la Congrégation,* sous la présidence de la Supérieure de l'Institut.

Le gouvernement central étant ainsi constitué et les noms ayant été proclamés, on procéda à l'élection des Bonnes Mères Provinciales. Les provinces étaient au nombre de dix-huit, à savoir :

En France : Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Rennes.

En Belgique : Bruxelles.

En Italie : Rome.

En Espagne : Madrid, Barcelone, Séville.

Dans l'Empire britannique : Londres, Dublin.

Dans l'Amérique du Nord : Brooklyn (New-York), Chicago.

Dans l'Amérique du Sud : Valparaiso.

En Asie : Colombo.

En Océanie : Sydney.

Les élections ayant été ratifiées par l'autorité ecclésiastique, les Bonnes Mères Assistantes et Provinciales ayant été mises en possession de leur charge, le *Chapitre* procéda aux délibérations qui concernent les affaires majeures de l'Institut. La Congrégation hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres est mise ainsi, tous les six ans, en possession d'un gouvernement régulier; elle est rattachée directement au Saint-Siège par un Cardinal Protecteur désigné par le Souverain Pontife.

Nous avons vu, au cours de cette histoire, comment le *Coutumier* était en voie de formation. Fruit de l'expérience d'un demi-siècle, éprouvé sous tous les climats et dans tous les milieux, codifié et rédigé par les Supérieures suivant les principes de la vie religieuse et hospitalière, examiné et encouragé par les représentants du Saint-Siège Apostolique comme le complément indispensable des Constitutions, il fut adopté et mis en exercice en l'année 1901, grâce au zèle pratique de la bonne mère générale Thérèse de la Conception dont le nom restera, dans l'histoire des Petites Sœurs des Pauvres, attaché à cette mesure importante. Le Coutumier, en même temps qu'il fixe la tradition et détermine les usages dans le détail de l'existence, est un moyen efficace pour maintenir l'unité d'action et une légitime ressemblance entre les Petites Sœurs et les maisons de la Congrégation toute entière. A ce titre, c'est une œuvre de première utilité et qui fait honneur au Conseil Général de l'Institut.

CHAPITRE XXXVI

Les Deux Amériques.

Aux États-Unis, au Canada, au Chili et en Colombie. — Le Congrès de Washington et les vieillards de couleur. — Le président de la république chilienne. — Le Conseil municipal de Bogota. — Vieillards et bienfaiteurs.

Nous devons maintenant nous éloigner du lieu d'origine, quitter l'Europe et faire le tour du monde. Les Deux Amériques nous appellent avec les fondations de : deuxième maison de Brooklyn, Germantown en 1880; Providence, deuxième maison de New-York en 1881; deuxième maison de Cincinnati, Evansville, Kansas-City, deuxième maison de Chicago, deuxième maison de Nouvelle-Orléans en 1882; Saint-Paul en 1883; Grand-Rapids en 1884; Toledo, Alléghany en 1885; Minnéapolis en 1889; Somerville, Savannah en 1890; troisième maison de Chicago en 1891; deuxième maison de Saint-Louis, San Francisco, Mobile et New-Haven en 1901; toutes aux *États-Unis;* — Montréal, au *Canada,* en 1887; — Valparaiso en 1885; Santiago en 1894, au *Chili;* — Bogota en 1899, en *Colombie.*

C'est le propre des récits de voyages de relever ce qui est nouveau et pittoresque et de laisser le reste

dans l'ombre; aussi bien l'œuvre des Petites Sœurs nous est connue maintenant. La Famille hospitalière, en débarquant aux États-Unis, avait suivi les voies de l'émigration ; maintenant elle poussait ses colonies vers le Nord et vers le Sud, et s'enfonçait dans le Far-West, où se fondaient les villes nouvelles et où se déversait le flot de l'émigration. Il y avait dans ses maisons des vieillards qui racontaient ce qu'avait été la contrée jadis. Ainsi à Evansville en 1882, quand les Petites Sœurs arrivèrent et ouvrirent l'asile dans une maison, mise à leur disposition par la veuve d'un ancien secrétaire d'un roi d'Angleterre, émigrée elle-même, un pauvre vieux de quatre-vingt-huit ans sonna à la porte et sollicita son admission. Son histoire tenait en quelques mots : émigrant de la vieille Europe, il avait marché à la découverte et s'était avancé jusqu'à l'Ohio; il avait été l'un des premiers à se fixer dans la région, où il s'était taillé un beau domaine et fait à la longue une riche ferme. Tout allait bien, la ferme et la famille prospéraient, lorsque le choléra fit invasion dans la contrée et lui enleva en un seul jour sa femme et ses quatre fils; son malheur fut si grand qu'il fut réduit à creuser la fosse et à enterrer lui-même ses morts dans sa propriété. Le reste était une histoire de ruine et de lutte quotidienne pour l'existence, qu'il acheva à l'asile sans avoir gardé même un sou.

Saunderson était parti de Cleveland, aux bords du lac Erié, en 1820. Ce fut le premier blanc qui se fixa sur le lac Michigan, dans l'endroit où est maintenant l'importante ville de Milwaukee. Il en fut ainsi le pionnier et le premier fondateur. Pris de la fièvre de l'or, en 1849, il partit pour la Californie. Il fit, défit,

refit sa fortune, comme il arrive là-bas. Il revint ruiné, à l'âge de quatre-vingts ans, à Milwaukee, espérant y trouver du secours pour achever sa longue carrière si mouvementée. On ne le connaissait plus, d'ailleurs il était pauvre et vieux et cela éloigne les amis. Tout ce qu'il trouva ce fut assez de protections pour entrer à l'asile des vieillards, chez les Petites Sœurs des Pauvres.

Né au commencement du siècle, Vaillancourt avait accompagné comme guide en 1826 Simpson, gouver-verneur de Québec. Au retour du grand voyage d'exploration dans le Far-West, le jeune et hardi Canadien s'arrêta dans une tribu sauvage aux sources du Mississipi. Il en obtint, en échange de quelques piastres et de quelques outres d'eau-de-vie, une vaste étendue de terres où se trouvent aujourd'hui les villes de Saint-Paul et de Minnéapolis, et il chercha pendant quelque temps à faire valoir son domaine. Dépouillé de tout ce qu'il possédait, un jour qu'il s'était enivré, il fut attaché sur un radeau et livré au cours du grand fleuve. Abordant sur des rives désertes, il trouva son chemin jusqu'à la ville de Saint-Louis. De là, après mille aventures, il arriva en Algérie avec les soldats français, au temps de la conquête. Nous le rencontrons en 1848 faisant le coup de feu à Paris, aux barricades. Il rentre au Canada, retourne à Saint-Paul, y trouve ses droits périmés et une partie du sol couvert de maisons; dans son dépit, il court le monde pour de nouvelles aventures. — Vers 1887, revenu à Saint-Paul et perclus de douleurs, vieux et indigent, il demande asile aux Petites Sœurs des Pauvres, dont l'établissement domine la riche vallée du Mississipi. De là, assis dans son fauteuil de

paralytique, il contemplait ce qui avait été jadis sa propriété éphémère, et sans regrets sur les biens perdus, il disait : Après tout Dieu a été bon pour moi, puisqu'il m'a retiré de tant d'aventures pour m'amener finir en paix mes jours, aux lieux où j'avais fixé ma course, et me faire espérer des biens plus durables.

A la Nouvelle-Orléans il y avait un vieillard de cent deux ans, dont la carrière n'était point ordinaire. Né en mer, sous pavillon anglais, de famille allemande, en 1776, il avait perdu ses parents sans les connaître. Il fut élevé sur l'océan et y passa une grande partie de son existence. A l'âge de dix-huit ans, le navire qui l'avait vu naître et grandir fit naufrage et tout fut perdu; il se sauva dans une cage à volaille. Arrivé à terre il se dit : Maintenant on ne m'appellera plus mousse (car il n'avait point de nom), eh bien! puisque cette cage a été mon sauveur, je porterai son nom qui sera Coape et mon prénom James. Il ne connaissait pas plus Dieu que ses parents. Devenu centenaire il songea à la maison des vieillards. En se présentant à l'asile il sentait je ne sais quoi qui l'attirait, et il fut triste quand on lui répondit que pour le moment il n'y avait pas de place. Eh bien! dit James Coape, la mer m'a vu naître, le fleuve me recevra lorsque je n'aurai plus de pain. La Bonne Mère lui dit : Mon ami, les beaux cheveux blancs que Dieu vous a donnés, il faut les respecter. Cette parole l'impressionna; mais quand elle reprit : Vous me dites que vous n'avez pas connu votre mère, soyez tranquille, désormais je serai votre mère et je vous apprendrai à connaître le Bon Dieu. A ces mots il dit à la Petite Sœur : Jamais larme n'a mouillé ma

paupière et voilà que je ne puis retenir mes larmes! Quand il fut entré à l'asile, il rassembla les souvenirs épars de sa longue existence et prit son parti : il déclara que la religion de ses Petites Sœurs était la vraie et il se fit instruire. Bientôt il dit : Je suis vieux, je peux mourir et je sens que je n'ai pas la grâce divine. Alors M. l'aumônier ne retarda plus et baptisa celui qui le désirait tant.

Les récits extraordinaires de vieillards pourraient se compléter par des récits extraordinaires de bienfaiteurs. Ainsi, tandis qu'un legs de M. Drexel payait les dettes à Philadephie-Germantown, M. John Reitz, d'origine allemande, bâtissait la maison d'Evansville, et M. Patrick Banigan, d'origine irlandaise, élevait l'établissement de Providence. A Chicago, le développement de l'œuvre suivait le développement prodigieux de la ville, et trois maisons fondées successivement s'y remplissaient de pauvres vieillards et y vivaient de contributions volontaires. Un richard, M. Ryerson, vint à mourir laissant une rente à plusieurs institutions de bienfaisance, notamment 1.200 dollars de revenu annuel à chacune des deux premières maisons de Petites Sœurs. A cette annonce, elles allèrent trouver les exécuteurs testamentaires et opposèrent un refus, qui les étonna fort. Or le legs était déjà enregistré et les Sœurs rentées sans le savoir; il leur fallut faire un acte légal de renonciation, qui porte la date du 19 novembre 1888 et cette clause enregistrée : « Attendu que les Règles et Constitutions des Petites Sœurs des Pauvres défendent absolument que la corporation ait un revenu perpétuel d'aucune sorte... ». Ainsi les Petites Sœurs, en Amérique comme en Europe, restaient conséquentes avec elles-

mêmes et conservaient à leur œuvre sa physionomie distincte, dans la vie privée comme dans les actes publics.

Le Congrès des États-Unis prit intérêt à l'entreprise concernant les vieillards noirs. On sait que la population de couleur se mêle à la population blanche en plusieurs États de l'Union, et que, soit préjugés séculaires, soit raisons fondées, les blancs n'acceptent pas de vivre en commun avec les noirs dans les établissements publics de bienfaisance. Les Petites Sœurs des Pauvres ne pouvaient cependant se désintéresser des vieillards de couleur; elles se mirent à expérimenter en quelques villes un arrangement qui permît, tout en les séparant, de réunir sous le toit de la charité les blancs et les noirs, leur double indigence et leurs communes infirmités. En 1881 on se mit à l'œuvre à Washington, sous les yeux par conséquent des Représentants de la nation, qui goûtèrent l'idée et votèrent même, pour élever le quartier des vieillards de couleur, une allocation, ainsi libellée dans les *Actes du Congrès* : « 1884. Pour la construction d'une addition au bâtiment connu comme étant le Home des Petites Sœurs des Pauvres dans la cité de Washington, District de Colombie, 25.000 dollars; la moitié de ladite somme à être payée sur tout argent du trésor des États-Unis et l'autre moitié à être payée sur les revenus du district de Colombie » (1).

L'odieux esclavage avait disparu, mais tous les anciens l'avaient subi avant la libération; c'était un temps de transition. A Evansville, les Petites Sœurs soignaient depuis quatre ans un nègre âgé de quatre-

(1) Le dollar vaut cinq francs.

vingt-dix ans, qui avait été esclave pendant soixante années sous un maître dur et sans religion, de sorte que l'esclave n'avait su que travailler et recevoir des coups. Après son affranchissement, il conserva toujours quelques sentiments de haine contre son détestable maître, et il ne pouvait se résoudre à se faire instruire pour devenir chrétien. Depuis qu'il était à l'asile il allait à la chapelle, était attentif aux prières, écoutait avec plaisir le sermon : « Je resterais des jours entiers à écouter ce prêtre, disait-il. Si c'est vrai tout ce qu'il explique, j'aimerais bien à aller où il dit que nous irons tous, si nous faisons ce qu'il nous dit de faire ». Tous les jours un de ses compagnons lui faisait une lecture et lui exposait de son mieux, en causant, les vérités et les devoirs de la religion. Le nègre tomba malade et il ne cessa plus de demander le baptême. On le laissa demander pendant quelque temps pour s'assurer de sa constance. Enfin cette grâce lui fut accordée. Quelque temps après l'ancien esclave mourut, en disant : « Je pardonne à ceux qui m'ont maltraité ».

Dans une autre maison on avait recueilli un homme de couleur, qui avait à la jambe un mal effroyable; la peau du pied se soulevait sous les vers qui y fourmillaient... Une Petite Sœur pansait cet homme et s'efforçait d'adoucir son humeur sauvage. Mais le vieillard avait été élevé et avait vécu dans les superstitions de sa race, où les fétiches jouent un grand rôle; et un jour, pressé par la douleur et par la grâce, il s'écria : « Vous ne me connaissez pas; j'ai donné *moi* au diable; j'ai vendu mon âme *à lui!* » La nouvelle s'en répandit dans la maison et impressionna tous les vieillards aux salles et aux infirmeries; ils se mirent

à prier pour l'âme du malheureux et lui obtinrent sans doute la délivrance de son second esclavage, car il mourut changé et pénitent.

A Louisville, une dame veuve étant venue faire visite en mémoire de son mari qui avait fait un legs à l'établissement, on la présenta aux vieillards. A l'infirmerie des femmes noires, que voit-elle? Une de ses anciennes esclaves, qui l'avait élevée et qu'elle croyait morte. Elle va à la pauvre vieille, la serre dans ses bras en versant des larmes : Mamé, Mamé, est-il possible que vous soyez ici! Et la vieille noire disait : O Seigneur, que je vous remercie de m'avoir donné le bonheur de voir ma jeune maîtresse!

Avec ses départements d'hommes et de femmes, de blancs et de noirs, la maison hospitalière avait son cachet particulier. Cette charité, qui ne faisait pas acception des conditions sociales, qui se donnait aux pauvres vieillards sans distinction de races, de nationalités, même de religions, qui sollicitait les aumônes de tout le monde et faisait servir tout cela au développement et au succès d'une œuvre éminemment humanitaire, n'était pas sans faire impression sur l'esprit du public. Malgré les préjugés, l'œuvre catholique était acceptée et groupait les sympathies communes. Servir ainsi les pauvres, c'est servir l'humanité. Le cardinal Gibbons a rendu en 1886 ce témoignage : « L'extension si rapide et si extraordinaire de cet Institut qui compte à peine un demi-siècle d'existence, et plus encore l'esprit si évangélique qui en a inspiré la pensée, qui anime le cœur et qui soutient le dévouement de ses membres, sont à mes yeux les signes évidents de l'approbation de Dieu.

C'est du cœur même de Dieu, qui est charité, que les Petites Sœurs puisent cet amour pratique, tendre, héroïque des pauvres, qui touche et édifie les villes de Baltimore et de Washington, dans mon diocèse. J'estime bienheureuse notre Amérique d'avoir ainsi sous les yeux, toujours vivante et persuasive, la charité catholique. Oh! que cette prédication en action des Petites Sœurs des Pauvres est puissante dans le cœur de nos compatriotes protestants! Qu'elle fait de bien à ceux qui donnent! Ce qui en fait le charme est la simplicité qui l'accompagne; cette vie de servitude envers les pauvres semble perdre chez ces Sœurs tout ce qu'elle implique de répugnances, de sacrifices, d'assujettissement, parce que l'amour a en effet tout surmonté ».

Il ne sera pas inutile de citer le témoignage d'un protestant, membre du conseil de la ville. C'était à Richmond, en 1890, après un dîner servi aux vieillards de l'asile par de nombreux bienfaiteurs et invités : « Je ne suis point venu pour faire un discours », dit ce monsieur, « mais je ne peux m'empêcher de faire mes réflexions. Je connais les Petites Sœurs des Pauvres depuis qu'elles sont arrivées dans la ville. La première fois qu'elles sont venues à mon magasin me demander la charité pour leurs pauvres, je leur dis que je ne pouvais leur donner grand chose. La Petite Sœur me répondit : Le peu nous aide, monsieur, et nous vous en serons bien reconnaissantes. En effet ce qui m'a frappé, toutes les fois que les Petites Sœurs sont venues me trouver, que je leur donne peu ou beaucoup, elles m'ont toujours remercié avec le même bon visage. Ce qui me fait aimer leur œuvre c'est que j'ai reconnu la vraie charité. Elles prennent soin des

protestants comme des catholiques. Toutes les fois que je pourrai vous rendre service, chères Petites Sœurs, n'hésitez pas à venir me trouver ».

Assistons à l'arrivée des Petites Sœurs des Pauvres au *Canada*. Un Rédemptoriste, curé de Sainte-Anne à Montréal, écrivit à son évêque : « Monseigneur, j'ai bien des pauvres à ma paroisse. Ces pauvres sont exclus de l'hospice de Saint-Patrice, où ils ont toujours été admis gratuitement. Or payer 25 francs par mois et par tête m'est impossible. Construire un nouvel hospice, entretenir les religieuses qui le desserviraient et nourrir les pauvres en sus, est une seconde impossibilité. Il me faut donc abandonner ces pauvres complètement ou me permettre d'appeler les Petites Sœurs à mon secours ». Monseigneur voulut connaître les conditions et engagea des pourparlers avec un prêtre délégué par la Congrégation; la négociation aboutit et les Petites Sœurs des Pauvres firent la fondation de Montréal le 8 septembre 1887, date de leur entrée au Canada. — En 1893, l'archevêque bénissait la chapelle et déjà cent vingt vieillards occupaient le bâtiment élevé sur un terrain fort convenable, en attendant que l'établissement se complète de manière à abriter deux cent trente vieillards.

Transportons-nous dans l'Amérique du Sud, au *Chili*, et quittons la langue anglaise pour la langue espagnole. La colonie hospitalière arrive d'Europe, débarque dans le port principal du Pacifique et dans la ville de cent mille habitants, pour y appliquer son système d'assistance. Les dames de Valparaiso accueillent les nouvelles sœurs avec de vives démons-

trations de joie, car ce sont elles qui ont payé le loyer de la maison de fondation pour trois ans et qui l'ont montée du nécessaire; et c'est l'une d'elles, dona Juana Ross de Edwards, qui a payé le voyage des petites fondatrices. Arrivées le 6 septembre 1885, les Petites Sœurs reçoivent le 14 leur premier vieillard.

Quelques mois plus tard l'asile comptait quarante-cinq vieillards, les uns blancs de race espagnole, les autres foncés de race indienne ou métis. Dolorcita était Indienne, d'humeur un peu sauvage; elle passait sa journée au jardin à s'occuper des plantes, dont elle connaissait toutes les vertus. Une Chinoise vint la rejoindre, avec ses poupées, disant gravement qu'elle avait cinq ans alors qu'elle en avait soixante-dix; elle devint la joie de la maison. Dans ces débuts la charité règne parmi les femmes, elles ne s'appellent que du doux nom de sœurs; quand il en arrive une nouvelle, chacune lui fait la fête et elles se disent : il nous vient une nouvelle sœur, qu'elle soit la bienvenue.

Trois hommes entrèrent à l'asile : un Français, un Irlandais, un nègre. Ils se prirent d'émulation. L'Irlandais, ancien marin, adopta l'emploi de la buanderie et prit pour compagnon le nègre; ensemble ils tordaient le linge, ensemble ils domptaient leur naturel un peu indiscipliné et se convertissaient d'une vieille habitude de boisson. Le Français s'adonna au jardinage et y mit tout son amour-propre : « Il faut qu'on s'aperçoive que c'est un Français qui le tient ».

Cette pastorale n'eut qu'une saison; les vieillards indigènes arrivèrent de plus en plus nombreux et un vaste asile ne tarda pas à se former. Mme Edwards fut la bienfaitrice de l'établissement, qu'elle agrandit

sur place d'un terrain adjacent et d'importantes constructions, et fit cession de ses droits par acte du 5 mars 1889. L'abbé Casanova, qui avait fait avec elle la demande de fondation, était devenu l'archevêque de Santiago; il voulut bénir lui-même la maison et la chapelle le 21 août 1890, en présence de plusieurs milliers de personnes, très sympathiques à l'œuvre comme on en jugera par le trait suivant.

Au Chili, en 1891, la guerre civile ensanglantait le pays; enfin le parti de l'ordre l'emporta. Les huit jours qui précédèrent la victoire furent très pénibles à cause des anxiétés et de la consternation générale qui régnait à Valparaiso : plus de communications par chemins de fer, bateaux, poste; on saisissait les chevaux et bêtes à cornes; on fermait les magasins; pendant deux jours on manqua de pain et de viande. La Providence sut trouver des voies et faire arriver les vivres à l'asile, car les boulangers faisaient passer les Petites Sœurs par les portes de derrière et remplissaient leur sac : il n'y avait pas de pain pour vendre, il y en avait pour donner, et les pauvres vieillards n'en manquèrent pas. La nuit qui suivit la bataille fut terrible; ce fut une nuit de pillage, d'incendies, de meurtres; mais deux soldats à cheval, postés par on ne sait qui, gardèrent l'asile depuis neuf heures du soir jusqu'à six heures du matin, et cela pendant quinze jours. On confia aux Petites Sœurs vingt blessés, relevés sur le champ de bataille dans un état lamentable : elles rendirent ce service à la cause de l'humanité et de la religion.

L'année suivante, le 7 mars 1892, Georges Mondt, président de la République, visita l'établissement, accompagné du ministre de l'intérieur et du ministre

des travaux publics. Ils furent acclamés par les hommes et par les femmes, et le Président, passant au milieu des rangs, serra la main à chacun des vieillards avec la plus grande bienveillance. Les autorités visitèrent en détail l'établissement, la chapelle, les infirmeries, les dortoirs, la lingerie, la cuisine, la basse-cour, ... faisant la comparaison entre ce genre d'assistance et celui des administrations publiques, et voyant en action un autre génie de charité. Le Président, avant de se retirer, exprima son désir qu'un établissement semblable pour les vieillards fût établi à Santiago, capitale du Chili.

Un an plus tard, en mars 1894, les Petites Sœurs des Pauvres ouvraient l'asile de Santiago et se voyaient accueillies avec faveur par la population. Après un temps d'essai et de provisoire, elles furent en mesure d'exécuter le plan définitif d'une maison de Petites Sœurs. Quelle était cette personne qui venait apporter 700 pesos [1], au moment où les ressources étaient épuisées? C'était une dame, qui ne voulut point dire son nom. Elle reparut, entra au parloir et déposa 5.000 pesos aux pieds de la statue de saint Joseph, avec ces mots : pour la nouvelle maison. Elle revint une troisième, une quatrième fois, déposant sa riche offrande, se contentant de répondre : « Saint Joseph est mon patron, c'est lui qui m'envoie ». Le 19 mars 1899, Mgr Casanova bénit le nouvel asile des vieillards et, récapitulant dans sa pensée ce qui se faisait sous ses yeux au Chili et ce qui se faisait ailleurs, il parla du miracle permanent de la Providence.

Le gouvernement chilien avait déjà octroyé le

(1) Un peso vaut cinq francs.

privilège de la reconnaissance légale, enregistrée comme il suit :

RÉPUBLIQUE DU CHILI — Santiago, 27 avril 1897.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Son Excellence décrète en ce jour, N° 435.

Vu la supplique N° 904, datée du 23 de ce mois, de l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Santiago,

DÉCRÈTE :

Est autorisé l'établissement au Chili de la Congrégation Religieuse dénommée « Petites Sœurs des Pauvres ».

Soit noté, communiqué, publié et inséré au *Bulletin des Lois et Décrets du Gouvernement.*

(Signé) Errazurig.

Dans le courant de l'été 1899, dix Petites Sœurs remontaient la rivière la Magdalena, en *Colombie;* puis, escortées par le président et deux autres membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul de la capitale, elles gravissaient les Cordillières des Andes et arrivaient à Santa-Fé de Bogota, où une réunion nombreuse de messieurs et de dames les attendait au débarcadère. — La démonstration ayant pris fin, on se met en marche à travers la ville : « Nous nous croyons rendues à destination et mettons pied à terre comme pour entrer chez nous. Mais quelle surprise! nous sommes devant une église dont les portes grandes ouvertes laissent voir un autel splendidement illuminé. L'orgue joue avec allégresse. Tout émues, nous nous laissons conduire jusque dans le chœur,

où des sièges nous sont préparés. Le curé revêtu de sa plus belle chape, et entouré de son clergé, entonne un *Te Deum* qui fut superbement chanté devant le Très Saint-Sacrement exposé. Je crois que toutes nous avons pleuré ». Le Conseil municipal de la capitale avait cédé, pour le terme de trente ans, une maison basse mais assez étendue, avec trois hectares de terrain qui l'entourent, pour y fonder l'asile des vieillards. On l'ouvrit en octobre : le quartier des femmes avait pour ornement un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, et le quartier des hommes un vieillard de cent cinq ans.

Tout le mérite des Petites Sœurs des Pauvres est là, dans leur œuvre et le rayonnement de charité qu'elle répand dans le monde. Elles sont les femmes d'une seule œuvre : l'assistance de la vieillesse. Le champ est immense.

CHAPITRE XXXVII

Aux Indes.

Au pays des castes. — Histoires de quête. — Les coutumes des vieillards. — Les petites missionnaires de la charité. — En Hindoustan, à Ceylan, en Birmanie.

Prenons la route de l'Asie et abordons au *pays des castes*. M. Asphar, qui avait connu les Petites Sœurs à Malte, et Mgr Goëthals, qui les avait connues en Belgique, s'entendirent pour établir l'œuvre hospitalière dans la capitale des *Indes* : le négociant promit le prix de voyage de six Petites Sœurs, et l'archevêque un terrain sur la mission : « Si vous voulez effectivement prendre pied en Asie », écrivaient-ils à la Maison-Mère, « il y a peu de villes qui présenteraient les mêmes avantages que Calcutta. Elle est le siège du gouvernement anglais, située jusqu'au centre de l'Asie, en communication constante avec les différentes parties de l'Inde, ainsi que avec la Birmanie, l'Indo-Chine, la presqu'île de Malacca, le Thibet, la Chine, le Japon et l'Australie ».

Le 30 novembre 1882, la petite colonie abordait à Calcutta. Le ciel était beau, la ville s'étalait sur les rives du Gange, bien des sentiments se pressaient dans l'âme des Petites Sœurs des Pauvres. Il fallait

se mettre à l'œuvre dans une maison prise en location, apprendre le bengali et l'hindoustani pour parler au peuple, observer la distinction des castes dans le soin des vieillards, s'acclimater sous la zone torride. Du moins le service religieux était assuré par les Pères jésuites chargés de la mission, et la colonie européenne était pleine de sympathie.

Le 7 décembre les deux premiers pauvres entrèrent : une petite vieille toute courbée, marchant avec un bâton, maigre comme un squelette et enveloppée dans une sorte de drap, native et païenne; puis une autre femme également indigène, infirme, mais chrétienne. Ne pouvant faire mieux, on se parla par signes, et les deux bonnes vieilles pour témoigner leur reconnaissance, se cachèrent la figure dans leurs mains et se courbèrent jusqu'à terre. Heureusement le lendemain arriva une femme East-Indienne, ancienne gouvernante, qui parlait anglais, bengali et hindoustani, et qui devint l'interprète. Une européenne, aveugle, sourde, infirme et âgée de quatre-vingt-trois ans fut le quatrième vieillard. A l'asile il fallait un défenseur : ce fut un Irlandais, ancien soldat et encore valide, qui entra le 31 décembre et fut le premier vieillard homme. Un vieux marin East-Indien, âgé de soixante-treize ans, ne tarda pas à le rejoindre. Le premier groupe se composa au total de quatre hommes, et dix femmes dont trois européennes et une américaine.

Lord Ripon, qui était alors vice-roi, donna régulièrement les dessertes du palais; bien plus il inscrivit son nom en tête du livre de souscription des petites sœurs quêteuses avec une donation de 500 roupies (1).

(1) La « rupee » vaut 2 fr. 38.

La famille Baring, qui occupait une situation considérable, fut bienveillante et généreuse. Les Ralli frères, qui faisaient un commerce actif entre les Indes et Marseille, rendirent bien service et firent connaître l'œuvre dans leur entourage. La ville européenne, qui est comme une ville enclavée dans l'immense capitale des Hindous, offrait des ressources et soutenait volontiers une institution libre, alimentée par les contributions volontaires. Aussi le nombre des vieillards monta progressivement à trente et à quarante, malgré l'inconstance des natifs, toujours avides de liberté et vivant de peu.

Une Exposition, qui eut lieu en 1883, amena les personnages des Indes à Calcutta, et naturellement cette circonstance fut mise à profit pour préparer des ressources à l'établissement définitif de l'Institution pour la vieillesse. Recommandées par des fonctionnaires anglais, les petites sœurs quêteuses parvinrent à avoir une audience du fastueux Marajah de Jeypore, qui les accueillit comme les mères des pauvres et leur accorda 500 roupies. Elles eurent également une audience du Nizan de Hydérabad, qui les reçut avec le cérémonial de sa cour, leur octroya 200 roupies à prendre sur sa caisse et fit espérer une offrande lors de son départ de Calcutta. Après l'audience, on conduisit les deux Petites Sœurs à la chambre du trésor et elles se trouvèrent en un moment environnées des natifs qui gardaient la caisse. Celui qui était en charge leur compta dix par dix les roupies promises; quand il y en eut 180 il s'arrêta et dit : Voilà votre compte! Sur la remarque que lui firent les Petites Sœurs, il déclara que les 20 autres devaient être distribuées entre les gardiens du trésor. La

Petite Sœur exposa que le Nizan avait accordé 200 roupies, que c'était l'argent du pauvre et qu'elle ne pouvait le céder. La contestation s'engagea, les natifs se rapprochant pour entendre et donner leur opinion. Le gardien ébranlé rouvrit la caisse et ajouta 10 roupies. La Petite Sœur calme et ferme soutint les droits du pauvre et exigea les 200 roupies : le gardien vaincu fit un dernier petit tas de roupies, à l'étonnement de ses compagnons et les quêteuses, mettant la précieuse somme dans la bourse des vieillards, s'en allèrent toutes joyeuses. Le Nizan n'oublia pas les sœurs des pauvres vieillards; avant de regagner sa province il envoya à l'asile la généreuse offrande de 1.200 roupies.

En 1884, on comptait onze vieillards décédés et quarante-six vieillards vivants. On fit un pas en avant. Une jeune fille, née de parents anglais, faite au climat, connaissant les langues et les coutumes, entra postulante. Jusqu'à ce moment on avait recueilli des dessertes et des aumônes, mais on n'avait pas fait la quête sur le marché. Le 21 octobre une Petite Sœur et la postulante se présentèrent sur la place; celle-ci donna des explications sur l'œuvre à plusieurs marchandes indigènes, qui furent de suite gagnées à la cause. Voyant qu'elles avaient prise, les deux quêteuses suivirent les rangs du marché et presque tous les marchands et marchandes donnèrent pour les pauvres vieillards, les uns une poignée de riz, des fruits ou des légumes, les autres du fil, des aiguilles, des petites fournitures. La provision de riz était désormais assurée; il suffisait de passer au marché de temps à autre. Ce fut le prélude d'un autre succès; on se mit dans les mêmes conditions à faire la quête

dans les quartiers des natifs et à recevoir leurs petites aumônes. Ceci amena un charmant épisode.

Le chef de la caste la plus pauvre, voyant que les Petites Sœurs épargnaient son quartier, fut député par les siens et se présenta à l'asile, disant : « Vous visitez et quêtez les autres rues et vous ne venez pas chez nous, parce que nous sommes pauvres : venez ». On prend jour. En arrivant dans ce misérable quartier, les Petites Sœurs voient toute cette population, hommes, femmes et enfants, alignés le long de la rue, ayant fait un peu de toilette, et tenant en mains chacun une fleur et une pièce de monnaie. Conduites par le chef, les Petites Sœurs recueillent avec émotion ces simples offrandes. Puis le chef leur dit : « Mes sœurs, vous, vous adorez le Dieu bon ; nous, nous ne pouvons pas le prier, nous prions nos dieux pour les empêcher de nous nuire; mais vous, priez le Dieu bon pour qu'il nous fasse du bien ». La charité, en produisant ses œuvres, est un missionnaire qui contribue à faire connaître l'Évangile et à faire bénir le nom chrétien.

Ce ne fut qu'en octobre 1887, que les Petites Sœurs purent sortir de leur loyer et entrer en jouissance d'une propriété suffisante pour loger leurs cinquante protégés. Les dames de la colonie, avec lady Dufferin dame du gouverneur en tête, organisèrent un *Bazaar* qui réussit; la Maison-Mère de son côté envoya quelques secours, de telle sorte qu'en 1888 les Petites Sœurs de Calcutta purent payer les échéances, y compris un terrain attenant à la propriété, de façon à pouvoir poser et développer en cet endroit l'établissement définitif. — Laissons s'écouler une dizaine d'années : nous y trouvons un vaste hospice rempli

de vieillards, dont il faut dire un peu les mœurs; mais n'oublions pas de mentionner un don de 10.000 roupies fait par le Marajah de Durbunga en 1898, pour aider aux constructions.

A Calcutta, dit une relation, « les vieillards européens ont leur dortoir et leur petite salle à part; quant aux pauvres hindous il est impossible d'avoir pour eux les soins que nous sommes si heureuses de donner à nos bons vieillards d'Europe; ils seraient gênés et ennuyés de toutes ces petites délicatesses. Nos Petites Sœurs sont déjà bien contentes d'avoir pu leur apprendre à s'asseoir sur une chaise et à se servir d'une cuillère; elles n'ont pas à se mettre en peine d'entretenir les bas et les chaussures, car, suivant l'habitude du pays, tous vont nu-pieds. Le vêtement n'est pas trop compliqué non plus : un pantalon blanc et une veste blanche pour les hommes; un jupon et un corsage blancs pour les femmes; quant à la nourriture, c'est du riz et toujours du riz, il n'y a qu'à varier la sauce qui est ce fameux kari des Indes. Hommes et femmes fument, ils ont en plus l'usage de rouler, en forme de cigarette, la feuille d'une certaine plante; ils la remplissent de racines très particulières, recouvrant cela de chaux; puis ils mettent le tout dans leur bouche, l'y tournent et retournent toute la journée. Ce mélange laisse, sur les lèvres et les dents des Indiens, une couleur rouge vif, que rien ne peut faire disparaître. Nos bons vieillards ont conservé leurs usages indiens et, tous les samedis, nos Petites Sœurs vont acheter les feuilles et la chaux qui doivent faire le bonheur de tous durant la semaine ».

Mgr Bonjean écrivait le 18 novembre 1887 : « Nous déclarons avoir accepté de grand cœur la fondation à Colombo, par M. John Asphar, d'une maison des Petites Sœurs des Pauvres. Nous les accueillons avec amour et espérance, comme de précieuses coopératrices de nos travaux apostoliques ». Ainsi l'établissement de Calcutta donnait naissance à l'établissement de Ceylan. Colombo, dans l'*île de Ceylan*, est un point maritime de première importance; c'est pour cela que les Compagnies européennes en ont fait un port d'arrêt pour les vaisseaux qui font le service des Indes, de Chine, d'Océanie. Les Petites Sœurs de la fondation y débarquèrent le 7 décembre, de sorte que leur premier acte religieux fut la cérémonie annuelle de rénovation des vœux, fixée au 8 décembre, en union avec les Petites Sœurs de toutes les maisons et de tous les climats. Un vieux brahme converti, qui savait l'anglais, le bengali et le tamoul, fut leur premier vieillard. Les missionnaires Oblats de Marie assuraient le service religieux de l'asile. Ils eurent l'attention d'offrir à l'établissement un équipage à la mode du pays, qui consiste en une voiture traînée par un « bullock (1) ».

La fête de Noël ne se passa pas sans surprise, car les premiers vieillards voulurent bien faire les choses. « Ici », écrivait la supérieure, « on fait de grands préparatifs pour la fête de Noël. Le principal est de blanchir la maison et de faire partir des pétards. Nos bonnes gens n'ont pas été en arrière. Il nous ont fait sauter dans nos lits au milieu de la nuit, parce qu'ils ont mis le feu à des paquets entiers de pétards pour nous souhaiter un joyeux Christmas. Au déjeû-

(1) Petit bœuf du pays.

ner ils nous ont jeté des fleurs et nous ont arrosées avec de l'eau d'odeur ».

Le développement de l'asile se fit progressivement, car il fallait se faire connaître, grouper des sympathies, réunir des ressources, organiser un vaste établissement : c'est l'histoire toujours renouvelée. En 1888 on comptait vingt-sept vieillards, dont cinq étaient boudhistes et un protestant; en 1894 on comptait quatre-vingts vieillards, tous singhalais, à l'exception de deux ou trois; depuis, la centaine a été dépassée et l'asile grandira encore. « Les indiens de Colombo appelés Singhalais sont ordinairement plus doux, plus intelligents et beaucoup moins superstitieux que ceux de Calcutta. Là, plus encore qu'à Calcutta, ils ont gardé leurs usages indiens; ils n'ont pas de lits à l'européenne, mais seulement une natte posée sur quatre traverses de bois et recouverte d'une couverture; ils veulent bien s'asseoir sur une chaise; quant à la cuillère, presque tous mangent leur riz avec leurs doigts, ils sont d'ailleurs très habiles et n'en perdent pas un grain ».

En 1892 déjà, un certain nombre de païens étaient devenus chrétiens. La première femme entrée à l'asile était devenue maîtresse d'école et elle était la marraine de presque tous les convertis. Tous les matins, elle appelait ses compagnes auprès d'elle sous la véranda pour faire la prière. Le soir, les petites bonnes femmes se réunissaient autour de son lit, assises sur leurs talons, pour écouter et répéter les prières que la vieille marraine leur disait. — « A Colombo, nos bons vieillards ne récitent pas leurs prières, il les chantent toutes, et comme la langue indienne a plusieurs dialectes très différents, ils se réunissent par groupes

suivant leur langage, et vont chacun à leur tour chanter leurs dévotions ».

Un monsieur indigène leur donna un repas à la manière du pays. Il fit rassembler les bonnes gens devant la porte d'entrée : il donna à chaque vieillard une assiette en paille sur laquelle il mit une portion de riz et trois gâteaux de riz bien huilés, des fruits, du tabac, du bétel et une petite pièce de 3 pence; il y avait aussi pour chacun un redda (c'est la pièce d'étoffe qui sert de pantalon pour les hommes et de robe pour les femmes). C'était touchant de voir avec quel respect cet homme donnait son aumône à chacun des pauvres; il mettait les genoux presque à terre, et les bonnes gens faisaient le signe de la croix sur lui comme pour lui donner leur bénédiction.

Un jour, arriva à l'asile un vieillard qui disait avoir cent deux ans et qui venait de faire vingt jours de marche. Il n'en pouvait plus et disait : « Je ne peux plus marcher, je vais rester ici jusqu'à ce que vous me mettiez sous terre, je veux être chrétien ». Il avait pour profession d'être danseur du diable aux fêtes des païens.

Aux Indes en effet on est en pays infidèle, et les Sœurs rencontrent à certains jours des troupes de païens portant en procession leurs idoles, et allant offrir des sacrifices à leurs dieux. On est fille du Christ, et on gémit de ce faux culte : « Vivant au milieu des païens, témoin de leur idolâtrie, on ne sait que prier, que demander pour eux une étincelle de la vraie lumière. Le soir pendant que nous récitons notre office, le bruit de leur musique nous donne la ferveur, pour que du moins dans un petit endroit les louanges du seul vrai Dieu soient chantées ». Tels

étaient les premiers accents de Calcutta et de Colombo; mais le temps passe, les Petites Sœurs s'accoutument et elles sont heureuses d'être les petites *missionnaires de la charité.*

Leur œuvre s'étend : le 21 novembre 1898 les Petites Sœurs des Pauvres s'établissent à Rangoon, en *Birmanie;* le 29 avril 1900 elles s'établissent à Bengalore dans l'*Hindoustan*, appelées par les missionnaires des Missions Étrangères de Paris. Ces fondations des Indes, au milieu de nouvelles races, de nouvelles mœurs, de nouvelles religions, constituaient une expérience décisive pour la Congrégation : l'œuvre hospitalière a pu y vivre, s'y adapter, en usant des mêmes procédés, et en gardant sa même physionomie. Au fond elle reste toujours la même, sous une forme un peu spéciale, qui tient à la variété des climats, des mœurs et des vieillards, mais qui ne paraît qu'à la surface et sans entamer la substance.

CHAPITRE XXXVIII

En Océanie.

Dans l'hémisphère Sud. — La maison de bois. — La maison de pierre. — Les postulantes. — Au bout du monde. — Succès de l'œuvre en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie.

L'*Australie* se colonisait rapidement et des villes qui pouvaient rivaliser en importance avec les grandes cités d'Angleterre et des États-Unis surgissaient sur ce sol nouveau. Le clergé déployait un grand zèle pour suivre le mouvement et organiser le service de la charité dans toutes ses parties; ce fut ainsi qu'il fit appel aux Petites Sœurs des Pauvres en faveur de la vieillesse.

Le mercredi 5 novembre 1884, les Petites Sœurs voyaient apparaître la terre de Melbourne et la grande ville se dérouler à leurs regards; c'était là qu'elles devaient implanter la *Famille hospitalière* dans la cinquième partie du monde : cette vue et cette pensée concentraient leur attention. Sur le soir le navire entra dans le port; trois prêtres accueillirent les Petites Sœurs des Pauvres et les menèrent sans retard à la cathédrale pour faire la première visite à Notre-Seigneur; ensuite, pendant que les cloches de la

cathédrale sonnaient à pleines volées pour annoncer la bonne nouvelle, ils les introduisirent à l'archevêché et de là à la maison de fondation, où tout avait été disposé pour les recevoir et où, en signe de fête, tous les appartements étaient illuminés et ornés de fleurs. Les dames se présentèrent le lendemain, pour souhaiter la bienvenue aux sœurs hospitalières, et remettre chacune son offrande au naissant asile. — Le premier vieillard recueilli fut une femme déchue d'une belle position. Elle avait connu l'œuvre en Europe et dans son indigence elle pressait Dieu de faire arriver les Petites Sœurs à Melbourne pour mourir entre leurs bras. Son désir fut exaucé. Elle crut trouver le paradis à l'asile, elle le trouva bientôt après, car elle survécut peu de temps.

On fit Noël sous le grand soleil d'été, avec des fleurs magnifiques à la crèche. Cela paraissait assez étrange à nos Petites Sœurs venues d'Europe de se trouver en été alors que dans l'hémisphère Nord c'était l'hiver; mais elles étaient dans l'hémisphère Sud, aux *antipodes*, et quand le jour brillait en Océanie, la nuit étendait ses voiles en Europe, et réciproquement.

Bientôt elles furent accoutumées et aimèrent cette nouvelle patrie. Leur peine était seulement d'avoir une maison par trop insuffisante pour loger les vieillards indigents qui se présentaient; puis les amis pressaient et auraient voulu voir déjà les Petites Sœurs avec deux ou trois cents pauvres, puisque la ville offrait assez de ressources pour les entretenir et qu'il fallait promptement assister cette vieillesse infortunée : on reconnaît là ces nouvelles villes des colonies, où tout se crée à la fois et où la réussite est affaire de spéculation. Les Petites Sœurs commen-

cèrent par s'assurer un terrain à Northcote, à la sortie de la ville, sur une colline et en bon air, mais comment s'installer dans la petite ferme et en pleins champs? Un monsieur mit l'affaire en branle d'une façon originale : il dit aux Petites Sœurs qu'il leur donnerait 100 livres sterling pour l'installation de Northcote, à la condition qu'elles trouveraient quelqu'un qui leur en donnât autant. Quelques jours après le partenaire était trouvé et il y avait 200 livres en bourse. Une dame fit une offre dans les mêmes conditions, et le partenaire fut encore trouvé; cela faisait 400 livres. Une troisième personne renouvela le procédé, qui eut un égal succès; on eut ainsi 600 livres, auxquelles s'ajoutait un don de 550 livres fait par Mgr Goold, l'archevêque. Avec cette somme et les dons de la quête, les nouvelles hospitalières résolurent, après avis favorable de la Maison-Mère, d'élever sur le terrain une construction provisoire en bois, à la manière du pays, de façon à relier par une galerie couverte et fermée les deux maisons de la ferme. Le 29 novembre 1885 eut lieu la bénédiction : les Petites Sœurs s'y installèrent avec une cinquantaine de vieillards et six postulantes. Ce dernier chiffre mérite d'être relevé : il semblait que cette nouvelle terre avait hâte de rendre à la Congrégation le bienfait qu'elle en recevait, et d'enrôler ses enfants dans les cadres de la charité.

En automne 1886, une colonie de Petites Sœurs des Pauvres était en mer, se rendant de Marseille à Sydney, en Océanie. Pendant ces longs jours de traversée, une préoccupation tenait nos Petites Sœurs. Elles craignaient de trouver en arrivant une maison

meublée, fournie, prête à les recevoir, et de ne pas avoir la joie d'être en fondation; car chez les Petites Sœurs on fonde avec rien et on tire tout de la Providence. Or soixante-dix dames étaient sur le port à les recevoir. Toutefois, ne connaissant pas la manière de procéder de l'Œuvre, elles ne s'étaient pas inquiétées de savoir si les Petites Sœurs avaient de quoi coucher et de quoi manger. On commença donc en pleine pauvreté et on passa une nuit délicieuse, manquant de tout. Du coup on était en fondation! Le lendemain tout changea. La Providence donna des lits, des chaises, quelques meubles, du pain, de la viande, des fruits et du thé... et des pauvres.

Tout d'abord il fallut nettoyer la maison, la cour et le jardin, faire l'inspection détaillée de l'immeuble que l'archevêque et les bonnes dames avaient mis généreusement à la disposition des Petites Sœurs et des pauvres vieillards, poser la quête et se faire connaître, répondre aux questions curieuses et aux questions amies. On connut bientôt les Petites Sœurs des Pauvres dans le quartier de Leithhard, puis dans la ville, puis dans la région. Les premiers jours tous les pauvres se présentaient; évidemment ils devaient être reçus puisqu'elles étaient les Petites Sœurs des Pauvres. Il fallut s'expliquer et il fut convenu qu'on fondait un asile de vieillards. Les deux bonshommes, l'un de quatre-vingt-deux et l'autre de quatre-vingt-cinq ans, et les cinq bonnes femmes à peu près du même âge se chargèrent de le démontrer. Ceci se passait en novembre. Le mois suivant les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul, amenant un beau cheval tout enharnaché et une voiture pour la quête, vinrent offrir leurs félicitations et leurs

services aux Petites Sœurs; en outre ils servirent un dîner de fête aux bons vieillards de l'asile.

A Sydney, au temps de la fondation, un homme presque aveugle arriva de Woolhava, marchant avec deux béquilles; il mit plusieurs jours à faire ce trajet de quelques heures. Il venait seul, sans aucune recommandation, ayant seulement appris que des Sœurs étaient venues de France pour soigner la vieillesse. Tout en lui dénotait la misère : il était couvert de poussière et de vermine, avait les yeux à moitié fermés et enflammés faute de soins, et ses cheveux se mêlaient à sa barbe en désordre. Les Petites Sœurs l'accueillirent avec charité et respect; une d'elles obtint comme une grâce de le nettoyer. Il se laissa faire et reçut les soins de la Petite Sœur sans mot dire. Lorsqu'il fut changé et que ses haillons furent brûlés, lorsqu'il eut les pieds lavés, la barbe et les cheveux taillés, ses yeux malades soignés, le pauvre retint la Petite Sœur et, ouvrant un petit sac de toile qu'il avait gardé soigneusement près de lui, il tira un petit paquet de sous et les lui donna en disant : « Tenez, ça c'est pour vous; je ne croyais pas trouver de si bonnes personnes sur la terre! »

La fondation eut son épreuve. Le mardi 22 mars 1887 la bonne mère Alexandrine mourut de la fièvre typhoïde. L'archevêque lui-même fit l'absoute et le vicaire général conduisit le corps au cimetière : l'Église et les amis honoraient dans la première Petite Sœur des Pauvres, décédée en Océanie, les saints dévouements de la vie religieuse et hospitalière. Cette circonstance douloureuse hâta l'acquisition d'un terrain dans une position salubre à Randwick auprès de la mer. On défricha le terrain, on y dressa

un confortable campement en planches, comme à Melbourne; puis, au printemps 1888, les Petites Sœurs s'y installèrent complètement avec leurs cinquante-six vieillards et leurs postulantes.

Un peu de temps se passe : les établissements de Melbourne et de Sydney sortent de leurs maisons de bois. La maison de pierre s'élève maintenant, pour se développer graduellement et devenir un vaste hospice, où des centaines de pauvres vieillards trouveront asile et finiront leurs vieux jours. Le 8 septembre 1889 une foule considérable, qu'on peut évaluer à dix mille personnes, se pressait dans l'enclos de Melbourne; Mgr Carr, l'archevêque, bénissait la première pierre et faisait en faveur de l'Institution un discours très bienveillant, auquel sir William Robinson, gouverneur, répondait en termes élogieux; l'assistance contribua séance tenante pour 600 livres à un établissement dont les pouvoirs publics proclamaient ainsi l'utilité humanitaire, religieuse et sociale. En 1898, le cardinal Moran, qui avait été le promoteur de la fondation de Sydney, posait et bénissait la première pierre dans la capitale, et le public faisait une collecte de 500 livres sterling pendant la cérémonie même. L'œuvre hospitalière était donc bien implantée en Australie.

Mgr Luch, évêque d'Auckland, avait rencontré deux sœurs dans les rues de Melbourne, au temps de leur arrivée en cette ville, et il leur avait demandé si elles étaient les Petites Sœurs des Pauvres. Sur leur réponse affirmative, il avait visité l'asile et préparé les voies pour avoir aussi une fondation en *Nouvelle-*

Zélande. Le 13 juin 1888, deux Petites Sœurs débarquaient à Auckland pour se rendre compte de la situation. Malgré les charges de la mission catholique, le clergé et les familles influentes leur firent si bon accueil qu'elles n'hésitèrent plus à louer une maison et à ouvrir l'asile, sans attendre l'arrivée d'une colonie de Petites Sœurs qui se mit en route immédiatement. La Maison-Mère vint en aide et on s'assura, quatre mois plus tard, d'un terrain de cinq acres avec maison, au bord de la mer. Cette fois les Petites Sœurs des Pauvres étaient exactement aux antipodes par rapport à la Tour Saint-Joseph, par conséquent au bout du monde. Là encore il fallut adjoindre une construction en bois pour loger les hommes; mais le provisoire n'a qu'un temps et le développement matériel de l'asile suit le développement de la Nouvelle-Zélande.

Une circonstance qui doit être relevée avec soin dans les trois premiers établissements d'Océanie c'est que les Petites Sœurs, appartenant à des nations diverses d'origine, ne varièrent pas un instant dans leur attachement à leur centre d'unité et firent faire les actes notariés de propriété de façon à lier fortement chaque maison lointaine à la Maison-Mère. Tels étaient d'ailleurs les sentiments très arrêtés de toutes les Petites Sœurs des Pauvres en tous lieux et en tous pays.

Dans l'*Histoire de l'Église catholique en Australasie* (1), par le cardinal Moran, nous relevons cette importante appréciation : « ... Il y a une autre communauté dont le

(1) L'Australasie, l'une des divisions géographiques de l'Océanie, comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie, etc.

nom ne doit pas être omis : celle des Petites Sœurs des Pauvres. Elles commencèrent leur œuvre à Melbourne en 1884, et elles y ont déjà élevé un asile pour les vieillards âgés, digne de l'ennoblissante charité qu'elles représentent. Elles ont depuis étendu leur ministère de charité à Sydney et à Auckland, et y ont ouvert des asiles où elles pourvoient avec un soin maternel aux besoins de leurs pauvres âgés ». Pour compléter sa pensée, l'éminent auteur reproduit les impressions d'un visiteur du Queensland en 1892 : « Le voyageur à Sydney ne doit pas oublier de visiter les Petites Sœurs des Pauvres à Randwick. De tous les Ordres religieux dans l'Église, il n'en est peut-être aucun autre qui appelle aussi chaudement notre plus haute admiration pour le noble sacrifice de ses membres au service des pauvres. La seule qualification requise du solliciteur pour son admission à la maison des pauvres est l'entière indigence, peu importe la religion qu'il professe. — Le grand cœur de la cité de Sydney répond vivement aux demandes des Sœurs, toujours sur pied pour leurs vieillards, qui sont à leurs yeux le plus précieux objet de toutes les possessions terrestres. Lits, nourriture, vêtements arrivent, non des catholiques seulement, mais des non catholiques, et beaucoup, beaucoup de ces derniers comptent parmi les meilleurs bienfaiteurs de l'institution. — Dans le quartier des hommes vous en trouverez quelques-uns qui ont vu des jours meilleurs, et si vous pouvez disposer de quelques instants ils vous charmeront par leur conversation. « Rien ne peut dépasser la tendre sollicitude que nous trouvons ici », dit un vieillard de Cork, « les sœurs sont toujours prêtes à prévenir nos besoins et

nos désirs ». — Au bout du bâtiment est un fumoir pour les hommes, pas trop luxueusement garni, mais bien bâti et confortable. C'est là que j'ai rencontré un Welsh nommé Jones. M. Jones avait le goût de l'hébreu, et il était engagé dans la lecture des Psaumes en hébreu, ce qui n'est pas une petite tâche pour un vieillard [1] ».

Une quatrième maison s'établit dans la *Nouvelle-Calédonie*, à Nouméa, en février 1897. Les premiers colons étaient encore vivants et actifs, tandis que la population indigène, composée de Canaques, occupait une grande partie du sol, et qu'une colonie pénitentiaire était fixée en quelques îles de l'archipel. Le premier groupe de vieillards se composa de vieux colons, qui n'avaient pas réussi à acquérir les biens de la terre et qui malheureusement avaient mis en oubli les biens supérieurs de la grâce : les Petites Sœurs ouvrirent un asile à cette double misère, de corps et d'âme. Comme la ville était encore peu peuplée, il fallut s'étendre sur la région pour trouver des ressources. Un ingénieur des mines et les missionnaires Maristes servaient de protecteurs.

Un ou deux épisodes se placent ici : « Les Petites Sœurs sont allées chez les indigènes qui ont deux tribus importantes près de Païta, la moitié est déjà catholique, l'autre moitié encore païenne; c'est du café que l'on quête chez eux. Les noirs restés au village leur ont dit que tous les samedis les chefs s'assemblaient pour un conseil et qu'ils parleraient ensemble du café à donner aux pauvres ». Le conseil

(1) *History of the Catholic Church in Australasia*, by Patrick Francis Cardinal Moran, archbishop of Sydney, p. 994-6.

eut lieu : « Le missionnaire de Païta sort de chez nous. Les indigènes de ses tribus sont venus le trouver au nombre d'une quarantaine, étalant devant lui des choux, des ignames, du café, des poules, etc. : Tiens, Père, voilà pour les sœurs qui sont venues l'autre jour. Une pirogue des indigènes fut chargée du transport ».

« Nous avons pour amie et bienfaitrice Marie Vamytan, la cheffesse de la tribu canaque de Saint-Louis. Elle nous a conduites chez elle ; c'est une des rares huttes dans lesquelles on peut pénétrer sans s'accroupir et là c'est un mélange étonnant des usages les plus primitifs et des vestiges de la civilisation. Près de la planche recouverte d'une natte qui sert de lit on voit avec surprise un réveil-matin, un chandelier. Elle passe sa vie à travailler la terre comme les autres femmes de sa tribu ». On fit également connaissance avec la reine Hortense, qui avait échangé son petit royaume de l'île des Pins contre une pension, et qui cultivait le café, les bananes, la vanille, la canne à sucre.

L'asile de Nouméa deviendra florissant.

CHAPITRE XXXIX

En Suisse. — En Turquie. — En Portugal.

A Constantinople. — Les fêtes des vieillards. — A Madère. — Statistique de l'Œuvre et considérations générales.

Faisant retour vers le point de départ, nous rencontrons une vingtaine de fondations nouvelles, à savoir : une en *Angleterre,* à Hanley en 1890 ; — six en *France,* à Paris (Auteuil) en 1897, à Lyon (quatrième maison), Versailles, Marseille (troisième maison) en 1900, à Sedan, à Méry (près Chambéry) en 1901 ; — deux en *Belgique*, à Malines en 1890, à Anvers (deuxième maison) en 1893 ; — une en *Suisse*, à Lucerne en 1900 ; — une en *Turquie,* à Constantinople en 1892 ; — quatre en *Italie,* à Padoue en 1892, à Marino en 1893, à Bologne en 1895, à Gênes en 1900 ; — trois en *Espagne,* à Gracia en 1890, à Madrid (troisième maison), Arenys-de-Mar en 1897 ; — deux en *Portugal,* à Porto en 1895, à Funchal, dans l'île de Madère, sur les côtes d'Afrique, en 1900.

La fondation de Lucerne marque le retour en Suisse des Petites Sœurs des Pauvres, et l'accueil qu'y reçoit leur Œuvre hospitalière est la meilleure conclusion d'un incident jadis douloureux (1). Comme

(1) *Voir* chapitre XXIV.

il convenait, la maison a été mise sous le patronage de Notre-Dame des Ermites dont le célèbre pélérinage est dans l'un des beaux sites des environs. La position centrale de Lucerne et l'attrait qu'elle exerce sur les touristes sont de nature à faire connaître l'Institution hospitalière dans toute la région alpestre. L'œuvre est de nouveau en contact avec la langue allemande.

Constantinople nous attire par son genre oriental. C'est le préfet apostolique qui a préparé les voies, c'est un homme de soixante-dix ans qui a offert sa maison et, s'étant ainsi dépouillé de ses biens, entre comme vieillard indigent à l'asile qu'il a contribué à fonder, c'est un banquier grec d'origine et de religion qui est devenu le principal bienfaiteur. A Noël 1896, l'établissement s'élève sur un terrain acquis et abrite déjà soixante-cinq vieillards; en 1900, il en abrite cent vingt-cinq : il y a des chrétiens orthodoxes et des catholiques, des chrétiens de rite latin et des rites orientaux; ils parlent turc, arménien, grec, italien, français, tant leur origine est variée et la population flottante dans la grande cité cosmopolite. — La première apparition des quêteuses au marché de Stamboul fut marquée par une aventure. Les deux Petites Sœurs en revenaient avec leur cheval portant sur son dos, à la mode du pays, deux grands paniers que les gens du marché avaient remplis jusqu'au comble; elles traversaient en cet équipage le vieux pont de Stamboul, lorsque les paniers se mirent à glisser sous la charge inégale. Le vieillard conducteur arrête son placide coursier, tandis que les deux sœurs s'efforcent de remettre à place et en équilibre les deux paniers et leur butin. Les curieux

accourent et regardent. Un pacha survient, qui passait sur le pont avec sa suite; lui aussi regarde et s'arrête, mais pour crier à tous du haut de sa monture : « Anes que vous êtes, aidez donc à ces *marabètes* au lieu de les regarder ». L'apostrophe produisit un effet instantané; sous la poussée vigoureuse des Turcs, les paniers et leur contenu reprirent l'équilibre, puis le cheval et sa charge trottèrent en sûreté vers l'asile.

Le cours des événements appelle notre attention en Portugal, où l'œuvre achève de s'implanter. La maison, fondée en 1884 dans la capitale, eut sa position consolidée par un acte d'acquisition de terrain, qui fut passé le 4 juillet 1887, en la fête de sainte Isabelle, reine du Portugal, et situé sur la paroisse de ce nom. Le roi don Luis contribua aux constructions en accordant 1.440 mètres cubes de bois de sapin de la forêt de Leiria. En 1899, l'établissement abritait cent quatre-vingts vieillards.

A Lisbonne, les personnages de la ville et de la cour se plaisaient à visiter l'asile des vieillards le jour des fêtes. La vue des vieillards heureux, l'expression naïve de leur contentement, leur déférence pour les Petites Sœurs, leur gratitude pour les bienfaiteurs intéressaient tout le monde. Ces jours-là les pauvres étaient servis comme des princes, par les premières familles de l'État, en vue de Jésus-Christ qui a dit : « En vérité tout ce que vous ferez au moindre de ces pauvres, c'est à moi que vous le faites ». Après le service des tables et la distribution des cigares, venait un chant qui faisait plus d'impression que toutes les musiques, un chant de vieillards avec des

voix tremblantes et chevrotantes, soutenu au besoin par les voix plus jeunes des Petites Sœurs.

Il y a en effet des fêtes à l'asile, avec habits du dimanche, régal, chants et récréations. Puisque l'Œuvre forme une *Famille hospitalière*, il s'en suit que les Petites Sœurs associent leurs vieillards aux fêtes de la Congrégation et de la maison, ainsi qu'aux grandes fêtes de l'Église. Cela les réjouit, rompt la monotonie de l'existence, ravive l'impression qu'ils sont chez eux et les attache à la maison. Ces *petites fêtes* font partie de la charité hospitalière et en sont une manifestation gracieuse. Les vieillards sont très sensibles à ces attentions et s'affectionnent au régime. — Quelques strophes donneront l'idée de ces *petits chants :*

Bienfaiteurs, nous lisons dans le saint Évangile
Que Jésus s'entourait des humbles, des petits;
Ils avaient près de Lui l'accès doux et facile,
Il tournait vers le bien leurs cœurs et leurs esprits.

L'homme peut vivre heureux sans or et sans richesse,
Ici nous l'apprenons. La source du bonheur
Est dans la paix de l'âme et la douce allégresse
Que donne la vertu : tout cela rend meilleur.

Dieu fait briller sur nous la sainte Providence,
Il mesure au besoin le pain de chaque jour;
Nous goûtons en ce lieu sa fidèle assistance
Et nous le bénissons chaque jour en retour.

Il a fondé pour nous la Petite Famille,
Abri de nos vieux ans, asile protecteur;
Il donne des amis qui se comptent par mille,
Vraiment leur cœur est d'or : ils font notre bonheur!

A Lisbonne donc, après un temps de promenade et de gais propos, il y avait la cérémonie religieuse. La chapelle avec l'ornementation simple et convenable

qui est de mise chez les Petites Sœurs des Pauvres plaisait à tout le monde : on pensait mieux au Dieu des pauvres en l'absence des dorures et des brillantes décorations. Un des éléments d'intérêt dans les cérémonies à la chapelle c'est, pour les étrangers, d'entendre prier et chanter les vieillards. Rien ne remplace l'impression qu'éprouvent les bienfaiteurs quand les vieillards chantent en masse des chants simples qu'ils savent et qu'ils redisent avec entrain.

En même temps qu'elle accomplit ses œuvres d'assistance, la charité devient un témoignage, qui passe par le cœur pour atteindre l'esprit et gagner l'homme au bien et à la vérité. Un journaliste hostile de la capitale en fit l'heureuse expérience. « Je m'étais rendu à l'asile des Petites Sœurs », a-t-il avoué, « bien plus par malice que par curiosité, cherchant quelque chose à dire contre les communautés religieuses. Je demandai à visiter; la sœur qui me reçut alla chercher une compagne... On me montra une salle remplie de femmes, en me disant que c'étaient les plus valides; elles étaient toutes très âgées, mais toutes avaient l'air très satisfait. Je commençais à être ému, je posais des questions aux sœurs qui m'accompagnaient, leur maintien était modeste, leurs paroles discrètes; quand je voulais parler contre la religion, elles détournaient adroitement la conversation. On visita l'infirmerie; les infirmes étaient assises dans des fauteuils, toutes très propres, très gaies et paraissaient très heureuses. J'étais de plus en plus ému et ne savais ce qui se passait en moi... J'entendis une cloche. Je vis alors tous ces vieillards se rendre à la chapelle, les uns appuyés sur le bras d'une sœur, les autres s'entr'aidant mutuellement; le tableau était

touchant. J'eus la curiosité d'entrer et de suivre la cérémonie (il y avait des années que je n'étais entré dans une église). On commença le chapelet, tous les vieillards se mirent à prier avec recueillement et piété; au commencement j'écoutais, à la fin je priais. On chanta les litanies; quelle ne fut pas ma surprise d'entendre chanter tout ce monde! Ces vieillards à cheveux blancs, ces aveugles, ces boiteux, les paralytiques même, tous chantaient, tous étaient heureux, moi je l'étais aussi, car je venais de prendre la résolution de revenir à Dieu et de ne plus parler mal de la religion ».

La fondation de Porto eut lieu le 2 janvier 1895, à la demande de Mlle de Miranda et de Mme de Samodaés d'une part, du cardinal Americo Ferreira dos Santos Silva, l'évêque du diocèse, et du général Sarmento, le gouverneur de la ville, d'autre part, dans une maison prêtée par deux bonnes dames, et pouvant contenir trente-cinq vieillards. Les Petites Sœurs ne rencontrèrent au début que de la bienveillance : ainsi la première fois qu'elles parurent sur le marché, six agents de ville se trouvèrent là pour les protéger et les accompagner; la société des tramways donna gratis des billets de circulation; la compagnie du gaz fournit gratuitement l'éclairage de l'asile; un comité de bienfaisance offrit les remèdes et les cercueils, etc. Le développement de l'asile de la vieillesse commença en décembre 1896, par l'acquisition de deux hectares de terrain pour 60.000 francs, dont 30.000 furent donnés aussitôt par les habitants. Mme Passanha eut l'idée d'organiser une boule de neige pour aider à la construction : « Ce moyen de bienfaisance consistait à demander 50 centimes à une personne qui, en les

donnant, s'engageait à faire la même demande à une troisième. Cinquante dames acceptèrent d'être têtes de lignes et rivalisèrent de dévouement; on organisa des troncs dans les magasins, hôtels, etc.; la boule de neige roula dans tout le Portugal, et jusqu'au Brésil. Les étudiants donnèrent à son profit une fête qui rapporta 2.500 francs; les enfants vidaient leurs tire-lires et se privaient de leurs jouets; les ouvriers et ouvrières faisaient la quête dans les fabriques; personne ne refusait sa contribution; ainsi la boule de neige rapporta plus de 52.000 francs ». On eut la joie, le 5 novembre 1897, de poser la première pierre de l'établissement.

L'Œuvre hospitalière avait désormais une ligne de postes le long de l'océan Atlantique, depuis l'Irlande jusqu'à la pointe de Gibraltar. Elle en établit un nouveau, le 27 août 1900, dans l'île de Madère, sur les côtes d'Afrique. Voici en quels termes l'évêque de Funchal l'annonça à ses diocésains : « Une des grandes aspirations de notre âme était de voir établi dans notre cher diocèse l'Institut hospitalier des Petites Sœurs des Pauvres. L'heure est venue et nous les possédons à Funchal avec personnel et maison d'asile pour les vieillards pauvres et infirmes, privés de famille et des ressources nécessaires pour la fin de leur existence. Cette modeste Congrégation est destinée à l'exercice de la charité dans sa plus sublime et dévouée application. Nous approuvons donc bien volontiers ce nouvel Institut et nous exhortons nos bien aimés diocésains à aider selon leur pouvoir cette œuvre de charité ».

L'année 1901 fut marquée en quelques pays par certaines mesures restrictives de la liberté des Ordres

religieux; mais comment assurer l'assistance des misères humaines en temps de paix, de guerre et d'épidémies, sans les *professionnels du dévouement* et sans l'idée surnaturelle, génératrice du sacrifice? — En Portugal, en ce qui concerne l'Œuvre hospitalière, l'épreuve fut de courte durée et aboutit à un Décret du gouvernement, daté « Paço, le 18 octobre 1901 », signé « Ernest Rodolphe Hintze Ribeiro », dans lequel il est dit que « Sa Majesté le Roi, à qui ont été présentés les statuts d'après lesquels l'Association des Petites Sœurs des Pauvres entend se régir, a daigné leur accorder son approbation ». Les trois établissements de Lisbonne, Porto et Funchal sont nomménement compris dans ce décret.

D'autres fondations se préparent... laissons à l'avenir son œuvre et arrêtons-nous à l'aurore du xxe siècle.

Ainsi se fondent les maisons des Petites Sœurs des Pauvres. On confie tout à la Providence, et deux cent quatre-vingt-dix fois la Providence a répondu à l'appel de ses filles. Chaque asile a ainsi son histoire, toute remplie des hauts faits de Dieu et de la puissance du sacrifice. Si l'on veut cependant évaluer la puissance d'action de cet *organisme de charité*, il faut opérer sur des chiffres. Une statistique dressée par l'Office central des Œuvres de bienfaisance et portant sur les maisons de Paris pour la période 1846 à 1896, soit cinquante ans, servira de base :

« Nous recherchons volontiers ce que toutes les grandes œuvres ont produit, dans quelle mesure elles ont pu, depuis qu'elles fonctionnent, soulager la misère. Sachant combien chacune des maisons du

département de la Seine contient de lits, sachant depuis combien d'années elle est ouverte, il nous est aisé de calculer combien de journées de présence elle eût fournies depuis sa fondation, si elle avait toujours été pleine. Pour la maison de la rue Saint-Jacques, nous trouverions : 2.978.400 journées; pour celle de l'avenue de Breteuil 4.533.300; pour celle de la rue Picpus 4.143.480; pour celle de la rue Notre-Dame-des-Champs 4.316.025; pour celle de la rue Philippe-de-Girard 3.444.870; pour celle de Saint-Denis 786.940; pour celle de Levallois 410.625; soit pour les sept : 20.613.640 journées de présence. Mais, considérant que depuis leur inauguration le nombre de leurs lits a pu être légèrement augmenté, que tous ces lits n'ont pas dû être constamment occupés, nous réduirons ce chiffre d'un quart, ce qui nous donne encore un total de plus de 15 millions.

« Si nous faisons un calcul semblable pour toutes les maisons de France et des colonies, le total général que nous obtiendrons dépassera 130 millions. — 130 millions de journées auxquelles, sans caisse garnie à l'avance, les Petites Sœurs des Pauvres ont dû pourvoir en courant, chaque matin, de porte en porte! Que de peines et de fatigues quotidiennes, quel incessant prodige d'activité, représente l'exécution d'un pareil programme! Et pour que les Petites Sœurs aient pu le réaliser, pour qu'elles aient pu se procurer au jour le jour le moyen de loger, de nourrir, de chauffer, d'habiller une telle quantité de malheureux, ne faut-il pas qu'elles aient trouvé dans la bienfaisance publique un concours, une sympathie proportionnée à leur admirable dévouement? »

Si nous continuons cette statistique, dressée seule-

ment pour la France, et si nous l'appliquons aux autres nations en la menant jusqu'au commencement du xx[e] siècle et en comptant deux cent quatre-vingt-dix maisons, nous voyons apparaître idéalement un total approximatif de 300 millions de journées de présence. Au simple point de vue humanitaire, ce résultat donne l'idée d'une œuvre de haute solidarité sociale; au point de vue évangélique il donne le sentiment de la Paternité de Dieu et de la Fraternité du Christ.

Au moment où s'ouvre le xx[e] siècle, l'histoire doit se demander si l'Institution des Petites Sœurs des Pauvres est restée fidèle à elle-même et à sa loi. Essentiellement, oui; elle s'est dégagée des vues et procédés secondaires pour apparaître nettement comme une œuvre de vieillards, où tout est coordonné en vue de ce but unique, l'assistance de la vieillesse indigente. L'aspect s'est modifié sensiblement : ce n'est plus « la petite œuvre » dans la faiblesse et l'humilité des « petits commencements », peu nombreuse, peu connue, peu établie; elle est devenue, avec le temps et le succès, une corporation puissante, ayant ses constitutions, son centre, ses provinces, ses noviciats et deux cent quatre-vingt-dix établissements hospitaliers.

C'est sur ce chiffre que porte la seule critique, qu'on ait tentée contre l'Institution elle-même; il ne faut pas craindre de l'envisager en face et de voir ce qu'elle contient de fondé. Si l'on dénombre les maisons de l'œuvre hospitalière, il y a en effet un capital considérable engagé, un matériel, si l'on veut; mais que l'on considère qu'aucune n'est rentée, n'a de fondations de lits, de fonds de réserve; qu'elles ne

sont d'aucun rapport pécuniaire, attendu qu'elles sont occupées par les vieillards, qui en sont les perpétuels usufruitiers; conséquemment que le capital ou matériel employé est en fait improductif pour la Congrégation; bien plus que la Congrégation a l'obligation morale de gérer ce fonds comme le patrimoine des pauvres vieillards, de fournir le personnel de service, de veiller à l'entretien et aux réparations locatives, d'acquitter les taxes et impôts ordinaires; qu'en outre, pour obvier aux inconvénients qui pourraient se produire, la Règle prescrit, que « les édifices de la Congrégation et leur ameublement seront conformes à l'esprit de sainte pauvreté » et que « on tiendra à honneur de leur imprimer un cachet de simplicité qui frappe les regards ». A quoi bon d'ailleurs totaliser, et pourquoi ne pas laisser à chaque pays et à chaque ville séparément ses asiles? La maison hospitalière n'est-elle pas fixée au sol, destinée aux vieillards abandonnés du lieu, soutenue par les libéralités spontanées des habitants de la région? Voilà donc à quoi se réduisent en pratique le droit de propriété de la Congrégation et la jouissance des Petites Sœurs des Pauvres : à la nue-propriété, avec toutes les charges, et une population de plus de 40.000 vieillards invalides à soigner.

C'est à cette organisation, que l'Institution hospitalière doit : 1° d'exister en tous lieux comme une libre corporation de bienfaisance, fonctionnant par elle-même, sans budget et sans allocations, sans administrateurs et sans employés; 2° d'être une œuvre populaire de charité privée, subsistant de l'aumône anonyme qui s'entoure de discrétion, fuit la louange et opère en silence ou autrement se

réserve ; 3° de maintenir son génie évangélique de charité par l'adoption des vieillards, le régime familial et non administratif des asiles, le dévouement absolu des sœurs et leur confiance filiale en la Providence.

CHAPITRE XL

L'établissement des noviciats.

Sydney. — Madrid. — Anvers. — Marino. — Brooklyn. — Le costume. — Les cérémonies de vêture et de profession. — Un recensement.

Le commencement du xxe siècle voit naître le noviciat de Sydney, en Australie, et s'achever l'établissement des noviciats nouveaux. — Une famille ayant poursuivi avec succès la fondation d'une troisième maison à Madrid, le transfert du noviciat d'Espagne put s'effectuer le 24 février 1897 de Bilbao au barrio de la Prosperidad à Madrid, où l'on ne conserva qu'un nombre restreint de vieillards. Le site est tranquille, à la porte de la capitale; il y a enclos avec jardin, un corps de bâtiments à deux étages avec galeries, et place pour une centaine de novices et postulantes. Mgr de Cos y Macho bénit la chapelle le 8 juillet 1899 et fit une gracieuse application : « A côté du temple que je viens de bénir j'en ai beaucoup d'autres devant moi, car, comme le dit saint Paul, chaque chrétien est le temple de Dieu. Les novices sont comme de nouveaux temples, qu'elles doivent orner de toutes les vertus ».

En Belgique le noviciat installé primitivement rue

de Hollande, à Anvers, fut établi le 19 avril 1897 au Kiel, de l'autre côté de l'Escaut, dans une propriété donnée par deux bienfaiteurs. La construction est en briques; il y a une façade avec galerie au rez-de-chaussée et deux ailes; il y a place pour une centaine de novices et de postulantes et un groupe de vieillards. L'enclos est paisible, planté d'arbres et formant potager. En mars 1900 le cardinal Goossens, archevêque de Malines, présida une profession et, après avoir témoigné sa vive affection pour l'œuvre hospitalière, représenta l'existence des Petites Sœurs comme étant une vie de prière, de sacrifice et de zèle (1).

Le 1er juillet 1893, la Congrégation avait fait l'acquisition d'une propriété de 16 hectares avec maison d'habitation à Marino, dans les *castelli romani*. Le site est très beau, avec la vue des montagnes boisées à l'est, la vue de Rome et de la mer à l'ouest. L'établissement s'élève sur un plateau planté de vignes et le clocher est en forme de dôme surmonté d'une statue de saint Joseph, ce qui a valu à la propriété le nom de *vigna San Giuseppe*. La construction se développe de l'un et l'autre côté de la

(1) Déjà en 1886 l'archevêque de Malines avait rendu ce témoignage : « Les Petites Sœurs des Pauvres répondent d'une manière remarquable à la fin qu'on s'est proposée en les fondant. Elles donnent (dans notre diocèse) à plusieurs centaines de vieillards des deux sexes l'abri, l'entretien et l'assistance, ayant pour pensée principale de les conduire à une bonne et sainte mort. Leur seule ressource pour leur entretien et celui de leurs vieillards est l'aumône, qu'elles recueillent chez les riches et sur les marchés publics, et qui, grâce à Dieu, ne leur a jamais fait défaut. Elles sont bien accueillies de tout le monde et personne ne disconvient qu'elles pratiquent d'excellentes vertus, telles que la patience, l'humilité et la charité, ce qui fait qu'elles sont partout l'édification du peuple chrétien ».

chapelle et se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage avec galeries sur la façade, d'un premier étage et de mansardes aux deux ailes. Là aussi il y a place pour une centaine de novices et de postulantes et un petit groupe de vieillards. Un prêtre auxiliaire, agissant au nom des Petites Sœurs, prit une part importante à cette fondation, et les pères Dominicains(1), qui avaient favorisé la nouvelle phase d'organisation de la Congrégation hospitalière, présidèrent les premières cérémonies de vêture et de profession. Le 7 avril 1899, Mgr Serafino Vannutelli, premier Cardinal-protecteur de la Congrégation, honora le noviciat romain de sa visite. En réponse à l'adresse des sœurs, il exprima les sentiments de haute bienveillance qui l'animaient, rappelant l'impression qu'il avait éprouvée dans sa jeunesse à entendre parler de cette belle œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, disant la place qu'elle occupe dans l'Église, son caractère d'abnégation, le service qu'elle rend aux pauvres vieillards et les promesses faites par Jésus-Christ à qui les soigne : « Le nom de Petites Sœurs des Pauvres que vous portez est beau, il vous fait petites aux yeux du monde puisque vous êtes comme les servantes des pauvres; mais les vues de Dieu sont différentes des vues des hommes, et ce qui est petit aux yeux du monde est grand aux yeux de Dieu ».

Le 25 mars 1901 avait lieu la première profession au noviciat de Brooklyn, aux États-Unis. Onze novices y faisaient profession. Mgr Mac-Donald leur dit :

(1) Mentionnés pages 104 et 237. — Le Rosaire est une dévotion en honneur parmi les sœurs et parmi les vieillards. Le Chapelet est la consolation de beaucoup d'infirmes.

« Une province est maintenant fondée dans notre cher sol d'Amérique, et vous êtes les premiers fruits de ce noviciat de Brooklyn; j'espère que ce petit grain qui a été planté ici deviendra un grand arbre, comme celui de France, et que les Petites Sœurs qui seront formées dans ce noviciat auront aussi ces vertus fortes comme les premières Petites Sœurs. Ne vous laissez pas dépasser par vos compagnes qui n'ont pas été formées ici; montrez qu'en Amérique on peut pratiquer la vertu comme ailleurs [1] ».

Le 17 septembre 1901, le Cardinal-archevêque inaugura le noviciat de Sydney dans un établissement situé non loin de la première maison, ayant servi précédemment aux sœurs de Lorette pour la tenue des écoles. Après avoir béni solennellement, en chape et en mitre, la deux cent quatre-vingt-neuvième maison de l'Institut, le cardinal Moran dit qu'il était heureux d'ouvrir un noviciat de Petites Sœurs des Pauvres, où il espérait que beaucoup de jeunes filles australiennes viendraient se former à la pratique des vertus. Il exalta la vocation hospitalière qu'il compara à la mission du Sauveur parmi les pauvres. Il loua l'Œuvre dans son but et dans ses résultats et dit combien elle était appréciée par les protestants comme par les catholiques. Finalement il exhorta les sept postulantes, qui formaient le noyau du noviciat, à marcher dans les voies évangéliques de l'humilité, de l'abnégation et du sacrifice.

Les *postulantes* portent un costume rappelant encore le monde : une robe simple, un camail noir,

(1) La fondation de Paterson, qui est la deux cent quatre-vingt-dixième maison, se fait actuellement.

le bonnet blanc tuyauté et, pour les offices de la chapelle, le voile en tulle noir. — En devenant *novices* elles prennent le saint habit. — L'*habit de l'Ordre* comprend : la robe à la vierge en serge noire, retenue à la taille par un cordon de laine, le mouchoir en mérinos de même couleur, croisé sur la poitrine; le fichu blanc faisant le tour du cou et le bandeau sur le front[1]; les souliers en cuir commun et le bonnet blanc attaché sous le menton. On voit les Petites Sœurs ainsi vêtues, le visage calme et serein, le maintien modeste, passer au milieu des vieillards. Quand elles vont à la chapelle, et quand elles vont au dehors, elles prennent le grand manteau en serge noire qui couvre toute la personne, fixent le capuchon sur la tête, et s'avancent enveloppées de sainte pauvreté et de doux recueillement.

La durée normale du postulat et du noviciat donne deux années entières d'instruction religieuse, de formation hospitalière, d'observance attentive de la règle, d'exercice de la vie commune, d'éducation du caractère, d'habitudes d'ordre et de discrétion. Tout cela se fait avec une douce fermeté, au moyen d'une formation graduée et intelligente qui a fait ses preuves et donne de véritables Petites Sœurs des Pauvres.

Les cérémonies marquantes du noviciat sont la prise d'habit et la profession. Les postulantes admises à la *vêture* s'avancent vers l'autel vêtues de blanc; un long voile de mousseline blanche, rejeté en arrière, couvre leur tête sur laquelle est posée une couronne de roses blanches. Un dialogue s'engage entre le

(1) Les novices portent le bandeau d'une manière non apparente, pour se distinguer des professes. C'est la seule différence extérieure dans le costume.

prêtre ou l'évêque qui préside la cérémonie et les aspirantes, rappelant les obligations de la Petite Sœur et les récompenses promises à la fidélité. L'officiant bénit le saint habit, remet à chacune la robe noire, symbole de détachement; le bandeau, symbole d'obéissance; la ceinture de cuir, symbole de chasteté; et le Christ, symbole de sacrifice. Un chant pieux se fait entendre pendant que les nouvelles novices se retirent et vont revêtir l'habit religieux. Bientôt elles reparaissent en costume de Petites Sœurs des Pauvres et vont s'agenouiller, l'une après l'autre, devant le célébrant qui leur impose, en échange de leur nom du monde, le *nom de religion* sous lequel désormais elles seront connues.

La probation du noviciat étant heureusement accomplie, on admet les novices à la *profession*. Elles s'avancent vers l'autel vêtues de l'habit de l'Ordre. Le dialogue reprend entre le prêtre ou l'évêque officiant et les novices; une allocution, comme à la vêture, est faite à l'assistance; puis les nouvelles sœurs prononcent leurs vœux pour environ trois ans. L'officiant bénit et leur remet le scapulaire en étoffe noire, qui rappelle aux professes qu'elles portent le joug du Seigneur; il leur remet aussi le livre d'office, car les Petites Sœurs sont astreintes à réciter chaque jour le petit office de la sainte Vierge. (Le scapulaire se porte, comme la ceinture et le Christ, sous le saint habit). A ce moment les nouvelles professes se prosternent la face contre terre, on étend sur elles le drap mortuaire, pendant que le chœur chante le *De profundis;* cette cérémonie, toujours impressionnante, signifie qu'elles sont mortes au monde et qu'elles doivent mener une vie cachée en Dieu avec Jésus-

Christ. Elles se relèvent et on entonne joyeusement le *Te Deum*, cantique d'actions de grâce.

A la Maison-Mère[1], on assiste à la cérémonie de profession définitive. Après une période d'au moins neuf ans de vœux temporaires, plus ou moins prolongée selon la commodité des diverses maisons et l'éloignement des pays, les Petites Sœurs peuvent être appelées à faire une période de noviciat d'environ six mois et à prononcer les *vœux perpétuels*. C'est pour elles une joie et une douce consolation de venir se retremper dans la vie spirituelle et, affermies par l'expérience, par le nombre et la qualité des services rendus, d'être admises comme des vétérans de la charité à se consacrer à Dieu et aux pauvres pour toujours. — En présidant une de ces cérémonies, M. Durusselle, vicaire général, disait : « Après quinze ou vingt ans de vie dépensée au service de la charité, le temps a gravé son empreinte sur vos traits, les forces corporelles ont diminué peut-être, mais il y a une chose qui n'a pas vieilli, qui est meilleure même, c'est le cœur... L'égoïsme seul le rétrécit, la passion le dessèche, mais la charité le dilate et l'épure... Sous l'empire de la religion, il s'attendrit et s'affermit avec le temps, et dans le cœur pur et généreux il entre des délicatesses et des dévouements nouveaux ».

A l'origine, la grande majorité des Petites Sœurs

(1) Parmi les prêtres ayant pris part à ces cérémonies, nous relevons les noms de MM. Gaëtan Puerto, aumônier au noviciat de Madrid; Marie-Joseph Hatton, aumônier au noviciat de Brooklyn; Pierre Guérin, premier aumônier à la maison-mère de la Tour Saint-Joseph.

était de langue française, attendu que l'œuvre était née en France et qu'elle s'était répandue d'abord en France et en Belgique. A mesure qu'on s'éloigne des commencements, la proportion diminue, et la variété des nationalités ira en augmentant dans les provinces et noviciats de la *Congrégation hospitalière.* Une statistique, dressée à la date du 8 décembre 1900, donne un renseignement précis qui restera comme un document historique :

Françaises		3.415
Anglaises	Anglaises. 108 Écossaises 37 Irlandaises 292	437
Espagnoles		399
Belges		316
Américaines		220
Allemandes		161
Italiennes		154
Océaniennes		83
Asiatiques		12
Diverses		74
Postulantes faisant leur stage dans les maisons de l'Ordre avant d'être admises dans les noviciats		212
Total		5.483
Nombre des Petites Sœurs des Pauvres décédées		1.769

L'ŒUVRE

DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

L'ŒUVRE

DES PETITES SŒURS DES PAUVRES (1)

La Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres a pris dans la société sa place définitive. Elle a réussi à organiser le service de la vieillesse indigente et infirme comme d'autres Congrégations ont organisé le service charitable de l'enfance et de la jeunesse. Elle répondait si bien à une nécessité sociale et à un besoin de notre époque, qu'elle a fondé deux cent quatre-vingt-dix asiles de vieillards, dans différents pays de la terre. L'Église catholique, qui lui avait donné naissance et qui l'a soutenue dans sa croissance laborieuse, la montre aux peuples séparés d'elle par la croyance, comme un fruit merveilleux et bienfaisant de la charité chrétienne.

(1) C'est une reproduction de la première partie d'une étude de l'auteur, publiée sous ce titre en 1894 (imprimerie Paul Jacquin, à Besançon), et honorée à Rome de ce témoignage : « Mgr l'archevêque Fausti a présenté à Sa Sainteté l'opuscule sur les Petites Sœurs des Pauvres. Le Saint Père a daigné agréer le don. Prière de porter à la connaissance de l'auteur combien j'ai de plaisir à l'écrire. T.-M. Granello. — 15 février 1895 ».

IDÉE GÉNÉRALE

DE L'ŒUVRE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Les Petites Sœurs des Pauvres unissent la vie d'hospitalité à la vie religieuse. Elles forment une Congrégation de religieuses hospitalières, vouées au service des vieillards pauvres et infirmes. Telle est leur mission, bien définie dans l'Église, bien déterminée entre les diverses œuvres de charité : c'est une œuvre en faveur des vieillards.

Les Petites Sœurs des Pauvres se consacrent au service de la vieillesse indigente et infirme d'une manière étroite, par le vœu d'hospitalité. Elles y mettent leur intelligence et leurs forces, leur cœur et leur dévouement. Leur existence sur la terre n'a plus désormais qu'un but : le soulagement corporel et spirituel des pauvres vieillards. Comme l'exprime si bien leur nom, elles sont pour la vie les *Petites Sœurs des Pauvres*.

Deux conditions, deux titres sont requis pour être reçu dans leurs asiles : la vieillesse et l'indigence. La vieillesse chez les Petites Sœurs des Pauvres commence à soixante ans; à partir de cet âge on admet

les nécessiteux. La vieillesse ensuite se prolonge indéfiniment; il y a des octogénaires, des nonagénaires, ici ou là quelques centenaires. On a vu, dans le même asile de Liverpool, une femme âgée de cent six ans et son fils âgé de soixante-et-onze ans!

Elles recueillent des vieillards de l'un et l'autre sexe. Dans leurs asiles, on remarque la partie des hommes et la partie des femmes, ayant des salles, des cours, des infirmeries et des dortoirs aménagés séparément. On les recueille en nombre à peu près égal; ici plus d'hommes, là plus de femmes, mais le total général varie peu. Parfois un vieux ménage, homme et femme, entrent ensemble à l'asile et achèvent tranquillement leur existence, en bon voisinage.

Elles recueillent des vieillards indigents. Chez elles, point de pensionnaires (1), point de vieillards privilégiés, si ce n'est peut-être les plus délaissés et les plus infirmes. Tous sont sans ressources suffisantes pour vivre, tous ont le même régime, tous sont adoptés par la charité. C'est le port commun où aboutissent, après des traversées diverses, bien des existences. Chacune a eu son histoire, triste ou gaie, calme ou agitée. A la Nouvelle-Orléans, on a pu compter des vieillards de dix-huit nationalités, venus en Amérique pour faire fortune!

Ainsi s'opère le recrutement des asiles des Petites Sœurs des Pauvres. Les vieillards succèdent aux vieillards et renouvellent le personnel sans changer la condition de l'asile.

(1) On admet, selon les circonstances, quelques vieillards ayant une faible rente, très insuffisante pour se suffire ou se faire soigner dans d'autres établissements. Ces vieillards sont soumis au régime commun.

Au milieu de leurs vieillards, les Petites Sœurs des Pauvres se livrent à l'exercice de l'hospitalité. Chez elles il n'y a point de domestiques, ni de personnes à gages. Elles-mêmes servent leurs vieillards et se distribuent les emplois de la maison. On trouve la Petite Sœur des Pauvres partout à l'œuvre : à l'infirmerie, au milieu des vieillards malades ; à la salle, au milieu des vieillards valides ; apprêtant leur nourriture à la cuisine ; préparant leurs vêtements à la lingerie ; on la retrouve au jardin, à la buanderie, à la porterie. En réalité, les Petites Sœurs des Pauvres font tous les travaux de la maison, aidées seulement par la bonne volonté et les forces affaiblies de leurs vieillards.

Entre elles, il n'y a pas de distinction. Il n'y a point de sœurs de chœur et point de sœurs converses ; mais toutes sont également Petites Sœurs des Pauvres, au même titre, avec les mêmes droits comme avec les mêmes devoirs.

Chaque maison est gouvernée par une Supérieure appelée *Bonne Mère,* secondée par une *Sœur Assistante* et une *Sœur de Conseil.* La Bonne Mère, aidée de son conseil, reçoit les vieillards et juge de leur admission ou de leur renvoi, dispose des ressources de l'asile pour le plus grand bien de ses pauvres, répond de la bonne tenue de la maison et du fidèle exercice de l'hospitalité. Chaque maison compte un certain nombre de Petites Sœurs proportionné au nombre des vieillards qu'on y recueille. — Les groupes des maisons constituent des provinces et chaque province est administrée par une Bonne Mère provinciale, aidée de son conseil. Les maisons et les provinces à leur tour relèvent de la Maison-Mère, qui a à sa tête

une Supérieure Générale et six Assistantes Générales, élues au Chapitre de l'Ordre qui se tient tous les six ans. En règle générale, la charge d'une Bonne Mère dure six ans; elle n'est pas nommée à vie.

Sous ce gouvernement, tout imprégné de la charité des Petites Sœurs des Pauvres, s'établissent et fonctionnent des asiles de cent à deux cents vieillards; plusieurs comptent deux cent cinquante et trois cents vieillards; quelques-uns même, comme Marseille, Anvers, atteignent près de quatre cents vieillards. Les règles de la Congrégation suffisent à y maintenir le bon ordre et la régularité, la douceur fait le reste. C'est le gouvernement de la charité, à la fois fort et maternel.

Mais comment se recrutent les Petites Sœurs des Pauvres et où se forment-elles?

Les Petites Sœurs des Pauvres sortent de toutes les conditions sociales. Les unes viennent de la campagne, où elles vivaient tranquilles; d'autres ont quitté l'industrie, le commerce, le pensionnat; plusieurs étaient maîtresses, d'autres peut-être les servaient. Le mode de recrutement est évangélique; nulle condition honnête n'est exclue, pourvu que la personne soit digne.

Toutes se reconnaissent au dévouement, à la vertu, à l'amour de Dieu et des pauvres. Ce sont les marques de vocation. L'épreuve des postulantes commence auprès des vieillards, dans l'un des asiles de la Congrégation. Elles se rendent compte par elles-mêmes des diverses fonctions de l'hospitalité et font un essai de la vie de la Petite Sœur. Si elles sont satisfaites et aptes à ce genre de vie, elles entrent au

noviciat, y revêtent l'habit de l'ordre, y reçoivent graduellement une formation à la fois religieuse et professionnelle, qui fait de complètes Petites Sœurs des Pauvres. Le temps du noviciat dure environ deux ans et se termine par la profession.

Dans les noviciats, les nations se rapprochent et les langues s'unissent. La charité unit toutes ces personnes généreuses animées du plus pur dévouement, et en fait une Famille religieuse n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Toutes ont le même nom, le même habit religieux, la même Règle. Toutes se consacrent au service des vieillards pauvres et infirmes.

Nous pouvons maintenant étudier plus en détail l'organisation de l'Œuvre et le fonctionnement de la charité dans les asiles de vieillards.

LA FAMILLE HOSPITALIÈRE

L'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres a sa constitution propre. Elle forme une *famille hospitalière.*

On sait que l'exercice de l'hospitalité ne consiste pas à visiter les pauvres et à leur porter des secours à domicile, mais à les recueillir chez soi, à leur donner asile. Quand on les a recueillis, l'hospitalité continue son œuvre en les entretenant; elle leur fournit le vêtement, la nourriture, tous les soins nécessaires à la vie. S'ils tombent malades, elle les assiste dans leurs maladies et les secourt dans leurs infirmités; s'ils meurent, elle reçoit pieusement leur dernier soupir et les ensevelit.

Les Petites Sœurs des Pauvres exercent ainsi l'hospitalité envers leurs vieillards; mais elles y mettent une manière qui perfectionne l'hospitalité et qui est le caractère propre à leur œuvre : elles y mettent l'*esprit de famille.*

Les vieillards ne sont pas chez elles comme des étrangers. A l'hôpital, les pauvres sont admis pour un temps; ils y passent, ils y restent, ils en sortent; ils sont soumis au régime d'administration. Dans les asiles des Petites Sœurs des Pauvres, les vieillards trouvent un autre régime. Quand l'asile s'ouvre

devant eux, on les accueille avec bonté, de suite on les adopte et on les traite comme de nouveaux membres de la Famille hospitalière. C'est là, entourés de bienveillante charité, qu'ils finiront leur vie; ils se regarderont comme chez eux, s'attacheront à cet asile comme on s'attache à sa maison; ils y prendront intérêt et y vivront à l'aise et content. Ce régime leur offre une réelle compensation à la séparation d'avec les leurs.

La charité est un lien; elle unit entre eux les sœurs et les pauvres. Un fait illustrera ce que nous disons. C'était dans l'est de la France. Un homme âgé et réduit à l'indigence était entré à l'asile. Son fils, simple ouvrier, eut la chance et gagna à la loterie le gros lot de 100.000 francs. C'était un bon fils et il aimait son père. Vite il courut à l'asile porter à son père la bonne nouvelle et lui offrir de partager sa fortune. Le vieillard, un moment soucieux, dit : Non, je ne pourrai jamais quitter cet asile, où j'ai trouvé le bonheur et où je trouve le ciel. Le fils insista et voulut du moins que son père devînt pensionnaire dans une maison payante. Le vieillard ne put se résoudre à échanger contre des soins que procure l'argent les soins délicats de la charité. Pendant dix ans encore, il vécut sous ce régime, qu'il préférait à l'or (1).

(1) La maison de Valence était encore dans la période d'organisation et de fondation. En 1883, on avait commencé un mur d'enclos, dont la construction fut interrompue faute d'argent. La vue de ce bout de mur excitait, parmi les sœurs et les vieillards, un vif désir de le continuer : « Mais quand donc finira-t-on ce mur jusqu'au bout du pré? » Un de ces bons vieux s'écria un jour : « Oh! faut-il que je ne puisse obtenir de la Compagnie d'assurances sur la vie ce qui m'est dû! Comme ce mur serait vite fait! » Cette idée s'emparant de son esprit, il recommença ses démarches et on en fit avec lui. Le jour où la demande, apostillée

On comprend ce qu'il y a de douceur chrétienne dans un pareil régime. Un nom heureux le caractérise. Les Petites Sœurs des Pauvres, en parlant de leur Œuvre, la nomment : « La Petite Famille ». C'est une famille hospitalière, dont les Supérieures s'appellent *Bonnes Mères*, dont les religieuses s'appellent les *Petites Sœurs*, dont les pauvres s'appellent les *Bons Vieillards*. C'est une Petite Famille, parce que c'est une famille de pauvres. Elle a pour armoiries les initiales J. M. J., qui rappellent la Sainte Famille, son modèle par excellence. Ainsi, dans l'Évangile, Dieu aime à prendre le nom de père, les hommes

en due forme par les autorités régionales, partit pour Paris, on convint que le chapelet serait récité chaque jour à cette intention. Le neuvième jour, à sept heures du matin, le facteur apportait une lettre chargée à notre bon vieux, qui étalait ses billets montant à 2.918 francs à la vue de tous ses camarades, qui ne pouvaient en croire leurs yeux. Celui à qui appartenait la somme criait : « Le mur! le mur! Vite les maçons, qu'on commence tout de suite ». Tous disaient comme lui, en pleurant de joie et de contentement. Les bons vieux se mirent à déraciner les arbres pour faire place aux fondations, à tirer le gravier dans la propriété même, puis tous se proposaient comme maçons sous la direction de l'unique vieillard qu'il l'eût été réellement. Il manquait bien la chaux; mais ne pouvait-on pas se la faire donner en adressant une neuvaine à saint Joseph? D'ailleurs la faveur obtenue excitait dans ces braves cœurs la foi et la confiance, disons même le dévouement et l'ardeur au travail.

Déjà les fondations étaient creusées, le sable transporté sur place, et l'eau limpide coulait dans le ruisseau. On fit donc une neuvaine, puis une seconde, mettant à la statue du saint un minuscule sac de chaux avec cet appel, qu'on adressait chaque matin avant le déjeuner : « Bon saint Joseph, donnez-nous de la chaux ». La persévérance l'emporta : les directeurs des fours donnèrent assez de chaux pour construire le mur. Les vieillards s'activèrent et bientôt le mur de clôture se dressa sur toute la ligne. Ces bons vieux en étaient fiers. N'étaient-ils pas chez eux? N'était-ce pas leur enclos, leur mur? Et pour qui donc aurait-ce été?

s'appellent les enfants de Dieu et sont des frères, l'Église est la maison des enfants de Dieu.

C'est sur cet évangélique esprit de famille qu'est fondée l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. Ce que la nature opère dans les familles de la terre, la charité le produit dans cette Famille hospitalière. On y trouve le régime, le genre de famille comme dans toute famille honnête, respectable, vertueuse; mais les relations ont un caractère plus élevé, elles sont établies sur la charité, qui en est l'âme, la garantie et la vie. Elles restent surnaturelles dans leur naturel.

Un publiciste revoyait sa ville natale. Son vieil ami, soldat de l'Empire, était chez les Petites Sœurs des Pauvres. Il le trouva enveloppé dans une chaude houppelande, marchant d'un pas encore alerte, malgré ses quatre-vingts ans. — « Eh bien! êtes-vous heureux ici? — Si je le suis, répondit le vieux soldat, si je le suis! Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Grâce à nos bonnes Petites Sœurs, je passe les jours les plus heureux de mon existence. Ici rien ne manque, et, si l'on n'est pas riche, on a bon cœur! » Après le premier échange de la conversation, le vieillard reprit : « Mais venez visitez la maison, vous en jugerez par vous-même ».

Une maison de deux étages, avec des galeries pour les infirmes, se développait au midi sur quatre-vingts mètres de façade, précédée de cours spacieuses et d'un jardin potager. « Voilà notre maison! » disait le vieillard à son visiteur. Dans la partie réservée aux hommes, un groupe causait politique ou commerce en fumant tranquillement la pipe; un ancien marin contait ses voyages à un ancien avocat; des savants

ou vieux employés charmaient leurs loisirs par la lecture. Aux ateliers se trouvaient réunies les diverses professions : cordonniers réparant le vieux, tailleurs s'ingéniant à rendre les habits portables; menuisiers, peintres, serruriers s'activant à l'ouvrage, malgré la débilité de l'âge. Il en était de même dans la partie réservée aux femmes : couture, tricot, ménage faisaient merveille. Au milieu de leurs vieillards, on trouvait les Petites Sœurs à l'œuvre, calmes, sereines dans tous les emplois. Le publiciste remarquait l'ordre, la propreté de l'asile, les visages gais et contents. — « Voyez *nos* salles, voyez *notre* chapelle, voyez *nos* cours », disait avec complaisance le vieux soldat. « Voyez *nos* Petites Sœurs! » et le vieillard s'attendrissait en parlant de ses bienfaitrices et de leur dévouement.

Je compris alors, dit le publiciste, ce qu'il y a d'admirable dans cette institution, qui fournit aux vieillards non seulement la vie matérielle, mais l'amour de cœurs généreux et dévoués. Ce n'est plus le régime d'administration ; c'est un régime qui donne une large part aux légitimes aspirations du cœur de l'homme. Telle est, en effet, la physionomie de l'asile des Vieillards, tel est le cachet de l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres : c'est une *Famille hospitalière.*

Ici indiquons quelle est la journée d'une Petite Sœur des Pauvres. Religieuse hospitalière, également vouée au service de Dieu et au service des pauvres, elle mène une vie de religion et une vie de dévouement. Le matin, quand les vieillards reposent encore, et le soir, quand ils sommeillent, c'est la vie de communauté. Le silence règne dans l'asile. Les Petites Sœurs

des Pauvres se recueillent et se livrent à la prière, l'oraison, la récitation de l'office. Le soir, quand la nuit commence, en passant le long des murs de la maison, on peut entendre des voix qui louent Dieu; on se croirait auprès d'un monastère. Durant le jour, tout change. C'est l'animation, le mouvement de la vie active, le bruit des voix, le va-et-vient des vieillards. Les Petites Sœurs s'unissent à cette activité et se donnent au plein exercice de la charité. On est ainsi parvenu, par une heureuse distribution du temps, à unir la vie religieuse à la vie de dévouement, l'activité avec la prière; ou plutôt, on se livre au double exercice de la charité, qui se porte tantôt à Dieu et tantôt au prochain.

———

COMMENT VIT LA FAMILLE HOSPITALIÈRE

I. — La Providence.

La Famille hospitalière des Petites Sœurs des Pauvres est établie sur la Providence : elle n'a pas d'autre fondation. De même que les hommes, pour fonder des établissements et les soutenir, s'appuient sur la science, sur la richesse, sur les influences et les revenus; de même la Petite Famille, pour fonder ses asiles et les entretenir, s'appuie sur la Providence de Dieu, père des pauvres.

Les Petites Sœurs des Pauvres n'ont ni rentes à titre perpétuel, ni fondations de lits, ni revenus fixes. L'avenir n'est pas assuré, pas même le lendemain. Pour vivre et faire vivre une multitude de pauvres, elles ont la Providence, toujours fidèle, toujours nécessaire. Pour solliciter et recueillir les ressources nécessaires à l'Œuvre, elles ont la quête, rien que la quête, la charité, rien que la charité. La Providence et l'aumône qui en est le canal ordinaire, tels sont les moyens d'existence de cette Famille. Ainsi les œuvres de Dieu se jouent des moyens humains et les dominent par des procédés manifestement divins.

C'est un spectacle singulièrement pénétrant que celui de ces Petites Sœurs des Pauvres fondant deux

cent quatre-vingt-dix asiles, grands comme des hôpitaux, dans les cinq parties du monde, ayant recueilli déjà 228.032 vieillards sans rentes, sans ressources autres que celles de la Providence et de l'aumône.

Tous les jours elles disent à Dieu : *Notre Père, qui êtes aux cieux, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien,* et tous les jours Dieu donne le pain, le nécessaire. La Providence a même parfois des délicatesses et elle ménage à ses pauvres, chaque année, quelques jours de fête. L'Œuvre vit, fonctionne, se développe, appuyée sur l'action incessante de la Providence. Depuis soixante ans le miracle de la charité se renouvelle, la manne tombe du ciel et de la main des hommes, et nourrit en ce moment, chaque jour, 41.717 vieillards, comme elle a alimenté les 186.315 vieillards qui sont morts (1).

Une fois, à Orléans, un homme riche, ému de cet état de choses et du dévouement des Petites Sœurs, voulut faire une fondation où l'on ne quêterait plus et où l'on se dévouerait au soulagement des vieillards en vivant de ses rentes. Les Petites Sœurs refusèrent. Elles ne purent consentir à modifier ainsi leur Œuvre. Nous sommes les filles de la Providence, disaient-elles, nous ne pouvons cesser de l'être. Nous continuerons à vivre de quêtes. Mgr Dupanloup porta ce fait à la tribune française, aux applaudissements de l'Assemblée.

A Gibraltar, un monsieur venait de mourir. On ouvrit son testament. Il instituait les Petites Sœurs des Pauvres ses héritières et leur assurait un gros

(1) Les chiffres qui précèdent sont pris exactement à la date du 8 décembre 1901.

revenu fixe. C'était contre les constitutions. On refusa, au grand étonnement de la famille. La Providence n'est-elle pas un héritage perpétuel? On cesserait donc d'être des Petites Sœurs des Pauvres!

A cette Œuvre, Dieu a donné la faveur populaire. Elle est sympathique au monde, en France comme en Belgique, en Angleterre comme en Amérique, partout où elle se pose. Les chefs des peuples lui sont favorables, le commerce et l'industrie viennent à son aide. On lui confie les invalides du travail, les vieux employés et les vieux parents, et l'aumône suit. Que dire d'une Œuvre qui ne capitalise pas, qui produit de la charité et rien que de la charité, qui s'emploie sans relâche au soulagement d'une multitude de vieillards pauvres, de toute situation sociale et de toute religion?... Cette Œuvre a un côté social que tous les peuples apprécient.

Ainsi appuyée sur la Providence, dont elle est une démonstration éclatante, et sur la bienveillance populaire, l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres trouve un autre élément de succès dans le dévouement des Petites Sœurs elles-mêmes. Tout ce que l'ordre, l'économie, le dévouement, l'esprit de sacrifice peuvent tirer d'elles et mettre au service du prochain, elles le produisent et le donnent. Les Petites Sœurs partagent la condition de leurs pauvres; elles vivent comme eux des dons de la Providence et se contentent du nécessaire. Elles-mêmes font la quête et recueillent les aumônes; elles-mêmes font tous les emplois de la maison; elles-mêmes soignent les vieillards; elles-mêmes mettent en ordre les dortoirs et les salles.

Elles exercent en réalité l'hospitalité par elles-mêmes.

Un savant qui parlait quatre langues et qui avait des connaissances, excepté en religion, entra à l'asile. Il appliqua ses habitudes d'étude et d'observation à l'Œuvre qui lui donnait un abri dans sa vieillesse et dans son indigence. Protestant, il s'imaginait que cette Œuvre se soutenait par des rentes et ressemblait aux institutions qu'il connaissait, où la Supérieure est la Matrone et où les sœurs sont des employées de l'établissement. Aussi était-il très surpris de les voir travailler et se dépenser dans les emplois. Il s'en ouvrit. On lui expliqua le fonctionnement de l'Œuvre et le dévouement catholique. Cet homme prit alors résolument son parti. Il se mit à son tour au service des sœurs et des vieillards et passa le reste de sa vie, non plus dans l'étude, mais dans l'exercice de la charité et de la religion.

Le dévouement de leurs bons vieillards ne leur fait pas défaut. Plusieurs parmi eux ont exercé des métiers, qu'ils sont fiers d'exercer encore. Hélas! souvent leurs forces défaillent, la main tremble, la vue est trouble. La vieillesse est venue pour tous, avec ses infirmités ou ses affaiblissements. Ils aident donc leurs Petites Sœurs et concourent au bien-être de l'asile, dans la mesure de leurs forces et de leur bonne volonté. Les uns travaillent au jardin et varient les cultures; d'autres réparent les chaussures et rajustent les pièces; plusieurs sont menuisiers, serruriers, peintres, maçons et veillent à l'entretien de la maison. Hommes et femmes dressent leurs dortoirs respectifs, sous la surveillance des Petites Sœurs, qui

travaillent aussi et mettent les choses au point. Dans les salles, à la lingerie, au vestiaire, des femmes habiles, anciennes tailleuses, anciennes repasseuses, anciennes modistes, visitent le linge et les habits, réparent, nettoient, cousent et finalement donnent quelque forme et quelque tenue aux objets venus de quête ou apportés par les bienfaiteurs.

Il faut reconnaître aux Petites Sœurs une ingéniosité à tirer parti de tout, que rien ne déroute. On fait ainsi valoir les dons de Dieu, les apports de l'aumône, avec l'aide des vieillards. Cela les distrait, les occupe, les rend fiers d'être utiles et leur donne l'illusion du temps passé, où ils excellaient dans leur art. C'est la ruche industrieuse où les mères abeilles travaillent avec les autres et composent le miel de la charité.

Les vieillards font plus. Souvent ils prennent l'intérêt de la maison et contribuent selon leurs faibles moyens au bien-être de l'asile. Combien parmi eux, en mourant, instituent la Bonne Mère leur héritière. Ce sont de petites sommes : deux francs, cinq francs, quelquefois vingt francs. C'est l'obole de la veuve de l'Évangile qui donne de son nécessaire.

II. — La quête.

La Petite Sœur des Pauvres est essentiellement quêteuse, par devoir comme par besoin. *Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira.* Telle pourrait être sa devise, car ces paroles et ces promesses de l'Évangile pénètrent toute sa vie. Partout, en tous pays, vous rencontrez les petites sœurs quêteuses, allant modestement deux à deux et demandant pour leurs pauvres vieillards.

Pendant que les unes s'adressent aux riches, pénètrent dans les demeures opulentes ou frappent à la porte des travailleurs, d'autres vont sur les marchés, entrent dans les hôtels et les magasins. Quête en argent, quête en nature, on ne refuse rien de ce qui peut être utile. Elles font leur demande simplement, sans trop insister, mais intrépidement. Quand on leur donne, elles bénissent la Providence et remercient; quand on leur refuse, elles se retirent sans trouble, sachant que la Providence veille et arrive toujours par quelque voie.

Dans les pays de langue anglaise il existe un usage touchant. Le samedi est le jour de la paie pour les ouvriers. Ce jour-là, on peut voir, dans les grandes villes industrielles, les Petites Sœurs des Pauvres sortir deux à deux et se rendre dans les quartiers populaires. Elles vont de porte en porte et reçoivent de ces petits ménages le *penny* ou pièce de monnaie traditionnelle. La collecte dure toute l'après-midi, et l'on rapporte à l'asile quantité de gros sous et quelques pièces blanches, fruit de la charité des ouvriers, Irlandais pour la plupart, toujours généreux pour les œuvres catholiques. C'est la quête des humbles. En retour, les petites sœurs quêteuses mettent à leur portée la pratique de l'aumône et les associent à leur bonne œuvre.

On retrouve les petites sœurs quêteuses sur le marché, et la petite marchande leur donne quelques fruits, quelques légumes, un assortiment de fil, de laine, d'aiguilles, etc.; dans les magasins, et la grande marchande donne des provisions, du linge, des vêtements, des articles de son commerce, etc. Elles pénètrent dans la caserne, sur les vaisseaux, quand

l'officier est charitable; dans les restaurants et les pensionnats, quand le maître est bon; et elles emportent des dessertes, des habits, de l'argent. Tout cela arrive chaque jour à la maison.

Un amateur de Londres, artiste de talent, a peint les Petites Sœurs au moment où elles arrivent de quête et où elles étalent aux yeux de la Bonne Mère et des vieillards le produit de la collecte. Rien de plus suggestif que ce tableau. On peut se le représenter : chaussures, chapeaux, vestes, linge, châles, robes, tous les articles d'habillement; sac de pain, sac de riz, panier de viande, panier de légumes, pain de sucre, vin et bière. Il passe de tout dans la voiture des Petites Sœurs.

Cette voiture elle-même est un don de la charité. Dernièrement, un grand d'Espagne consacrait ses loisirs à fabriquer lui-même, à l'aide de ses domestiques, la voiture de quête de Tolède. A Alleghany, ce fut bien autre chose. On était pauvre d'argent et la voiture de quête était vieille, vieille, si bien qu'elle cassa. Donc on quêta une voiture. Un bon monsieur se chargea de confectionner deux roues et donna l'adresse d'un autre monsieur, qui accepta de faire les deux autres roues, même matière et même dimension. Un troisième monsieur s'engagea à faire tout le travail de la voiture, à condition qu'on lui en fournirait les matériaux. On quêta le bois, on quêta le fer, on quêta la toile, on quêta le cuir. Et un beau jour, une voiture de quête, neuve et reluisante, fit son entrée dans la cour des Petites Sœurs des Pauvres. Que de produits de la charité elle a portés depuis ce temps-là!

Le cheval qui traîne cette voiture est aussi un don de l'aumône. Un général appelé à prendre sa retraite avait un gros souci. Que faire de ce noble coursier, qui le portait au front de l'armée et qui faisait si belle contenance le jour des revues? Général, lui répondit l'évêque (1), son ami, il faut le mettre à l'asile des vieux. On pouvait voir dans les rues du Mans, traînant la voiture des Petites Sœurs, le coursier des batailles devenu le cheval de la charité.

Pour avoir une origine moins noble, les chevaux de l'asile doivent leur sort le plus souvent à un mouvement de charité. Parfois la monture des Petites Sœurs est plus modeste : un petit âne, attelé à une petite voiture, conduit par un petit vieux fait tous les frais. L'âne est très apprécié chez les Petites Sœurs des Pauvres. Il est patient, dur à la fatigue, un peu entêté, mais économique.

Qui dira les actes de charité que font toutes ces marchandes, tous ces commerçants, tous ces ouvriers, toutes ces maîtresses de pension? Qui fera cet inventaire de l'aumône? Associée à ces bonnes œuvres, la petite sœur quêteuse les connaît bien; parfois elle en est attendrie, souvent elle en est consolée, et sa vie, rude en apparence, lui paraît belle. Allez, petit apôtre de la charité, populariser l'aumône et attirer sur ceux qui la font la bénédiction de Dieu.

A certains moments, l'aumône prend de plus grandes proportions. C'est quand il s'agit de bâtir l'asile. Parfois un bienfaiteur prend à son compte la partie des hommes ou la partie des femmes; un industriel pose la galerie pour les infirmes; une dame

(1) Mgr Labouré (voir page 414.)

pieuse élève la chapelle. Le plus souvent on a recours à la charité publique, et on ouvre une souscription. A Cleveland, la maison de fondation était petite, et il fallait refuser les pauvres qui se présentaient. « N'avez-vous pas l'intention de bâtir? demanda un négociant, à qui l'on contait cet embarras. Moi j'ai une carrière et je vais vous envoyer la pierre ». On commença la liste de souscription. On trouva la chaux, les portes et fenêtres, les serrures, les clous, les vitres, la peinture et beaucoup de journées d'ouvriers. La charité mise en branle fit le reste. Même M. le maire honora la maison de fondation de sa visite, admit les vieillards à l'honneur de lui serrer la main et laissa 100 dollars au nom de la ville. Une maison complète de vieillards s'est ainsi élevée. Il en a coûté beaucoup de courses aux Petites Sœurs et beaucoup de bons offices à leurs amis; mais les pauvres sont logés.

La quête varie dans ses formes, selon les usages et les productions du pays; mais partout elle reste la grande ressource de la Petite Famille, et elle alimente constamment ses asiles. Beaucoup de bienfaiteurs, touchés de tant de dévouement et de tant de besoins, s'attachent à l'Œuvre et se plaisent à offrir une cotisation régulière; d'autres, avant de mourir, font quelque legs à la maison des vieillards.

Les bienfaiteurs jouent un rôle important dans le mode d'existence de l'Œuvre. Ils forment comme une extension de la Petite Famille. Ils s'y unissent par les liens de la charité et par toutes sortes de bons offices. En retour, les Petites Sœurs recueillent les vieillards qu'ils protègent, prient pour leurs bienfaiteurs, leur causent quelques-unes de ces joies saines que pro-

curent les bonnes œuvres et leur donnent l'exemple réconfortant de l'abnégation et du sacrifice. C'est un échange conforme à la religion et à la charité. — Le P. Ernest indiquait la récompense aux amis de la tire-lire : « Depuis vingt-cinq ans vous semez. Semez pendant vingt-cinq autres années; attendez dans la patience et la foi le fruit lent mais surabondant de ce champ de la charité; il sera tel un jour que vous serez surpris en voyant dans les greniers éternels ce que cette semence rendra ».

Telles sont les ressources de l'Œuvre. Qu'on suppute ce qu'il faut pour entretenir des hospices de cent, deux cents, trois cents vieillards, quel appel incessant il faut faire à la charité, et quelle rude tâche ont entreprise les Petites Sœurs des Pauvres!

III. — Le Saint Protecteur.

Quelque forme et quelque voie qu'elle prenne, la Providence fait son œuvre. Parfois elle se fait attendre un peu et éprouve la foi des Petites Sœurs. Les dettes grossissent et les échéances arrivent; comment y faire face? Alors on se met en prière. Dans ces cas difficiles, les Petites Sœurs ont recours à leur grand Protecteur, toujours sollicité, toujours fidèle : au bon saint Joseph. Saint Joseph fait partie de la Providence pour les Petites Sœurs des Pauvres. Il agit sur les bienfaiteurs et même sur des inconnus par des moyens à lui. Combien ont été ainsi les envoyés de saint Joseph et sont venus au jour fixe apporter la somme juste, qui tirait la maison du besoin. Ces interventions si

frappantes et si providentielles animent la confiance des Petites Sœurs et leur montrent Dieu veillant sur leur Œuvre et sur leurs chers pauvres.

Dans une maison, la caisse était vide; donc on priait saint Joseph. L'une des sœurs encourageait ses compagnes. Sur le soir, on sonne à la porte. Un monsieur, enveloppé d'un manteau, demande une des sœurs; celle-là même qui avait si bien prié. Il lui remet un rouleau et se retire sans dire son nom. On ouvre : le rouleau contenait 1.000 francs en or.

A Tunis, on manquait de lait. Le déjeûner des vieillards laissait fort à désirer, dans ce pays chaud. Ils firent une neuvaine et chaque soir, réunis dans la cour auprès de la statue du saint et levant vers lui les mains, ils demandaient au Saint protecteur de les secourir. Un homme âgé, qui gardait les chèvres dans la montagne, et dont l'industrie consistait à les amener à la ville pour les traire le long des rues, moyennant quelque argent, se présenta à la maison et demanda à être reçu avec ses chèvres. Le lait arrivait. En même temps, un bienfaiteur amenait à l'asile une bonne vache laitière.

Ces traits sont simples et doux; l'esprit et le cœur s'y complaisent. On les retrouve sous une forme ou sous une autre dans toutes les maisons. Ils représentent le bien-être ou la vie d'une multitude de pauvres (1).

(1) En Vendée, un curé de campagne demanda une place pour une femme de quatre-vingt-deux ans. Hélas! il n'y avait pas de place vacante et on l'écrivit. Cette femme, plus riche de foi que des biens de ce monde, se tourna vers Dieu pour se résigner; mais, sa misère augmentant et la pressant, elle alla trouver le maire de la commune pour qu'il s'intéressât à son malheureux sort. « Je vous l'ai dit plusieurs fois, répondit cet homme, je suis trop *rouge* et vous êtes trop *blanc; adressez-vous aux *blancs* ».

A Troy, on faisait la bâtisse. L'hiver vint avec la gelée. Une grosse butte de terre menaçait, en s'éboulant, de tout endommager. « Cela vous coûtera 1.000 dollars pour l'enlever », dit l'architecte. « Bon saint Joseph venez à notre secours! » disent les Petites Sœurs. Bientôt un bon monsieur se présente, demandant à enlever à ses frais toutes les terres surperflues. Il laisse le terrain net et bien dressé. Mais ce terrain était beaucoup plus élevé que le réservoir d'eau de la ville. Impossible d'y faire monter l'eau. « Vous n'aurez pas d'eau sur cette hauteur, disaient les maçons et les visiteurs. — Saint Joseph nous en

Elle supplia M. le Maire : « Ayez pitié de mes quatre-vingt-deux ans! — Sortez d'ici, vous dis-je! » — Malheureuse politique qui divise en deux camps et y met la haine au lieu de l'amour! — La pauvre vieille, le cœur brisé, sentant lourdement son infortune, s'en allait : Elle, la fille du principal d'un grand collége! Elle, si bien élevée!... Le grand âge avait nivelé tout le brillant de sa jeunesse et les espérances de sa vie, pour ne laisser qu'une ruine branlante. Cette femme affligée entra à l'église, elle alla droit à la chapelle de saint Joseph et lui dit : « Vous venez d'entendre ce qu'on m'a dit : Adressez-vous aux blancs. Bon saint Joseph, qui est plus blanc que vous! Ayez pitié de moi! » Et alors elle entendit une voix intérieure qui disait : « Adresse-toi à Monseigneur ». L'évêque eut pitié et écrivit à la maison des Petites Sœurs des Pauvres. Or la maison était au grand complet.

Cependant il y eut une place et voici ce qui advint. Une femme de l'asile, bonne et pieuse, demandait depuis longtemps à saint Joseph la grâce de mourir promptement parce qu'elle avait peur, disait-elle, de perdre confiance. La veille de sa mort elle était très gaie, chantant des cantiques, et le matin elle assistait à la messe. A midi, étant à table, elle fut prise d'un mal de cœur et mourut le soir sans agonie. — Ce fut donc saint Joseph qui exauça ses deux clientes, qui prit cette place de la terre pour la donner à sa nouvelle protégée et pour donner à l'autre une place dans un monde meilleur. La bonne octogénaire quitta le village : elle fut heureuse. Elle qui auparavant désirait mourir, à cause de sa misère, se trouva si contente qu'elle désira vivre pour jouir de ce bonheur tranquille et remercier la Providence.

trouvera », répondaient les sœurs. Et voilà que les ouvriers, en creusant le sol, trouvent à cinq pieds de profondeur une source abondante et claire et, en creusant la cave, un filet d'eau qui arrivait de bien loin à travers la montagne et qui semblait dire : « Me voici ! » On l'appela l'eau de saint Joseph.

Aussi les Petites Sœurs des Pauvres ont-elles grande confiance en leur Saint protecteur. Sa statue a une place d'honneur dans leurs asiles, et souvent une petite lampe, image ardente de leur reconnaissance et de leur amour, brûle au pied de sa statue. Vous retrouverez la statuette de saint Joseph dans tous les emplois ; à la salle, au milieu des vieillards ; à la lingerie, au milieu du linge et des vêtements ; à la cave, au milieu des provisions : veillant sur tout, chargé de pourvoir à tout. Manque-t-il quelque chose ? on met au pied du saint la réduction de l'objet qu'on demande : un morceau de flanelle, un petit paquet de paille, un minuscule bloc de charbon, quelques grains de café, une miniature du tonneau de boisson. Le fidèle Pourvoyeur en fait son affaire. N'a-t-il pas été lui-même vieillard et chef de la Sainte Famille ? Comment pourrait-il oublier Jésus encore souffrant, encore nécessiteux dans la personne de ses pauvres ? Il ne les oublie pas, les Petites Sœurs le savent bien.

Quand arrive la fête de saint Joseph, un usage traditionnel réunit dans les maisons des Petites Sœurs des Pauvres les bienfaiteurs et les vieillards. — Ce jour-là les Petites Sœurs président et les bienfaiteurs servent leurs protégés.

En 1875, le cardinal Guibert et M. Vallon, ministre

d'État, se rencontrèrent pour servir les pauvres vieillards, rue Saint-Jacques à Paris. Les amis de l'asile leur faisaient cortège. Les dames épinglèrent sur leurs toilettes élégantes le tablier blanc de service. Les enfants présentaient les assiettes et les fruits. Jamais table de prince ne fut mieux desservie. Ce jour-là, les pauvres étaient les seigneurs et on les traitait avec respect, comme Jésus-Christ. Bossuet n'avait-il pas proclamé, dans la même ville, l'*éminente dignité des pauvres dans l'Église!* « Ma sœur », disait M. Vallon à la Bonne Mère qui le remerciait, « le nom de ministre veut dire serviteur, *ministrare,* et je ne puis mieux en faire l'application qu'en venant servir vos pauvres ».

Mais ce n'est pas tous les jours fête!

Telles sont les ressources des Petites Sœurs des Pauvres. Tels sont les moyens d'existence de leurs asiles. Au point de vue de la raison, les moyens sont hors de proportion avec le résultat obtenu; au point de vue de la foi, tout s'explique : la main de Dieu est là!

LES EFFETS DE LA CHARITÉ HOSPITALIÈRE

D'où viennent les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres ? Quelle a été leur situation sociale avant d'entrer à l'asile ? Elle est variée comme la condition humaine.

Il y a des gens qui ont possédé et mené la vie élégante. Il y en a qui ont émargé au budget de l'État et rempli diverses fonctions dans l'université, l'administration ou l'armée. Il y en a qu'un métier ou commerce mal choisi, des revers subits dans les affaires, ont réduits à l'indigence. Il y en a qui ont été de pauvres êtres sans défense et qui n'ont pas su lutter pour la vie. Il y a là des veuves sans appui, de vieux pères et de vieilles mères, qui ont abandonné leur petit avoir à leurs enfants et que leurs enfants ont maltraités et contraints à implorer la charité. Tous fraternisent, partagent le sort commun et sont les *bons vieillards* des Petites Sœurs des Pauvres.

Une transformation lente, mais puissante, s'opère dans les vieillards qu'elles reçoivent. Pour eux, la vie a été dure, l'avenir était sombre et la vieillesse est venue avec son cortège habituel de faiblesse et d'infirmités. Pour eux, il n'y a plus le sourire de la vie et les longues espérances ; l'indigence est là, et la mort

mine peu à peu un reste d'existence! Alors l'asile des Petites Sœurs des Pauvres s'ouvre devant eux, et leur assure une vieillesse douce et à l'abri du besoin. Ils y retrouvent une famille et sentent bientôt qu'on les aime et qu'on fait tout pour les rendre heureux. L'influence des sœurs, charitables et dévouées, le contact des autres vieillards, gais et contents, le retour à la religion qui leur parle d'espérance et de chrétienne résignation, font leur œuvre. Bientôt les visages s'ouvrent, la tristesse se dissipe, la gaieté reparaît; les vieillards se reprennent à vivre, et donnent à leur reste d'existence le but idéal : le ciel!

La bonne discipline de la maison consolide le bien. On prend de la régularité, de l'honnêteté, une bonne tenue dans la conduite et dans les manières. Visitez l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, vous y trouverez le type du beau vieillard gai et serein.

A son tour, la religion les ressaisit. Elle leur apparaît sous la forme bienfaisante de la charité. Elle seule explique le dévouement des Petites Sœurs et l'amour des pauvres. Les vieillards chrétiens trouvent dans la religion une source intarissable de consolation, de relèvement, d'immortelle espérance.

A Séville, un vieillard, longtemps éloigné de la religion, et revenu à Dieu sous l'influence de cette charité, disait : « Jamais je n'avais vu une pareille charité. Nous, pauvres vieux, que le monde méprise, nous sommes entourés ici de soins et d'attentions comme nous ne l'avons jamais été dans nos familles! » Continuant à subir l'effet moralisateur de l'asile, il devint un modèle de conduite.

Dans une autre ville, un vieillard libre-penseur, chirurgien-dentiste distingué, qui avait exercé sa

verve en vers et en prose contre les religieux et les religieuses dans les revues à la mode, tomba dans une de ces infirmités humiliantes qui condamnent l'homme au régime de l'enfant. Incapable de se mouvoir et de se rendre aucun service, délaissé de ses amis de plaisir et d'irréligion, il voyait la petite sœur infirmière venir vers lui, panser ses plaies, mettre un peu de propreté dans ses cheveux, son visage, sa misérable personne : douce, sereine, patiente, sans lassitude. Un pareil spectacle remua le vieux libre-penseur. Il fit apporter à la petite sœur qui le soignait, et bientôt après au prêtre qui le confessa, sa collection de discours et de poésies, toute contre la religion. On la brûla et lui mourut en baisant le Christ(1).

Il y a dans ces retours à Dieu et au bien une ineffable joie pour les Petites Sœurs.

En 1885, Mgr di Rende, nonce apostolique, administrait la confirmation à trente-cinq vieillards de l'un et l'autre sexe des maisons de Paris. Il leur fit l'application de la parabole des ouvriers de la onzième heure. Combien rentrent ainsi au service du Père de famille, sur le soir de la vie, grâce à la charité ! Cette

(1) Dans le Nord on reçut une petite vieille grand'mère de quatre-vingt-trois ans, batelière depuis son enfance. A peine eut-elle passé quelques jours à l'asile qu'elle fit sa confidence : elle n'avait pas fait sa première communion ! De temps en temps sa conscience lui faisait sentir qu'il manquait quelque chose à sa vie ; elle n'eût pas voulu mourir ainsi. La brave femme avait travaillé beaucoup pour son père, sa mère et ses quatre enfants, à qui elle avait appris *Notre Père* et *Je vous salue, Marie* : tout ce qu'elle savait ! L'ancienne batelière se prépara à sa première communion ; même elle était toute fière de la faire et disait sans réticence : « Je n'ai été qu'un baudet toute ma vie, mais je vais être chrétienne, mon âme va être toute belle ! » Elle eut ce bonheur.

réunion de trente-cinq vieillards s'approchant pour la confirmation, formait un spectacle inoubliable. L'un d'entre eux venait de faire sa première communion, plusieurs l'avaient renouvelée à soixante ans de distance ; une femme avait atteint l'âge de quatre-vingt-dix ans. Les uns jouissant d'une verte vieillesse, s'avançaient d'eux-mêmes ; d'autres, infirmes, marchaient appuyés sur un bâton ou roulés sur un fauteuil ; quelques-uns étaient aveugles ou sourds. Ils s'avançaient donc, parés des habits de fête, soutenus ou conduits par leurs Petites Sœurs, vers le prélat qui les confirmait. Cette scène rappelait l'Évangile.

On devine ce que cette vie demande d'humilité et d'abnégation de la part des Petites Sœurs des Pauvres. Cependant elles sont joyeuses, très attachées à leur vocation et regardent peu en arrière. Le sacrifice n'a-t-il pas sa saveur et son attrait ? Elles ont conscience qu'elles ont choisi la meilleure part et l'onction de la grâce coule avec le dévouement. Leur vie n'est-elle pas utile, bienfaisante, douce aux pauvres, méritoire ?

D'ailleurs, elles sont soutenues par les vues de la foi. La Règle des Petites Sœurs leur dit que : *c'est Jésus-Christ qu'elles accueillent et traitent dans la personne des pauvres*. La Règle tient le langage de la foi et leur donne ainsi le motif supérieur de l'hospitalité. Soigner les pauvres par compassion, par un motif d'humanité, c'est bon, c'est louable ; mais ce n'est qu'une partie de la charité chrétienne. Entendons la parole définitive en matière d'hospitalité de Jésus-Christ : *En vérité, en vérité, tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, de ces pauvres qui sont les miens, c'est à moi que vous le faites.* Parole féconde et révélatrice.

Le pauvre n'est plus seulement ce que l'on voit ; sous ces apparences, il y a un membre souffrant de Jésus-Christ. Pendant que les personnes du monde qui n'ont pas la foi ne voient dans le pauvre que l'indigence, la misère, les plaies peut-être, la chrétienne écoute la parole de l'Évangile et entrevoit, sous ces apparences, la divine figure du Christ souffrant : *C'est Lui, en effet,* dit leur Règle, *que les Petites Sœurs accueillent et traitent dans la personne des pauvres.* Il est là, mais caché, pour éprouver leur foi et leur amour : c'est Lui qui est soulagé dans la personne de ses pauvres. O beauté de la religion, qui relève tout ce qu'elle touche et y met le rayon divin ! Dès lors on comprend le respect que les Petites Sœurs ont pour leurs vieillards, le dévouement dont elles les entourent, la douceur qu'elles donnent à leur gouvernement et à leurs asiles. Leur bonté prend quelque chose de modeste et de respectueux, leur respect s'imprégne de bonté et de charité. L'amour des vieillards pauvres et infirmes est remarquable chez les Petites Sœurs des Pauvres.

L'ŒUVRE DE LA BONNE MORT

On ne connaîtrait pas l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, si l'on ne faisait visite aux infirmeries. Là finit la vie des vieillards et se consomme l'hospitalité.

On réunit les infirmes dans une salle donnant ordinairement sur une galerie, où ils peuvent prendre l'air, voir le ciel et se réchauffer au soleil. De l'infirmerie il y a accès à la tribune, d'où ils assistent aux offices de la chapelle. A côté, sont les dortoirs avec leurs lits blancs et l'aménagement des malades. Il y a là des aveugles, des paralytiques, des catarrheux; il y a aussi des convalescents, des vieillards épuisés de vieillesse, des vieillards en enfance, sous la surveillance incessante d'une sœur. Toutes les infirmités humaines y ont un jour ou l'autre leurs représentants. Quelques vieillards ne peuvent plus quitter le lit. Il faut les soigner, les récréer, adoucir leurs souffrances. On y réussit.

Un jour de grande fête, un infirme sortait de la chapelle, appuyé sur le bras de la Bonne Mère. Son histoire était assez étrange. A la suite de je ne sais quels chagrins, ce petit vieux était tombé dans une profonde mélancolie et s'était enfermé dans une

mansarde, ne recevant d'air, de lumière et même sa nourriture que par une lucarne. Il était dans cet état depuis cinq ou six ans quand, en désespoir de cause, on recourut aux Petites Sœurs. Le pauvre vieux ne savait plus faire usage de la parole, avait des cheveux longs de six ans, des ongles comme le doigt. On parvint à le faire sortir et à le conduire à l'asile. Peu à peu, les Petites Sœurs l'amenèrent à parler; il fallut longtemps pour le faire rire. Un jour une Petite Sœur lui dit une boutade; il éclata. Aussitôt on courut à la Bonne Mère : Il a ri! il a ri! Ce fut un événement. La parole et l'intelligence revenaient, le cœur était remué; restait la conscience. On l'habituait à la chapelle, à la prière; une retraite vint à point. Après sa communion, la Bonne Mère s'approcha pour le reconduire : Mon ami, êtes-vous content? lui dit-elle. — Oh! oui, et deux larmes brillèrent dans ses yeux. La transformation était faite.

Parfois quelque vieillard se découvre une aptitude d'infirmier et aide aux Petites Sœurs. Un Français, ex-employé du ministère des finances, qu'une vie un peu trop large avait ruiné et qui n'avait pu refaire sa fortune en Amérique, entra chez les Petites Sœurs. Ému de dévouement et de reconnaissance, pendant dix ans il seconda la Petite Sœur à l'infirmerie des hommes et mourut dans l'exercice de la charité fraternelle. A l'infirmerie des femmes on trouve toujours quelque dévouement. Il n'est pas rare que le médecin de l'asile soit un volontaire et un bienfaiteur. Souvent les pharmaciens de la ville rivalisent de bienveillance et offrent à l'envi des remèdes. Que d'aumôniers deviennent les amis de leurs pauvres vieillards, et allient parfois cet humble et consolant

ministère avec d'importantes fonctions au séminaire, au chapitre ou à l'évêché!

N'est-il pas touchant ce point du règlement, qui veut que tous les jours, dès le matin, les Petites Sœurs aillent aux chambres des pauvres vieillards et infirmes, et tâchent de les consoler et réjouir, qu'elles les aident à se lever, les peignent et lavent, si c'est nécessaire; qu'elles fassent leurs lits, exercent à leur égard les autres actes de charité, selon qu'il en est besoin, et veillent à leur propreté et à celle de leurs dortoirs, sans considérer la grossièreté de quelques-uns, mais considérant en tous la personne de Notre-Seigneur! N'est-elle pas touchante cette pratique des Petites Sœurs qui les conduit, après leur modeste dîner, dans les salles et infirmeries pour servir le repas de leurs bons vieillards et qui les fait commencer au milieu d'eux leur récréation! La vieillesse a besoin de bonté, d'attention, de gaieté! Les Petites Sœurs lui en donnent.

On comprend l'importance de l'Œuvre au point de vue du salut et combien elle est secourable à l'âme. En effet, l'hospitalité chrétienne s'applique à tout l'homme, à l'âme comme au corps. L'âme est la partie la plus noble, celle qui a les meilleures destinées. Pendant que le corps tombe en ruine sous l'effort des ans et l'action lente de la vieillesse, l'âme, esprit immortel, tend à se dégager de sa forme terrestre et à retourner à Dieu, son principe et sa fin. Il s'agit donc de soigner le corps et d'arriver à l'âme, pour la sauver.

Ici la charité chrétienne a un grand but; elle veut

donner Dieu au prochain, lui donner le bonheur éternel, et le souverain Bien. Elle n'a de repos que quand elle le lui a assuré, sans cependant violenter la liberté humaine. A ce point de vue, l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres est remarquablement organisée et devient, pour les vieillards arrivant au terme de la vie, l'Œuvre de la Bonne Mort.

A Calcutta, le vieillard qui avait soin des animaux avait adoré les idoles. De temps en temps il s'approchait avec vénération de la vache, animal sacré, et collant son oreille contre la pauvre bête, il écoutait son dieu lui parler. On l'instruisit et il apprit qu'il n'y avait qu'un Bon Dieu et des faux dieux.

L'Œuvre en effet n'est pas exclusive. Si les vieillards recueillis sont en grande majorité catholiques, on compte parmi eux des dissidents, quelques juifs çà et là, des protestants dans divers pays, des païens même dans les Indes. La Petite Famille est heureuse d'en convertir un certain nombre par l'effet même de sa charité, et de les soulager tous. On ne violente personne pour sa religion, mais on tâche d'aimer Dieu et le prochain. La charité n'est-elle pas une prédication muette, mais éloquente et persuasive?

A Détroit, un vieillard demanda à se faire catholique. On lui en demanda la raison. « Eh bien! dit-il, j'avais toujours désiré servir Dieu, sans savoir comment faire. Je suis entré ici. J'ai regardé les sœurs pour voir comment elles agissaient et je me suis dit alors : Elles doivent être dans la bonne voie; oui, il est évident que leur religion est la bonne. Les Petites Sœurs iront au ciel, et je veux y aller avec elles ».

A Pittsburg, une pauvre femme paralysée dut sortir de l'hôpital parce que son fils, simple ouvrier, ne

pouvait plus payer sa pension. Dans le misérable réduit où elle gisait, son état s'aggrava. Les Petites Sœurs acceptèrent ce pauvre corps inerte, couvert de plaies, accablé de misère et d'abandon. Sous l'influence de la douce charité, le cœur de la pauvrette s'ouvrait. « Il y a ici quelque chose d'extraordinaire ! » s'écriait-elle. Remontant à la cause, durant ses longues heures de repos ou de souffrance, elle sentait ses préjugés contre les catholiques s'évanouir. Elle se mit à faire des questions sur le Purgatoire, elle qui souffrait ! sur l'Enfer, sur le Ciel, sur la Vierge, sur le Pape, sur la confession. Une amie qu'elle s'était vite faite à l'asile lui apportait des livres, lui faisait des lectures; le pauvre aidait au pauvre. La lumière vint : « Hâtez-vous, dit-elle au prêtre, je suis vieille et je veux mourir catholique ». Le jour de son baptême elle fut inondée de joie spirituelle : « Maintenant, je suis à Dieu et dans la voie qui mène à lui ». Et prenant les mains des sœurs, elle s'écriait : « C'est ici que j'ai trouvé ce bonheur ».

La vieillesse est donc une vie qui s'achève et, dans les maisons des Petites Sœurs, qui s'achève sous l'influence de la charité et de la religion (1). Dans les

(1) A Ostende, un jour d'hiver (1870-1871), la tempête secouait la maison et par les fenêtres les vieillards voyaient la mer en furie. L'un de ces anciens marins laissait à peine aux autres vieillards le temps de dîner : « Allons, disait-il, récitons notre chapelet pour celui des bateaux qui est le plus en danger sur notre côte ». Leur prière est fervente; ils sont absorbés dans leurs souvenirs et ont, en face de ces flots, le frisson du péril. Quelques jours se passent.

Une goëlette est entrée au port bien avariée, mais l'équipage tout entier est là. Le capitaine dîne à l'hôtel à côté d'un prêtre étranger à la ville; il lui narre le péril qu'il a couru en mer, le vœu que son équipage a fait à la sainte Vierge de faire dire une

asiles de vieillards, le renouvellement du personnel est rapide. Tous les cinq ans, en moyenne, une nouvelle génération succède à l'ancienne. La mort passe incessamment dans les rangs des vieillards et leur ouvre l'éternité. 7.836 finissent leur vie entre les bras des Petites Sœurs chaque année; 186.315 (1) sont morts depuis le commencement de la Famille hospitalière! Toutefois, on vit vieux chez les Petites Sœurs; beaucoup dépassent quatre-vingts ans et sont depuis dix ans, vingt ans à l'asile. Mais la moyenne est là.

Il est à propos d'ajouter que la grâce propre à la Petite Famille, c'est précisément la grâce de la Bonne Mort. Cette grâce poursuit les vieillards parfois longtemps avant qu'ils meurent. Plusieurs semblent appelés chez les Petites Sœurs visiblement, parce que

messe en son honneur : « Voilà plusieurs jours, dit le capitaine que nous sommes débarqués; je me suis adressé aux églises, on ne peut cette semaine; vous, monsieur l'Abbé, vous nous rendriez service en célébrant cette messe ». Le prêtre y consent, mais il dit la messe pour rendre service chez les Petites Sœurs des Pauvres et il ne peut la dire ailleurs.

Les vieillards se serrent dans l'humble chapelle; les Petites Sœurs se prêtent à cet acte de foi et de reconnaissance. Les marins sont là, pieds nus, priant et pleurant, remerciant Dieu et la Vierge, étoile des mers; les vieillards prient et pleurent aussi. — Après la cérémonie le capitaine distribue quelques aumônes et fait le récit de l'aventure. Ils étaient là, sur la côte, en détresse et leur navire désemparé commençait à enfoncer; il était un peu avant une heure. Ses marins et lui firent le vœu qu'ils viennent d'accomplir. Or c'était le jour et l'heure où les vieillards, abrégeant leur dîner, disaient le chapelet pour ce navire qui était le plus en danger sur leur côte. L'émotion était au comble. — C'était un triomphe pour la prière et la sainte Vierge.

(1) Ces chiffres sont ceux de l'année 1901 et augmenteront d'année en année.

Dieu a sur eux des vues de miséricorde, de pardon et de salut, et c'est quelquefois bien frappant.

Un pauvre vieillard, trahi par la fortune et la maladie, abandonné de tous, sans pain, sans feu, sans argent, désespéra de l'avenir. En proie à ses peines, il résolut d'y mettre un terme. Déjà il avait suspendu une corde et il se préparait à y passer le cou, quand une rafale violente ébranla sa chambre. Surpris, le vieillard ouvre la porte, descend l'escalier pour voir qui était là. Il s'avance sur le trottoir. Tout était désert. Il regarde et aperçoit un papier, jouet du vent d'hiver, qui tourbillonnait et tombe à ses pieds. Il le ramasse et, à la lueur du gaz de la rue, il reconnaît un Christ sur une image avec ces mots : Souffre avec moi. Le vieillard remonte à sa chambre et pleure amèrement. La vue du Christ a remué son âme et lui a rendu l'espérance. Le lendemain, il frappe à la porte des Petites Sœurs, raconte son histoire. On le reçoit. Souffrant avec Jésus-Christ, il fit une sainte mort.

Combien de vieillards (1) devront le ciel à la charité des Petites Sœurs? Combien sans elles n'auraient pas

(1) Une association de prières, entre les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres qui le désirent, a été formée en 1899 dans toute l'étendue de la Congrégation. Beaucoup de vieillards disent chaque jour les uns pour les autres ces invocations à la Sainte Famille : « Jésus, Marie, Joseph, bénissez notre vieillesse, faites qu'elle soit douce, chrétienne et agréable à Dieu;

Jésus, Marie, Joseph, protégez la fin de notre vie, faites qu'elle soit consolée, sanctifiée par les sacrements et couronnée par la grâce d'une bonne mort;

Jésus, Marie, Joseph, assistez-nous au jugement de Dieu, délivrez nos âmes du Purgatoire et conduisez-nous heureusement au ciel. Ainsi soit-il ».

été sauvés? Il en coûte parfois. C'est un vieillard qui s'endurcit, qui reste des mois, des années, sans opérer son retour à Dieu et qui va mourir. Dans ces cas graves on prie, on multiplie les sacrifices et on recourt à la sainte Vierge. Marie n'est-elle pas la Mère de miséricorde et la Bonne Mère du ciel (1)?

Un homme, connu dans la ville comme un franc-maçon militant, devenu vieux et infirme, entra à l'asile des vieillards. Il acceptait avec reconnaissance les soins des Petites Sœurs, mais il ne voulait pas entendre parler de la religion. Il tomba malade et sans espoir de guérison. Sa fille, pieuse et modeste, s'unit aux sœurs, et on parvint à lui faire accepter le scapulaire de la Vierge. On confia cette chère âme à la Mère de miséricorde. A partir de ce moment, le vieillard s'adoucit et, envisageant la mort à un autre

(1) Dans l'Ouest, un ancien soldat qui avait fait jadis sa première communion au régiment, puis oublié les instructions de l'aumônier, était dans la misère. Il avait quatre-vingt-trois ans; mais il était fier et il aimait mieux subir les privations que de recourir à la charité. On alla le voir et l'affection qu'on lui montra lui plut : il entra à l'asile. Voyant les vieillards se rendre à la messe, il en fit autant. Arriva la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel; la Petite Sœur de la salle préparait des scapulaires. L'ancien soldat s'approche d'elle; elle lui dit doucement : « Voulez-vous aussi être de la cérémonie de demain? » Il répond d'un ton brutal et avec dédain : « Non ». Le lendemain il assiste à la cérémonie; vers la fin il se lève, va auprès de la sœur, lui donne un coup de coude : « Vous en reste-t-il encore un? » La Petite Sœur lui fait signe que oui. Alors il va se mettre à genoux et reçoit le petit habit de la sainte Vierge.

Un changement s'opère en cet homme et il entre en rapports avec le prêtre qui disait la messe, un ancien zouave pontifical : « Il me plaît; ce prêtre-là; il a l'air décidé; il a été militaire, il me comprendra »; et l'on voyait le prêtre et le vieux soldat se promener ensemble au jardin. L'un convertit l'autre : le vieillard approcha des sacrements, devint bon dans les rapports avec tout le monde et se mit à réciter le chapelet chaque jour.

point de vue, il appela le prêtre et mourut fortifié par les sacrements de l'Église.

La Petite Famille assure ainsi la grâce de la Bonne Mort aux vieillards qu'elle adopte. Après leur avoir procuré un abri, refait une famille pour finir en paix leurs jours, elle leur assure une vie meilleure. Il sera doux aux Petites Sœurs, quand la mort aura arrêté leur dévouement sur la terre, de voir ces bons vieillards, sauvés par leur charité et par celle de leurs bienfaiteurs, venir à leur rencontre et les présenter à Dieu. Alors viendra le temps de la récompense.

L'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres s'achève ainsi dans l'éternité. Lazare autrefois pauvre, repose maintenant dans le sein d'Abraham. Le temps de l'indigence est passé; les bons pauvres sont avec Dieu dans l'héritage céleste. La Petite Famille a en eux des protecteurs et des amis dévoués auprès de Dieu.

LISTE DES MAISONS (en 1901)

FRANCE

Maison-Mère et Noviciat de la Tour Saint-Joseph
par Saint-Pern (Ille-et-Vilaine)

Angers.
Agen.
Annonay.
Amiens.
Autun.
Armentières.
Alençon.
Auch.
Aix.
Besançon.
Bordeaux.
Bourges.
Brest.
Blois.
Bolbec.
Boulogne-sur-Mer.
Béziers.
Biarritz.
Chartres.
Caen.
Châteauroux.
Clermont-Ferrand.
Cambrai.
Cherbourg.
Cannes.
Chantenay.
Carcassonne.
Calais.
Dinan.
Dijon.
Draguignan.
Dieppe.
Douai.
Dunkerque.
Évreux.
Elbeuf.
Flers.
Fourmies.

Grenoble.
Grasse.
Granville.
Glaires (près Sedan).
Laval.
Lyon, Villette.
Lyon, Croix-Rousse.
Lyon, Vaise.
Lyon, Mulatière.
Lille.
La Madeleine-lez-Lille.
La Rochelle.
Le Havre.
Le Mans.
Lisieux.
Lorient.
Les Sables-d'Olonne.
Lons-le-Saunier.
Limoges.
Marseille (quartier des Chartreux).
Marseille (chemin de Mazargues).
Marseille (quart. Sainte-Marthe).
Montpellier.
Maubeuge.
Méry (près Chambéry).
Nantes.
Nancy.
Nice.
Nevers.
Niort.
Nîmes.
Orléans.
Paris (rue Saint-Jacques).
Paris (avenue de Breteuil).
Paris (rue Picpus).
Paris (rue Notre-Dame-des-Champs).
Paris (Philippe-de-Girard).
Paris (Auteuil).
Paris (Saint-Denis).
Paris (Levallois-Perret).
Pau.
Perpignan.
Poitiers.
Périgueux.
Rennes.
Rouen.
Roanne.
Roubaix.
Reims.
Rochefort.
Rive-de-Gier.
Saint-Servan.
Saint-Omer.
Saint-Dizier.
Saint-Étienne.
Saint-Quentin.
Saintes.
Tours.
Toulouse.
Tarare.

Troyes.
Toulon.
Tourcoing.
Vannes.
Valenciennes.
Villefranche.
Valence.
Versailles.
Vic-Bigorre.
Vienne.

Allemagne

Colmar.
Metz.
Strasbourg.

Belgique

Anvers (2 maisons dont 1 noviciat).
Bruxelles (2 maisons).
Bruges.
Charleroi.
Gand.
Liège.
Louvain.
Mons.
Malines.
Namur.
Ostende.
Verviers.

Espagne

Antequera.
Alicante.
Arenys de Mar.
Barcelone (2 maisons).
Baeza.
Bilbao.
Cadix.
Caceres.
Carthagène.
Ciudad Real.
Ecija.
Grenade.
Gerone.
Gracia.
Huesca.
Jaën.
Lerida.
Lorca.
Le Ferrol.
Manrèse.
Malaga.
Madrid (3 maisons dont 1 noviciat).
Mataro.
Murcie.
Medina Sidonia.
Osuna.
Plasencia.
Pampelune.
Puerto Santa-Maria.
Reus.
Ronda.
Salamanque.
San Lucar.

Séville.
San Sébastien.
Ségovie.
Tarragone.
Tortosa.
Tolède.
Talavera de la Reina.
Ubeda.
Vitoria.
Valladolid.
Valls.
Vich.
Xérès.
Zamora.
Palma (îles Baléares).

Suisse

Lucerne.

Portugal

Lisbonne.
Porto.

Turquie

Constantinople.

Italie

Aoste.
Arienzo (Santa-Maria).
Andria.
Bologne.
Cuneo.
Florence.
Gênes.
Lucques.
Milan.
Marino (Noviciat).
Naples.
Nola.
Padoue.
Pérouse.
Rome.
Turin.

Sicile

Acireale.
Catane.
Messine.
Modica.

Angleterre

Bristol.
Birmingham.
Birkenhead.
Brighton.
Carlisle.
Hanley.
Londres (3 maisons).
Leeds.
Liverpool (2 maisons).
Manchester (2 maisons).
Newcastle.
Plymouth.
Preston.
Sheffield.
Sunderland.

Écosse

Dundee.
Edimbourg.
Glascow.
Greenock.

Irlande

Cork.
Dublin.
Waterford.

Colonies

Jersey.
Gibraltar.
Malte.

Afrique

Alger.
Bône.
Oran.
Tunis.
Madère.

Asie

Bangalore.
Calcutta.
Colombo.
Rangoon.

Océanie

Auckland.
Melbourne.
Nouméa.
Sydney (2 maisons dont 1 noviciat).

États-Unis d'Amérique

Albany.
Alleghany.
Brooklyn (3 maisons dont 1 noviciat [1]).
Baltimore.
Boston.
Chicago (3 maisons).
Cincinnati (2 maisons).
Cleveland.
Détroit.
Evansville.
Grand Rapids.
Germantown.
Indianapolis.
Kansas City.
Louisville.
Milwaukee.
Minneapolis.
Mobile.
New-York (2 maisons).
Newark.
Nouvelle-Orléans (2 maisons).
New-Haven.
Pittsburg.

(1) La troisième maison, destinée à servir de noviciat, termine son organisation et sera ouverte en 1902.

Philadelphie.
Providence.
Paterson.
Richmond.
Saint-Paul.
Somerville.
Savannah.
Saint-Louis (2 maisons).
San Francisco.
Toledo.
Troy.
Washington.

Canada

Montréal.

Chili

Valparaiso.
Santiago.

Colombie

Bogota.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

PREMIÈRE PARTIE. — EN EUROPE

Chapitre X

La Charité hospitalière.

Chapitre XI

Les Petites Sœurs des Pauvres en Belgique.

Chapitre XII

Les Petites Sœurs des Pauvres en Angleterre et en Écosse.

Chapitre XIII

Les Petites Sœurs des Pauvres en Angleterre et en Écosse *(suite)*.

Chapitre XIV

Les Petites Sœurs des Pauvres en Espagne.

CHAPITRE XXXI

En Italie.

CHAPITRE XXXII

En Espagne.

CHAPITRE XXXIII

En Portugal, à Gibraltar, en Afrique.

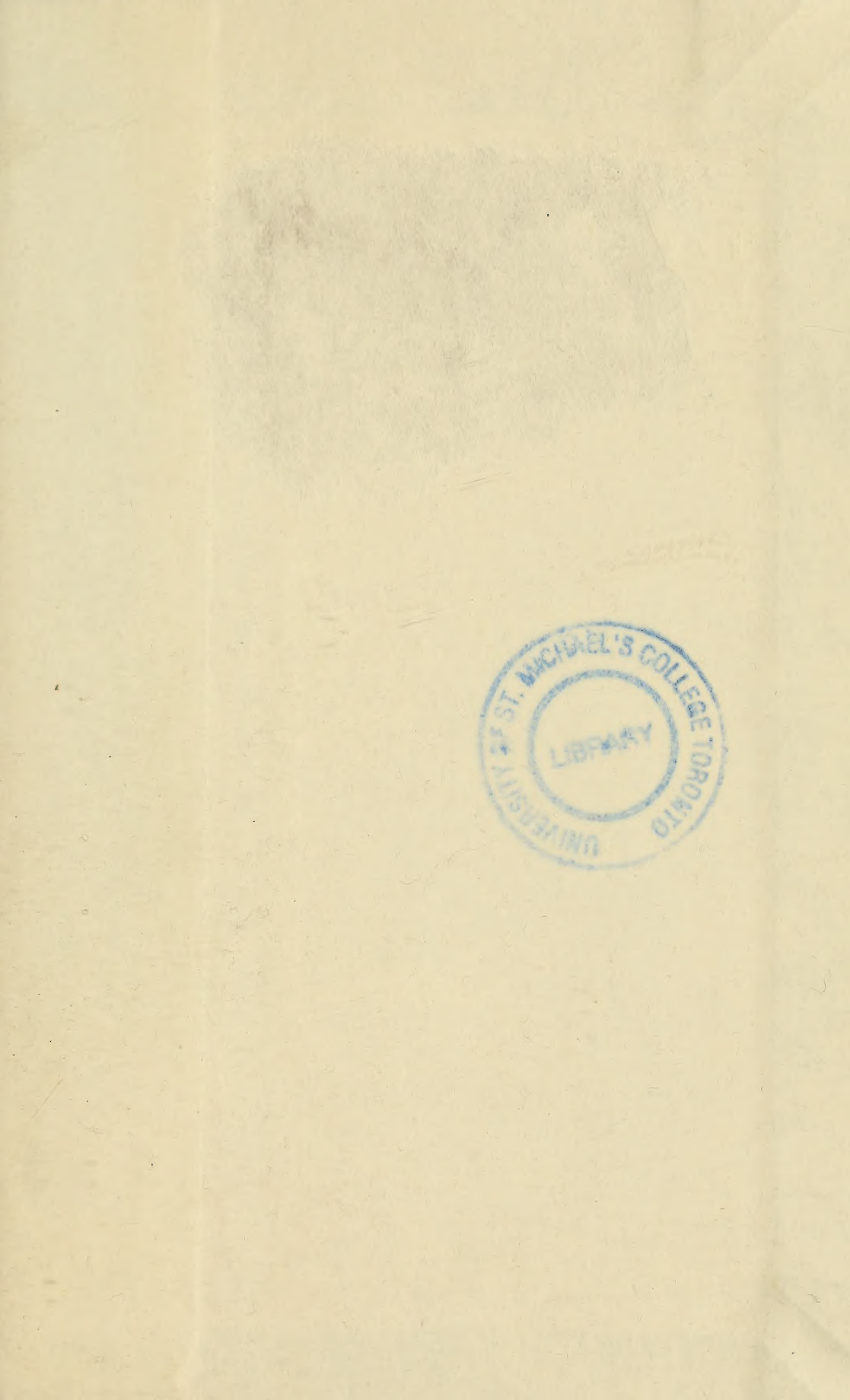
CHAPITRE XXXIV

En Europe.

CHAPITRE XXXV

La Congrégation.

IMP. ED. LÉCUYER, VITRÉ


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY